

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

Année 2006



METZ

SOMMAIRE

	Pages
Les Elus et leurs attributions en 2006	1
Carte d'identité de la Ville de Metz	3
Organigramme	4
Antenne d'Urgence	5

Direction Générale des Services	9
Mission « Réseaux de Villes »	

Direction des Ressources Humaines	15
Délégation à l'Emploi	37
Services Juridiques	43
Affaires Culturelles	45
Bibliothèques – Médiathèques	53
Archives	63

D.T.I.C.	69
N.T.I.C.	79
Réseaux et Télécommunications	85
Hygiène et Santé	93
Mission Handicap	99

Mission Metz 2012	109
Administration Générale	113
Mairies de Quartiers	117
Jeunesse et Sports	121
Réglementation - Foires et Marchés - Police Municipale	131
Population – Accueil	143

Finances	151
DSP - Marchés et Institutions	161
Contrôle de Gestion	165
Politique de la Ville	169
Affaires Scolaires	179

DIRECTION DE L'URBANISME

Administration Comptabilité Patrimoine Assurances	193
Environnement	201
Développement Urbain Infrastructures	211
Gestion Foncière Urbanisme	215
Développement Economique	227
Information Géographique	233

DIRECTION DES SERVICES OPERATIONNELS

Administration Coordination	243
Espaces Verts et Cadre de Vie	255
Centre Technique Municipal	265
Etudes	287
Travaux	301

LES ELUS ET LEURS ATTRIBUTIONS

MAIRE	M. Jean Marie RAUSCH	<ul style="list-style-type: none">- Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication- Informatique - Bureautique- Communication - Vivre à Metz- Télécommunications- Télédistribution- Fêtes et Cérémonies
Premier Adjoint	M. André NAZEYROLLAS	<ul style="list-style-type: none">- Urbanisme conceptuel et opérationnel- Développement Urbain- Architecture- SIG- Politique du logement- Développement économique- Zones d'activités économiques
Adjoints	M. Denis JACQUAT	<ul style="list-style-type: none">- Politique de la Ville- Grand Projet de Ville
	M. KHALIFE Khalifé	<ul style="list-style-type: none">- Patrimoine- Assurances- Santé Publique- Hygiène
	M. THIL Patrick	<ul style="list-style-type: none">- Culture- Cultes
	Mme GENET M.-Christine	<ul style="list-style-type: none">- Action Sociale- Services aux personnes handicapées
	M. KASTENDEUCH Sylvain	<ul style="list-style-type: none">- Jeunesse et Sports
	Mme THULL M.-Françoise	<ul style="list-style-type: none">- Enseignement
	M. TRITSCHLER Rémy	<ul style="list-style-type: none">- Mairies de Quartiers- Sport professionnel- Etat-Civil, Elections et Population
	M. SCHAEFER Jacques	<ul style="list-style-type: none">- Affaires juridiques- Police Municipale- Réglementation Foires et Marchés- PDU
	Mme STEMART Anne	<ul style="list-style-type: none">- Cadre de Vie (Espaces Verts, Propreté)

- | | |
|-------------------------|--|
| M. GREGOIRE Philippe | - Etudes et Travaux VRD et Patrimoine Bâti
- Centre Technique Municipal
- Marchés et Délégations de Services Publics |
| M. DAMIEN Fernand | - Finances, Gestion
- Commerce Messin
- Direction des Services Opérationnels
(circulation - stationnement)
- Parc Auto |
| Mme APAYDIN-SAPCI Elise | - Personnel
- Délégation à l'emploi |
| M. MULLER Jean-François | - Environnement - Ecologie - Eau -
Energie |
| M. MARTIN Jean | - Grandes Infrastructures routières et
autoroutières
- TGV Est
- Voies navigables
- Tourisme et Jumelages |

Les Conseillers Délégués

- | | |
|-----------------------------|--|
| Mme JACOB Claudine | - Fédération Nationale des Communes pour la Culture
- Réunion des Théâtres Lyriques de France |
| Mme VIALLAT-BERNER Isabelle | - Prévention Routière |
| Mme RAFFIN Christine | Officier d'Etat Civil |
| Mme VERT Gisèle | Officier d'Etat-Civil |
| Mme MAIRE Sophie | Officier d'Etat-Civil |
| Mme FROHMAN Jacqueline | Officier d'Etat Civil |
| Mme THILL Laurence | Officier d'Etat Civil |
| Mme BECKER Claudine | Officier d'Etat-Civil |

CARTE D'IDENTITE DE LA VILLE DE METZ

SUPERFICIE DE LA COMMUNE

4 194 ha

POPULATION

127 498 habitants

BUDGET VILLE (CA 2006)

177 859 319,76 €

(dépenses fonctionnement + investissement)

BUDGETS ANNEXES

4 799 235,86 €

(dépenses fonctionnement + investissement)

PRINCIPAUX EQUIPEMENTS SPORTIFS

1 palais omnisports des Arènes
1 palais des Sports
1 salle d'escrime
1 patinoire
4 piscines dont 1 olympique
Stade Saint Symphorien (FC Metz)
1 parcours de golf
1 terrain de camping 4*
1 parcours de kayak
18 courts de tennis
36 plateaux sportifs
1 auberge de jeunesse
1 port de plaisance

LES POLES D'ACTIVITES

Le Technopôle Metz 2000
La Zone d'Activités des deux Fontaines
L'Actipôle
La ZAC adjacente au nouveau port
La ZAC Sébastopol

LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE

302 kilomètres

ESPACES VERTS

445 ha

1 jardin botanique

ENFANCE SCOLARISEE (sect. public)

3 802 élèves maternelles

5 909 élèves élémentaires

EFFECTIFS PERSONNEL

2087

EQUIPEMENTS CULTURELS

1 opéra - Théâtre
1 musée
1 conservatoire national de région
1 médiathèque centrale
1 médiathèque dans le quartier de Borny
4 bibliothèques de quartier
1 auditorium ("l'Arsenal")
16 centres socioculturels et MJC
1 école des Beaux Arts
1 archives municipales
1 harmonie municipale

LES PRINCIPAUX MONUMENTS HISTORIQUES

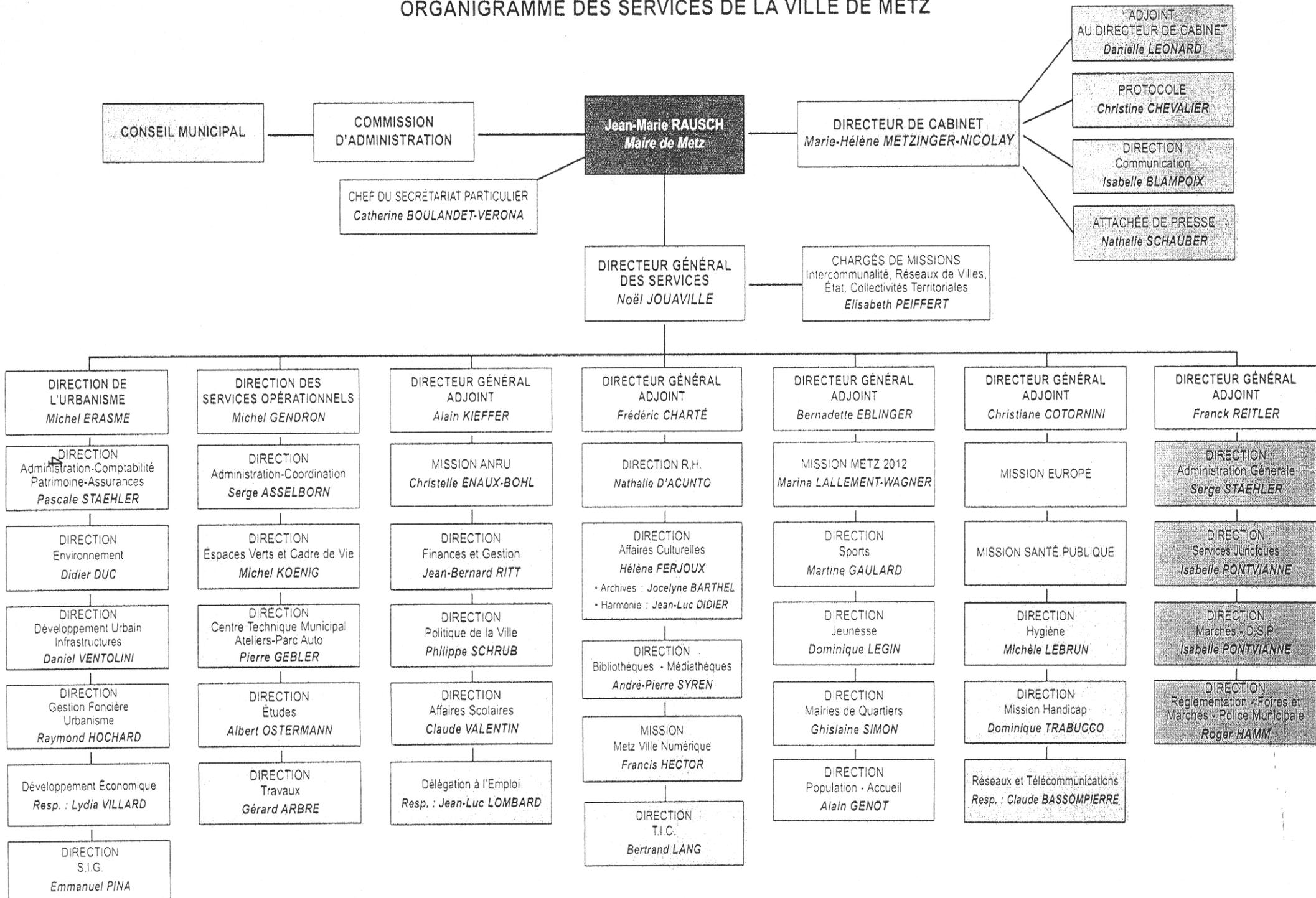
appartenant à la Ville de Metz

Le Temple Protestant
L'Eglise Saint Pierre aux Nonnains
La Porte des Allemands
L'Eglise Saint Clément
Le Grenier de Chèvremont
L'Hôtel de Ville et la place d'Armes
Le Théâtre
Les Thermes gallo-romains sous les musées
Le Couvent des Récollets
Les Remparts de la Seille

appartenant à l'Etat

La Cathédrale Saint Etienne

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE LA VILLE DE METZ



ANTENNE D'URGENCE

Au cours de l'année 2006, les Cadres de l'ANTENNE D'URGENCE ont traité et coordonné les interventions rappelées ci-après :

- 26 réquisitions par les Sapeurs Pompiers pour leur fournir une assistance technique, des moyens en personnel et en matériel à l'occasion de sinistres et d'incendies survenus à METZ.
- 2 assistances techniques à la Société Mosellane des Eaux pour neutraliser la voie publique dans le cadre de réparations entreprises sur les réseaux d'eau potable.
- 18 interventions sur le domaine public pour solutionner des problèmes particuliers de sécurité (affaissements de terrain, chutes de lampadaires, dégradations de la chaussée, disparitions de tampons de réseaux d'égouts, trous ou obstacles non matérialisés, inondations de voirie, décorations de Noël, etc..).
- 20 dépannages et mises en sécurité de bâtiments et équipements municipaux ayant fait l'objet d'effractions, de détériorations ou de pannes techniques.
Ces interventions sont effectuées 24 heures sur 24 par les agents d'astreinte du CTM sur demande des cadres d'Antenne d'Urgence ou de la Police Municipale.
- 22 barrières et implantations de périmètres de sécurité pour assurer la sécurité et la sauvegarde de sites dangereux.
- 8 interventions sur constructions et immeubles pour protéger les risques liés aux chutes de matériaux sur la voie publique.
- 62 sollicitations pour communiquer des renseignements, des éléments d'information nécessaires pour solutionner des situations d'urgence ou de préservation de la sécurité des personnes et des biens.
- 4 assistances techniques à Gaz de France consécutivement à des ruptures de canalisations sur les réseaux qui desservent la Ville de Metz.

- 4 mises en place de dispositifs anti-inondations de voirie suite à crues de rivières
- 5 rédactions d'arrêtés pour internement d'office
- 2 pollutions du plan d'eau, de la Seille.
- 15 demandes de renseignements ou d'interventions divers propres au bon fonctionnement des manifestations publiques (Montgolfière, sports, Été du Livre)
- 13 interventions diverses suite à l'épizootie de grippe aviaire
- 4 interventions de la fourrière animale ou de vétérinaires pour animaux morts ou blessés sur le domaine public, ou sur réquisition dans logement privé lors de décès du propriétaire.
- 11 personnes relogées en urgence à la suite de sinistres. Ces relogements étant pris en charge financièrement par le C.C.A.S.
- 2 assistances techniques à la Police Nationale et aux Sapeurs Pompiers pour traiter des accidents de la circulation
- 7 réquisitions du personnel élagueurs du Service des Espaces Verts ou Cadre de Vie pour assurer la mise en sécurité d'arbres dangereux.
- 1 Intervention suite à des problèmes posés par un forcené réfugié au 52 avenue des Deux Fontaines.
- 129 formalités d'état civil suite aux décès sur Metz comprenant 121 autorisations de transferts de corps avant ou après mise en bière
 * 6 soins du corps
 * 2 fermetures de cercueils
- 1 Inondations du 04 au 06 octobre 2006 => hauteur 6,60 m
 - cellule de crise en Préfecture : 1 cadre de l'antenne réquisitionné
 - sur les terrains inondés : 1 cadre de l'antenne réquisitionné pour le management des équipes CTM, Cadre de Vie, ...

Globalement, les cadres de l'Antenne d'Urgence ont traité 356 interventions au cours de l'exercice 2006.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

MISSION « RESEAUX DE VILLES »

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

MISSION «RESEAUX DE VILLES »

1- LES MISSIONS

Le service a en charge le suivi de la participation de la Ville de Metz aux principaux réseaux de villes dont elle est membre, à savoir essentiellement le Sillon Lorrain et QuattroPole.

- Le Sillon Lorrain s'est constitué progressivement depuis la fin des années 1990 et regroupe aujourd'hui les villes et communautés de communes ou d'agglomération d'Epinal, Nancy, Metz et Thionville. Il s'est constitué en 2005 en association, ayant pour objet de promouvoir le rapprochement entre les villes et agglomérations du Sillon Lorrain, afin de favoriser sa compétitivité et son rayonnement à l'échelle européenne, dans le cadre du développement de la Lorraine.

- Le réseau transfrontalier QuattroPole, composé des Villes de Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves, a été créé en 2000 dans l'optique de partager des expériences et savoir-faire dans l'espace transfrontalier et de mettre en œuvre des projets communs et innovants notamment dans le domaine du tourisme, des technologies de l'information, de la communication, de l'énergie et l'environnement, de la culture et de l'e-learning.

2- LES MOYENS

Moyens humains :

- un Directeur Territorial, Chargé de Mission auprès du Directeur Général des Services, en charge des dossiers « Sillon Lorrain » et auquel est rattaché :
- un attaché territorial, chargé du Bureau QuattroPole

Moyens matériels :

- 1 PC – 1 IMac
- 1 imprimante
- 2 téléphones

3- L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2006

- SILLON LORRAIN :

Le réseau de villes du Sillon Lorrain, déclaré lauréat de l'Appel à Coopération Métropolitaine lancé par la DIACT (anciennement DATAR) en 2004, a consacré l'année 2006 à mener les réflexions préalables à l'élaboration de son « projet métropolitain », document permettant d'envisager des projets communs à court, moyen et long terme, qui sera finalisé courant 2007.

Ces réflexions ont été menées essentiellement au sein de groupes de travail dans lesquels les collectivités membres étaient représentées, sur les thématiques suivantes : pôles service TGV, accessibilité et communications, enseignement supérieur/recherche et innovation, santé, culture et ouverture internationale.

Parallèlement, le Sillon Lorrain a participé aux côtés de ses villes et agglomérations membres aux négociations menées avec l'Etat et la Région dans le cadre de la préparation du Contrat de Projets Etat-Région 2007/13.

- QUATTROPOLE :

QuattroPole est composé de six groupes de travail, chaque groupe étant piloté par une ville de QuattroPole.

- **Le groupe de travail tourisme**, piloté par Metz, organise différentes actions de promotion de l'espace touristique des villes de QuattroPole à savoir notamment l'organisation de circuits découvertes pour la presse, des échanges Au Pair permettant au personnel des offices de tourisme de découvrir les richesses touristiques et patrimoniales de l'espace QuattroPole tout en approfondissant leurs connaissances linguistiques, différentes campagnes de promotion (sur les marchés de Noël de QuattroPole par exemple), etc.
- **Le groupe de travail technologies de l'information**, piloté par Metz, a en outre la tâche de suivre les développements dans le secteur des nouvelles technologies et d'étudier les applications qui pourraient être mises en place au sein des villes de QuattroPole. En 2006, le groupe de travail a réalisé entre autres différents séminaires sur le paiement des parkings par téléphone portable ou encore sur MEDIANET (Médiateur d'Accès à Internet pour tous.)
- **Le groupe de travail e-learning**, piloté par Luxembourg, a pour mission de proposer une offre d'enseignement des langues par Internet (www.elearning.lu). En 2006, le groupe de travail s'est chargé du développement des cours de luxembourgeois pour francophones.
- **Le groupe de travail culture**, piloté par Luxembourg, est chargé du développement des offres culturelles transfrontalières, de la participation au développement du portail culturel de la Grande Région (www.plurio.net) ainsi que du portail culturel franco-allemand urbanculture (www.urbanculture.fr). Par ailleurs, dans le cadre de « Luxembourg et Grande Région, Capitale européenne de la culture », un service spécial de bus à destination des citoyens a été mis en place lors de l'ouverture de cet événement en décembre 2006 et sera reconduit lors de certains événements en 2007.
- **Le groupe de travail énergie et environnement**, piloté par Trèves, a organisé en 2006 des « Energietours » ayant pour but de présenter à toute personne intéressée des solutions innovantes en matière de construction, de rénovation de bâtiment en terme d'économie d'énergie et de développement durable. Des séminaires sur la gestion énergétique des bâtiments communaux et sur la politique énergétique et environnementale de nos voisins européens ont également eu lieu en 2006.
- **Le groupe de travail communication**, piloté par Sarrebruck, est chargé de la communication des événements et réalisations QuattroPole et de l'actualisation du portail Internet de QuattroPole (www.quattropole.org).

4- LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

SILLON LORRAIN :

L'année 2007 sera consacrée à la finalisation du « projet métropolitain » et à la mise en œuvre des premiers projets communs qui apparaîtront comme prioritaires, dans le cadre notamment du Contrat de Projets Etat-Région 2007/13.

QUATTROPOLE :

Suite à une décision des Maires de QuattroPole en décembre 2006, deux nouveaux groupes de travail seront créés en 2007 :

- Coopération et événements sportifs : des « challenges sportifs » seront organisés chaque année dans les Villes de QuattroPole.

-Migration, Participation, Citoyenneté : des échanges d'expériences de coopération transfrontalière dans ce domaine devraient être organisés et des projets concrets pourraient par la suite être réalisés.

Par ailleurs, un nouvel axe de travail est initié et pourrait être développé, ayant pour objet de favoriser les échanges scolaires entre des élèves d'écoles primaires de QuattroPole dans le but de renforcer les liens entre ces jeunes concitoyens.

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES,
DE LA DÉLÉGATION À L'EMPLOI,
DES SERVICES JURIDIQUES,
DES AFFAIRES CULTURELLES,
DES BIBLIOTHÈQUES - MÉDIATHÈQUES,
DES ARCHIVES**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines est composée de quatre entités :

- Recrutement – Mobilité interne – Gestion des effectifs
- Gestion individuelle et collective du personnel
- Formation
- Hygiène et Sécurité du Travail

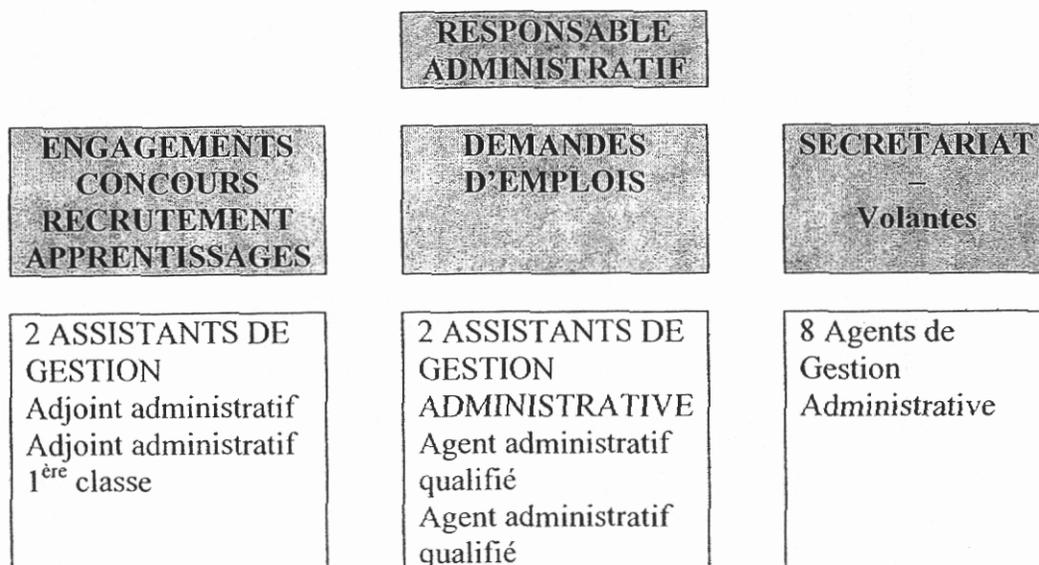
RECRUTEMENT – MOBILITE INTERNE – GESTION DES EFFECTIFS

1) MISSIONS :

- Assurer les recrutements de la Ville de Metz
- Traitement et archivage du courrier
- Vacances et publicité des postes
- Sélection des candidatures, entretien de recrutement, organisation des jurys
- Constitution et rédaction des dossiers de recrutements
- Suivi des emplois aidés : CEJ
- Accueil des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général
- Mise à jour de l'organigramme des services
- Recrutement des emplois d'été
- Gestion des mobilités internes
- Gestion du pool des secrétaires volantes
- Gestion des apprentis
- Gestion des effectifs et des organigrammes des services

2) MOYENS (situation au 1^{er} Janvier 2006) :

13 agents travaillent dans cette cellule

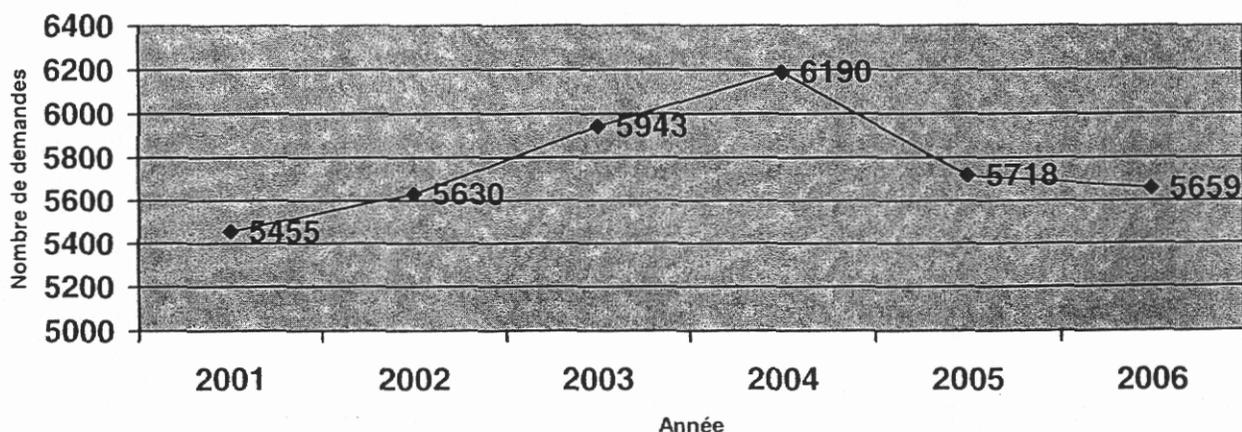


3) ACTIVITE COMPAREE SUR PLUSIEURS ANNEES :

a) **Demandes d'emplois :**

Chaque courrier fait l'objet d'un enregistrement détaillé permettant de classer les dossiers par thème (diplôme, métier, âge, domicile, type de demandes) et d'effectuer un suivi en cas de candidatures multiples.

Evolution des demandes d'emplois



b) Les recrutements :

ANNEE	PERMANENTS	CES	CEJ	SAISONNIERS TEMPORAIRES	OBJECTEURS DE CONSCIENCE	APPRENTIS
2000	203	38	9	118	7	12
2001	166	19	7	150	1	7
2002	209	6	11	149	0	15
2003	267	0	2	169	0	9
2004	151	0	0	185	0	23
2005	130	0	0	170	0	6
2006	131*	0	0	214	0	20

*6 agents de catégorie A ; 14 agents de catégorie B ; 104 agents de catégorie C ; 7 agents hors catégorie

c) Mobilité interne :

En 2006, 70 agents ont changé d'affectation.

d) TIG accueillis dans les services municipaux :

En 2006, 41 personnes dont 19 mineurs contraintes à des travaux d'intérêt général ont été accueillies au sein des services municipaux (43 pour l'année 2005)

e) Déclarations de postes au CDG 57 :

GRADE	NOMBRE DE POSTES DECLARES
Agents des services techniques	23
Agents administratifs qualifiés	7
Techniciens	9
Agents d'animation	3
Attachés	3
Agents de maintenance	2
Opérateur des APS	1
Rédacteurs	2
Ingénieurs	3
ATSEM	2
Agent du patrimoine	1
Gardiens de Police	2
Contrôleur de Travaux	1
Agent technique qualifié	1

GESTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE DU PERSONNEL

1) MISSIONS

Cette entité est organisée en deux sections :

a) Le bureau des traitements et pensions avec pour missions principales :

- . la gestion de la paie et des retraites.
- . le suivi de l'absentéisme.
- . la préparation et le suivi du budget.

b) Le bureau des Carrières avec pour missions principales :

- . la gestion des carrières (titularisations, promotions, radiations).
- . la gestion des positions particulières (disponibilité, détachement, congé parental, temps partiel).
- . le suivi des accidents du travail.
- . le suivi des dossiers administratifs du personnel.
- . l'élaboration du bilan social.
- . la préparation et le suivi des Comités Techniques Paritaires et Commissions Administratives Paritaires.
- . la gestion du temps partiel.

2) MOYENS

- 1 attaché
- 1 rédacteur principal
- 2 rédacteurs
- 1 adjoint administratif
- 4 agents administratifs qualifiés

3) ACTIVITE

EFFECTIFS DU PERSONNEL EN NOMBRE D'AGENTS AU 31 DECEMBRE

	2003	2004	2005	2006
Personnel titulaire et stagiaire	1 891	1 678 *	1 650	1 626
Personnel contractuel et personnel horaire				
et vacataire non titulaire	381	296*	310	332

- 317 agents des Services de l'Opéra-Théâtre, du CNR, des Musées, de l'Ecole des Beaux Arts ont été transférés à la CA2M le 1^{er} janvier 2004.

	2003	2004	2005	2006
Personnel mis à disposition	8	9	8	11
Fonctionnaires d'Etat et Fonction Publique Hospitalière	4	3	4	1
Emplois Jeunes	19	8	5	1
Apprentis	22	31	26	25

a) Recrutements et cessations d'activité

Pour les agents nommés ou recrutés stagiaires, un suivi de stage est effectué. Les chefs de service sont sollicités par la Direction des Ressources Humaines après 3 mois, puis 8 mois de stage.

Pour l'année 2006, 49 agents ont été nommés stagiaires et 66 agents ont été titularisés.

En cours de carrière, tout changement de situation statutaire donne lieu à l'émission d'un courrier et d'un arrêté. Le nombre de dossiers traités est indiqué ci dessous.

	2003	2004	2005	2006
Mutation	23	19	12	19
Démission	34	35	33	29
Fin de stage ou de contrat	2	3	4	2
Retraite	26	26	47	57
Décès en activité	3	7	5	6
Congé de fin d'activité	4	0	0	0
Radiation – Licenciement	37	48	11	23
	129	138	93	136

Ce tableau tient compte des départs définitifs. Pour mémoire, ont été enregistrés :

en 2004 :

- 14 disponibilités et congés sans rémunération
- 10 congés parentaux
- 1 mise à disposition dans une autre collectivité

en 2005 :

- 15 Disponibilités et congés sans rémunération
- 9 congés parentaux
- aucune mise à disposition

en 2006 :

- 20 disponibilités et congés sans rémunération
- 9 congés parentaux
- 4 mises à disposition
- 1 détachement

EFFECTIFS DES RETRAITES AU 31 DECEMBRE

	2003	2004	2005	2006
Retraités CNRACL	678	709	715	738
(constitution de dossiers, lettres et arrêtés)				
Retraités CMR	286	264	253	236
(éd. Mensuelle de bulletins de pensions)				
Retraités Régime Général	160	160	157	151
(lettres et arrêtés)				
EFFECTIF TOTAL	1 124	1 133	1 125	1 125

NOUVEAUX RETRAITES ET DECES

	2003	2004	2005	2006
Nouveaux retraités	26	49	47	49
Décès	44	56	53	47

b) Positions statutaires

	2003	2004	2005	2006
Détachement	7	6	5	4
Disponibilité	56	61	57	54
Congé parental	33	39	30	30
Congé de paternité	33	19	24	21

c) Modifications intervenues au cours de la carrière

Chaque modification fait l'objet d'une lettre et d'un arrêté. Pour les cessations progressives d'activité, des modifications réglementaires intervenues en 2004 ont entraîné un arrêt des demandes.

	2003	2004	2005	2006
Avancements d'échelon (choix et ancienneté)	532	486	455	462
Promotions et nominations	176	192	155	126
Agents temps partiel	213	215	216	216
Cessation progressive d'activité	12	0	1	1

d) Accidents du travail

Chaque dossier fait l'objet d'un enregistrement. Sont réglées les factures aux praticiens (médecins, pharmaciens...).

	2003	2004	2005	2006
Accident de service	128	107	93	108
Accident du trajet	21	27	17	13
Nombre d'accidents	149	134	110	121
Accident avec arrêt de travail	88	75	68	82
Accident sans arrêt de travail	61	59	42	39

e) Absentéisme

ARRET DE TRAVAIL PAR NATURE	NOMBRE DE JOURS en 2004	2005	2006
Maladie	29 922	32 194	34 142
Maternité	3 034	3 483	3 246
Accident du Travail	4 780	3 162	3 682
Congé de longue durée et longue maladie	12 796	15 162	13 816
Disponibilité pour maladie	1 770	1 972	408
Mi-temps thérapeutique	1 922	1 850	1 816
Congé paternité	190	255	260
TOTAL	54 414	58 078	57 370

f) CTP / CAP

Il est précisé que la cellule gestion est chargée de la préparation et du suivi des dossiers présentés au Comité Technique Paritaire. En 2006, trois réunions de cette instance ont été organisées les 29 mars, 28 juin et 23 novembre.

Le service a également procédé à la préparation et au suivi des Commissions Administratives Paritaires qui se sont tenues le 29 mars et le 19 Décembre 2006.

g) Gestion du temps de travail

Le service reste l'interlocuteur des gestionnaires du logiciel du temps de travail pour toutes les questions relatives à son utilisation et au paramétrage des horaires et congés des agents.

h) Gestion de divers dossiers

	2003	2004	2005	2006
Nombre de jours d'absence syndicale (suivi informatique du respect des quotas attribués)	811	840	782	859
Allocation de frais de garde d'enfants établissement mensuel d'un décompte)	66	60	25	15
Allocation enfants handicapés (Saisie informatique des données)	4	4	/	1
Sanctions (Convocations préalables, puis courrier à l'intéressé)	18	10	9	13
Remboursement visite médicale chauffeur (Etablissement d'un engagement)	27	18	16	7
Demandes d'indemnisation Garantie salaire	643	601	761	792
Dossiers soumis au Comité Médical (nouveaux)	33	23	35	33
Demandes introduites au Comité Médical	139	75	100	108
Dossiers soumis la Commission de Réforme (Transmission d'un dossier de proposition au Comité ou la Commission et au retour établissement d'un courrier et d'un arrêté)	72	89	83	67
Attestation d'emploi et de salaire + ASSEDIC + CPAM	552	866	980	847
Allocations pour perte d'emploi	30	36	33	36
Affiliations à la C.N.R.A.C.L.	82	45	34	49
Simulations et états divers (tps partiel/retraite/cfa/cpa ...)	30	166	195	297
Validations de service (Note de proposition aux intéressés et transmission la C.N.R.A.C.L. d'un formulaire type)	10	17	49	56
Trimestre de grâce (Etablissement d'un engagement)	12	3	4	3
Capital décès (Etablissement d'un décompte et engagement financier)	2	12	7	4
Honoraires et factures (Etablissement d'un engagement)	735	873	684	543
Expertises médicales (Convocation de l'intéressé chez l'expert)	111	36	23	7
Nouvelle Bonification Indiciaire (étab. un arrêté)	108	66	84	82
Validation services IRCANTEC	17	27	34	23
Rtabt. cotisations (agent radié sans droit pension)	10	24	18	12
Reprise de données et pré-liquidation				11
Demande de titre de recette				84

4) PERSPECTIVES D'EVOLUTION

- automatisation des procédures (avancement de grade, gestion des arrêtés)
- mise à jour de règlements (autorisations d'absences,...)

LA FORMATION

I. RÔLE ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE

1. Ses missions :

La mission principale du Bureau de la Formation consiste à donner les moyens aux agents de la Ville de Metz :

- de compléter, d'entretenir et d'actualiser leurs connaissances et compétences aux fonctions qu'ils exercent, par des stages de formation initiale, continue, obligatoire,
- d'engager une démarche de validation d'acquis et d'expérience,
- d'accéder à un nouveau cadre d'emplois ou à un nouveau grade, par la préparation aux concours et examens professionnels de la Fonction Publique Territoriale.

Cette mission est assurée notamment par l'intermédiaire du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, pour lequel la Ville de Metz contribue à hauteur de 1 % de la masse des traitements.

A cette mission principale s'ajoutent des missions complémentaires, relatives:

- à la délivrance d'ordres de mission pour des déplacements nécessités pour les besoins du service hors de l'agglomération messine,
- à la délivrance d'ordres de mission permanents pour des déplacements nécessités pour les besoins du service dans l'agglomération messine,
- au remboursement de frais de déplacements,
- au paiement d'avances sur frais de déplacements par le biais de la régie d'avances du service du personnel,
- à la mise à disposition de bons d'échanges pour des titres de transports SNCF,
- au suivi de la formation des apprentis (conventions règlement factures),
- à la délivrance d'ordres de mission pour les déplacements effectués par les élus hors de l'agglomération messine,
- à la formation des élus,
- aux réunions du Comité d'hygiène et de Sécurité et de la sous-commission,

- à l'accueil des stagiaires des établissements scolaires, universitaires ou professionnels,

- au traitement de questions réceptionnées par le biais de l'Extranet des Grandes Villes de France, et à la logistique et aux travaux d'établissement des listes d'aptitude et tableaux d'avancement présentés aux Commissions Administratives Paritaires.

2. Ses moyens :

Le Bureau de la Formation dispose de deux postes :

- un rédacteur chef territorial, responsable du bureau,
- un adjoint administratif.

II. SES ACTIVITÉS EN 2006

1. La formation professionnelle :

Les besoins en formation recensés auprès des différents services trouvent réponses :

a). Par l'organisation de stages dits "INTRA"

C'est-à-dire réalisés spécifiquement pour les agents de la Ville de Metz, sur un contenu défini par le service demandeur.

Ces stages sont mis en œuvre selon les modalités suivantes :

- réunion avec le service pour définir le contenu sur la base d'un cahier des charges,
- négociation de ce cahier des charges avec le CNFPT ou les organismes de formation susceptibles de répondre aux attentes de la Collectivité,
- proposition de contenu par l'organisme de formation ou le CNFPT,
- validation du contenu par le service demandeur,
- organisation matérielle (convocation, réservation et préparation de la salle et du matériel pédagogique) par le Bureau de la formation,
- évaluation du stage par le bureau de la formation.

Le nombre d'actions "INTRA" mises en œuvre a été de :

41 actions / 93 sessions

Les thèmes abordés ont été les suivants :

Pédagogie financée par le CNFPT dans le cadre du partenariat 2006

Intitulé de l'action	Service (s) concerné (s)
Pédagogie de la natation	Jeunesse et sports (2 groupes)
Accueil du Public	Mairies de Quartiers (2 groupes)
Mise en place d'animations ponctuelles	Jeunesse et Sports
Agents d'encadrement de restaurants scolaires	Affaires Scolaires
Le mariage des étrangers	Population – Accueil / Mairies de Quartiers
Aquagym	Jeunesse et Sports
Management de petites équipes Module 2 suite 2005	Etudes – Réseaux et Télécommunication – Jeunesse et Sports – Archives – Bibliothèques – CTM
Management petites équipes	Jeunesse et Sports
Gestes de premiers secours	Tous services
Hygiène et sécurité pour les fossoyeurs	Population – Accueil (2 groupes)
Nouveau fleurissement	Espaces Verts/Cadre de Vie
Archives : législation et réglementation	Archives
Accueil téléphonique	Jeunesse et sports

Pédagogie à la charge de la collectivité

Intitulé de l'action	Service (s) concerné (s)
Signalisation et sécurité sur les chantiers	Tous services (2 groupes)
Gestes de premiers secours	Tous services (3 groupes)
Gérer et accueillir le public en piscine	Jeunesse et Sports (2 groupes)
Voyage lecture	Bibliothèques
Gestes et postures au travail	Tous services (3 groupes)
Animateurs de restaurants scolaires	Affaires Scolaires
Management organisationnel des équipes de balayage	Espaces Verts – Cadre de Vie
Rencontre avec les lecteurs scolaires	Bibliothèque

Formations intra animées par des agents de la collectivité :

Intitulé de l'action	Service (s) concerné (s)
ACMO	Tous services 5 groupes
Montage d'échafaudages	CTM 1 groupe
Révision AFCPSAM / DSA	Jeunesse et Sports RFMPM – Administration Générale – Cabinet 7 groupes
Habilitations électriques	Différents services (4 groupes)
Maintenance du matériel de nettoyage Voirie	Espaces Verts/Cadre de Vie (10 groupes)
Réunion expertise Marchés Publics	Tous services

Formations intra dispensées par des organismes extérieurs :

Intitulé de l'action	Service (s) concerné (s)
Formation brigade de nuit Enseignement théorique Gestes et technique de police, d'interventions et d'interpellations	RFMPM (6 groupes)
Signalisation de chantiers mobiles	SIG (2 groupes)
Sensibilisation aux bonnes pratiques phytosanitaires	Espaces Verts – Cadre de Vie Population Accueil
Manipulation d'extincteurs	Tous services (10 groupes)
CACES/Autorisations de conduite de petites balayeuses (engins de chantier cat 1)	Espaces Verts – Cadre de Vie (5 groupes)
CACES/Autorisations de conduite de grues hydrauliques auxiliaires	CTM – Espaces Verts – Cadre de Vie – Travaux (5 groupes)
Prise en main DBLEXD	Hygiène
Trace	Contrôle de Gestion/Marchés publics
Réaliser et animer les audits internes QSE	Environnement – CTM - DRH
Flash	SIG
Initiation/Perfectionnement	SIG
Démarche qualité approche processus CETE	SIG
Utilisation de la saleuse ACOMETIS	Espaces Verts – Cadre de Vie
Formation à l'utilisation du robot marin marinier	Jeunesse et Sports
AFCPSAM - DSA	Etudes – Affaires Scolaires SIG

b). Par des actions organisées par le CNFPT

Et ouvertes à l'ensemble des collectivités de la délégation régionale sur un contenu proposé par le CNFPT.

Les offres du CNFPT, publiées sur un catalogue, sont diffusées auprès des services et des correspondants du personnel, mi-décembre.

Les agents intéressés par les offres du CNFPT s'inscrivent à ces actions selon la procédure suivante :

- rédaction d'un bulletin "demande d'inscription" valant ordre de mission autorisant le départ en formation après acceptation par le CNFPT,
- autorisation des responsables hiérarchiques successifs,
- envoi du bulletin d'inscription au CNFPT,
- acceptation ou refus de l'inscription du candidat par le CNFPT.

- Formations inter/intra :

- Depuis cette année, sont également proposées par le CNFPT Alsace – Moselle, aux collectivités territoriales, ayant exprimé des besoins en formation similaires, qui ne figurent pas au catalogue et pour lesquelles le nombre d'agents concernés ne permet pas à constituer un groupe en intra, des formations « inter – intra », organisées au sein d'une de ces collectivités.

Intitulé de l'action	Service (s) concerné (s)
Application de produits phytosanitaires	Espaces Verts – Cadre de Vie Population/Accueil
Entretien des pelouses et gazons	Espaces Verts – Cadre de Vie
Tonfa	RFMPM

c). Par des actions proposées par d'autres organismes de formation et financées directement par la Ville de Metz.

Ces actions sont, soit sélectionnées par le Bureau de la Formation à partir de recherches effectuées, soit suscitées par les services eux-mêmes.

Le nombre de participations à une action de formation professionnelle traité par le Bureau de la Formation se décompose comme suit :

	2005 (pour mémoire)	2006
Nombre de participations à des actions organisées par le CNFPT	301	191
Nombre de participations à des actions organisées par d'autres organismes	332	130
Nombre de participations à une action de formation réalisée en intra	711	1144
Nombre de participations à des actions organisées en inter/intra	/	18
Nombre total de participations à une action de formation	1344	1483

Le nombre de refus apportés à une demande de participation s'analyse de la façon suivante :

Nombre de refus apportés par la Collectivité	19
Nombre de refus opposés par l'organisme	174
Nombre total de refus notifiés	193

Le nombre de désistements exprimés par des agents municipaux est de :

03 désistements.

2. La formation initiale

Les agents de catégorie A et B ainsi que les gardiens de Police Municipale sont astreints à des périodes de formation obligatoire avant et après titularisation.

Le suivi de ces cursus de formation est assuré par le Bureau de la Formation.
Le nombre d'agents en formation initiale a été de :

81 agents

3. La préparation aux concours et examens

Le C.N.F.P.T. organise la préparation des agents municipaux aux concours et examens de la Fonction Publique Territoriale.

Les offres de préparation sont diffusées auprès des services et des correspondants du personnel et font l'objet d'inscriptions des agents municipaux intéressés selon la procédure suivante :

- rédaction d'un bulletin d'inscription,
- autorisation des responsables hiérarchiques successifs,
- envoi du dossier d'inscription au CNFPT,
- sélection des candidats par des tests de niveau (pour les concours uniquement),
- acceptation ou refus des candidatures en fonction des résultats des tests,
- établissement d'ordre de mission pour les départs en cours hors de Metz,
- remboursements des frais de déplacement pour les cours hors de Metz.

Les éléments chiffrés relatifs à ces préparations se présentent comme suit :

Nombres d'agents ayant participé à une préparation CNPFT	128
Nombre d'agents n'ayant pas été admis à suivre une préparation à l'issue des tests du CNFPT	07
Nombre d'agents n'ayant pas été autorisés par la Collectivité à suivre une préparation	08
Nombre d'agents ayant suivi une préparation à l'examen d'adjoint administratif organisée en intra et animée par un agent de la collectivité	14
Nombre d'agents ayant suivi une préparation à l'examen de rédacteur territorial organisée en intra et animée par un agent de la collectivité	49
Nombre d'agents ayant bénéficié d'une remise à niveau des connaissances de base	1

La Collectivité a pris également en charge un accompagnement dans le cadre d'une procédure de V.A.E. (validation d'acquis et d'expérience).

Par ailleurs, afin d'automatiser la gestion du service, une consultation a été lancée pour l'acquisition d'un logiciel spécifique de formation.

4. Établissement d'ordres de mission (hors formation)

Les déplacements d'agents municipaux hors de l'agglomération messine nécessités par les besoins du service et de la collectivité font l'objet d'une autorisation de l'autorité territoriale délivrée sous la forme d'un "ordre de mission".

Le nombre d'ordres de mission délivrés en 2006 se chiffre à :

Nombre d'ordres de mission délivrés pour une mission ponctuelle	1044
Nombre d'ordres de mission établis pour une période annuelle	219
Nombre d'ordres de mission donnant lieu au versement de l'indemnité forfaitaire conformément à l'article 14 du décret n°2001-654	23
Nombre total d'ordres de mission délivrés en 2005	1286

5. Les remboursements de frais de déplacements

Chaque départ, hors de la Ville de Metz, à l'occasion d'une mission professionnelle, d'une préparation à un concours ou examen, d'une participation à une formation ou aux différentes épreuves d'un concours ou d'un examen, fait l'objet d'un remboursement des frais de déplacements ou de restauration et d'hébergement par la Ville de Metz. (à l'exception des concours et examens où seuls sont indemnisés les déplacements sur la base d'un forfait SNCF 2^{ème} classe).

Ce remboursement est effectué selon la procédure suivante :

- demande de prise en charge des frais lors de la rédaction de la demande d'accord préalable,
- établissement par l'agent de la demande de remboursement des frais à l'issue de sa mission,
- remboursement des frais effectués sur la fiche de paie de l'agent.

Le nombre de remboursements, par nature du déplacement, se répartit comme suit :

Motif du déplacement	Nombre de remboursements
Déplacements des agents pour une raison de service (mission – participations concours / examens)	433
Déplacements des agents pour une formation	92
Déplacements des agents pour une préparation concours	43
Déplacements des agents donnant lieu au versement de l'indemnité forfaitaire conformément à l'article 14 du décret n° 2001-654	23
Total des remboursements effectués	591

6. Les avances sur frais de déplacements par la régie d'avances du service du Personnel.

Les agents qui en expriment le souhait, peuvent bénéficier d'un remboursement des frais engagés, dès leur retour de mission ou de formation (hors formations CNFPT).
La régie d'avances du service du Personnel a ainsi procédé au paiement de :

150 avances

7. Mise à disposition de bons d'échange pour retirer un titre de transport auprès de l'Agence commerciale SNCF

Les agents qui en expriment le souhait, peuvent, après signature par l'Autorité Territoriale de leur ordre de mission, bénéficier d'un bon d'échange pour retirer un titre de transport SNCF, pour tout déplacement effectué dans le cadre d'une mission ou d'une formation (hors formation CNFPT).

26 bons d'échanges

8. Déplacements des élus hors agglomération messine

Les déplacements d'élus hors agglomération messine, effectués dans le cadre d'une mission, d'une représentation ou d'une mission font l'objet d'une autorisation de l'autorité territoriale, délivrée sous la forme d'un "ordre de mission".

Déplacements des élus effectués dans le cadre d'une mission	68
Déplacements des élus effectués dans le cadre d'une représentation	42
Déplacements des élus effectués dans le cadre d'une formation	4
Nombre de remboursements effectués	57

9. Accueil des stagiaires des établissements scolaires, universitaires ou professionnels.

Les demandes de personnes extérieures à la Ville de Metz sollicitant un stage non rémunéré auprès d'un service municipal sont traitées comme suit :

- envoi d'une copie du courrier reçu auprès des services pouvant être concernés par la demande,
- réponse positive ou négative envoyée à la personne selon les résultats de l'enquête auprès de services,
- traitement des conventions de stage avec l'établissement.

Le nombre de stagiaires acceptés a été de :

257 stagiaires

(pour mémoire 174 en 2005)

Le nombre de demandes refusées a été de :

395 demandes

(pour mémoire 272 en 2005)

10. Réunions du Comité d'hygiène et de Sécurité

Le Bureau de la Formation a en charge le suivi des réunions du CHS et des réponses apportées par les services aux questions étudiées.

En 2006, le Comité d'hygiène et de Sécurité s'est réuni en commission plénière le 03 octobre et en sous-commission le 07 mars et le 05 septembre.

Les principaux points abordés ont été les suivants :

- Présentation du service de médecine professionnelle et préventive AMETRA,
- Document unique : états d'avancement des différents services,
- Registres de sécurité,
- Protocole dans le cadre d'une détection de maladie infectieuse.

HYGIENE ET SECURITE DU TRAVAIL

I. RÔLE ET FONCTIONNEMENT DE L'A.C.M.O.

I. Ses missions :

Les missions de l'ACMO consistent à apporter «conseils et assistance» dans les domaines touchant à l'hygiène, la sécurité et la prévention des agents au travail.

Actuellement, la mission prioritaire réside dans l'élaboration avec les services du Document Unique qui permet à partir d'un bilan des activités et des emplois métiers des différents services (évaluation des risques) de définir une politique de management à la sécurité.

Si la démarche a été rendu obligatoire par le décret n° 2001-1016 de novembre 2001, il n'en demeure pas moins que cette évaluation des risques permet de réajuster les pratiques et autres modes opératoires, compléter les formations et sensibiliser les agents sur les enjeux majeurs (humains, financiers et juridiques) liés à une prévention efficace dans le domaine du travail au quotidien.

Ce travail d'élaboration du Document Unique est grandement facilité par la participation active des différents Correspondants Sécurité des services concernés.

D'autres missions s'ajoutent à cette action principale. Elles sont complémentaires et touchent des secteurs tels que :

- La formation des correspondants sécurité,
- La mise en place des Registres Sécurité et le suivi de ceux ci par les correspondants sécurité des services,
- L'analyse des accidents du travail,
- L'organisation de séances d'information sur des problématiques liées à la sécurité et la prévention, des mesures de nuisances (bruit) et l'analyse de postes de travail,
- L'assistance et la collaboration lors de la mise en place des divers plans d'action issus des priorités inhérentes aux Documents Uniques,

- Les mises à jour périodiques des documents uniques,
- En relation avec le service concerné, le suivi et l'évolution des moyens de lutte contre tout début d'incendie,
- En collaboration avec le service en charge de l'application de la norme ISO 14001, la mise en place et le suivi des procédures de prévention,
- L'étude en besoin des différents Equipements de Protection Individuelle, voire des protections collectives,
- La participation aux réunions et sous commissions du Comité d'Hygiène et de Sécurité.

2. Ses moyens :

L'A.C.M.O. est rattaché au service des ressources humaines. Il peut s'appuyer ponctuellement sur les compétences d'une part du service de la Médecine Préventive et Professionnelle (AMETRA) et d'autre part, sur celles proposées par les divers correspondants sécurité en place dans les services.

II. SES ACTIVITÉS EN 2006

1. Sa formation :

L'A.C.M.O. a suivi des formations nécessaires à la poursuite de ces actions, à savoir : travail en hauteur, sur échafaudage, sur corde, signalisation temporaire de chantiers, mesures et analyse des nuisances sonores, hygiène et sécurité pour un public fossoyeurs, manipulation des extincteurs. Il a également suivi un cycle technique de sécurité au travail. C'est lors de cette dernière formation qu'il a obtenu un certificat et diplôme européen de l'Institut National de la Sécurité et la Santé Au Travail.

2. La formation :

Après une formation initiale, les agents correspondants sécurité des services ont suivi le module N+1, dont le thème est « en fonction des retours d'expérience de chacun, inscrire son action dans une démarche globale de sécurité. »

3. La mise en place de Document Unique :

La réalisation de ce document passe par trois phases bien distinctes. La première qui est un audit de terrain, la deuxième représente la saisie de l'ensemble des données et la troisième est plus de l'ordre de l'action, à savoir procéder à un réajustement des conduites et modes opératoires.

Concernant la mise en place de ce Document Unique dans les divers services, à ce jour, le point est le suivant :

- Au CTM, le document est terminé, les actions de priorités majeures sont actées et une remise à jour est entreprise.
- Au service Espaces Verts et Cadre de Vie, la rédaction est en cours.
- Au service Travaux, le document est réalisé mais aucune action de correction n'a encore été entreprise.

Des documents sont en cours de réalisation et l'achèvement est prévu dans le courant de l'année 2007. Il s'agit des services Hygiène, Restauration Scolaire, Cimetières, Jeunesse et Sports.

4. Mise en place et suivi des Registres Sécurité

Tous les services ont été concernés par la formation des correspondants sécurité. C'est à l'issue de la formation continue N+1 que ces correspondants sécurité se sont vus remettre le registre de sécurité et conditions de travail. Le suivi consiste désormais à analyser les demandes émises par les agents et mettre en place les actions qui en découlent.

5. L'analyse et les statistiques des accidents de travail.

Toute déclaration d'accident est systématiquement transmise à l'ACMO qui élabore les statistiques correspondantes et procède à l'analyse en fonction de la gravité de l'accident.

6. Réunions et visites de la sous commission du Comité d'hygiène et de Sécurité

En collaboration avec le bureau de la formation, des analyses, réflexions et réponses sont apportées aux problématiques soulevées lors de ces réunions. Les points abordés concernent les dotations de vêtements de travail et équipements de protection individuelle, les registres de sécurité et documents uniques dans les différents services, les conditions de travail.

III. LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

L'évolution de l'hygiène et la sécurité au travail passe par un engagement et une responsabilisation de l'ensemble des agents de la collectivité et ceci à tous les niveaux de la chaîne hiérarchique. Il est nécessaire que les actions de toutes les personnes impliquées dans une démarche de sécurité se situent le plus en amont possible, à savoir, dans les actes de prévention.

Une coordination accrue avec la Médecine Professionnelle (AMETRA) est recherchée afin d'apporter des solutions adaptées aux différents problèmes qui se posent.

DÉLÉGATION À L'EMPLOI ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

1) MISSIONS

a) Le service de la Délégation à l'Emploi est chargé d'accueillir le public messin demandeur d'emploi de plus de 26 ans afin de lui proposer les conseils, outils et services indispensables à ses démarches de recherche d'emploi.

Parmi ceux-ci : l'accès au téléphone, minitel, télécopieur, photocopieur, micro-informatique, presse, documentation, la fourniture de tickets de transport, de photos format CV, d'enveloppes, l'affranchissement des courriers, la dactylographie et mise en forme de CV.

De plus, dans le cadre de la convention de collaboration signée entre la Ville de METZ et l'ANPE, le public a la possibilité :

- de consulter les offres d'emploi ANPE, mises à jour quotidiennement,
- d'être reçu, conseillé, orienté et suivi par un conseiller ANPE, dans les locaux de la Délégation à l'Emploi, 64 rue des Allemands à Metz.
- dans le cadre de la convention signée entre la Ville de Metz et l'ANPE les missions confiées à l'agent ANPE sont les suivantes :
 - accueil des demandeurs d'emploi et information des usagers,
 - conduites d'entretiens professionnels avec des demandeurs d'emploi,
 - suivi de Parcours, recherche de projets et accompagnement des demandeurs d'emploi,
 - mise en relation sur les offres d'emploi ANPE disponibles, et /ou sur les offres de formation,
 - contact avec les entreprises, notamment celles ayant des projets d'implantation ou d'extension sur la Ville de Metz (en liaison avec les agences locales ANPE) ;
 - participation à la permanence de quartier de Metz-Nord, 9 rue René Cassin à Metz ;
 - contribution à l'organisation de manifestations initiées par la Ville de Metz (Forum Emploi...).

b) La Délégation à l'Emploi, développe par ailleurs des contacts avec le milieu économique, notamment en collaboration avec l'Equipe Emploi Insertion, l'ANPE et la Mission Locale, afin d'appréhender la situation des demandeurs d'emploi dans sa globalité et saisir en amont les opportunités susceptibles de satisfaire le public.

Cette démarche s'appuie à la fois :

- sur le développement de partenariat interne :

-Mission Locale

-Équipe Emploi Insertion mise en place en mai 2003 dans le cadre du Grand Projet Ville.

- Il est à souligner également l'accent mis sur les diverses mesures relatives à l'emploi et à la formation professionnelle (stages individuels ou collectifs, aide à la recherche d'emploi, actions en partenariat avec l'AFPA).

2) MOYENS

a) Moyens humains

L'effectif du service est le suivant :

- * un attaché, responsable du service,
- * un adjoint administratif assurant le secrétariat du service et de l'élu,
- * un rédacteur, chargé du traitement et suivi des dossiers,
- * un adjoint administratif à mi-temps (en CPA depuis le 1er octobre 2002)
- * un agent administratif qualifié chargé de l'accueil du public,
- * un agent administratif qualifié assurant le fonctionnement de l'atelier Internet et l'accueil,
- * un agent- ANPE à temps complet,
- * un rédacteur "mis à disposition" de l'équipe emploi insertion à Metz-Borny.

b) Moyens matériels

Le service exerce l'essentiel de ses activités au 64, rue des Allemands.

L'ensemble du personnel du service bénéficie d'un équipement informatique, soit 6 Imac, et 1 PC destiné à l'agent ANPE.

De plus, dans le cadre de l'atelier Internet, 3 PC sont mis à la disposition du public, plus une imprimante et un scanner.

Le service dispose par ailleurs, de 2 imprimantes, 2 photocopieurs, 1 fax, 2 minitels ainsi qu'un véhicule de service, Citroën AX.

3) ACTIVITÉS

a) Budget de fonctionnement du service

Le budget total du service pour l'année 2006 s'est élevé à 328 917 euros.

L'enveloppe budgétaire se décompose comme suit :

- subventions allouées à divers organismes et associations partenaires de la Délégation à l'Emploi 246 392 euros dont 177 943 euros contribuant aux frais de fonctionnement de la Mission Locale,
- locations et charges (64, rue des Allemands) : 11 086 euros.
- activités du service : 42 162 euros destinés à la rémunération du personnel ANPE mis à disposition.

L'enveloppe restante a notamment permis l'achat de documentation, enveloppes, timbres, et tickets de bus ainsi que la fourniture de photos format CV.

- parmi les prestations les plus significatives on peut citer :

* timbres :	5505
* titre de transport :	766 tickets de 10 voyages + 778 tickets de 2 voyages
* planches photos :	223
* minitel :	188 personnes
* téléphone :	8300 appels
* fax :	1077 nombre passé
* dactylographie de CV :	942 personnes

b) Atelier Internet

La Délégation à l'Emploi par le biais d'un atelier internet offre aux demandeurs d'emploi la possibilité d'utiliser ce moyen de communication indispensable dont le centre d'intérêt est de trouver de nouveaux sites dans les différents secteurs d'activités professionnels.

Il contribue efficacement dans un souci d'aide apportée aux demandeurs d'emploi aux objectifs suivants :

- initier les demandeurs d'emploi à l'utilisation des outils bureautiques et favoriser leur accès au réseau Internet en vue d'exploiter les ressources liées à l'emploi et à la formation,
- formation par CD Rom,
- initiation à la navigation Internet
- création de boîtes e-mail et échange de courriers avec des employeurs potentiels.
- création d'espaces emplois sur le site ANPE.
- Atelier à destination des femmes, public en très grandes difficultés.

1 818 rendez-vous ont été enregistrés au cours de l'année 2006

c) Public accueilli

Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier des services de la Délégation à l'Emploi soit au centre ville 64 rue des Allemands, soit à la permanence du quartier de Metz-Nord le mardi matin.

En 2006, 803 personnes étaient inscrites à la Délégation à l'Emploi (dont 413 nouveaux inscrits).

De plus, 8 904 passages ont été enregistrés sur l'année.

	HOMMES	FEMMES	1ER ENTRETIEN
JANVIER	489	336	65
FÉVRIER	406	301	41
MARS	584	367	37
AVRIL	495	288	27
MAI	524	284	27
JUIN	491	296	43
JUILLET	369	246	13
AOUT	430	220	17
SEPTEMBRE	417	266	37
OCTOBRE	445	332	41
NOVEMBRE	403	359	33
DÉCEMBRE	302	254	32
TOTAL	5355	3549	413

Dans le cadre du partenariat avec l'ANPE, 331 personnes ont été reçues en entretien individuel par l'agent mis à la disposition de la Délégation à l'Emploi.

- 430 offres d'emploi ont été remises.

- 133 demandeurs d'emploi ont pu bénéficier de diverses prestations : Aide à la Recherche d'Emploi, Modules d'Orientation Approfondie, Aide à la Mobilité et Stage d'Insertion à la Formation Emploi, Plate Forme de Recrutement, et Bilan de Compétence.

d) Actions en faveur de l'emploi

- afin de favoriser certains recrutements des collaborations se poursuivent avec différents organismes dont :

* INSERCOM, groupement d'employeurs : mises en relation des demandeurs d'emploi avec les employeurs,

* Mob d'Emploi,

* Turbolux (agence intérimaire luxembourgeoise).

4) PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Cofinancement d'actions individuelles de formation,
- Développement des actions de partenariat avec l'AFPA, notamment dans le cadre de l'application de la charte locale d'insertion et de diagnostics en direction de contrats aidés affectés au chantier d'insertion au Service Cadre de Vie.

- Mise en place d'actions importantes : forum emploi et formation.

- Amélioration du suivi et de l'accompagnement individuel des demandeurs d'emploi inscrits à la Délégation à l'Emploi, notamment par l'initiation des demandeurs d'emploi à la création de leur espace emploi sur le site ANPE.

Au sein du Service de la Délégation à l'Emploi et à la Formation Professionnelle mise en place d'ateliers :

- Atelier de recherche d'emploi en direction du public en difficulté avec l'écrit

- Atelier de recherche d'emploi en groupe.

- Collaboration en cours avec l'équipe emploi insertion, afin de positionner certains publics sur des formations dans le cadre de la charte locale d'insertion.

- Mise en place d'un chantier d'insertion au Service Espaces Verts et Cadre de Vie

- Réalisation de la plaquette du service en partenariat avec l'imprimerie de la Mairie : « l'Emploi Actualité » en remplacement de « Cap vers l'Emploi ».

SERVICES JURIDIQUES

1) MISSIONS DU SERVICE

Conseil et assistance juridique aux élus et services municipaux dans de très nombreux domaines de l'activité administrative, aide à la décision, prévention des contentieux.

Traitement des procédures pré-contentieuses et contentieuses, soit directement (rédaction en interne de mémoires, représentation de la commune devant les juridictions administratives et judiciaires en vue de la défense des intérêts de la collectivité) soit en liaison avec les différents conseils de la commune.

Gestion et suivi de l'affichage administratif.

Centralisation et suivi des transmissions au Contrôle de Légalité.

Veille juridique dans divers domaines de l'activité administrative et information des services en cas d'évolution législative, réglementaire ou jurisprudentielle d'importance.

Initiation d'une "démarche qualité" au sein des services municipaux.

2) MOYENS DU SERVICE

Moyens Humains :

L'effectif des Services Juridiques de la Ville de METZ se compose traditionnellement d'un Chef de Service, de deux Attachés Territoriaux et de deux Agents Administratifs.

Au cours de cette année 2006, d'importants changements sont intervenus au niveau du personnel suite au départ au 15 juillet et 31 décembre 2006 des 2 attachés territoriaux respectivement en poste depuis le 15 avril 2002 et 1^{er} janvier 2004. Ces demandes de mutation s'expliquent par une volonté de rapprochement de sa région d'origine pour l'un et de rapprochement familial pour l'autre.

Une solution de remplacement en interne a dans un premier temps été favorisée. Le second poste de juriste a, par la suite, été pourvu en début d'année 2007, par le recrutement, en externe, d'une attaché territoriale stagiaire.

3) L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2006

Au total, l'activité des Services Juridiques en 2006 s'est traduite par :

	2006	2005	2004	2003
- Nombre de documents affichés :	984	984	1072	1225
- Rédaction de mémoires contentieux :	19	27	15	25
- Rédaction de rapports et notes internes ou emails :	614	515	541	638
- Rédaction de courriers externes :	300	390	412	530
- Rédaction de certificats d'affichage :	112	103	98	117

Nombre de dossiers suivis en 2006 par les Services Juridiques (directement ou en liaison avec les différents conseils de la Ville) :

	2006	2005	2004	2003
- Décisions rendues par les diverses juridictions (affaires soldées) :	113	120	144	115
- Recours contentieux introduits par ou contre la Ville de Metz (affaires non soldées au 31/12/2006) :	117	134	151	155

Les différentes affaires traitées au cours de l'année 2006 concernaient notamment :

	2006	2005	2004	2003
- Juridictions administratives :	33	34	29	36
- Juridictions judiciaires :	15	12	24	35
- Expulsion de Nomades :	51	49	66	34
- Outrages à Agents :				
* Affaires introduites en 2006 et non soldées au 31/12	3	11	11	5
* Affaires jugées/soldées en 2006	14	18	14	3
- Accidents du travail :	4	7	11	7

Parallèlement à cela, l'activité des Services Juridiques au titre de cette année 2006 s'est également traduite par la mise en place, voire réactualisation, des « fiches- procédures » élaborées au profit de différents services municipaux afin de leur permettre de rationaliser et de sécuriser l'ensemble des procédures mises en oeuvre dans le cadre de leurs missions quotidiennes et respectives.

Plus significativement, ont ainsi totalement été modifiées les « fiches-procédures » tenant aux immeubles menaçant ruine, dont la législation a totalement été refondue suite à l'Ordonnance N° 2005-1566 du 15 décembre 2005.

4) PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

- Finalisation des «fiches-procédures» en cours.
- Mise en œuvre d'une veille juridique et actualisation des « fiches-procédure » existantes en fonction des évolutions jurisprudentielles, législatives ou réglementaires intervenues depuis lors.
- Poursuite de la démarche à destination d'autres services municipaux.

SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

I - LES MISSIONS DU SERVICE

A) Coordination des structures culturelles

- suivi de l'activité culturelle municipale, gestion de l'Harmonie Municipale.
- coordination entre les structures culturelles municipales (Archives et Bibliothèques Médiathèques) et non municipales (notamment des équipements transférés à la CA2M), en matière de programmation des saisons, mais également sur des projets communs.

B) Action culturelle

- suivi et subventionnement des associations et structures culturelles non municipales
- organisation ou participation à l'organisation d'événements culturels, dont Metz en Fête (programmation de spectacles durant l'été)
- organisation de l'animation estivale avec le Service Jeunesse et Sports et les associations locales ainsi que les Musées de la Cour d'Or et le Conservatoire National de Région de Metz (activités artistiques et culturelles offertes aux jeunes messins)
- élaboration de projets culturels particuliers (exposition d'œuvres de l'artiste Pierre-Marie Lejeune sur la Place d'Armes de mai à août 2006)
- actions de sensibilisation aux pratiques artistiques et culturelles, actions de développement des publics

C) Promotion culturelle

- coordonner, en liaison avec le service Communication, la promotion de l'activité des structures culturelles municipales, et par extension, de l'ensemble de la vie culturelle messine ;
- réalisation d'une communication spécifique en direction du jeune public "Dazibao" deux fois par an (septembre à janvier / février à juin);
- participer à l'élaboration du journal de la carte spectacle à la carte envoyé aux titulaires de la carte.

D) Promotion du Patrimoine, Gestion des Monuments Historiques et Autres, gestion des cultes

- le Service des Affaires Culturelles gère **36 bâtiments** (cultuels et culturels), sur lesquels sont effectués des travaux soit en régie (CTM ou service Travaux) soit par des entreprises extérieures:

- travaux sur les Monuments Historiques (édifices cultuels et culturels) : gestion financière des dossiers liés aux travaux de restauration des bâtiments municipaux classés Monuments Historiques ou inscrits à l'inventaire des MH (au total 18 édifices). Depuis 2004 la Ville a repris la maîtrise d'ouvrage assurée auparavant par l'Etat rendant plus complexe la gestion et le suivi de ces travaux. Aussi, depuis 2005 le Service Environnement remplit le rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage pour le service (relations avec l'Architecte en Chef des MH, suivi des chantiers et suivi technique des travaux).

- travaux de gros entretien des bâtiments municipaux non classés : 18 édifices (6 églises, 10 presbytères, 1 local paroissial, 1 Tour)

- travaux de petit entretien sur les 36 édifices

- cultes :

- instruction et suivi des demandes de subvention d'équipement pour la réalisation de travaux dans les édifices culturels non municipaux (soit au total **26 édifices** : 13 églises et 13 presbytères);

- relations permanentes avec les représentants des cultes et des paroisses de la ville;
- suivi et versement des indemnités aux représentants du culte.

- valorisation du patrimoine historique : réalisation d'actions et d'événements patrimoniaux (journées du patrimoine, commémorations, valorisation des collections archivistiques et historiques).

II - LES MOYENS DU SERVICE

A) Les moyens humains

- 1 chef de service (attaché) qui assure la direction du service
- 1 conservateur du patrimoine
- 2 attachés (dont 1 à 50%)
- 4 adjoints administratifs, dont un agent (temps partiel à 70%)
- 2 attachés de conservation affectés aux Musées de la Cour d'Or pour le recollement des oeuvres.

B) Les moyens matériels

Le Service des affaires culturelles occupe deux étages dans le bâtiment sis 3, place de la Comédie. Il dispose d'un véhicule de service et est doté des équipements suivants :

- 8 ordinateurs iMac + 1 iMac (pour stagiaire)
- 3 imprimantes (dont 1 couleur)
- 2 postes informatiques PC dont 1 d'encodage spécifique à la gestion et à l'édition de cartes "Spectacles à la Carte"
- 2 fax
- 2 photocopieurs
- 1 scanner

III - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2006

A) Coordination des structures culturelles municipales/paramunicipales

- gestion de l'Harmonie Municipale (fonctionnement : 10 516 euros- investissement : 4 570 euros) depuis le transfert du CNR à la CA2M;
- poursuite d'un renforcement du suivi et de la coordination des structures culturelles dans un souci d'efficacité, de rationalisation et de cohérence de la politique culturelle municipale;

- suivi de l'activité du CEFEDM de Lorraine;
- suivi, avec le service des marchés, de la construction d'une salle de répétition pour orchestres rue de Belletanche à Metz (coût d'opération 3,6 M euros) avec choix du maître d'œuvre;
- poursuite de la réflexion sur la décentralisation culturelle avec l'Etat et le Conseil Régional de Lorraine et toutes les collectivités territoriales de Lorraine dans le cadre des conférences régionales de la culture.
- participation du service au groupe de travail culture du Quattropole, notamment sur la thématique de Luxembourg Grande Région 2007 capitale européenne de la culture
- participation du service à certaines réunions du sillon Lorrain

B) Actions et développement culturels

- Vie associative : Etude et instruction des demandes de subventions présentées pour les associations, qu'il s'agisse de subventions de fonctionnement ou d'aides à projet. Un crédit de 1 013 116 euros de subventions a été réparti entre une centaine d'associations. Des conventions de moyens et d'objectifs ont été passées avec les associations conformément aux dispositions de la loi n°2321 du 12 avril 2000 complétée par le décret n°2001-495 du 6 juin 2001.
- Délégation de Service public des Trinitaires la procédure de consultation lancée le 20 décembre 2004 a abouti à la signature fin septembre 2005 d'un contrat de délégation de service public des Trinitaires avec la société Véga France qui a créé une société *la snc-les Trinitaires* pour la gestion des lieux qui s'est associée à l'association La Battucada avec laquelle elle constitue *l'Association Culturelle des Nouveaux Trinitaires* pour la programmation artistique des lieux. La Ville verse une contrainte de service public de 180 000 € à la snc-les Trinitaires et une subvention de 140 000 € à l'Association Culturelle des Nouveaux Trinitaires. La saison 2005-2006 a permis de relancer cet équipement avec une fréquentation d'un peu plus de 20 000 personnes sur plus de 250 manifestations (concerts, expositions, conférences...). Parmi les artistes nationaux et internationaux invités on peut noter : Saïan Supa Crew, Guem, Da Silva, Nada Surf...sans oublier la scène locale Mell, Abdou Day, Zéro Degré,...qui constitue un vivier de programmation pour l'ACNT car la Ville a souhaité que les artistes et associations messines puissent aussi se produire dans des conditions professionnelles et démontrer par là même tout leur savoir faire. Ainsi, des travaux ont ils été réalisés et le parc de matériel (son, lumières, ...) a été presque entièrement reconstitué afin de suivre les évolutions techniques et réglementaires.
- Studios de répétition et d'enregistrement de Metz-Nord : La procédure de délégation de service public lancée le 20 décembre 2004 a abouti à la signature d'un contrat avec l'association "La Battucada" à l'automne 2005 pour 5 années. La Ville verse 50 000 € pour les contraintes d'exploitation (article 19 du contrat). Il y a trois studios de répétition pour la musique en activité, un studio pour la danse et un espace d'enregistrement.

- Suivi et mise en place de projets :

- Metz en Fête : organisation de la 16^{ème} édition de Metz en Fête, programmation culturelle estivale faisant la part belle aux artistes et groupes locaux. Des animations (concerts, spectacles de théâtre, de danse, projection de films en plein air, expositions...) dans des lieux habituels (églises,...) mais aussi inhabituels (Musées de la Cour d'Or, Porte des Allemands, Maison Rabelais, les arènes du Jardin des Tanneurs, Place de la Comédie, Parc de la Seille, Place des Charrons, Institut Européen d'Ecologie, Péniche au Plan d'eau,...). Cette édition a été marquée par l'organisation de 12 concerts exceptionnels «prenez place» sur certaines place emblématiques de la Ville place du marché couvert, place Jeanne d'Arc, place des Charrons, place Saint Louis. On dénombre plus de 90 manifestations du 1^{er} juillet au 18 août. Le budget affecté à cette opération est de 213 200 euros.

- Animation estivale : organisation du volet culturel de l'édition 2006 de cette opération municipale, destinée à offrir aux enfants de 5 à 16 ans des activités culturelles variées durant tout l'été (atelier de musique, dans théâtre, peinture, magie, patrimoine, etc.). Un crédit de 64 000 euros a été consacré à cette opération par le biais de subventionnement de 18 associations, de l'achat de matériel et des transferts de crédits pour la participation des Musées et du CNR à cette opération. Selon les chiffres du service jeunesse, il y a eu au total 3348 inscriptions pour 81 activités proposées tout confondu (sport, socioculturel, culture). L'édition 2006 voit confortés les genres nouveaux : danse urbaine, cirque, djing et vidéo.

-la Ville est coorganisatrice (comme tous les ans) avec l'association "Le Livre à Metz" du Salon annuel du livre qui s'est déroulé sous chapiteaux et pour la troisième fois à l'Esplanade (mais côté palais de justice compte tenu des travaux du parking de la Place de la République) sur trois jours du 16 au 18 juin sur le thème "le polar" avec un partenariat cette année avec le Tribunal de Grande Instance qui accueille certaines conférences. Outre les nouvelles collaborations développées avec l'Arsenal et l'Ecole Supérieure d'Art, cette manifestation a montré tout l'intérêt du public pour ce nouveau site (plus de 13 000 visiteurs).

- participation aux réunions d'organisation de Luxembourg Grande Région capitale européenne de la culture 2007 sous la houlette du Conseil Régional avec comme projets messins : le Tournoi de Chauvency créé par l'artiste Anne Azéma en résidence à l'Arsenal ; « Crossborders » avec l'artiste Miguel Chevalier porté par l'association art.metz, « tenue correcte exigée » pièce chorégraphique de la compagnie de danse contemporaine ph7,... ;

-suivi et soutien de l'Académie d'été de musique contemporaine Acanthes installée à l'Arsenal les quinze premiers jours de juillet avec concerts gratuits et ateliers de formation;

-travail en partenariat avec le Service des Affaires Scolaires sur un projet de classe lyrique;

-partenariat avec le festival pluriculturel Metz'Art organisé par l'école d'ingénieurs de l'Enim les 19 et 20 mai 2006, cette 6^{ème} édition a rassemblé plus de 20 000 personnes sur le plan d'eau ;

-partenariat avec l'association "Musiques Volantes" pour la 11ème édition de leur festival de musiques aux Trinitaires, au Théâtre du Saulcy, à la MCL Saint Marcel et dans divers cafés de Metz (cette manifestation très reconnue dans le Grand Est et au niveau national a rassemblé plus de 5 000 personnes).

-partenariat avec la Fédération des Commerçants et l'artiste messin Pierre Aubert sur l'organisation de la première édition de « Commerç'art » opération réunissant 153 duos de commerçants et d'artistes dans toute la Ville du 12 mai au 22 juin 2006.

- Commande publique : acquisition de la sculpture monumentale *Megama Cortem* de Pierre Marie Lejeune pour un montant de 50 000 € TTC suite à l'exposition de ses oeuvres Place d'Armes de mai à août 2006.

C) Promotion Culturelle

- Toutes structures : un agenda mensuel (Metz Culture) est édité et diffusé par le biais du Vivre à Metz et dans tous les équipements culturels, scolaires ou administratifs de la Ville afin d'informer le public de la programmation des manifestations devant se dérouler chaque mois sur la Ville ; sa diffusion s'accompagne d'une conférence de presse bimensuelle. Enfin un effort de communication est réalisé sur des opérations majeures (ex : Eté du Livre, saison musicale à venir, Metz en Fête, etc.).

- Journal spectacle à la carte : il s'agit du journal des adhérents à la carte "spectacle à la carte". Il offre aux titulaires de cette carte une information plus détaillée que Metz Culture sur certains spectacles des structures partenaires (Arsenal, Alam, ONL, Opéra-Théâtre, Bibliothèque-Médiathèque). Cette carte a été mise en service en juillet 2000 à l'initiative de la Ville avec pour objectif un accès plus facile du grand public aux divers spectacles proposés à Metz et un décloisonnement des publics qui fréquentent les scènes messines. En 2004, les Bibliothèques-Médiathèques ont intégré le dispositif. Elle offre des avantages tarifaires (places à tarifs réduits, -30% à la boutique Arsenal, abonnement gratuit de 3 mois aux Bibliothèques-Médiathèques,...) et de réservation des places. En 2006 on compte 2314 abonnés (par structure : Alam, Arsenal...qui bénéficient de la carte à titre gratuit), 481 adhérents (ceux qui ont fait l'acquisition de la carte et une nouvelle convention de partenariat a été signée pour reconduire le dispositif de la carte qui avait été lancé en 2000 en y intégrant les Trinitaires.

- Jeune public : un effort particulier est réalisé en direction du jeune public par le biais de dépliants retraçant la programmation de la saison en cours baptisés "Dazibao" (2 plaquettes semestrielles de septembre à janvier et février à juin) et des affiches mensuelles.

D) Promotion du Patrimoine, Gestion des Monuments Historiques et des Edifices Culturels

- travaux sur les Monuments Historiques (édifices culturels et culturels):
il s'agit de travaux de restauration en concertation et avec le financement de la DRAC:
-lancement de la deuxième tranche de travaux de restauration des charpentes et couvertures du bas-côté nord et des chapelles de l'Eglise Saint-Eucaire pour un montant de 269 100 € TTC.
-commande à l'Architecte en Chef de Monuments Historiques du projet architectural et technique (PAT) visant l'achèvement de la restauration de l'élévation extérieure (nef et chœur) de l'Eglise Notre-Dame pour un montant de 84 916 € TTC.
-commande à l'Architecte en Chef de Monuments Historiques, par anticipation du programme d'investissement 2007, d'un projet architectural et technique (PAT) visant la restauration du clocher (flèche, massif et tourelle) de l'Eglise Saint-Martin pour un coût de 49 036 € TTC.
-réalisation par anticipation du programme d'investissement 2007 de travaux de surveillance extensométrique des structures à l'Eglise Notre-Dame pour un montant de 35 880 € TTC.

-travaux de gros entretien des bâtiments municipaux non classés : 18 édifices (6 églises, 10 presbytères, 1 local paroissial, 1 Tour)

La Ville a lancé des travaux de réfection partielle des enduits du clocher de l'Eglise de l'Immaculée Conception de Metz-Queuleu pour un montant de 100 000 €.

-travaux de petit entretien sur les 36 édifices : il s'agit de nombreuses interventions ponctuelles (réparations diverses), un peu plus d'une centaine, réalisées par le Centre Technique Municipal.

-cultes : en 2006 la Ville a versé une subvention d'équipement :

-de 717 € au Conseil de Fabrique de la paroisse du Saint Sacrement pour l'installation d'une porte palière de sécurité au 2^{ème} étage du presbytère.

-de 49 500 € au Conseil de fabrique de la paroisse Sainte-Thérèse pour participer à des travaux de protection provisoire des vitraux de la façade de l'Eglise Place Philippe de Vigneulles.

-de 8 617 € au Conseil de Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame de Lourdes pour des travaux d'entretien de la toiture de l'Eglise ainsi que le remplacement des fenêtres du rez- de-chaussée de la salle paroissiale.

-de 11 308,60 € au Conseil de gestion de la Paroisse de Sainte-Bernadette pour des travaux de restauration et de restructuration du chœur de la chapelle.

La Ville a également décidé de verser deux subventions d'équipement de 34 148,21 € et 11 977,07 € à la Ville de Montigny-lès-Metz pour des travaux de réfection du muret et de la clôture du Temple Protestant et de couverture, zinguerie et protection des vitraux (1^{ère} phase).

La Ville a versé ses contributions obligatoires soit les indemnités de logement aux curés et autres ministres du culte.

La Ville a aussi décidé d'adhérer à l'association nationale pour la journée européenne de la culture juive-France.

- participation aux actions en faveur de la mise en valeur du patrimoine historique par le biais de l'organisation de la 23ème édition des Journées européennes du Patrimoine – 16 et 17 septembre 2006. Le thème national retenu pour cet événement culturel était "faisons vivre notre patrimoine".

-développement de la mise en valeur du patrimoine à travers la mise en place d'un jalonnement touristique et événementiel pour un montant de 16 000 €HT par circuit ainsi que l'installation d'un panneau d'affichage événementiel en entrée de Ville pour un montant de 12 000 € HT par an.

E) Gestion administrative en chiffres

-cybermairie : le service a répondu à plus d'une centaine de mails envoyés par des citoyens et en a transféré une vingtaine pour compétence à d'autres services.

-lettres : environ 1200 lettres ont été postées

-les rendez-vous de l'Adjoint : l'Adjoint à la culture a donné environ 150 rendez-vous auxquels le service a assisté, qui ont nécessité d'assurer un suivi par le service.

IV - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Le transfert d'équipements culturels de la Ville (Musées de la Cour d'Or, Opéra-Théâtre, CNR, Ecole Supérieure d'Art de Metz) à la CA2M depuis le 1er janvier 2004 implique un travail de coordination dans un souci de cohérence de la politique culturelle municipale et ce, afin de s'inscrire dans les chantiers d'envergure lancés d'ici à 2009 dont le Centre Pompidou-Metz, la Conférence Régionale sur la Décentralisation le tout dans une perspective également transfrontalière et européenne.

En effet, en matière de décentralisation culturelle, les enjeux importants liés aux transferts de compétence dans les enseignements artistiques et la formation révèlent l'importance de travailler de façon plus significative en concertation avec les autres collectivités territoriales rendant complexe la mesure des responsabilités et des actions.

Concernant la gestion du patrimoine, l'Etat a notamment transféré aux collectivités territoriales la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les Monuments Historiques. Pour la Ville, ceci s'est mis en place en 2004. Ce type d'activité nécessite des compétences techniques et la mise en place d'une coordination entre le Service des affaires culturelles gestionnaire des bâtiments culturels et culturels, le service des marchés, les services techniques (environnement, études, travaux) et l'architecte en chef des Monuments Historiques mais aussi la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Architecte des Bâtiments de France.

A ce sujet, et faisant suite à des interventions d'urgence sur divers bâtiments culturels municipaux au cours de ces trois dernières années, il a été convenu avec les services techniques d'engager une étude de diagnostic global des édifices culturels pour une meilleure prévision des travaux d'entretien. A titre d'expérimentation, des diagnostics sur plusieurs presbytères ont été réalisés en 2005.

L'année 2007, qui voit Luxembourg et la Grande Région installées « capitale européenne de la culture », sera notamment consacrée à conforter les deux axes majeurs de la politique culturelle de Metz qui sont la musique et l'art contemporain. Seront ainsi poursuivis et affirmés des événements comme la reconduction d'expositions de sculpture monumentales sur la Place d'Armes ou d'autres ou encore une animation plus importante de la Ville en été. Par ailleurs le Service des Affaires Culturelles pilotera le projet de construction d'une Salle de Musiques Actuelles ainsi que la mise en place d'un jalonnement touristique et culturel en lien avec l'Office du Tourisme. Le service développera également les contacts transfrontaliers avec des réunions plus régulières du groupe de travail culture du Quattropole et la mise en place du Prix d'art Robert Schuman à Trèves ainsi que l'exposition Best of de tous les artistes qui ont reçu un prix depuis sa création. La Ville travaillera également sur les dossiers du classement Unesco du Quartier Impérial et celui du Label ville d'Art et d'Histoire.

SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES-MÉDIATHÈQUES

1. LES MISSIONS DU SERVICE

Les missions de toutes les bibliothèques publiques françaises concernent la diffusion de documents « encyclopédiques » pour la formation, l'information et les loisirs. Les collections sont de toute nature, de fiction, artistique et documentaire, sur tous supports : livres, revues, disques, vidéos, logiciels, partitions ; certains documents sont réservés à la consultation sur place pour garantir leur constante disponibilité (usuels), la très grande majorité des collections encyclopédiques est prêtée.

Les grandes bibliothèques comme celle de Metz ont par ailleurs un rôle patrimonial local, régional et, de fait, international dans le domaine de la recherche. A ce titre, elles constituent, complètent, entretiennent et valorisent le patrimoine écrit et graphique : manuscrits, incunables, livres anciens, livres précieux, gravures, estampes, images, photographies... dont une partie est produite par les auteurs, intellectuels, artistes et éditeurs régionaux.

Traditionnellement, la bibliothèque était conçue comme un réservoir local d'informations et d'œuvres physiquement présentes pour un public voisin. Désormais, internet bouleverse cette conception : le service intègre des ressources documentaires numériques extérieures, il propose à l'inverse les siennes aux usagers distants aussi bien que locaux. La mise en réseau, l'accessibilité universelle (à toute heure / en tout lieu / tous les jours) et la cohérence des ressources et de leur présentation constituent un enjeu majeur pour l'avenir du service.

2. LES MOYENS DU SERVICE

2.1. Infrastructure

Le service des Bibliothèques-Médiathèques de Metz est organisé en réseau strictement municipal sur 8 sites, totalisant quelque 8 000 mètres carrés.

La Médiathèque du Pontiffroy constitue la tête du réseau :

- elle regroupe la direction et les services administratifs et logistiques communs (informatique, reliure, navette...);
- elle abrite les ressources patrimoniales et accueille les chercheurs ;
- elle assure des fonctions de centre de ressources (et de travail) par l'importance de ses collections encyclopédiques de prêt, accessibles en libre accès ou disponibles dans les magasins de diffusion.

Le réseau des Bibliothèques-médiathèques encyclopédiques de prêt est constitué de deux médiathèques (Borny et Sablon), de la Logithèque du Technopôle et de quatre bibliothèques de quartier (Bellecroix, Magny, Patrotte, Seille –celle-ci uniquement Jeunesse) plus petites qui ne proposent en propre que des collections d'imprimés récents. Tous les sites sont reliés par un système informatique qui assure la gestion de tous les documents et permet à chaque usager un accès à la totalité des collections à partir de chaque écran.

Le réseau des Bibliothèques - Médiathèques peut être aussi considéré comme porteur de ramifications hors du cadre strict du service :

- le progiciel employé pour le traitement des collections, maintenu avec le concours de la DTIC, est également employé par l'ESAM (Ecole supérieure d'art de Metz) et le C2R (Conservatoire à rayonnement régional) ;
- les bibliothèques pour la jeunesse entretiennent des relations suivies avec de nombreuses écoles élémentaires et primaires, avec le concours de la Direction des Affaires scolaires ;
- le département Patrimoine travaille naturellement avec de nombreux partenaires scientifiques locaux et nationaux, en particulier, un partenariat lie les Bibliothèques - Médiathèques de Metz à la Bibliothèque universitaire pour le traitement des incunables.

Tous les catalogues sont accessibles en permanence sur internet avec des services spécifiques pour les abonnés (réservations, prolongations, abonnements à des listes de nouveautés : <http://bm.mairie-metz.fr>).

2.2. Moyens humains

Le bilan de l'effectif ayant travaillé en 2006 s'établit à 132 personnes sur environ 93 ETP (les ETP cumulent le temps partiel d'agents employés sur l'année et les périodes de travail d'agents n'ayant pas exercé sur l'ensemble de l'exercice). En prévision de l'extension de la Médiathèque de Borny dont les travaux ont débuté en 2007, les premiers recrutements de personnel complémentaire sont intervenus dès 2006.

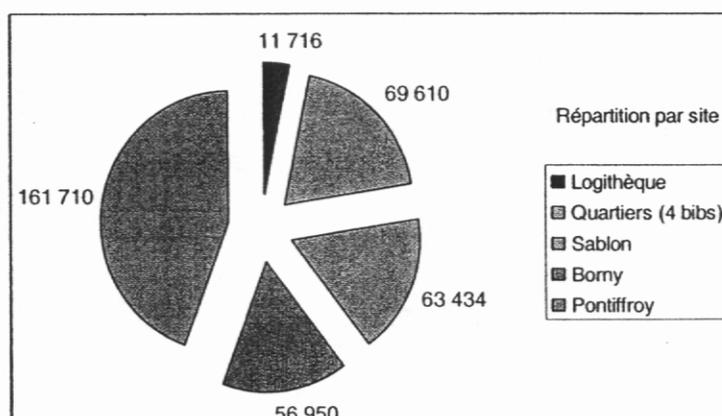
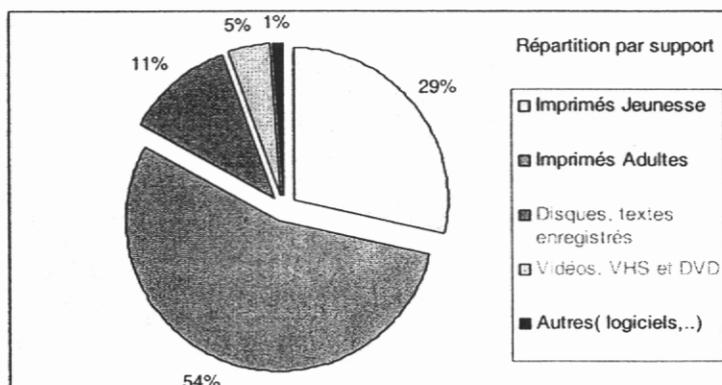
	POSTES	ETP
<u>Filière culturelle</u>		
Conservateurs (dont 4 mis à disposition /Etat)	5	4,5
Bibliothécaires et attaché de conservation	8	8
Assistants qualifiés de conservation	18	16,5
Assistants de conservation	11	9,5
Agents qualifiés du patrimoine	6	5,5
Agents du patrimoine	18	14,3
<u>Filière administrative</u>		
Attaché principal	1	1
Rédacteur principal	1	1
Adjointes et agents administratifs	11	8
<u>Filière technique</u>		
Technicien informatique (mis à disposition /DTIC)	1	1
Adjointes et agents techniques	25	22,5
<u>Vacataires, auxiliaires, remplaçants, CEJ</u>	27	1,8

2.3. Collections

Le service des Bibliothèques-Médiathèques dispose de ressources importantes léguées par l'histoire et régulièrement renouvelées en ce qui concerne le prêt encyclopédique.

Les collections conservées en magasin (au sens large) au Pontiffroy dépassent globalement les 170 000 pièces, mais un tableau précis reste à faire pour distinguer les documents patrimoniaux proprement dits, y compris modernes, de ceux conservés à divers titres en magasin par les départements Jeunesse et Adultes. Dans le réseau, Borny est le seul autre site à posséder un magasin de diffusion, où se trouvent environ 40 000 documents.

Les collections en libre-accès, presque intégralement proposées en prêt, dépassent 360 000 documents, ce qui représente donc, en gros, 3 documents par Messin(e) ; elles peuvent être évaluées par nature ou selon l'offre des différents sites.



2.4. Moyens financiers :

2.4.1. Dépenses d'investissement propres à la Bibliothèque :

- pour le bâtiment	167 718 €
- pour l'équipement mobilier, matériel et informatique	56 320 €

2.4.2. Dépenses de fonctionnement propres à la Bibliothèque :

- pour le personnel : salaires et charges	3 151 657 €
- pour les abonnements	57 215 €
- pour la reliure et l'équipement des documents	41 217 €
- pour la maintenance informatique	50 585 €
- pour les animations	72 883 €

TOTAL : 3 373 557 €

2.4.3. Dépenses d'acquisition et de restauration de documents :

- acquisition de collections (hors fonds patrimoniaux)	391 537 €
- fonds anciens et patrimoniaux (Psautier Jean de Vy)	110 000 €
- restauration de documents anciens y compris reliures d'art	11 241 €
TOTAL :	512 778 €

2.4.4. Recettes

- droits d'abonnement	221 053 €
- photocopies	5 110 €
- catalogues (dont Prillot, réédité)	29 810 €
- reproduction photos	922 €
- remboursements documents	12 542 €
- retards	20 781 €
- subvention de fonctionnement (Etat)	80 386 €
TOTAL :	370 604 €

L'année 2006 connaît une diminution des recettes principalement due à l'amorce d'une baisse des subventions de fonctionnement en raison de la réforme de la DGD d'¼ par rapport à l'année de référence 2005. Cette baisse se poursuivra en 2007 et en 2008, les subventions courantes étant totalement supprimées à partir de 2009.

Les recettes courantes de la Bibliothèque sont restées stables grâce au succès du catalogue Prillot (photos anciennes de Metz) qui a dû être réédité. L'achat du psautier-livre d'heures a bénéficié de 55 000 € de subvention (cf. infra).

3. L'ACTIVITÉ AU COURS DE L'ANNÉE

Le service est ouvert selon différentes amplitudes, du mardi au samedi compris : 15 heures hebdomadaires pour les bibliothèques de quartier, 25 et 29 h pour la Logithèque et les médiathèques de Sablon et Borny, 35 h pour celle du Pontiffroy. Au total, 204 heures de service tout public sont assurées chaque semaine, sans compter les rendez-vous hors plage d'ouverture, particulièrement dans les départements Patrimoine et, surtout, Jeunesse (accueils de classes et de groupes).

3.1. **Public accueilli en 2006**

Quoique le service repose sur une assise municipale, le public vient d'un bassin de population excédant celui de la CA2M, les 12 306 inscriptions enregistrées en 2006 se répartissent ainsi :

Abonnés messins :	8924 (67 %)
Abonnés originaires de la CA2M :	3851 (29 %)
Autres (hors CA2M) :	531 (4 %).

Ces chiffres concernent les seules inscriptions au service de prêt, il faut ajouter :

- Les lecteurs sur place dont le nombre ne peut être estimé dans toutes les bibliothèques et médiathèques, ils ne sont pas toujours inscrits au prêt ;
- Les chercheurs, au Pontiffroy, forment une catégorie plus gourmande en temps de travail que ne l'indiquerait une simple approche quantitative : 77 dossiers de recherche ont été traités ; ainsi que 80 dossiers de demandes de photographies pour un volume total de 4779 clichés fournis, dont 80 % ayant provoqué une prise de vues originale.

Le nombre total d'emprunteurs (qui ajoute aux inscrits ceux de l'année précédente dont l'abonnement est encore valable sur une partie de l'exercice) est de 19 419, en augmentation légère par rapport au chiffre de 18 701 obtenu en 2005 (+3,8 %). Ce résultat marque une interruption (provisoire ?) dans la tendance à la baisse structurelle observée à Metz comme ailleurs. Par âge, la structure du public varie peu depuis les dernières années, sinon que l'on observe sur le moyen terme une diminution relative des adultes au profit des enfants (< 12 ans).

< 12 ans	12-18 ans	> 18 ans
27,8 %	16,7 %	55,5 %

En terme d'impact, les Bibliothèques - Médiathèques de Metz constituent donc probablement encore le service culturel le plus largement fréquenté, même si l'analyse par quartier indique une desserte inégale des publics environnants, elle s'étage de 4 à 5 % (Patrotte, Borny) jusqu'à 11 % (Magny).

3.2. Prêts

Les principaux indicateurs numériques mis en place par les Bibliothèques - médiathèques concernent l'activité de prêt, certes la plus quantifiable numériquement, et la plus importante.

Ce tableau synthétise l'activité par support :

<i>Total imprimés</i>		731 829
Prêts livres	<u>TOTAL</u>	672 259
	adultes	378 567
	enfants	293 692
Prêts périodiques	<u>TOTAL</u>	59 570
	adultes	31 961
	enfants	27 609

<i>Documents sonores</i>		174 266
	adultes	155 856
	enfants	18 410

<i>Vidéogrammes</i>		178 664
	adultes	164 724
	enfants	13 940

<i>Cédéroms</i>	TOTAL	4 931
<i>Autres</i>	TOTAL	12 662

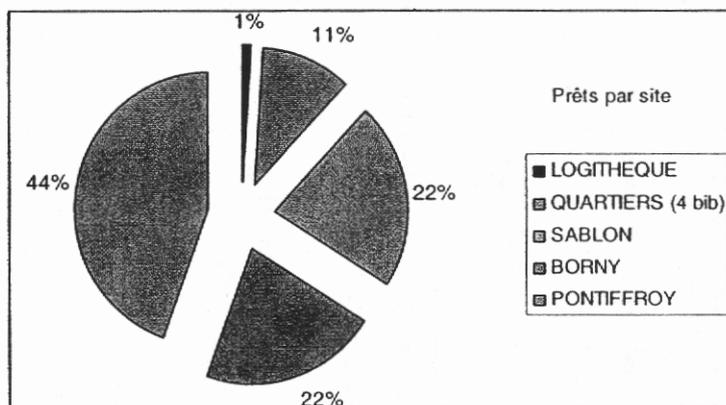
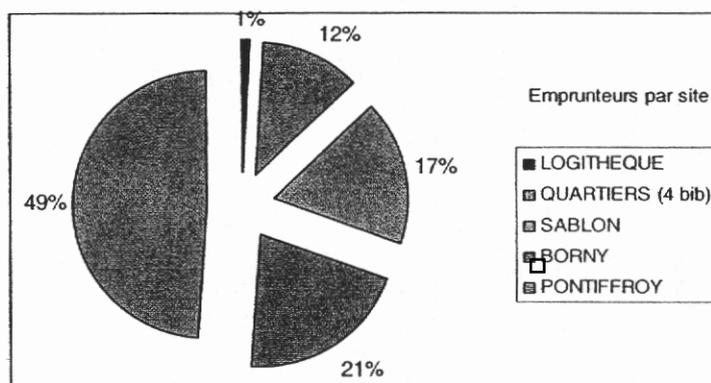
TOTAL GÉNÉRAL		1 102 352
----------------------	--	------------------

Le résultat général maintient la continuité avec les exercices antérieurs au prix de disparités importantes, notamment si l'on analyse les chiffres sur les 5 dernières années (2006/2002) :

- trois supports enregistrent des baisses continues,
 - Cédéroms, - 68 %
 - Documents sonores, - 29 %
 - Imprimés, -5,6 %
- un seul support connaît une croissance marquée
 - Vidéogrammes, + 50 %

Il semble tout à fait naturel de penser que la baisse de la fourniture de cédéroms et de documents sonores est corrélée –comme dans toute la France- à l'augmentation du trafic en ligne (légal ou non) de ces produits sur internet et que, par conséquent, le prêt de vidéogrammes est condamné à diminuer à court terme, dès que la circulation augmentera sur internet.

On peut également établir la lecture suivante du service public, par site.



3.3. Politique documentaire

Les acquisitions courantes ont été poursuivies, dont les données budgétaires et celles relatives aux collections donnent une idée de l'importance.

Sur le plan patrimonial, outre les commandes de reliures d'art, l'année 2006 a été entièrement consacrée à l'acquisition d'un précieux manuscrit enluminé d'origine messine constitué d'un psautier daté du milieu du 14^e siècle suivi d'un livre d'heures de la fin du 15^e siècle, réalisé pour l'échevin messin Jean de Vy et sa femme Perrette Baudoche.

Le document a été acquis auprès de la galerie parisienne « Les Enluminures » au prix de 110 000 €, grâce aux concours de la Région Lorraine (35 000 €, aux titres de subvention exceptionnelle et du Fonds régional d'acquisition des bibliothèques) et de l'État (20 000 €, au titre des acquisitions d'intérêt national).

Entré dans les collections fin octobre, il a été présenté officiellement le 15 décembre à la Médiathèque du Pontiffroy et au public lors d'une journée « portes ouvertes » le dimanche 17 décembre, grâce à différentes reproductions de très grand format.

La couverture photographique du document a permis de faire connaître le manuscrit par la présentation d'un portefeuille disponible sur le site web de la BM, un jeu de cartes postales a été réalisé depuis.

En plus des photos réalisées à la demande des usagers, les campagnes systématiques ont permis de produire quelque 9000 vues, dont 7618 à partir de manuscrits réalisés à Metz mais dorénavant conservés à Epinal, dans le cadre d'un accord de partenariat.

3.4. Animations

Le rapport 2005 soulignait l'importance croissante des animations sur les plans quantitatif et qualitatif. L'effort a été nettement poursuivi en 2006.

Dans tous les points du réseau, en plus des animations courantes effectuées par les bibliothécaires (accueil de groupe, conte,...) une centaine de rendez-vous a été proposée par le département Jeunesse. Plusieurs animations ont eu lieu sous forme de « tournée » dans plusieurs bibliothèques du réseau (Nathalie Zolkos, Marie-Chat Hand, Nathalie Galloro), elles sont destinées à sensibiliser le public à l'écrit sous forme de spectacles de contes, d'atelier... Des rencontres ont été proposées, avec des talents à découvrir (Anne Romby, François Roca,...) ou une personnalité majeure : Susie Morgenstern. L'illustrateur lorrain Jean-Marc Mathis a exposé à Borny.

Des contes et des lectures ont également figuré parmi les 50 manifestations proposées aux adultes. Des conférences (culturelles, sur la généalogie, ou à vocation sociale : allergies, prévention des cancers féminins, commerce équitable à Borny), des expositions (Mozart et la musique du 18^e, *Le jardin autrement*, poteries, aquarelles...), des rencontres avec des auteurs (Gérard Mordillat,...) et des musiciens (ainsi les DJ messins Cheapy Chips et Mister) se sont multipliées. Plusieurs sélections de documents sur divers thèmes ont été proposées au public et un club lecture animé à Borny.

La valorisation des collections patrimoniales s'est effectuée dans des domaines divers : fin de l'exposition sur les frères Prillot, photographes à Metz au début du 20^e siècle ; exposition sur Sarah Bernhardt et Edouard de Max ; « Retrouver ses racines lorraines » et conférences sur la généalogie ; « Femmes en voyage : dessins et gravures de Rosette Choné » (accompagné d'un élégant catalogue) ; « Verlaine cellulièrement » présentait les ressources du fonds Verlaine, cette exposition a été commentée dans l'ouvrage commandé à Lionel Bourg par la FILL (Fédération interprofessionnelle du Livre et de la Lecture) : *Où le songe demeure* (Créaphis, 2007) sur les bibliothèques ayant participé à la campagne « Une ville, une œuvre » ; « Etat des lieux de la scène lorraine », exposition de photographies, parallèlement à la tenue des 4^e rencontres B.-M. Koltès. Faisant suite aux *Cahiers Elie Fleur*, la revue annuelle *Carnets de Medamothi* a consacré le dossier de son premier numéro au thème « Verlaine, Metz et la Lorraine ».

Les différentes manifestations sont annoncées dans un dépliant de présentation bimestriel (*Demandez le programme*) ; la promotion de chacune (tracts, affiches) est assurée par le concours des ressources internes : compétences de graphistes des BMM, imprimerie municipale, grâce à des outils performants.

4. ENJEUX ET PERSPECTIVES

Premier établissement dont le site central fut baptisé « Médiathèque » il y a 30 ans, les Bibliothèques - Médiathèques de Metz se sont développées avec le souci constant du service public. La Ville de Metz a rénové plusieurs sites, étendu le réseau en agrandissant les points de desserte et en les faisant évoluer de bibliothèque en médiathèque (Borny, puis Sablon). Les services aux publics ont été multipliés et diversifiés, notamment en faisant de Metz une ville de pointe dans le domaine de la gestion du prêt par internet et, plus largement de tous les moyens de communication. Ainsi les inscrits peuvent-ils gérer directement leur compte sur internet (en 2006 : 12 180 prolongations, 2600 annulations de réservation) ou par messagerie vocale (1610 prolongations). De même, le service informe les lecteurs de la disponibilité de leurs prolongations par mèl ou par téléphone (3070 SMS en 2006 contre 1750 en 2005, mise en service au printemps).

4.1. La reconquête des publics par une politique de services

4.1.1. Le développement des accès à distance

Comme l'indiquait le rapport 2005, le développement croissant de l'utilisation d'internet (courant 2006, un Français sur deux disposait d'un accès à internet), rend indispensable que le service public des Bibliothèques - Médiathèques développe et renforce l'accès à distance à ses collections et à ses services en déployant toute la gamme des technologies disponibles.

4.1.2. La redéfinition du service de proximité

Le public n'est pas toujours utilisateur des différents types de documents ; il ne se tourne pas plus de façon égale vers tous les types de bibliothèques selon qu'elles proposent ou non de l'audiovisuel. Une navette dessert pourtant tous les sites et apporte tous les supports aux usagers, où qu'ils se trouvent.

Le programme à engager en 2007 poursuit la restructuration du réseau : le doublement de la Médiathèque de Borny, le transfert de la Logithèque de Technopôle au profit d'une extension de la Médiathèque du Pontiffroy, place de la Bibliothèque, tiennent compte des évolutions des attentes du public. Cependant, au-delà de l'investissement en m², il convient de développer des services nouveaux et ne plus seulement envisager le service public en termes de prêt : on présentera en 2007 les aménagements proposés à Borny ainsi que dans la future « Bibliothèque de services numériques ».

4.2. Vers la bibliothèque hybride

4.2.1. De la bibliothèque-portail à la bibliothèque-filtre

Par tradition, les Bibliothèques - Médiathèques ont jusqu'ici développé la mise à disposition de ressources via leur catalogue, en y intégrant des données bibliographiques, puis différents liens. Les masses de données à venir, en tenant compte des programmes de numérisation (locaux ou extérieurs) invitent à considérer 2 évolutions :

Il s'agira moins de garantir la disponibilité d'informations (tous les moteurs de recherche le font) que la pertinence de celles-ci. En ce sens, il faut affirmer l'expertise plus que la propriété du contenu et, simultanément,

il faudra garantir la diffusion de nos services par le souci d'une normalisation explicite des outils mis en place, dans deux directions complémentaires : emploi d'applications « intégrées » plutôt que développement de multiples logiciels spécifiques ; détermination des choix documentaires en fonction des réseaux à intégrer et non seulement en fonction des besoins à court terme.

4.2.2. Développer les réseaux

La communication sur le service a été améliorée récemment, il reste cependant des marges de progression aussi bien pour la présentation du réseau que pour les connexions « organiques » avec d'autres services municipaux ou de la CA2M.

*Au-delà du renforcement des cohérences messines, il faut envisager la mise en relation structurelle des services des Bibliothèques - médiathèques avec des établissements voisins (Bibliothèque universitaire, Quattropole, Sillon lorrain) et dans des réseaux nationaux (Bibliothèque publique d'information, Bibliothèque nationale de France, Plan d'action pour le Patrimoine écrit,...) voire internationaux, il s'agit d'une condition indispensable au renforcement de la présence des ressources messines dans le monde globalisé de demain. Ces ressources sont aussi bien ce que l'on appelle « l'histoire locale » que les **domaines d'excellence** de la ville, au nombre desquels les collections patrimoniales et spécialisées, notamment dans le domaine de l'écologie.*

4.2.3. Définir un nouveau type de bibliothèque centrale

La situation messine est particulière aussi bien par la structure relativement déconcentrée de son réseau que par la perspective de construction d'une nouvelle centrale dans le quartier de l'Amphithéâtre, face au Centre Pompidou en cours de réalisation. Inscrit au contrat de plan, le futur projet relèvera certes de forts enjeux architecturaux par rapport au bâtiment de Shigeru Ban, mais il devra aussi relever le défi théorique de la définition d'une bibliothèque centrale conçue non seulement dans un maillage urbain mais encore comme un repère sur la toile de la communication mondiale.

*Il s'agit donc de travailler à un **projet global** dont le bâtiment central constituera un des éléments locaux. Cette perspective inverse les rapports conceptuels habituels en matière de bibliothèque, où l'ensemble des activités (réseau, service public, système informatique,...) dérive plutôt de l'ambition d'un geste architectural fondateur.*

SERVICE DES ARCHIVES

1. LES MISSIONS DU SERVICE

Le service des Archives a pour mission de recueillir, trier, classer, répertorier et communiquer les différentes archives produites par l'ensemble des services municipaux. Il fait aussi office de centre de documentation administrative pour les services et de centre de documentation historique pour le public extérieur composé pour partie d'administrés messins, d'étudiants en histoire venant de l'ensemble de la Moselle, voire de plus loin, enfin d'un public national et international passionné de généalogie. Le service des Archives a aussi pour vocation de faire connaître l'histoire messine au plus grand nombre et de conserver le patrimoine écrit de la commune depuis le Moyen-âge.

2. LES MOYENS DU SERVICE

a) Les moyens humains

Un conservateur et deux assistants de conservation (l'un, adjoint au conservateur, plus particulièrement chargé des archives contemporaines, l'autre de la documentation) se chargent de l'activité scientifique du service (tri, classement, indexation, recherches historiques). Un agent administratif qualifié, outre des tâches purement administratives (budget, comptabilité, secrétariat dactylographie), a des tâches d'accueil du public (renseignements, service en salle de lecture, enregistrement des lecteurs et des communications) et des tâches scientifiques annexes (indexation des fonds). Le personnel scientifique et administratif assure également par roulement le service de la présidence de salle de lecture. Un autre agent administratif assure le standard et des tâches d'indexation.

Cinq agents du patrimoine exercent par roulement leurs tâches de magasinier en salle de lecture (sortie et rangement des documents, manutention, photocopies...) et en salle de tri (nettoyage des documents, tris, classements, conditionnement et reconditionnement des documents) ainsi que l'entretien des magasins (une société de nettoyage s'occupe des bureaux et de la salle de lecture). Un agent technique qualifié gère l'atelier de reliure des Archives.

b) Les moyens matériels

Le service des Archives a disposé en 2006 d'un budget de fonctionnement de 13.800 € et d'investissement de 38.200 €. Il a généré 1.100 € de recettes (photocopies, tirages de microfilms, tirages de plans, impression noir et blanc ou couleurs de documents scannés). Outre les achats habituels de livres, abonnements pour la bibliothèque historique et administrative, boîtes de conservation de formats et matières spécifiques, fournitures et outils pour l'atelier de reliure, le service a acquis cette année de nouvelles tables pour la salle de tri.

3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2006

a) versements, tris, classements, reconditionnements, indexation, traitement des collections

L'année 2006 a vu la poursuite et l'augmentation des versements réguliers des archives des services.

Les Archives ont accueilli 263 mètres linéaires d'archives publiques (contre 223 l'an passé, 200 l'année précédente). Les fonds reçus les plus importants en mètres linéaires sont ceux du Cabinet du Maire (70 ml), de l'Urbanisme (53 ml), Etat-Civil/ Population (35 ml) Services Juridiques (24 ml), Marchés (14 ml), Direction et Administration générale (13 ml) et médecine du travail (13 ml). Tous les services municipaux et de la CA2M sont dotés d'un plan de gestion et nous avons de même établi des correspondants archives pour les services du CCAS, des visites des services et de leurs archives ont été effectuées.

Concernant les archives électroniques, après une tournée des services pour recenser les applications (au nombre de 91) et des contacts avec le service (D.T.I.C.), nous avons organisé une journée d'études avec les Archivistes lorrains intéressés pour partager nos expériences, nos attentes et nos inquiétudes.

Concernant les classements, conditionnements et reconditionnements, 309 ml ont été traités dont 196 ml d'archives contemporaines et 92 ml d'archives modernes (1790-1940). 2817 notices informatiques ont été saisies, soit le double de l'année dernière, se répartissant à peu près pour moitié entre archives modernes et contemporaines. La campagne de restauration de documents par une société spécialisée (Reliure du Limousin) a porté sur 33 registres paroissiaux des XVIIème et XVIIIème siècles et 22 300 actes d'état-civil ont été numérisés (années 1889 à 1892 et 1905). Les actes de 1889 à 1905 sont consultables en salle de lecture sur une base de données. Toute la collection d'état-civil de 1561 à 1905 est soit microfilmée soit numérisée.

Tableau de l'évolution des versements et classements ces dernières années (en mètres linéaires :

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Archives versées (publiques et privés)	3	53	27	284	232	263
Archives éliminées	59	15	0	0	0	0
Archives classées	107	39	167	235	238	278
Archives reconditionnées	207	114	203	410	357	309

Travaux de l'atelier de reliure du service :

	2004	2005	2006
Reliures neuves	134	116	100
Restauration de reliures	126	78	64

b) Les communications au public

Il y a eu en 2005 : 569 lecteurs différents, 1719 séances de travail (1 séance = 1 personne / 1 journée) et 10366 documents communiqués. Si le nombre de lecteurs et de séances de travail a baissé (essentiellement à cause de la baisse du nombre des généalogistes), le nombre de documents communiqués reste stable autour de 10000, si l'on excepte le chiffre exceptionnel de 2005 dû à une forte consultation de documents figurés par un ou deux lecteurs particuliers.

Les documents consultés se répartissent comme suit : 62.7 % de documents d'archives, 26.6 % de documents figurés et 10.5 % de livres ou périodiques. Les documents d'archives les plus consultés sont les registres d'état-civil (32%, suivis des liasses anciennes (15 %) des dossiers modernes ou contemporains (14.5 %) puis des registres paroissiaux (14 %). Les cartes postales anciennes représentent 59 % des documents figurés consultés.

Evolution des communications sur les dernières années :

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de lecteurs	671	676	* 531	673	680	603	569
Nombre de séances de travail	2029	2010	1568	2225	2165	2012	1719
Nombre de documents communiqués	12883	11905	7547	11667	10061	14552	10366
Nombre de courriers traités	716	718	720	850	918	809	819

* année du déménagement, fermeture pendant trois mois.

Evolution de la répartition des lecteurs par thème de recherche :

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Recherches historiques	50%	52%	46,2%	45%	41,8%	32,2%
Recherches généalogiques	38%	43,5%	31,6%	34,5%	34,5%	39,1%
Recherches administratives	12%	4,5%	22,1%	20,5%	23,7%	27,1%

Parallèlement à l'accueil du public sur place, il a été répondu dans l'année 2006 à 819 courriers dont 614 à caractère généalogique (75 %), 128 à caractère historique (15,6 %) et 74 à caractère administratif (9 %). Les généalogistes sont venus moins nombreux sur place, mais ils ont plus écrit.

La répartition géographique des lecteurs reste stable. Ils sont messins (ville de Metz) à 39.5 %. 15.9 % viennent de l'agglomération, 19.8 % du reste de la Moselle, 8.3 % du reste de la Lorraine, 14 % du reste de la France (dont 21 % de parisiens, 3 % du total des lecteurs viennent de Paris) et 2.4 % viennent de l'étranger (domicile, pas nationalité) : Allemagne (5), mais aussi Belgique (2), USA (2), Luxembourg (1), Canada (1), Afrique du Sud et même Guatemala (1).

Concernant les courriers, 70 (8 %) viennent de l'étranger dont la moitié d'Allemagne. Les Etats-Unis, la Suisse, le Luxembourg et le Royaume Uni sont les pays les plus représentés ensuite, puis de façon plus anecdotique d'autres pays européens (Belgique, Autriche, Espagne, Pologne, Finlande, Islande) ou plus lointains (Algérie, Israël et même cette année Ile Maurice et Hawaï). Le rayonnement des Archives de Metz dépasse donc de loin le cadre de l'agglomération...

c) Animation culturelle

Les Archives de Metz ont présenté deux expositions en 2006 : "Autographes célèbres" qui a eu un bon succès avec 320 visiteurs et "Metz, cité impériale, actes des empereurs germaniques" qui a été très appréciée par les 917 visiteurs. Nous avons accueilli également deux expositions sur l'architecture au XXème siècle et participé par prêt de documents à deux autres expositions organisées par la Médiathèque (généalogie) et le Conseil Général ("Les Huguenots"). Le service a par ailleurs accueilli 751 personnes durant les Journées du Patrimoine, et 113 personnes pour des visites en groupes des Archives (scolaires, 3ème âge, associations).

4. LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

En 2007 nous poursuivrons la campagne de versements et de classements et prendrons des contacts avec les services paramunicipaux pour le versement de leurs archives. Une convention est notamment prévue avec l'orchestre philharmonique. Après avoir renoué avec les archivistes lorrains en organisant une journée rencontre sur le thème des archives électroniques, nous envisageons de développer les relations transfrontalières, notamment dans le cadre du quattropole Metz-Luxembourg-Trêves-Sarrebrück, pour des échanges tant archivistiques que culturels, selon des modalités à définir. Les campagnes de restauration et de numérisation de documents se poursuivront.

Afin d'attirer un public nouveau aux Archives, notamment les plus jeunes, nous envisageons des expositions plus grand public, notamment au printemps un sujet original avec un fonds de cartes postales anciennes sur le cirque Buffalo Bill, puis sur la gare de Metz qui entre dans sa centième année, et ce en liaison avec les festivités d'accueil du TGV à Metz. Afin de valoriser les fonds et les faire connaître à un plus large public, nous envisageons aussi de créer des cartes postales à mettre en vente en salle de lecture et représentant des sceaux ou des écritures remarquables.

**DIRECTION DE LA D.T.I.C.,
DE LA N.T.I.C.,
DES RESEAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS,
DE L'HYGIÈNE
ET DE LA MISSION HANDICAP**

DTIC

1 LES MISSIONS DE LA DTIC

La Direction des Technologies de l'Information et de la Communication de la Ville est au service de l'ensemble des directions municipales. Elle met à leur disposition son savoir-faire technique et organisationnel des systèmes d'informations ainsi que tous les moyens pour y accéder.

Son objectif majeur consiste à offrir aux directions, l'accès à toutes les informations utiles au bon accomplissement de leurs missions, dans les meilleures conditions.

Plus particulièrement, la DTIC assure la disponibilité quotidienne de plus d'une cinquantaine d'applications de gestion dont les principales sont : Finances, Paie, État Civil, Messagerie, Intranet et Patrimoine.

Le réseau municipal de fibre optique d'une longueur approximative de 60 km met en relation plus de mille trois cents utilisateurs, dont environ neuf cent cinquante utilisateurs Ville de Metz, répartis sur environ cinquante sites géographiques différents. Ils peuvent accéder en temps réel aux applications du système d'information ou communiquer au travers de la messagerie informatique. Un point d'accès sécurisé à internet leur ouvre également la possibilité de se connecter à l'ensemble des sites Web disponibles sur le Net.

En exploitation, le service assure de gros traitements informatiques comme l'édition des paies, des mandats, des titres et des cartes électorales. Cette entité exécute également un plan de sauvegarde, qui permet aux principales applications, de redémarrer dans de bonnes conditions, en cas de panne matérielle des serveurs.

Au quotidien, une assistance bureautique et applicative réalise le premier niveau de dépannage. Un deuxième niveau est assuré en fonction du problème rencontré, soit par les chefs de projet qui sont en relation avec les éditeurs des progiciels utilisés, soit par l'équipe bureautique. Les autres missions de cette équipe bureautique sont la maintenance, l'installation et l'évolution des postes de travail des utilisateurs.

Tout au long de l'année, la DTIC dispense aux utilisateurs des formations sur les produits bureautiques et sous-traite à des organismes externes, les formations qui, pour des raisons de moyens ou de temps, ne peuvent être réalisées en interne.

Pour tous les nouveaux projets, la DTIC réalise en concertation avec le ou les directions concernées, les cahiers des clauses techniques particulières (CCTP) et cadres financiers qui sont ensuite transmis à la cellule marché pour les dossiers d'appel d'offres. Les rapports nécessaires au choix des fournisseurs par la C.A.O, ou par l'élu concerné pour les applications métiers, se font en accord avec les services utilisateurs, la DTIC étant garante des choix techniques. L'exécution et le suivi administratif des marchés (PV d'aptitude, de vérification de service régulier, d'admission) qui en résultent, sont réalisés également par notre service.

De plus, on peut noter que nous hébergeons une bonne partie de l'informatique de gestion des organismes suivants : Aguram, Arsenal, CCAS, CA2M, GIP-DSU, Office du Tourisme, Orchestre National de Lorraine. Ponctuellement le service gère également les listes électorales de la Ville de Faulquemont.

Par ailleurs, la DTIC est garante de la sécurité et de l'intégrité du système d'information, aussi bien au niveau des accès réseau que des applicatifs.

Enfin, administrativement, la DTIC gère l'ensemble du personnel et des moyens qui y sont rattachés et effectue une veille technologique, qui devrait lui permettre d'anticiper et de gérer toutes les mutations, aussi bien au niveau architecture qu'au niveau applicatif.

2 LES MOYENS DE LA DTIC

2.1 Les moyens humains

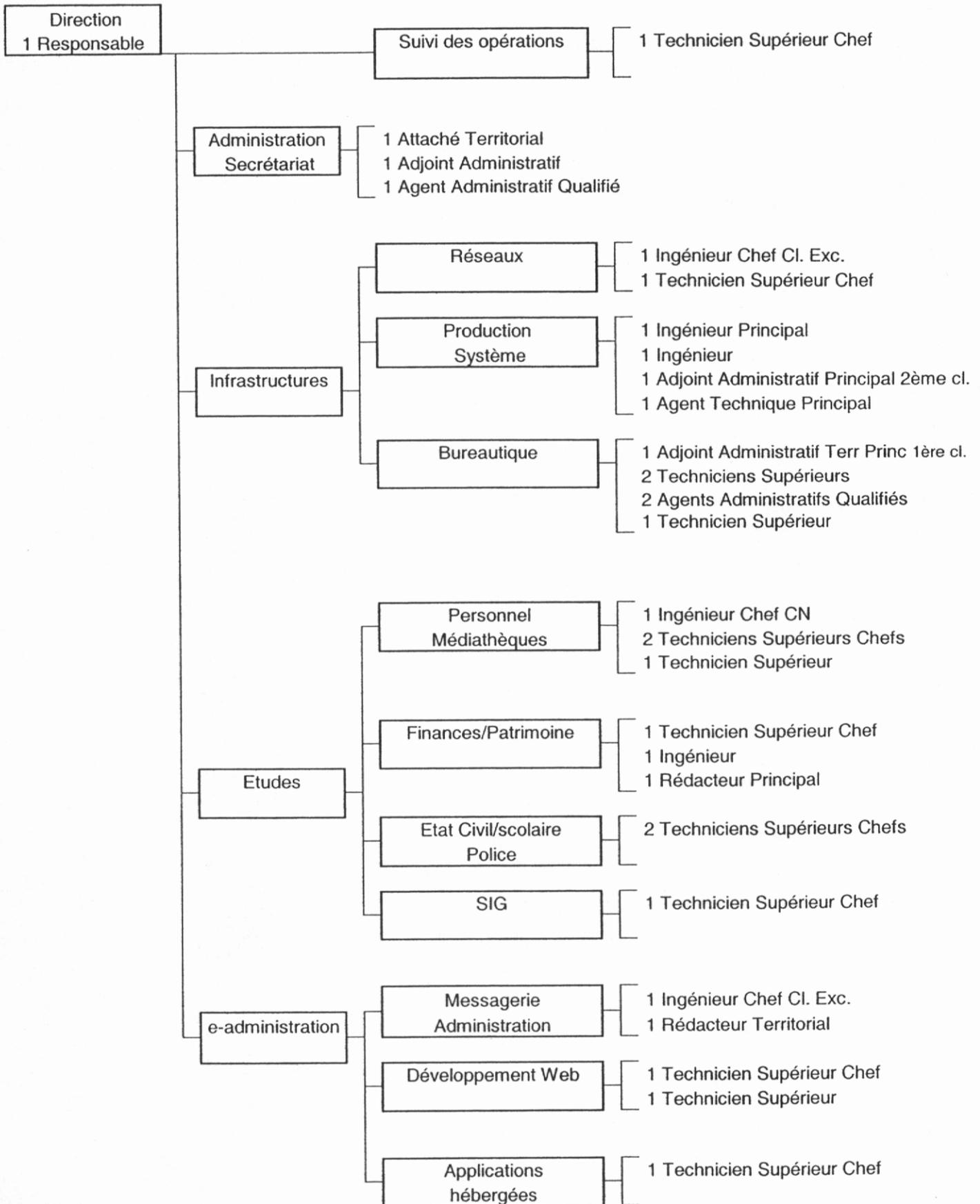
2.11 Personnel

L'effectif du service est de 32 personnes réparties dans 12 cellules.
28 années / homme sont disponibles. (voir organigramme)

2.12 Organigramme

Voir ci-après.

ORGANIGRAMME au 31 décembre 2006



2.2 Les moyens matériels et logiciels

2.21 Site central

La situation du site central est la suivante :

- 6 serveurs d'entreprises dont 3 clusters
- 18 serveurs départementaux
- 3 imprimantes de production

2.22 Réseau municipal

L'architecture du réseau informatique municipal de la Ville de Metz (RIM) s'organise autour d'une boucle locale en fibre optique reliant plus d'une trentaine d'entités municipales.

L'accès internet se fait à travers une liaison qui est passée en 2006 de 10 Mbits à 15Mbits avec une liaison de secours x DSL de 2Mbps.

2.23 Matériels bureautiques

En décembre 2006, le parc bureautique de la Ville est constitué de 965 Micro-ordinateurs, 257 imprimantes et tables traçantes, reportés de la façon suivante :

Micro-ordinateur	MAC	PC	
965	464 (52%)	501 (48%)	
Imprimantes	Laser	Jet d'encre	Aiguilles
257	209 (81%)	44 (17%)	4 (2%)
Tables traçantes	Traceur	Cutting	
10	9 (90%)	1 (1%)	

Sont installés à la DTIC :

- 74 micro-ordinateurs
 - 36 PC
 - 24 MAC
 - 7 PC et 7 MAC sont affectés aux formations
- 16 imprimantes

2.24 Véhicules

La DTIC est dotée de 7 véhicules de service affectés comme indiqué ci-après :

- TWINGO	Direction + Cellule Bureautique
- PEUGEOT 106	Cellule Réseaux
- PEUGEOT 106	Cellule Études
- PEUGEOT 106)
- PEUGEOT 205 fourgonnette) Cellule Bureautique
- PEUGEOT 206)
- SAXO	Cellule Bureautique (maintenance des écoles)

2.25 Formation

L'évolution des technologies des matériels et des logiciels oblige les agents de la DTIC à maintenir leur niveau de connaissance sur les outils qu'ils emploient quotidiennement.

En 2006, ils ont suivi des formations : EXCEL, WORD, WINDOWS, MAC OS 10, GIMA, GESTOR, COORDIN, ENTOURAGE, GESTION POLICE MUNICIPALE.

3 L'ACTIVITE DE L'ANNÉE 2006

3.1 Les faits marquants

Projet WIFI Indoor - (Intérieur)

Le projet de déploiement de bornes Wifi sur la Ville de Metz a été mis en place. Il permet de continuer à démocratiser l'accès à Internet sur l'ensemble du territoire de la Ville. Deux axes ont été développés ; l'implantation de bulles Wifi (Hotspots) dans les lieux publics (Hôtel de Ville, Médiathèques, Office du Tourisme, etc...) et dans les Cafés, Restaurants et Hôtels. Actuellement et globalement plus d'une vingtaine de bulles WIFI sont déployées.

Dématérialisation des procédures

La Ville de Metz a également engagé différents chantiers de dématérialisation des procédures. En partenariat avec l'Etat, la Ville de Metz a signé une convention permettant d'expérimenter la dématérialisation des dossiers soumis au contrôle de légalité (projet ACTES). Une deuxième convention signée entre la Trésorerie Municipale, la Cour des Comptes et la Ville de Metz, nous permet à ce jour de dématérialiser les fiches de paie (projet HELIOS).

Accès sécurisé – procédures d'échanges

A la demande du Trésorier Payeur de la Ville, la Direction TIC a mis en œuvre, un accès sécurisé (VPN) et personnalisé à l'Intranet de la Ville de Metz, et plus particulièrement aux DCM (Délibérations du Conseil Municipal).

A la fin de l'année 2006, la mise en place du nouveau logiciel financier de la TPM (HELIOS) a obligé les services de la Ville de Metz à adapter fortement les procédures d'échange avec le logiciel Finances de la Ville de Metz.

Vélotypie

Des expérimentations vélotypie ont été réalisées avec la Société SYSTEME RISP. Ce système permet une meilleure accessibilité aux conférences des malentendants, qui peuvent lire les discours, visualisés en temps réel.

Intranet des écoles

La Ville de Metz a attribué le projet d'étude de l'intranet des écoles à trois sociétés (France Télécom, NextiraOne et BH Consulting). Les trois candidats ont remis leurs «propositions de solutions» début 2006.

Compte tenu des coûts de fonctionnement annoncés par les trois sociétés, il a été décidé d'arrêter ce projet et de relancer un appel d'offres ADSL pour équiper l'ensemble des écoles (primaires et maternelles) d'une liaison haut débit.

Extensions de réseau

Des extensions au Réseau Informatique Municipal (RIM) ont été réalisées vers les sites Mairies de Quartiers de la Grange aux Bois et de Vallières et du Service du Nettoyement.

Messagerie

Tout au long de l'année, le projet d'une messagerie pour tous est monté en puissance. Nous comptons actuellement environ 300 bails (boîtes aux lettres libres OPEN Xchanges) à côté de 600 bails Exchange.

Médiathèque

Un nouveau serveur Web a également été déployé en 2006 pour la bibliothèque-médiathèque. Il permet à ses abonnés d'accéder à des services en ligne (réservations, prolongations,...)

Parapheur électronique

Enfin en 2006, nous avons continué à développer nos outils internes et plus particulièrement le parapheur, avec la généralisation de la signature scannée pour les courriers sortants. Cet outil qui a traité environ 45 000 documents (notes, courriers, formulaires) est utilisé par plus de 300 agents.

Nous avons également signé un partenariat avec la société MT Software pour la commercialisation de cet outil et le développement d'une version Web 2.

3.2 La gestion courante

3.21 Conseil Municipal

Les rapports ci-après ont été présentés au Conseil Municipal :

- JANVIER - *convention de mise à disposition et de fourniture de prestations informatiques (CA2M)*
- MARS - *marché de renouvellement des matériels informatiques des logiciels et des services d'accompagnement (lancement de la procédure d'appel d'offres)*
- *couverture du territoire de la Ville de Metz de bulles METZ - VILLE WIFI*
- *convention d'expérimentation de la dématérialisation des documents transmis au contrôle de légalité (projet ACTES)*
- SEPTEMBRE - *marché de fourniture et mise en œuvre d'ordinateurs centraux de gestion (lancement de la procédure d'appel d'offres)*
- NOVEMBRE - *convention de partenariat "PARAPHEUR ELECTRONIQUE"*

3.22 Marchés

Les procédures suivantes ont été mises en place :

- Appel d'offre restreint :

- *renouvellement des matériels informatiques, des logiciels et des services d'accompagnement (Lot 1 MACINTOSH : EASY COMPUTER – ACTIV CSA CEBEA / Lot 2 PC : COMPUTACENTER – JCD COMMUNICATION – ACTIV CSA CEBEA – LOCABUREAU)*

- Marché négocié sans publicité sans mise en concurrence préalable :
 - *maintenance de matériel de logiciel de base et de logiciel d'application pour la restauration scolaire (APPLICAM)*
- Procédure Adaptée
 - *fourniture mise en œuvre et services d'accompagnement de Hotspots Wifi (RMI)*
 - *fourniture mise en œuvre et services d'accompagnement d'une liaison internet pour la Ville de Metz (FRANCE TELECOM)*
 - *fourniture et mise en œuvre d'un logiciel des gestion de formation (FOEDERIS)*
- Avenants aux marchés
 - AVENANT N° 1 au marché de *maintenance du système informatisé de gestion du réseau des bibliothèques-médiathèques de la Ville de Metz (ARCHIMED)*
 - AVENANT N° 1 au marché de *maintenance du système de gestion de base de données et des logiciels de développement ORACLE (ORACLE)*
 - AVENANT N° 1 au marché de *maintenance des progiciels GF et GRH (SEMIT)*

3.23 Documents administratifs et comptables réalisés

- convention de partenariat de dématérialisation de la Paie (Ville de Metz, Trésorier Payeur Municipal, Cour des Comptes).
- arrêtés portant création de traitement automatisé d'informations nominatives (CNIL) concernant : *la vidéosurveillance, le parapheur électronique, les sacs plastiques, l'utilisation d'un lecteur biométrique d'empreintes digitales pour commander l'ouverture de la porte du bâtiment, la gestion des connexions aux points d'accès wifi de la Ville de Metz* .
- gestion d'une cinquantaine de contrats de maintenance (renouvellements, mises à jour).
- bons de commandes relatifs au marché de matériels informatiques, logiciels et services d'accompagnement (après remise en concurrence)
- budget, programme d'investissement, plan quinquennal 2002-2006 (prolongation 2007)
- décomptes de participations financières relatifs d'une part aux conventions d'hébergement conclues avec l'Aguram, l'Arsenal, la CA2M, le CCAS, le GIP-DSU, l'Office du Tourisme, l'Orchestre National de Lorraine et d'autre part à la convention de mise à jour des données électorales conclue avec la Ville de FAULQUEMONT.

3.24 Formations dispensées

La DTIC dispose d'une salle de formation d'une capacité de 6 stagiaires. L'équipement en place, permet de former indifféremment les agents équipés soit de Macintosh, soit de PC.

Pendant l'année 2006, 47,5 journées de formations ont été dispensées au cours desquelles 241 stagiaires ont été accueillis.

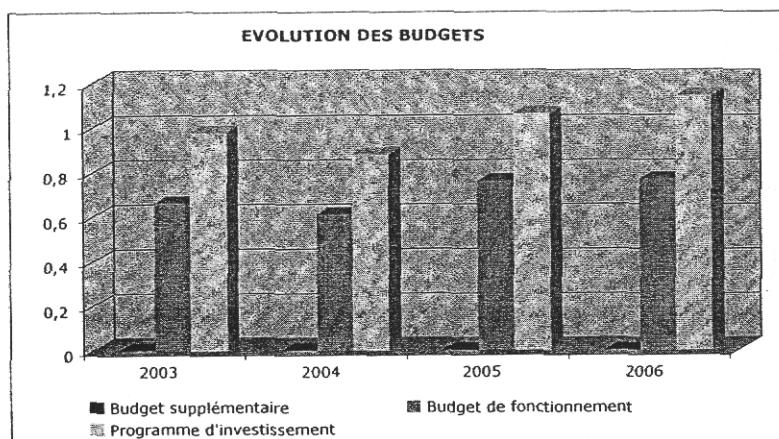
3.3 Le Budget

Le budget de fonctionnement s'élève à 765 127 euros.

Le montant du budget investissement est de 1 140 000 euros.

Analyse Financière					
	2003	2004	2005	2006	% var 06/05
Budget supplémentaire	0	0	0	0	
Budget de fonctionnement	0,66	0,61	0,76	0,77	1,32
Programme d'investissement	0,98	0,88	1,06	1,14*	7,55
Recettes	0,20	0,26	0,30	0,37	23,33

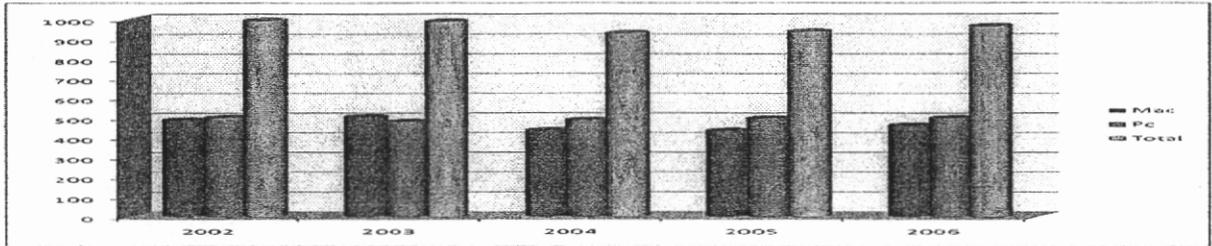
*dont 300 K€ (ordinateurs centraux de gestion) inscrits au budget 2005 non engagés et réinscrit au budget 2006.



3.4 L'analyse du parc bureautique

Il est constaté dans les tableaux ci-dessous, que le ratio micro/imprimante est pratiquement constant.

		2002		2003		2004		2005		2006		Variation 05/06
Type		Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Micro Ordinateur	Mac	491	49%	507	51%	439	47%	438	47%	464	48%	6%
	Pc	502	51%	482	49%	491	53%	500	53%	501	52%	0%
	Total	993		989		930		938		965		3%
Imprimantes	Lasers	184	70,77%	193	69%	195	74%	194	78%	209	81%	7%
	Jet d'encre	62	23,85%	77	28%	64	24%	44	44%	44	19%	0%
	Aiguilles	14	5,38%	10	4%	5	2%	4	4%	4	2%	0%
	Total	260		270		259		238		257		7%
Ratios	Micro/Imp	3,82		3,53		3,52		3,77		3,75		



4 LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Les principales évolutions et perspectives se feront autour des **deux axes** suivants :

- **amélioration de la continuité de la dématérialisation des flux au sein de la collectivité,**
- **développement des infrastructures aussi bien au niveau des serveurs que du réseau informatique municipal .**

Afin d'assurer la continuité des flux de procédures, la Ville de Metz poursuivra son programme de dématérialisation des documents et plus particulièrement la numérisation des bons de commande et des factures.

Côté citoyen, la Direction TIC proposera le paiement sur Internet et par CB (carte bancaire) de la cantine scolaire.

Afin d'augmenter l'efficacité du fonctionnement des services informatiques, trois projets d'infrastructures seront menés :

- l'un consiste à passer la boucle principale du RIM (Réseau Informatique Municipal) au 10 Gigabits,
- le second d'augmenter le débit de la liaison Internet de la Ville de Metz et de la passer à 20 Mégabits,
- le troisième de changer les ordinateurs centraux de gestion pour mettre en œuvre un ensemble de machines virtuelles permettant une plus grande souplesse à l'architecture logicielle.

Enfin, et toujours dans l'esprit de la dématérialisation, la Direction des TIC procédera à la mise en place d'un serveur de dématérialisation des marchés de procédure adaptée et d'un serveur de transmission pour la dématérialisation des documents (Actes, Hélios, factures, Etat-Civil, etc...). Ce dernier outil sera homologué par les services de l'état (MINEFI).

Au cours de l'année 2007, la Ville de Metz pourrait également sous traiter à un cabinet extérieur une mission de veille technologique. L'objectif principal de cette mission serait de proposer aux citoyens des technologies et des usages.

Dans ce contexte, la Ville de Metz souhaite après avoir déployé des bornes Wifi dans les principaux bâtiments de la Ville (Wifi indoor), poursuivre son projet en étudiant le déploiement de bornes Wifi à l'extérieur des bâtiments (Wifi outdoor).

En conclusion, si 2006 a été l'année de l'expérimentation des premières procédures dématérialisées, 2007 sera l'année du développement de plus en plus important de ces nouveaux modes de travail et des expérimentations de dématérialisation proposées aux citoyens.

NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le Service NTIC a comme principales missions :

- les Projets Internet : mise en place et suivi de l'ensemble des sites web de la Ville de Metz,
- l'animation et la gestion des Espaces Multimédias,
- la Veille, en particulier sur les innovations technologiques, et leurs usages,
- la mise en place et le suivi des projets concernant la Société de l'Information.

1 – LES MOYENS DU SERVICE

Les moyens humains :

Le service est composé fin 2006 de **vingt et une personnes, réparties sur trois sites** : sur le Technopôle – 3, rue Graham Bell – et dans les deux espaces multimédias, rue Four du Cloître et rue d'Anjou.

Le Service NTIC accueille de nombreux stagiaires, français et étrangers, dans le cadre de ses différents projets et missions.

Le Service NTIC dispose de matériel informatique, multimédia, et d'acquisition numérique de génération récente pour la réalisation de ses tâches et pour pouvoir étudier les nouveaux usages.

2 – LES MISSIONS DU SERVICE

Le Service NTIC met en place des services innovants et favorise le développement des usages autour des nouvelles technologies. Les réalisations du service NTIC sont un vecteur essentiel pour la communication de la Ville, d'une part comme support pour l'ensemble des actions et réalisations mises en œuvres (notamment sites web), d'autre part, par ses actions, en consolidant et exportant l'image de Metz et son dynamisme en matière de nouvelles technologies.

*** Récompenses obtenues en 2006 :**

Après avoir obtenu en 2002, 2003, 2004 et 2005 le label Ville Internet @@@@, et malgré une compétition plus difficile et un nombre de plus en plus important de villes participantes, la Ville de Metz a reçu pour la première fois la récompense maximale en étant labellisée Ville Internet 5@ en 2006.

*** Forte présence au niveau national et européen :**

Le Service NTIC a pour mission d'initier des projets locaux, nationaux et européens dans les Nouvelles Technologies, d'engager des partenariats avec tous les acteurs du domaine, institutions, entreprises, universités, etc.... et de mettre en œuvre des actions d'appropriation pour les citoyens.

Il participe à de nombreux colloques et manifestations sur les TIC, ainsi qu'à des Journées d'Etudes sur les projets innovants à Metz, sur QuattroPole, à Paris, Lausanne, Italie, Belgique :

- *Le handicap et les NTIC*
- *QUATTROPOLE : participation aux groupes de travail + comité directeur*
- *Global Cities Dialogue : réunion Sherpas, assemblée générale*
- *ENTHRONE (Info-mobilité projet européen) : réunion et séminaire, présentation du rapport d'évaluation à la Commission Européenne, réunions plénières à Lausanne, Macetera (Italie), Luxembourg > préparation Phase II*
- *Coopération « Villes Innovantes »*
- *Norapolis, en mai*
- *Villes Internet, diverses réunions et AG*
- *Service Public Local : 10^e et 11^e rencontres Adhérents, Ateliers TIC*
- *7^e forum mondial de l'e-démocratie*
- *Groupes de travail TIC de l'AMGVF*
- *Remise du Label Ville Internet 5@ à Lyon + journée d'études*
- *Journée d'Etudes TIC au Sénat*
- *Diverses rencontres de la Mission Ecoter*
- *Réunion TIC Sillon Lorrain (Epinal, Nancy)*
- *Wireless Cities Congress à Cannes*

Le Service produit chaque année plusieurs communiqués de presse sur les TIC. En 2006, le Service a réalisé un dossier complet de 12 fiches spécialisées, sur les activités de la Ville de Metz en matière de nouvelles technologies. Le lancement du nouveau site web a été accompagné par la réalisation de flyers et affiches.

La veille technologique et le conseil des élus sont également assurés dans ces domaines de compétences.

Le Service NTIC, a de très nombreuses relations avec :

- l'ensemble des Services de la ville
- les usagers du web (particuliers et associations)
- ses fournisseurs d'information (internes et externes) ainsi que la presse
- des entreprises locales (matériel et logiciels multimédias, acquisition numérique, services...)
- ses partenaires (Global Cities Dialog, TDF, collectivités diverses, laboratoires de l'Université de Metz, ESIDEC, SUPELEC, GEORGIA TECH, Pôle Universitaire Européen, Universités Allemandes (Trèves, Karlsruhe), ECOTER, Villes Internet, Service Public local, CDC, DGME, Minefi, etc....).

3 – TACHES ET PROJETS GERES EN 2006

Comptabilité et administration :

- gestion du courrier, du budget
- traitement des commandes
- suivi des factures
- gestion des différents locaux, en liaison avec d'autres services.

La secrétaire du service NTIC effectue différentes tâches administratives (gestion du courrier et du budget, traitement des commandes, suivi de la facturation, notes de service pour la gestion des différents locaux, interventions CTM, ...), afin d'assister le chef de service et les différentes cellules, qui suivent les projets et tâches suivantes :

A) Support technique, Sites web, Infographie et Suivi Editorial :

Activités web et Multimédia :

Infographie et suivi éditorial :

- saisie des événements culturels et sportifs de "Sortir à Metz" (plus de 1000 pages annuelles)
- mise en ligne du programme des saisons d'une vingtaine d'entités culturelles et d'une quinzaine d'événements annuels récurrents
- création de pages web ou rubriques spécifiques en fonction de l'actualité nationale et locale
- maintenance régulière de nombreuses rubriques de la « cyber-mairie »
- Diffusion mensuelle du programme jeune public "Dazibao"
- Suivi du web « associations » en lien avec les associations

Mises à disposition de pdf :

- Intégralité des séances du Conseil Municipal
 - Rapports du Comité Communal Consultatif
 - Divers formulaires (inscriptions écoles, cantine, maisons fleuries, Metz en Fête, enlèvement de graffiti, subventions...)
 - Magazine "Vivre à Metz"
 - Mise en ligne de l'enquête Agenda 21
 - Mise en ligne d'informations diverses : Open de Moselle, Rétrospective des Tapis Floraux, Semaine de la Sensibilisation, reportages divers, Mondial de foot 2006, Acanthes, Tables de Rabelais, PLU, DICRIM, Inauguration de la Maison du Projet du Centre Pompidou-Metz, etc.
- **Nouvelle version du site web municipal : www.mairie-metz.fr**
 - Audit de l'accessibilité
 - modification de la maquette de la nouvelle version afin de répondre au mieux aux problématiques soulevées par l'auditeur
 - Création de styles d'affichage alternatifs pour personnes mal voyantes
 - Transcription de 700 pages de l'ancienne version dans la nouvelle version
 - Mise en place d'un outil de stat partage pour le nouveau Web

- Intégration du nouveau moteur de recherche
 - Vocalisation des pages de la nouvelle version
 - Intégration de Service Public Local (démarches administratives)
 - Création de cartes postales virtuelles et de fonds d'écran
- **Refonte de l'application « Sortir à Metz » :**
 - Rédaction du cahier des charges et du descriptif de l'application
 - Nouvelle interface de saisie pour les agents
 - Création de « templates » pour l'affichage des pages publiques
- **Design du site web des Bibliothèques-Médiathèques**
 - Conseil sur la conception de l'arborescence
 - Design graphique
 - Intégration XHTML/CSS : livraison d'une page "template"
 - Gestion de la relation avec le prestataire externe pour l'intégration
- **ENTHRONE : conception de l'interface graphique du journal dynamique :**
 - 1 version web
 - 8 versions pour le journal déroulant expérimental (événements messins, Arsenal, horoscope, Républicain Lorrain, cinéma, FC Metz, TCRM, TTV)

- Diverses prestations :

- mise en place de la webcam sur le chantier du Centre Pompidou-Metz.
- Création de divers diaporamas sur la Ville de Metz

A la demande de certains services, conception de quelques chartes graphiques pour des projets spécifiques ; conseils pour divers organismes lors de création de site web.

- Office de Tourisme :

Gestion de l'architecture et des 750 pages du site web, mise en page de nouvelles rubriques. Les autres mises à jour sont effectuées par un agent de l'Office.

B/ Espaces Multimédias :

* Re-stabilisation de l'équipe d'animation

Recrutements suite à différents départs, et passage à temps partiel d'un agent, réévaluation des compétences pour une meilleure répartition des activités et charges de travail, incitations à la polyvalence, incitation à la formation continue et à la veille technologique.

* Recentrage des activités et des projets autour de la mission d'initiation et d'accompagnement à l'informatique et aux Nouvelles Technologies :

- Finalisation, mise en œuvre et prolongement du renouvellement des contenus d'initiations, Adaptation des contenus en fonction de l'offre logiciels libres,
- Augmentation de l'offre d'initiation et d'animation à Metz Borny qui a amené d'autres publics,

- Augmentation du nombre de groupes associatifs accueillis et réflexion spécifique sur la prise en charge des déficients cognitifs (évaluation des actions menées auprès de ces public),
- Interventions en extérieur (CSC Bellecroix, information sur les dangers d'internet, Forum pour l'Emploi)

* Elaboration des contenus du site web des espaces multimédias, et formation d'animateurs pour sa mise à jour, en lien avec l'équipe internet,

* Réflexion sur les applications à développer, recrutement de stagiaires pour travaux préliminaires et examen de faisabilité, réflexion globale sur la possibilité d'utiliser le site web des Espaces comme outil de travail,

* Mise en place de nombreuses activités à destination des publics jeunes et gestion de la montée en charge de l'Espace Multimédia de Metz Borny :

- accompagnement vers de nouveaux usages (e-learning),
- prolongation des ateliers mis en œuvre avec mission locale et délégation à l'emploi,
- nouveaux ateliers à destination des jeunes publics et adolescents (participation projet Battuque usina, collaboration avec APSIS, Comité de gestion Petit Bois ; ateliers sur utilisations lecteurs mp3, ipod, etc.).

* Participation à différents événements (Fête de l'Internet, Animations Estivales et animations pendant les vacances scolaires, Forum Logiciels Libres). Echanges avec d'autres espaces publics numériques dans le cadre d'ateliers spécifiques sur téléphonie IP, échange avec d'autres espaces multimédias situés en zone urbaine sensible).

C) Veille technologique :

Une veille est effectuée de manière régulière, voire quotidienne :

- sur les évolutions techniques du multimédia (matériel et logiciel),
- sur les FAI (Fournisseurs d'accès),
- sur la sécurité sur internet (web, mail, ftp, ssh...),
- sur la standardisation et la normalisation internet (normes internationales WAI et W3C,
- sur l'acquisition et le traitement d'images numériques,
- sur les solutions mobiles (GSM, PDA, UMTS...),
- sur les nouveaux usages

D) Société de l'Information :

- Projet MEDIANET : MEDIateur d'Accès à interNEt pour Tous :

MEDIANET vise à faciliter l'accès des personnes handicapées à la Société de l'Information.

L'organisation des Ateliers d'initiation adaptés à différentes communautés de personnes handicapées et âgées se poursuit dans les Espaces Multimédias de la Ville. Par ailleurs, MEDIANET s'est concrétisé également par la mise en place d'une plate-forme de vocalisation automatique des contenus du site portail de la Ville de Metz, solution retenue également par les villes de QuattroPole dans le cadre de nos échanges.

- Projet Info-mobilité :

Il recouvre le projet national Environnement de Communication pour l'Info-Mobilité cofinancé par l'ANVAR, et le Projet Européen ENTHRONE cofinancé par la Commission Européenne :

Le projet Info-Mobilité vise la mise en œuvre d'une plate-forme de collecte, d'agrégation, de diffusion et de réception de journaux multimédias diffusés de manière automatique sur des terminaux fixes dans des lieux publics ou mobiles dans les bus par exemple. La plateforme Info-Mobilité a été intégrée, expérimentée à Metz puis audité par la Commission Européenne.

2006 a été la seconde année de développement des différents systèmes et sous systèmes logiciels et matériels composant la chaîne info-mobilité par les partenaires locaux, en relation avec les partenaires Européens.

4 – QUELQUES PERSPECTIVES POUR 2007

- refonte des systèmes de réservation par internet,
- mise à niveau de différents sites web,
- diverses collaborations avec les services (par exemple pour la mise au point d'une maquette 3D de la Ville de Metz),
- refonte de l'offre de logiciels dans les espaces multimédias afin d'amener une utilisation systématique des logiciels libres,
- études sur le déploiement de wifi urbain en extérieur,
- études sur les divers services autour de la téléphonie mobile, en particulier sur le paiement de stationnement par téléphone,
- organisation d'événements autour des nouvelles technologies et de leurs usages.

SERVICE RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS

1) LES MISSIONS DU SERVICE

- Lignes téléphoniques opérateurs :

Le Service Réseaux et Télécommunications réceptionne les nouvelles demandes de lignes et effectue leurs installations sur les sites.

Il assure l'installation et l'entretien du réseau de câblage. Il est chargé de la maintenance et du dépannage des équipements téléphoniques installés sur les sites de la Mairie de Metz tels que les postes téléphoniques, les fax, les minitels.

Les agents assurent le dépannage de 574 lignes téléphoniques externes réparties sur toute la Ville de Metz et se décomposant comme suit :

- 119 lignes de télégestion de chaufferies
- 10 lignes de concierges
- 43 lignes des écoles maternelles
- 38 lignes des écoles primaires
- 20 lignes des RASED, psychologues scolaires, etc...
- 16 lignes des restaurants scolaires
- 32 lignes pour les postes d'urgence dans les gymnases
- 82 lignes monétiques
- 20 lignes pour les paiements par carte bancaire, monéo
- 20 lignes de gestion de panneaux Decaux
- 174 lignes diverses (vestiaires, locaux techniques, lignes directes Fax, cimetières, COSEC, télémaintenance, remises, camping municipal, etc...).

- Lignes internes :

Le personnel du Service Réseaux et Télécommunications se charge de l'installation, de la gestion et du dépannage de 1 536 lignes, réparties sur 20 Centraux Téléphoniques en réseau, dont 1 050 lignes SDA et 486 lignes internes.

En 2006, un total de 820 interventions et gestions ont été effectuées sur ces installations.

- Radios - Téléphones :

L'achat, la gestion et la maintenance des radios portatives et des radios embarquées incombent également au Service Réseaux et Télécommunications. Le parc comporte 214 radios téléphones répartis comme suit :

- 10 radios portables (Services Techniques)
- 35 radios mobiles dans les véhicules (Services Techniques)
- 155 radios portables (Police Municipale)
- 8 radios mobiles dans véhicules (Police Municipale)
- 6 radios portables (Service S. I. G.)

- Téléphones portables (GSM) :

Le Service se charge de l'acquisition, de la gestion des factures annuelles et des modifications d'abonnements de 367 abonnements GSM (SFR et ORANGE). Il assure la relation avec les opérateurs, la mise à disposition de GSM de prêts pour des opérations particulières tels que les Elections, Sidaction, Marché de Noël, Braderie, Coupe Davis etc... Les programmations des restrictions sur des GSM bloqués sont également assurées par le personnel du Service.

Il a mis à disposition des services SIG, Population et Affaires Scolaires des modems GSM qui permettent la transmission de données.

- Télécopieurs :

Le Service prend en charge un parc de 86 télécopieurs installés sur les différents sites de la Mairie de Metz.

Il assure aussi l'acquisition de nouveaux fax, leur implantation sur les différents sites (programmation de la date, du nom du site et création du numéro d'appel sur le central téléphonique) et leur mise en service (explications aux utilisateurs du mode d'emploi du fax).

Il se charge de l'entretien en cas de panne ou de défaut de fonctionnement des appareils.

- Autocommutateurs :

Les techniciens du Service assurent la maintenance de niveau 1 de 30 Autocommutateurs :

*dont 20 centraux desservant les principaux sites des services municipaux en réseau
*et 10 autocommutateurs autonomes dans les sites éloignés tels que les Mairies de Quartiers et le Centre Horticole.

Le Service assure également la maintenance de 19 autocommutateurs des centres socio-culturels et des M.J.C.

- Réseau informatique :

Les techniciens du Service ont à leur charge la création, l'extension ou la modification du câblage informatique des bâtiments municipaux.

- Lignes spécialisées et lignes numéris accès de base et accès primaires.

Les différents sites de la Mairie sont alimentés par des câbles téléphoniques de grande capacité :

- 20 TO (accès primaires)
- 4 T2 (accès de base)
- 15 LS (liaisons spécialisées).

- Gestion administrative :

L'optimisation de la gestion passe par la mise en concurrence par le biais de marchés:

- des opérateurs de téléphonie fixe
- des opérateurs de téléphonie mobile
- de Sociétés de maintenance des radios
- de Sociétés de maintenances des autocommutateurs.

La gestion administrative consiste également à contrôler les factures, les options, les abonnements, les communications, la conformité des tarifs aux marchés.

Le relationnel avec les opérateurs est assuré par des courriers, des fax. Certains opérateurs imposent un fonctionnement au travers d'applications sur le WEB (commande, déménagement, résiliation de ligne fixes, gestion des options, etc...).

Le chargement comptable des factures sur le logiciel des gestion s'effectue à partir des sites des opérateurs sur lesquelles les données sont collectées et chargées dans nos applications pour un traitement détaillé des données.

- Gestion financière :

La mission du Service consiste également à traiter annuellement les facturations :

- de 574 lignes réseaux commutés fixes par opérateur
- de 363 lignes GSM par des opérateurs de téléphonie mobiles
- de 6 contrats d'entretien pour le matériel téléphonique
- des fréquences radios de la Police, du CTM, du SIG, sonde du Pontiffroy, des Bornes du plateau piétonnier, de l'éclairage public.

Ce traitement consiste à enregistrer les factures, effectuer le paiement à la Trésorerie Principale, affecter à chaque poste par service les sommes correspondantes et transmettre chaque bimestre aux services leurs coûts téléphoniques.

- Assistance téléphonique :

Il s'agit de recevoir les appels pour des dépannages ou des interventions. Certains problèmes, par exemple verrouillage du poste, mode d'emploi d'une fonction téléphonique, etc ... se font directement par téléphone. Dans le cas où le déplacement d'un technicien est nécessaire, une demande de travaux est saisie et elle génère l'intervention sur site.

2) LES MOYENS DU SERVICE

- Personnel :

Ce personnel correspond aux Emplois suivants :

1 Responsable de service

1 Adjoint au Responsable

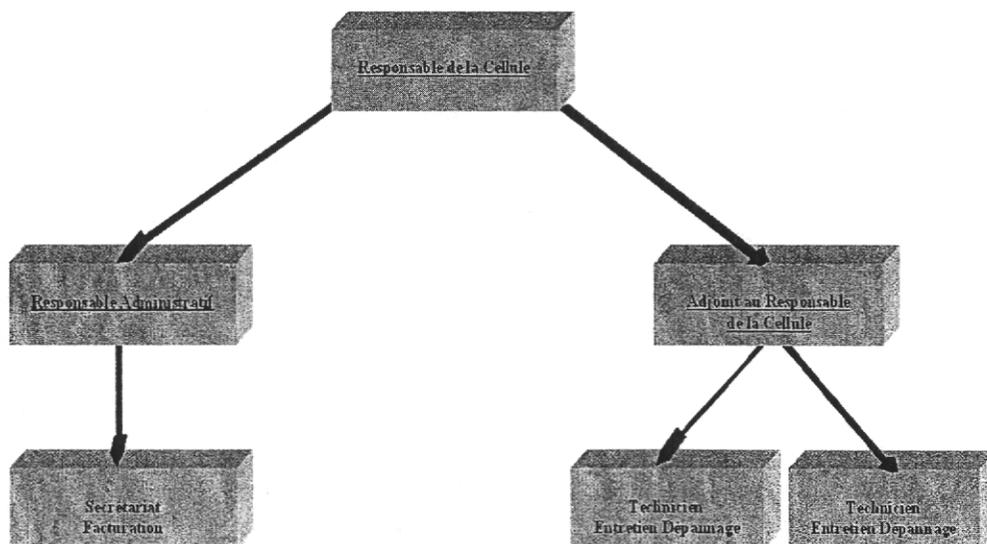
1 Responsable Administratif

1 Agent administratif

2 Agents techniques.

Le Service Réseaux et Télécommunications se compose de 6 personnes selon l'organigramme ci-dessous.

ORGANIGRAMME
DE LA CELLULE DES RESEAUX ET DES TELECOMMUNICATIONS
ANNEE 2003



- Véhicules :

Le Service dispose des véhicules suivants :

- 3 véhicules
- 2 Cartes véhicules du pool.

- Les outils informatiques dont le Service dispose sont les suivants :

- 9 ordinateurs
- 3 imprimantes
- LOGICIEL de gestion du téléphone, interventions.

3) ACTIVITES DE L'ANNEE 2006 :

- Câblage informatique des écoles primaires :

Les techniciens du Service procèdent au câblage de classes informatiques des écoles.

- Suivi de réalisations de chantiers :

- Maison du Projet et Centre de Ressources : Metz 2012.
- Optimisation de la gestion du parc de GSM en utilisation restreinte pour les services municipaux par VPN ORANGE.
- Parc online (SFR)
- Mise en place de l'extension du parc des radios de la Police Municipale
- Mise en place de l'autocommutateur de la piscine Belletanche et connexion au réseau de PABX.
- Installation de la fourrière automobile rue Dreyfus Dupont

- Optimiser la gestion et l'exploitation :

- Analyse des coûts téléphoniques en fonction de leur destination et de leur utilisation.
- maintien à jour et optimisation du logiciel PHONEIS

4) LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

- Permutation de certaines lignes externes en internes. Passer un maximum de lignes extérieures sur notre réseau téléphonique, en fonction de l'évolution des terminaux et du réseau municipal.
- Optimisation des réseaux d'autocommutateurs :
 - * Migration de version
 - * Voix sur IP pour les Mairies de Quartiers
 - * Voix sur IP à l'Etat-Civil
 - * Fonction téléphonique sur IP

- Veille technologique :

L'évolution rapide des technologies de communications impose une veille constante sur les innovations tout en restant attentif à leur degré de réalisation par rapport à leur coût . (Voix sur IP, Réseaux, WI-FI, GSM en fonction Talkies Walkies etc...).

- Réflexions sur le plan catastrophe : canicule (mise en place de lignes)

- Pré-étude sur l'aménagement de l'autocommutateur de la Propreté

- Parc Blackberry

- Amélioration de l'outil de Gestion de la téléphonie Phoneis :

- Augmentation de la réactivité technique et administrative
- Rationalisation des coûts

- Accroissement du parc de radios de la Police Municipale pour répondre aux nouveaux besoins (4x4, motos etc...)

HYGIENE ET SANTE

I - LES MISSIONS DU SERVICE :

INSPECTION SANITAIRE :

Le Service d'Hygiène et de Santé est chargé de faire respecter dans la ville la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et de santé, par délégation de compétences de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (DDASS).

SANTÉ PUBLIQUE :

Vaccinations :

Suivi des dossiers vaccinaux de la population messine (1332).

Préparation de plans gouvernementaux contre des risques sanitaires (pandémie...), en coordination avec les services de la Préfecture.

Participation au Sillon Lorrain en matière de santé publique.

Participation au Groupement Régional de Santé Publique (GRSP).

GESTION DES PHARMACIES :

Écoles maternelles et primaires.

Services municipaux.

CHIENS DANGEREUX :

Enregistrement des chiens dangereux :

La loi 99-5 du 6 janvier 1999 impose aux propriétaires ou détenteurs de chiens de première ou deuxième catégorie de déclarer ceux-ci à la mairie de leur lieu de résidence. Ces déclarations sont enregistrées au service.

Suivi des plaintes concernant les chiens mordeurs

- Arrêté de mise en demeure,
- Arrêté de mise en fourrière,
- Arrêté d'euthanasie.

DERATISATION – DESINFECTIION et DESINSECTISATION

NETTOYAGE DES BATIMENTS ET LOCAUX MUNICIPAUX :

Nettoyage des locaux assuré :

- soit par des agents municipaux,
- soit par des entreprises de nettoyage.

Gestion des produits d'entretien ménager :

Commandes et livraisons pour l'ensemble des services municipaux et des établissements scolaires (maternelles et restaurants).

II - LES MOYENS DU SERVICE :

MOYENS HUMAINS

1 Responsable de service Médecin-Directeur

Administration :

Administration et coordination :

1 responsable administratif

Secrétariat :

1 assistant de gestion

Comptabilité Personnel :

1 assistant de gestion

Vaccinations – Archives – Déclarations chiens :

1 employée bureautique

Inspection Sanitaire :

4 techniciens d'hygiène

Dératisation Désinfection Désinsectisation :

1 agent désinfecteur

Produits et matériel d'entretien :

1 agent de maintenance et hygiène des locaux

Maintenance et hygiène des locaux :

27 agents de maintenance et hygiène des locaux

MOYENS MATÉRIELS :

Véhicules :

- 2 véhicules principalement affectés à l'inspection sanitaire
- 1 véhicule affecté à la cellule dératisation, désinfection, désinsectisation
- 1 véhicule affecté à la cellule produit et matériel d'entretien (livraisons)

Matériels spécialisés :

- 2 sonomètres
- 2 contrôleurs de monoxyde de carbone
- 1 trousse d'analyse des eaux de piscines
- 1 thermomètre de poche infrarouge
- 1 thermomètre à sonde
- 1 testeur d'huile
- 2 pistolets d'alarme (effarouchement étourneaux)
- 1 appareil photos
- 70 cages-pièges à pigeons

Outils bureautiques :

- 10 ordinateurs de bureau et 3 imprimantes
- 1 ordinateur portable et 1 imprimante couleur

III - ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2006 :

INSPECTION SANITAIRE :

Le service a assuré :

- le contrôle de l'hygiène alimentaire dans les bars, restaurants et autres métiers de bouche :
 - visites obligatoires lors des demandes de licence (au minimum 2 visites par établissement)
 - contrôles préventifs inopinés,
- la gestion des plaintes de bruits de voisinage et d'activités,
- le contrôle de l'hygiène de l'habitat (mise en demeure, arrêté d'insalubrité),
- la surveillance de l'eau potable et des eaux de baignade.

L'ensemble des établissements de restauration a fait l'objet d'une visite de contrôle préventif sur les années 2005 et 2006 soit 283 établissements.

Mise en place de la Mission Interservices de Sécurité Alimentaire (MISSA) regroupant :

- Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV)
- Direction Départementale d'Actions Sanitaires et Sociales (DDASS)
- Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et Répression des Fraudes (DDCCRF)
- Service Communal d'Hygiène et de Santé de Metz

La MISSA est chargée d'établir un protocole de coopération dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments (contrôles communs : braderies, marché de Noël... après une Toxi-infection Alimentaire Collective)

SANTÉ PUBLIQUE :

- Surveillance de l'application de la lutte relative à la lutte contre le tabagisme (loi Evin) et de l'accessibilité aux personnes handicapées dans les restaurants, bars, etc.

- Préparation du Plan « Iode » (risque nucléaire) :
Étude avec les services de la Préfecture des moyens d'intervention en cas d'accident nucléaire.
Cartographie des bâtiments nécessaires à l'application du plan contre le risque nucléaire.

- Pandémie de Grippe aviaire :
Recensement des élevages de volatiles en liaison avec la Direction des Services Vétérinaires.
Ramassage des oiseaux morts par un agent du service, puis information de la Direction des Services Vétérinaires.
Renforcement de la capture de pigeons.

- Plan « Canicule » :
Participation au Plan en liaison avec le CCAS.

- Participation à des journées nationales portant sur la santé publique :
Bus de l'Audition : accueil d'un bus sur la place de la Cathédrale et déroulement de conférences ;
Bus de la Respiration : accueil d'un bus sur la place de la Cathédrale et organisation d'une conférence de presse ;
Metz Diabète ;
Journée de l'Ostéoporose : 2 manifestations d'information ;
AMODEMACES : participation à l'opération « Octobre rose » pour le cancer du sein.

- Subventionnement de l'Association Hôpital 2000 pour l'acquisition de 3 pompes anti-douleur pour 3 hôpitaux messins.

- Sillon Lorrain :
Participation aux réflexions menées en matière de santé au sein du réseau des villes du Sillon Lorrain, et plus particulièrement sur 2 thématiques : mise à disposition de défibrillateurs automatiques (réunions à Epinal et Nancy) et élimination des DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux) en lien avec la CA2M.

- Groupement Régional de Santé Publique (GRSP) :
Le GRSP, dont la Ville de Metz est membre fondateur (DCM du 6 Juillet 2006), est chargé de coordonner et de mettre en œuvre sur le plan régional l'ensemble des actions de santé publique et de prévention qui auront été, au préalable, définies dans le Programme Régional de Santé Publique (PRSP)
Participation au Comité des Programmes chargé de préparer et de planifier les actions de santé publique.

COORDINATION DE L'ENTRETIEN-NETTOYAGE DES BÂTIMENTS ET LOCAUX MUNICIPAUX :

- 27 agents répartis sur 9 sites
- 2 entreprises de nettoyage sur 11 sites

Une enquête « qualité » sur le nettoyage des services municipaux a été faite en 2005. Malgré un taux important de satisfaction (90%) un suivi a été mis en place en 2006.

GESTION DES PRODUITS D'ENTRETIEN :

- 42 tonnes de produits réceptionnés
- 500 livraisons sur sites municipaux et 300 au dépôt
- Maintenance de 220 aspirateurs par l'agent responsable des produits d'entretien

Dans le cadre du développement durable, le service a prévu un lot «produits d'entretien écologique» lors du renouvellement du marché d'achats de produits d'entretien.

DERATISATION – DESINFECTION et DESINSECTISATION

- Dératisations des berges des cours d'eau, ruisseaux et lacs (2x par an)
- Interventions dans les bâtiments municipaux (crèches, écoles..), certaines administrations (CCAS, Tribunal) et chez les particuliers :
- Dératisations : 80
- Désinfections : 33
- Désinsectisations : 58

Lutte contre la prolifération des sangliers aux abords du Fort de Queuleu :

- Affûts administratifs mis en place par arrêté municipal,
- 2 battues organisées et mises en place par arrêté municipal (22 sangliers)

INTERVENTIONS PRINCIPALES DE 2006 et 2005 :

	2006	2005
Inspections alimentaires		
Contrôles préventifs, plaintes	125	190
Contrôles pour licence	138	134
Bruits activités (bar, restaurants,...)	41	48
Bruits particuliers (voisinage)	39	60
Hygiène habitation	163	205
Procédure d'insalubrité	0	1
Avis sur permis de construire et déclaration de travaux	109	111
Renseignements d'urbanisme	209	182
Désinfections	33	54

Désinsectisations	58	52
Dératisations	80	99
Dératisations des berges	2	2
Captures de pigeons	1525	438
Enregistrement des vaccins et édition des carnets de vaccination de la population	1332	Inconnu sur ancien logiciel
Enregistrement de chiens de première catégorie	4	5
Enregistrement de chiens de deuxième catégorie	31	31
Mises en fourrière chiens dangereux	1	4
Euthanasies de chiens dangereux	0	2
Arrêtés interdisant les chiens de 1 ^{ère} et 2 ^o catégorie lors de grands rassemblements	4	0

IV - PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION :

INSPECTION SANITAIRE :

Hygiène alimentaire :

- Mise en place des contrôles sanitaires des :
 - Commerces de détail, Grandes et Moyennes surfaces (45)
 - Marchés couverts et découverts (52)
 - Poursuite des contrôles préventifs des 283 établissements de restauration

SANTÉ PUBLIQUE :

Sillon Lorrain :

Etude de la faisabilité des 4 projets étudiés par le Sillon Lorrain :

- Formation aux premiers secours
- Mise à disposition de défibrillateurs automatiques
- Concept Maison Santé
- Elimination des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux

Projet Metz Ville Santé :

Implantation de la Ville dans la dynamique du réseau français des «Villes Santé».

Cela implique l'adhésion à la doctrine de l'OMS « Santé pour Tous » et aux principes de promotion de la santé tels qu'ils sont définis dans la Charte d'OTTAWA du 21 Novembre 1986 « Santé pour tous d'ici l'an 2000 et au-delà ».

Définition d'un programme d'actions à entreprendre en adéquation avec les besoins de la population.

MISSION HANDICAP

1 - LES MISSIONS DU SERVICE

a - Une action transversale

Le service doit être au quotidien en lien avec l'ensemble des services municipaux pour favoriser la prise en compte des besoins des personnes handicapées dans tous les projets d'aménagement, de construction et de réhabilitation mais également dans chaque champ de la vie sociale dans lequel la Ville de Metz joue un rôle.

Il doit travailler aux réponses à apporter avec les autres services en les imprégnant de ses réflexions, afin que ceux-ci puissent les intégrer dans leur domaine de compétence pour, à leur tour, devenir garants des bonnes pratiques de l'accessibilité à tout et pour tous.

Il doit exercer une veille réglementaire afin de permettre à la collectivité d'évoluer avec la loi.

Il doit initier des actions exemplaires et/ou être précurseur d'une évolution sociétale inexorable.

b - Une mission de sensibilisation

- interne

Organiser des journées de formation-information-sensibilisation sur le thème du handicap décliné dans tous les champs de compétences couverts par les services de la Ville de Metz.

Défendre l'idée que notre service, au-delà du handicap, apporte des réponses à l'ensemble de nos concitoyens qui, un jour ou l'autre, pourraient être confrontés - à des degrés divers - à des situations de handicap (vieillesse, parent avec un handicap, accident, etc.).

- externe

Elaboration et participation à des groupes de travail, des salons, des colloques, des journées de formation-information, etc.

c - Un pôle accueil - communication

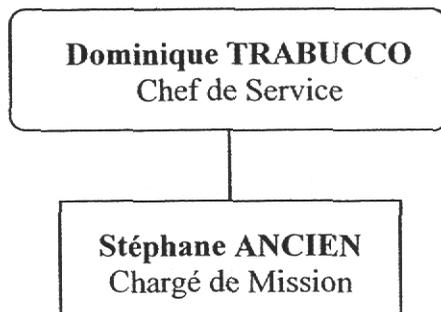
Accueillir, informer, orienter le public concerné.

Développer l'interactivité avec nos concitoyens (échange, information, etc.) grâce aux nouvelles technologies (Cyber-Mairie, Internet, etc.).

Etre à l'écoute des gens de terrain pour une meilleure prise en compte de leurs besoins.

2 - LES MOYENS DU SERVICE

a - Moyens humains



b - Moyens matériels

4 ordinateurs iMac

n° de série : SW863360CWH5	n° de matériel 16208
n° de série : SW8633AVEWH5	n° de matériel 16213
n° de série : VM2122EUMDE	n° de matériel 15805
n° de série : VM22207VMDE	n° de matériel 15823

2 imprimantes

1 laserjet Hewlett Packard	
n° de série : FRFRGO5167	n° de matériel 50194
1 jet d'encre Epson Stylus D88	
n° de série : GSCT450526	n° de matériel 56131

5 téléphones

- 1 Alcatel Premium Réflexes
- 1 Alcatel Easy Réflexes
- 2 Alcatel Audience
- 1 Siemens Gigaset E150

1 micro-casque sans fil - GN Netcom

1 téléphone portable Motorola + kit bluetooth

1 fax Brother 2820

3 - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2006

La Ville de Metz a été lauréate du prix "Accessibilité de la Ville" dans le cadre des trophées européens de l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapées (APAJH), le 3 février 2006.

Déménagement du service Mission Handicap au 1 rue des Tanneurs, le 26 octobre 2006.

a - Principaux partenariats avec les services de la Ville de Metz

Services Opérationnels

- suivi des projets d'aménagements et notamment de la ZAC nord du quartier de l'Amphithéâtre
- suivi des projets de réaménagements des principales places messines

Service Gestion Foncière et Urbanisme

- suivi des dossiers de permis de construire instruits en sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées dans les établissements recevant du public
- mise en situation d'agents aux déplacements à l'aide d'un fauteuil roulant et les yeux bandés avec une canne

Service Population-Accueil

- poursuite du travail sur l'accessibilité des bureaux de vote

Service Politique de la Ville

- suivi du Grand Projet Ville

b - Organisation d'événements

Animation du stand de la Ville de Metz au salon pour l'Espace Public "URBEST"

à la Foire Internationale de Metz, les 24, 25 et 26 janvier 2006

Semaine de sensibilisation à la différence du 1^{er} au 8 avril 2006

La promulgation de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* doit permettre une véritable mutation culturelle de notre société qui, nous le savons, doit être accompagnée et expliquée car, si elle concerne tout le monde, peu de personnes se sentent concernées aujourd'hui.

Aussi, fort de l'engagement et des actions menées par la Ville de Metz dans ce domaine, le service Mission Handicap a organisé une semaine de sensibilisation à la différence entre le 1^{er} et le 8 avril 2006. Ce moment privilégié a été une formidable passerelle entre les acteurs locaux, nationaux et européens, associatifs, institutionnels et grand public, au service de cette mutation culturelle tant attendue pour faire du citoyen handicapé ... un citoyen.

L'épine dorsale de cette semaine a reposé sur l'organisation d'événements divers :

- une exposition-spectacle : *"Un monde de différences"* à Saint-Pierre-aux-Nonnains
- un spectacle de sensibilisation en direction des scolaires : *"Mina la Fourmi"*
- des rencontres et débats dans les Salons de l'Hôtel de Ville sur les actions menées par la Ville de Metz et ses partenaires, sur la loi du 11 février 2005, ses décrets, ses objectifs et ses contraintes
- une animation des vitrines du centre ville en partenariat avec la Fédération des commerçants et l'École Supérieure d'Art

Des animations satellites se sont greffées à cette épine dorsale : rencontres Handisport au Palais des Sports Saint-Symphorien, concours photo et expositions d'œuvres (sculptures, peintures, dessins, photos) sous le péristyle de l'Hôtel de Ville, valorisation des visites adaptées de l'Office de Tourisme et des transports accessibles à tous, animations en gare de Metz, mises en situation de handicap dans les rues de la ville, etc.

Durant le colloque, une dimension européenne a été donnée, grâce à la participation de partenaires internationaux (réseau de villes Quattropole entre autres) pour renforcer une cohérence transfrontalière au cœur de l'Europe, bâtir un socle commun de connaissances et faire converger nos politiques et nos pratiques dans ce domaine.

Cette semaine a été une véritable opération de communication sur le savoir-faire et savoir rassembler de la Ville de Metz et a notamment permis :

- de renforcer l'attractivité de la Ville à l'aube des grands projets en valorisant son patrimoine architectural et les aménagements réalisés pour le rendre accessible à tous
- de modifier les regards pour permettre d'appréhender que les politiques menées autour du handicap sont au service d'une qualité d'usage pour tous
- de montrer la capacité de la Ville de Metz à innover sur le champ politique du handicap, qui en fait aujourd'hui un exemple souvent cité en France et au-delà de nos frontières

<http://www.mairie-metz.fr/METZ/SANTE/DIFFERENCE/index.html>

c - Principaux partenariats extérieurs

Communauté d'Agglomération de Metz Métropole - CA2M

- évaluation de l'accessibilité des points d'arrêts des lignes de bus 1 et 3 des TCRM
- conseils pour l'amélioration des conditions d'accès aux minibus des TCRM
- participation à la réflexion pour une meilleure accessibilité du Musée

Délégation Interministérielle aux Personnes Handicapées - DIPH

- participation aux réunions du réseau sensibilisation et formation à l'accessibilité

Institut Régional d'Administration de Metz - IRA

- participation à la conception et l'animation d'un module de formation sur "L'intégration des personnes handicapées dans les fonctions publiques : de la loi à sa mise en œuvre" à destination des gestionnaires des ressources humaines des services de l'Etat, les 7, 8 et 21, 22 novembre 2006

Maison Départementale des Personnes Handicapées - MDPH

- participation aux réunions de la Commission des Droits et de l'Autonomie des personnes handicapées

Centre National de la Fonction Publique Territoriale - CNFPT

- élaboration d'une action de sensibilisation à destination des cadres de formation

Fonds Régional d'Art Contemporain de Lorraine - FRAC

- accompagnement pour la mise en place d'une exposition accessible à tous

Ville de Strasbourg

- mise en place d'un réseau des professionnels des villes en charge du domaine du handicap

Société Nationale des Chemins de Fer - SNCF

- expérimentation des aménagements réalisés à la gare de Paris Montparnasse dans le cadre du projet "Gare laboratoire de l'accessibilité"

Institut Régional du Travail Social de Lorraine - IRTS de Lorraine

- mise en place d'un partenariat autour de l'expertise de l'accessibilité des locaux et de la formation au "handicap" des filières de formation

Association Lorraine de Formation des Architectes - ALFA

- intervention dans la formation continue des architectes

d - Interventions

Présentation générale de la Mairie de Metz et du service Mission Handicap aux personnels du **Centre d'Aide par le Travail "Resto" du Comité Mosellan de Sauvegarde des Enfants, des Adolescents et des Adultes**, le 1^{er} février à l'Hôtel de Ville

Echange et débat sur les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap avec des **stagiaires en formation au Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale et au Certificat de Qualification Professionnelle d'Assistante de Vie de l'Institut Régional de Formation d'Adultes (IRFA)**, le 15 février aux Arènes

Rencontre et échange sur l'insertion professionnelle des personnes handicapées avec des **stagiaires reconnus travailleurs handicapés en formation au centre de l'Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA)**, le 11 mai au centre AFPA de Metz

Animation d'une conférence débat dans le cadre d'une demi-journée de formation sur le thème "Les transports publics de personnes, l'accessibilité aux personnes handicapées" organisée par la Commission de suivi Régional Voyageurs de Lorraine de la Direction Régionale de l'Équipement (DDE), le 22 novembre à l'ESIDEC

Echange et débat sur les discriminations avec des animateurs de la Ligue de l'enseignement, le 19 décembre à l'Institut d'Éducation Motrice de Metz de l'Association des Paralysés de France

e - Accueil de stagiaires et emplois saisonniers

Mademoiselle Marie-Laure DOERRER

élève à l'École de Reconversion Professionnelle "Jean Moulin"

stage du 2 février au 31 mars

Madame Annie LANGGARTNER

stagiaire au Centre AFPA de Metz

stage du 1^{er} mars au 14 avril

Madame Sophie DECOMBAS

stagiaire au Centre AFPA de Metz

stage du 1^{er} mars au 14 avril

Mademoiselle Anaïs PEUTAUX

élève en Bac Pro bureautique au lycée professionnel Anne de Méjanès

stage du 9 mai au 30 juin

Mademoiselle Gwladys BOUCHERON

élève en 1^{ère} année de BEP secrétariat au lycée professionnel René Cassin

stage du 12 juin au 1^{er} juillet

Mademoiselle Anissa DERMECHE

étudiante en 2^{ème} année d'Éducateur de Jeunes Enfants à l'IRTS de Lorraine

stage du 3 au 13 juillet

Mademoiselle Christelle KOHLER

emploi saisonnier du 5 juillet au 31 août

Mademoiselle Doriane ODVA

emploi saisonnier du 1^{er} au 15 septembre

Monsieur Franck CHARLES

élève en 2^{ème} année de Bac Pro secrétariat au lycée professionnel René Cassin

stage du 2 au 25 octobre

Monsieur Olivier DMUCHOWSKI

élève à l'IRA de Metz

stage du 13 novembre au 22 décembre

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

- Renforcer nos actions et nos collaborations à l'interne en direction de tous les personnels, notamment par la mise en situation de handicap (fauteuil roulant, yeux bandés, etc.), la démystification (échanges, rencontres, etc.) et le conseil ; le tout au service d'une qualité d'usage pour tous des équipements, aménagements et services pensés et réalisés par la Ville de Metz
- Réfléchir sur la mise en ligne d'informations sur l'accessibilité des espaces et bâtiments publics
- Améliorer l'accueil de tous les publics dans toutes les structures et manifestations municipales
- Accompagner la mise en place des dispositions issues de la loi 2005-102 relative à *l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*
- Accompagner la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole - CA2M - sur la mise en accessibilité du réseau de bus et sur l'évolution du service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite

MISSION METZ 2012

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE,
DES MAIRIES DE QUARTIERS,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS,
DE LA RÉGLEMENTATION - FOIRES ET MARCHÉS -
POLICE MUNICIPALE,
ET DE LA POPULATION - ACCUEIL

MISSION METZ 2012

1. LES MISSIONS DU SERVICE :

A) *CENTRE DE RESSOURCES*

- Accueil du grand public, des acteurs économiques et des porteurs de projet, journalistes...
- Informations diverses concernant les grands projets de Metz et la situation économique de Metz Métropole
- Organisation d'expositions ayant pour thématique les grands projets de la Ville de Metz
- Mise à disposition de documentations (français-allemand-anglais) au public et acteurs économiques (constitution d'une base de données économiques mais également liée à la qualité de vie)
- Mise à disposition quotidienne de journaux et revues économiques
- Constitution d'une revue de presse quotidienne afin de réaliser des dossiers sur les projets et sur l'économie messine
- Mise à disposition de la salle de réunion du Centre de Ressources pour les conférences de presse, réunions ou autres
- Organisation de visites de groupes du Centre de Ressources avec présentation des grands projets
- Accès WIFI pour le public
- Accueil des nouveaux arrivants économiques avec remise de documents et aide dans le cadre de leur installation
- Mise en relation des acteurs économiques avec les contacts nécessaires à la bonne marche de leur projet, en particulier pour le Quartier de l'Amphithéâtre

B) *MAISON DU PROJET DU CENTRE POMPIDOU-METZ*

- Accueil du grand public
- Informations diverses sur Metz, l'architecture du futur Centre Pompidou-Metz et le Centre Pompidou de Paris
- Présentation et explication des maquettes d'étude du Centre Pompidou-Metz réalisées par les architectes
- Projection de documents audiovisuels
- Accueil de groupes variés (écoles, lycées, universités, associations, clubs...)
- Visites guidées et commentées : explication du geste architectural et du projet culturel du Centre Pompidou-Metz en français, allemand et anglais
- Mise à disposition d'un ordinateur avec accès aux sites du Centre Pompidou-Metz, du Centre Pompidou Paris, de la Ville de Metz
- Documentation (français-allemand-anglais) renouvelée régulièrement et mise à disposition du public
- Vente de cartes postales, marque-pages, et affiches du Centre Pompidou-Metz, suivi de la régie
- Accès WIFI pour le public
- Constitution d'une revue de presse quotidienne sur le Centre Pompidou-Metz et sur l'actualité culturelle

- Informations concernant les grands projets messins et plus particulièrement le Quartier de l'Amphithéâtre
- Accueil des journalistes, photographes et délégations diverses en collaboration notamment avec l'Office de Tourisme de Metz
- Réunions régulières pour remise à jours des informations à destination du public avec les services concernés de la Ville et de la CA2M

2. LES MOYENS DU SERVICE :

A) MOYENS HUMAINS

- Une responsable du Centre de Ressources Metz-2012 et de la Maison du Projet du Centre Pompidou-Metz
- Trois chargées d'accueil au Centre de Ressources Metz-2012 et à la Maison du Projet du Centre Pompidou-Metz

B) MOYENS MATÉRIELS

- Au Centre de Ressources Metz-2012 :
 - 6 ordinateurs (4 Macintosh, 2 PC)
 - 2 imprimantes dont 1 imprimante couleur
 - 1 écran plasma
 - 1 rétro projecteur
- À la Maison du Projet du Centre Pompidou-Metz:
 - 3 ordinateurs (1 Macintosh et 2 PC)
 - 1 imprimante/fax/télécopieur
 - 2 écrans plasmas
 - Et bien sûr les maquettes des architectes qui sont exposées

3. L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2006 :

A) NOMBRE DE PERSONNES RECUES

- **Centre de Ressources Metz-2012 : 1995 visiteurs**
 - Acteurs économiques : (WTC, consultants, investisseurs, technopôliciens, urbanistes, hauts fonctionnaires coréens, délégation de Montréal...) : **212 personnes**
 - Nombre de personnes reçues pour le Quartier de l'Amphithéâtre : **604**
 - Nombre de personnes reçues pour le Centre Pompidou-Metz : **689**
 - Nombre de personnes reçues pour le Nouvel Hôpital : **156**

- Nombre de personnes reçues pour le TGV : 526
- **Nombre de personnes reçues à la Maison du Projet du Centre Pompidou-Metz : 17 759 visiteurs (dont 160 visiteurs étrangers comptabilisés à partir du 1^{er} novembre 2007)**
 - Pourcentage des visiteurs reçus selon leur lieu de résidence depuis le 1er novembre (date du début de l'enquête)
 - Metz et CA2M = 63,86 %**
 - Moselle (hors Metz et CA2M) = 10,55 %**
 - Lorraine (hors Moselle) = 5,28 %**
 - France (hors Lorraine) = 13,24 %**
 - Étrangers = 7,07 % (Belges, Allemands, Portugais, Néerlandais, Luxembourgeois, Espagnols, Anglais, Japonais, Libanais, Guatémaltèques...)**
 - Nombre de visites organisées (écoles, lycées, universités, écoles d'art, clubs services, éductours, délégations étrangères..) : **59 visites**

B) ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

L'année 2006 a été principalement marquée par les faits suivants :

- Au Centre de Ressources « Metz-2012 »
 - 24 mars 2006 : ouverture du Centre de Ressources et mise en place de contacts dans les mois qui ont suivi avec les structures économiques et les acteurs locaux. Création de documents, de supports de communication et de la base de ressources.
 - De juin à août 2006 : exposition sur le TGV EST EUROPÉEN en collaboration avec la SNCF
 - De novembre 2006 à janvier 2007 : exposition sur le Nouvel Hôpital de Metz en collaboration avec le CHR de Metz-Thionville
 - Depuis septembre 2006 : travail sur la réalisation d'une maquette numérique de la Ville de Metz en 3D
 - Réalisation d'une maquette numérique de la Ville de Metz en 3D
- À la Maison du Projet du Centre Pompidou-Metz
 - 8 juin 2006 : inauguration de la Maison du Projet du Centre Pompidou-Metz
 - 10 juin 2006 : ouverture au grand public
 - De juin à août 2006 : jeu-concours organisé en partenariat avec le Républicain Lorrain et la SNCF et participation aux manifestations liées à cet événement
 - Accueil de journalistes, éductour, délégations et groupes
 - 24 septembre 2006 : accueil du 10 000^{ème} visiteur
 - 7 novembre 2006 : pose de la première pierre du Centre Pompidou-Metz
 - Du 8 au 15 novembre 2006 : gestion du planning des ateliers pédagogiques organisés dans le cadre de la pose de la première pierre et intitulés «Ecriture de Lumière »
 - Décembre 2006 : accueil d'une étudiante en Master I « Direction de projets culturels », afin de réaliser une enquête de satisfaction des visiteurs de la Maison du Projet du Centre Pompidou-Metz

4. LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION :

- Mise en place à Metz-2012 de nouveaux supports d'informations et expositions diverses sur les grands projets de la Ville
- Modification de la scénographie pour le premier anniversaire de la Maison du Projet du Centre Pompidou-Metz et travail en collaboration avec les services concernés
- Augmentation de la fréquentation au Centre de Ressources et à la Maison du Projet du Centre Pompidou-Metz à prévoir en raison du début des travaux du Centre Pompidou-Metz, au printemps 2007, avec organisation en conséquence
- Augmentation à prévoir et à anticiper des visites de groupes liée aux nombreuses prises de contacts de l'année 2006
- Réalisation d'un DVD sur les grands projets de la Ville prévu dans la continuité de la réalisation de la maquette numérique de Metz en 3D, outil technique de présentation de la Ville
- Participation à des salons (MIPIM...) en lien avec le développement économique
- Promotion de la Ville ciblée vers des contacts et pays étrangers afin de développer des partenariats économiques forts

ADMINISTRATION GENERALE

1) LES MISSIONS

Le Service de l'Administration Générale est chargé de veiller à l'efficacité de la circulation de l'information au sein des services municipaux avec une mission de coordination et de suivi des actions entreprises par la Ville et qui impliquent plusieurs services municipaux, administratifs ou techniques.

2) LES MOYENS DU SERVICE

L'Administration Générale, sous la responsabilité d'un Chef de Service, dispose d'un effectif de quinze personnes, réparties en cinq cellules :

- trois agents aux secrétariats dont un assure la comptabilité, ainsi qu'une apprentie en alternance
- trois agents au Secrétariat du Conseil Municipal
- trois agents au Bureau du Courrier qui disposent de deux véhicules de service et utilisent une machine à affranchir Pitney Bowes, modèle paragon, pour l'affranchissement du courrier
- deux agents à la Logistique
- cinq agents à l'Imprimerie

3) LES ACTIVITES DE L'ADMINISTRATION GENERALE

La cellule administrative

Le secrétariat procède à l'enregistrement d'environ 2000 courriers réceptionnés à l'Hôtel de Ville, au moyen d'un logiciel suivi du courrier Post Office en service depuis 1999.

Le secrétariat du Conseil Municipal

• Préparation du Conseil Municipal

Le Service du Conseil Municipal centralise, vérifie le contenu des dossiers préparés par les services (environ 1200 dossiers pour la Commission des Travaux et Domaines, la Commission de Finances et le Conseil Municipal) et les complète, le cas échéant, avant de les répartir dans les commissions du Conseil Municipal en fonction des compétences de chacune d'elles :

- Finances, Affaires Economiques
- Urbanisme,
- Travaux et Domaines,
- Affaires Culturelles,

- Jeunesse et Sports,
- Enseignement,
- Grandes Infrastructures et Aménagement de l'Espace,
- Emploi,
- Espaces Verts Environnement,
- Appel d'Offres et Délégation de Service Public.

Le Secrétariat du Conseil Municipal est également chargé de préparer directement certains dossiers : désignation de représentants auprès d'organismes divers, adhésions de la Ville, comptes rendus des décisions prises en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales par les différents services, présentés à chaque séance publique du Conseil Municipal.

Avant chaque réunion, un ordre du jour prévisionnel présentant chaque dossier est adressé aux membres de la commission concernée. Afin de faciliter l'examen des dossiers, un document de synthèse est établi pour chacun d'entre eux, reprenant les éléments techniques et financiers essentiels et remis à chaque membre de la commission lors de la réunion.

Le Secrétariat du Conseil Municipal assure le secrétariat de la convocation de chacune des réunions des commissions.

En 2006, le Conseil Municipal a été réuni en séances publiques à 10 reprises et 240 dossiers lui ont été soumis ; préalablement à ces séances, des commissions préparatoires ont eu lieu.

Pour chaque dossier, les différents documents énumérés précédemment ont été préparés par le Secrétariat du Conseil Municipal, ainsi que les rapports de présentation des dossiers en séance publique où ils font l'objet d'un regroupement fonctionnel.

Un compte rendu des différentes affaires soumises au Conseil Municipal est préparé par le secrétariat et transmis aux Affaires Juridiques pour être affiché en mairie après la séance. Un document de présentation des différents dossiers est également remis à la Presse.

• Suivi du Conseil Municipal :

Après la séance publique du Conseil Municipal, chaque délibération est reproduite sur un imprimé spécial sur lequel figurent notamment la date de la séance et les membres présents. Mention est faite des votes émis au cours de la séance.

Il intègre les délibérations sur le réseau Intranet. L'ordre du jour des Conseils Municipaux est quant à lui porté sur le site Internet de la Ville de Metz.

- Les autres tâches du Secrétariat du Conseil Municipal

Mise à disposition des dossiers soumis en Conseil Municipal sur Internet

Le Secrétariat du Conseil Municipal a aussi pour mission de mettre à disposition des Elus et des Chefs de Service sur Internet le dossier (rapports, motions et pièces annexes) devant être soumis en Commission des Finances puis en Conseil Municipal. Pour ce faire, un document PDF est créé à partir de ce dernier. Des supports informatiques (Word, Excel...) et des supports papier à numériser (documentation fournie par les organismes extérieurs) vont servir à la réalisation de ce document PDF. Celui-ci, une fois finalisé, doit permettre une consultation simple et claire quelle que soit sa longueur. Ce travail implique le respect d'un calendrier strict compte tenu des délais courts à respecter.

- Compte-rendu

A l'issue de chaque séance du Conseil Municipal, un compte rendu dactylographié est réalisé.

- Processus de mise au point des dossiers

Le Secrétariat du Conseil Municipal est également amené à participer à diverses réunions de travail organisées en vue de l'examen préalable de dossiers soumis au Conseil Municipal.

- Convocation

Il est chargé de l'envoi des convocations ainsi que de l'ordre du jour pour le Conseil Municipal, les différentes commissions municipales et les réunions des Conseils de Quartiers.

- Recherche et classement d'informations

Fréquemment amené à rechercher des délibérations portant sur un sujet déterminé, concernant parfois des affaires relativement anciennes, le Secrétariat du Conseil Municipal procède, à l'issue de chaque séance, à la saisie informatique des références de toutes les délibérations (selon un plan de classement par matières).

Il traite également les demandes de renseignements ou les enquêtes portant sur le fonctionnement de l'Assemblée.

- Délégations

Le Secrétariat du Conseil Municipal est chargé d'établir les arrêtés de délégations permanentes ou temporaires qui sont confiées aux Adjoints et Conseillers dans le cadre de leurs fonctions.

- Notifications

Le Secrétariat du Conseil Municipal est chargé de contrôler la notification des décisions du Conseil Municipal aux organismes bénéficiaires (subventions, passations d'avenant, conventions).

La cellule logistique

Cette cellule a en charge la gestion des fournitures, mobilier et matériel de bureau de l'ensemble des services municipaux ainsi que des vêtements de travail du personnel et gère un budget de 710 000 €.

L'imprimerie

•Studio PAO

Il réalise des travaux tels que cartes de visite, menus, formulaires, invitations, programmes, annuaires, dépliants, affiches, photocopies couleurs, dossiers des grands projets d'urbanisme tels le futur Centre Pompidou-Metz ou le Grand Projet de Ville, dossiers de presse, numérisation des documents papier, films ou diapositives, création de fichiers PDF pour diffusion sur intranet et internet.

• Atelier d'impression

Il prend en charge les travaux les plus divers tels que repiquage de une à trois couleurs pour l'en-tête de lettre, enveloppes, formulaires d'état civil, fiches de salaire et pensions (50 000 /an), calendrier scolaire (15 000 an), formulaires animation estivale (16 000 ex), carte postales du tapis floral et documents administratifs récurrents (rapports au Conseil Municipal, budgets)

Le Bureau du Courrier

Les agents assurent l'acheminement du courrier et des parapheurs.

Il a été procédé à l'affranchissement de 473 000 envois postaux, pour un montant global de l'ordre de 275 000 euros.

La mise en place du parapheur électronique au sein des services municipaux permet désormais l'automatisation de la circulation des notes et des rapports internes.

MAIRIES DE QUARTIERS

1 - LES MISSIONS DU SERVICE :

- Assurer des services de proximité aux habitants des différents quartiers de la Ville de Metz :
 - délivrance des cartes d'identité et des passeports
 - formalités d'état-civil, inscription sur les listes électorales, changement d'adresse, légalisation de signature, délivrance des extraits d'actes de naissance, mariage et décès, ...
 - inscription dans les écoles maternelles et primaires
 - inscription à la restauration scolaire
 - inscription "Tennis"
 - délivrance des cartes d'inscription à l'animation estivale
 - distribution de sacs d'ordures ménagères et collecte sélective
 - mise à disposition de formulaires
 - mise à disposition d'un photocopieur
 - location de salles municipales au Centre République, Complexe "Le Sablon" la salle polyvalente, 2 rue des Campanules ainsi que les salles polyvalentes du 3, rue des Bleuets
 - informations diverses concernant les quartiers

- Les responsables de Mairies de Quartiers, outre l'encadrement de leur personnel, restent toujours à l'écoute des habitants, recueillent leurs doléances, assurent le lien avec les services municipaux et établissent un suivi des dossiers.

Ils participent aux réunions des associations en soirée, aux diverses réunions publiques et manifestations sur le quartier, ainsi qu'aux Conseils de Quartiers.

2 - LES MOYENS DU SERVICE :

. moyens humains :

- 1 Chef de Service et 3 secrétaires qui assurent la coordination des mairies de quartiers
- 4 Responsables à la tête des 10 mairies de quartiers
- 24 secrétaires qui assurent l'accueil dans les mairies de quartiers

. moyens matériels :

- 41 ordinateurs (14 Macintosh et 27 PC)
- 5 fax
- 5 véhicules de service
- 10 appareils permettant le règlement par carte bancaire des tickets de restauration scolaire ou les chargements des "cartes ville"
- 10 visiophones
- 1 scanner
- 10 graveurs de "cartes ville" pour la restauration scolaire
- 10 photocopieurs
- 10 imprimantes pour étiquettes de "cartes ville" pour la restauration scolaire
- 4 appareils photos numériques.

3 - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2006 :

- activité comparée sur les derniers exercices :

. Nbre de personnes reçues en mairies de quartiers :

. 2003 = 104 331
. 2004 = 105 518
. 2005 = 104 815
. **2006 = 111 611**

. Nbre de services rendus en mairies de quartiers :

. 2003 = 150 170
. 2004 = 155 495
. 2005 = 155 023
. **2006 = 167 021**

. Nbre d'interventions transmises auprès des différents services municipaux :

. 2003 = 2061
. 2004 = 1826
. 2005 = 1266
. **2006 = 1595**

Nombre de demandes de :	C.N.I.	Passeports
2003	6252	2593
2004	6651	3047
2005	6662	3091
2006	6615	2535

- examen de l'activité :

L'activité de l'année 2006 s'est partagée entre la poursuite des actions engagées les années précédentes et la mise en place de nouvelles actions :

*** les activités poursuivies :**

1) L'organisation et le suivi des conseils de quartiers des quatre cantons, à raison de trois réunions annuelles minimum par canton.

2) La remise à jour du guide des procédures pour la mise en application des derniers textes réglementaires et législatifs.

3) Les missions accomplies pour le compte des autres services ou en collaboration :

- . Le chargement des comptes pour la restauration scolaire (679 283 € encaissés en 2006).

- . La délivrance des cartes d'animation estivale pour un nombre sensiblement identique à l'année passée (2 544 en 2005, 2 573 en 2006).

- . La distribution des sacs poubelles qu'il s'agisse de la collecte sélective (11 652 en 2005 et 13 588 en 2006) ou des ordures ménagères (6 116 en 2005 et 6 607 en 2006).

- . Le suivi des I.D.P. en collaboration avec les services opérationnels.

- . La mise à disposition des mairies de quartiers pour la tenue de permanences (C.I.R.A.T., conciliateur de justice, assistante sociale...).

- . La gestion des concerts de quartiers organisés par l'Harmonie Municipale au cours des mois de mai, juin et juillet.

- . La réception des nouveaux arrivants dont l'organisation en collaboration avec l'Office de Tourisme a été reconduite. La forme en a été légèrement modifiée avec l'accueil regroupé à l'Hôtel de Ville, des nouveaux arrivants de tous les quartiers.

*** Les nouvelles actions :**

- Le projet de réaménagement de l'ancienne école Les Coquelicots en halte-garderie et locaux associatifs.
- L'élaboration du programme de construction d'une nouvelle mairie de quartier à QUEULEU et le commencement des travaux par la démolition des bâtiments existants.

4 - LES PERSPECTIVES :

- L'ouverture de la nouvelle mairie de quartier de Queuleu. Elle offrira également des locaux affectés à l'usage associatif.
- Le transfert de la mairie de quartier de La Patrotte, dans des locaux appropriés.
- La mise en place de répondeurs téléphoniques.
- L'ouverture progressive à temps complet de toutes les mairies de quartiers en fonction des besoins.

SERVICE JEUNESSE ET SPORTS

I - LES MISSIONS DU SERVICE :

A) La gestion des équipements sportifs et socio-éducatifs

Sous le terme de gestion, il convient d'entendre à la fois la création d'équipements sportifs ou socio-éducatifs nouveaux ou le gros entretien des équipements existants et leur gestion quotidienne (tenue des plannings d'occupation, entretien courant, commission de sécurité, etc.).

Au 1er Janvier 2006, le Service assure la gestion des équipements suivants :

- * Le Complexe Sportif Saint-Symphorien (ancien Palais des Sports)
- * Une salle spécialisée d'Escrime
- * 6 Cosec
- * 14 gymnases et salles de sports
- * 4 piscines
- * 1 stade d'athlétisme
- * 1 complexe sportif de rugby
- * 29 terrains de grands jeux
- * 32 plateaux sportifs
- * 5 terrains de pétanque
- * 15 courts de tennis municipaux
- * 1 bassin de slalom canoë-kayak
- * 1 camping municipal (4 étoiles)
- * 1 bowl

Toutefois, dans certains cas et plus particulièrement pour l'ensemble des Centres socioculturels et M.J.C., la gestion des équipements a pu être confiée à une association :

- * 18 centres socioculturels et M.J.C.
- * 1 stand de tir
- * 1 port de plaisance
- * 1 Auberge de la Jeunesse

La gestion a pu aussi prendre la forme de bail locatif :

- * stade Saint-Symphorien et annexes mis à la disposition du F.C. Metz

Cette gestion a pu également être confiée à une société privée sous forme de délégation de service public:

- * Le Palais Omnisports "Les Arènes"
- * 1 golf public (repris en régie directe jusqu'au 15 Juin 2006 puis confié en délégation de service public à la société Nouveau Golf de France)

B) Le soutien aux associations sportives et socio-éducatives

Outre la mise à disposition gratuite d'équipements municipaux aux associations messines, ce soutien se traduit essentiellement par le versement annuel de subventions. Celles-ci aident les associations dans leur fonctionnement quotidien, permettant la rémunération de personnels permanents ou vacataires, ou de faire face à des projets ponctuels.

Parallèlement des subventions aux manifestations sportives sont accordées aux clubs messins lorsqu'ils sont organisateurs. Sur le même principe, le service apporte un support logistique administratif aux associations dans la réalisation de leur projet.

Enfin, et depuis quelques années, s'est développée une aide au sport de haut niveau, soit sous la forme de subventions soit par la mise à disposition gratuite d'équipements pour l'entraînement, voire d'aide individuelle au sportif.

C) La réalisation d'évènements sportifs ou l'animation des quartiers

Depuis l'ouverture du palais omnisports les Arènes, la Ville favorise l'accueil d'évènements sportifs de haut niveau notamment pour la quatrième édition, elle a participé comme partenaire à la réalisation de l'Open de Moselle du 30 Septembre au 8 Octobre 2006. De même la Ville a accueilli au sein des Arènes les championnats d'Europe Junior et Senior (masculin et féminin) de trampoline-tumbling du 22 au 27 Mai 2006. De même, le Complexe Sportif St Symphorien a permis d'accueillir une journée sur le handisport le 8 Avril 2006, une poule des championnats d'Europe Junior de Volley Féminin du 25 au 31 Août 2006 et une rencontre des équipes de France et d'Allemagne (masculin et féminin) en Badminton le 21 Novembre 2006. Enfin, pour mémoire, il faut rappeler l'organisation d'un match de rugby féminin France-Pays-Bas le 8 Avril 2006 et l'accueil d'une étape du tour de l'Avenir le 3 Septembre 2006.

A souligner également que, dans le domaine de l'animation, la Ville suscite et soutient fortement les activités des associations durant l'été, dans le cadre de l'animation estivale qui permet à plus de 3 300 jeunes messins de s'initier à différents sports durant les mois de Juillet et Août.

Pour la quatrième année, la Ville a participé à la réalisation de la fête du sport en famille qui se déroule au plan d'eau en septembre. Cette année, environ 72 animations sportives ont été présentées et accueillies environ 22 000 visiteurs.

Enfin depuis plusieurs années, le service s'est investi plus concrètement dans l'animation de quartier. Depuis le 1^{er} octobre 2004, la Ville anime les écoles de sports des quartiers du Sablon (2 sites) de la Grange aux Bois, de Bellecroix et depuis le 15 Février 2005 dans le quartier de la Patrotte. 6 éducateurs des APS sont chargés de cette animation qui a permis de toucher 564 enfants au cours de l'année 2006. Ce sont 20 domaines sportifs (football, handball, volleyball, basketball, tennis, escalade, aviron, natation, gymnastique, trampoline, athlétisme, boxe, rugby, escrime, tumbling, tennis de table, ...) qui ont été proposés aux enfants pendant le temps scolaire en fin de journée et pendant les diverses vacances scolaires.

II - LES MOYENS DU SERVICE :

Le service comptait au 1er Janvier 2006, 119 agents en activité.

Sur le plan financier, le budget du service s'établit en dépenses de fonctionnement à 7 220 973,52 € et 1 587 072,49 € en recettes. Le budget annexe du camping s'est élevé en dépenses de fonctionnement à 139 512,04 € et 280 370,64 € en recettes.

L'enveloppe d'investissement s'élève de son côté à 2 048 034,65 € et 191 519,95 € en recettes. S'agissant du camping, le budget annexe en investissement s'est élevé à 17 270,67€ en recettes et 97 546,04€ en dépenses.

III - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2006 :

A) LA CELLULE DES SPORTS :

L'année 2006 a été marquée par les aides suivantes :

- attribution d'une aide de 180 000 € pour la quatrième édition de l'Open de Moselle
- attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 000 000 € à l'association F.C. Metz.

Les axes principaux, qui orientent l'action et les activités du service municipal de la Jeunesse et des Sports se traduisent comme suit :

1) Aides attribuées au sport de haut niveau : 840 600€

Catégorie Elite :

- Handball Metz Métropole (H2M)	: 300 000 €
- SMEC Entente Pongiste	: 81 000 €
- A.S.P.T.T. Metz Tennis	: 14 000 €
- Athlétisme Metz Métropole	: 28 000 €
- Cercle d'Echecs Metz Bobby Fischer	: 13 500 €
- Metz Triathlon	: 9 000 €
- Alliance Judo	: 3 000 €

Catégorie Performance :

- Metz Basket Club	: 70 000 €
- SMEC Handball Masculin	: 190 000 €
- Rugby-Club de Metz	: 55 000 €
- Société des Régates Messines	: 28 000 €
- Renaissance Sportive de Magny	: 28 000 €
- Kayak Club de Metz	: 17 000 €
- As. Pouilly-Metz Volley	: 20 000 €

2) Subventions de fonctionnement allouées aux clubs et associations sportives messines, selon les catégories : 330 638 €

- sports individuels	: 133 140 €
- sports collectifs	: 73 300 €
- clubs omnisports	: 88 550 €
- sports loisirs détente	: 7 600 €
- sports scolaires	: 3 100 €
- aides en équipement	: 34 248 €

3) Subventions accordées pour l'organisation de manifestations locales, régionales, nationales, voire internationales : 127 861 €

4) Organisation de l'Animation Estivale (26ème édition) :

3 348 inscriptions ont été enregistrées (3 658 en 2005).

33 disciplines sportives ont été proposées :

Sports nautiques : aviron, kayak, voile, planche à voile

Sports individuels : badminton, billard, cyclisme, échecs, équitation, escalade, tennis, tennis de table, tir, tir à l'arc, vtt, accrobranche, skate, pêche, pétanque, boxe, karaté, golf, escrime, judo, randonnée pédestre

Sports collectifs : basket, football, handball, rugby, volley

Sports mécaniques : moto, radio modélisme

Sports de glace : patinage

Les taux de rémunération des moniteurs ont été les suivants :

- 9,50 € /Heure par moniteur pour les activités sans condition de diplôme,
- 14 € /Heure par moniteur pour les activités à risque et moniteur diplômé d'Etat.

Les TCRM se sont associés de nouveau à l'opération.

Le montant de la prise en charge de l'animation estivale sportive s'est élevé pour 2006 à 159 985 €, soit 140 968 € en subventions personnel et 19 017 € consacrés en subventions matériel

5) Participation au financement des postes d'animateurs des Ecoles des Sports :

Le montant d'aide accordée à l'ESAP de Borny s'établit à 30 500 €

**6) Réalisation de travaux neufs et d'entretien sur les équipements sportifs :
1 212 700€**

a) travaux d'entretien et d'amélioration des installations sportives couvertes : 509 700€

- Cosec Arsenal (rue des remparts) : 107 000 €
Pose d'un sol sportif haut niveau dans la grande salle
- Gymnase du Technopole (boulevard Arago) : 145 000 €
Pose d'un sol sportif haut niveau
- Gymnase du Bourdon (rue du Bourdon) : 118 300 €
Rénovation de la couverture du gymnase
- Complexe Sportif St Symphorien (avenue St Symphorien) : 70 000 €

Mise en place d'un système de climatisation

- Piscine Lothaire : 42 400 €
Remplacement de 3 portes : 7100 €
Remplacement du système de relevage des eaux usées : 15 000 €
Création d'une passerelle d'accès sur bache : 12 800 €
Bouclage du circuit d'eau chaude sanitaire des douches : 7 500 €
- Piscine Belletanche : 27 000 €
Traitement des boiseries charpente : 13 300 €
Mise en place d'une pompe circuit bassin école : 7 500 €

b) travaux d'entretien et d'amélioration des installations sportives de plein air : 500 000 €

- Complexe sportif du Technopole : 500 000 €
Transformation du terrain stabilisé de football du Technopole en terrain synthétique

**c) Réfection et entretien des plateaux sportifs et courts de tennis :
150 000 €**

- Courts de tennis : 15 000 €
Tranche annuelle d'entretien
- Parcours de Kayak (digue de la Pucelle) : 15 000 €
Tranche annuelle d'entretien
- Plateaux sportifs : 120 000 €
Stade Lothaire : 27 620 €
Remise en état d'un filet pare ballon
Eclairage d'un cheminement d'accès aux vestiaires ES Metz
Mise en place d'un arrosage automatique (Lothaire 4)
Transformation du portail sortie vestiaires ES Metz
Stade Municipal d'athlétisme : 6 500 €
Mise en place d'un arrosage automatique sur le terrain central
Aménagement des abords saut en hauteur
Stade Bellecroix : 40 000 €
Remplacement de deux mâts d'éclairage et renforcement de l'éclairage

Complexe Sportif de la Grange aux Bois : 3 800 €
Remise en état d'un pare ballon
Divers stades : 23 420 €
Remise en état des abords et des haies végétales
Plateau sportif (rue René Paquet) : 2000 €
Remise en état d'une clôture
Stade du Plateau (Magny) : 5 500 €
Remplacement d'une clôture
Plateau sportif Saulnois : 2 660 €
Mise en place d'un pare ballon
Plateau sportif Sainte Thérèse : 8 500 €
Transformation d'un bac à sable en aire de réception synthétique

d) Renouvellement de matériel et équipements divers : 52 000€

- Acquisition de matériel sportif pour les gymnases et stades : 40 000€
- Acquisition de matériel sportif pour les Centres Balnéaires : 12 000€

B) LES CENTRES BALNEAIRES

a) Les équipements

La Piscine Square du Luxembourg : construite en 1936 et rénovée en 1999
La Piscine Olympique : construite en 1976
La Piscine de Belletanche : opérationnelle depuis 2003
La Piscine du Bon Pasteur : petit bassin spécialisé et géré par le service depuis 1979

b) Les moyens de la cellule :

Sur le plan du personnel

Pour les personnels des Centres Balnéaires, les emplois-métiers sont répartis dans six secteurs :

- personnel technique : 10
- éducateurs des activités physiques et sportives : 26
- agents chargés de l'accueil du public et de l'encaissement des droits d'entrée : 11
- personnel affecté à la surveillance et à l'entretien des vestiaires : 20
- veilleurs de nuit : 5
- personnel administratif : 7
- agents de médiation : 2

Effectif 2006 total : 80 agents

Sur le plan des moyens matériels :

a) véhicules : 1 camionnette de 3,5 tonnes spécialisée dans le transport du chlore
1 VL pour les déplacements des agents

b) Outils informatiques : 10 Imac et 5 imprimantes

c) L'activité des centres balnéaires - année 2006 :

1) La Piscine Square du Luxembourg

Fréquentation : 100 692 entrées

- adultes : 18 701 entrées
- associations : 3 757 "
- enfants : 20 929 "
- groupes : 57 305 "

Recettes globales de l'année 2006 : 109 158,95 €

La Piscine Olympique

Fréquentation : 233 979 entrées

- adultes : 86 328 entrées
- associations : 19 481 "
- enfants : 77 122 "
- groupes : 51 048 "

Recettes globales de l'année 2006 : 363 154,15 €

La Piscine de Belletanche

Fréquentation : 140 913 entrées

- adultes : 31 432 entrées
- associations : 6 011 "
- enfants : 53 953 "
- groupes : 49 517 "

Recettes globales de l'année 2006 : 177 154,80 €

La Piscine du Bon Pasteur

Fréquentation : 21 237 entrées

- scolaires : 1 005 entrées
- associations : 20 232 "

Recettes globales de l'année 2006 : 26 216,54 €

Fréquentation globale en 2006 des Centres Balnéaires : 496 821 entrées

Recettes globales en 2006 des Centres Balnéaires : 675 684,44 €

C) LE CAMPING MUNICIPAL

Par décision du Conseil Municipal, depuis sa création au début des années 1950, le Camping de Metz, équipement contigu et complémentaire des anciens bassins découverts de Metz-Plage, est géré en régie directe par le Service Jeunesse et Sports (budget annexe).

Son agrément préfectoral est daté du 24 Juillet 1959, un premier classement quatre étoiles en Juin 1970 est revalidé dans cette même catégorie avec effet au 8 Janvier 1997.

La répartition des effectifs par emplois-métiers :

- hôtesse de caisse : 4
- veilleurs de nuit : 2
- agents de placement et d'accueil : 26 mois de personnels saisonniers répartis :
2 agents en Mai, 4 en Juin, 8 en Juillet et Août et 4 en Septembre
- personnel de nettoyage et d'entretien des locaux : un volume de 3 000 heures
- administration et régie : 1

De plus, le camping bénéficie de la logistique mise en place au sein de la cellule Centres Balnéaires, notamment dans le domaine de l'entretien technique des locaux pour la coordination administrative et de régie.

En matière de travaux, il faut signaler les travaux de rénovation du bloc sanitaire n°2 pour un montant global de 93 615,66 €.

Bilan en chiffres 2006 du terrain de camping

Période d'ouverture du 5 Mai au 26 Septembre 2006.

Nombre d'arrivées : 16 827

Nombre de nuitées : 24 122

Recettes globales de l'année 2006 : 137 166 €

D) LA CELLULE JEUNESSE

a) Subventions :

Une enveloppe de 1 538 914 € a été votée au B.P 2006 au titre des action socio-éducatives se répartissant comme suit :

- aides au conventionnement	: 1 078 307 €
- aides attribuées aux autres associations socio éducatives	: 276 066 €
- aides aux Centre de Loisirs Sans Hébergement	: 6 049 €
- aides aux actions périscolaires	: 30 500 €
- aides aux projets adolescents	: 102 750 €
- aides en équipement des Centres	: 21 339 €
- aides diverses	: 23 903 €

b) Réalisation de travaux neufs et d'entretien :

Des travaux d'entretien ont été réalisés en 2006 dans les M.J.C et centres socioculturels pour une somme de : **100 000 €**

- Centre Social du Petit Bois :

● Reprise du faux plafond de l'entrée du Centre : 3 000 €

- MJC Metz Centre :

● Remplacement des fenêtres en façade : 18 700 €

- MJC Patrotte :

● Rénovation intérieure : 50 300 €

● Reprise des poteaux métalliques : 5 500 €

- MCL Saint Marcel :

● Remise en peinture de la galerie d'art et réfection du plafond de la bibliothèque : 20 000 €

- Centre Socioculturel de Magny :

● Réfection de l'escalier extérieur : 2 500 €

c) Jumelage :

En 2006, la Ville de Metz a participé à la 42^{ème} édition des rencontres sportives des villes jumelées de Trèves-Luxembourg-Eupen et Metz organisées cette année par la Ville de Luxembourg

Ces rencontres ont été organisées en deux challenges :

- les épreuves de natation se sont déroulées le 15 mars 2006 à la piscine scolaire du Limperstberg à Luxembourg
- les épreuves d'athlétisme, le 31 Mai 2006 dans la halle couverte d'Athlétisme sur le plateau du Kirschsberg

Cette manifestation a rassemblé plus d'une centaine de jeunes provenant des 4 villes jumelées dont 50 messins âgés de 12 à 13 ans pour l'ensemble des journées. La dépense globale de cette opération s'est élevée à 765 €.

IV - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION :

A) LA CELLULE SPORTS

A la fin de l'année 2006, la Ville a engagé une expérimentation de surveillance et d'accès par télégestion sur 3 gymnases test (Arsenal, Rabelais et Hannoncelles). Cette expérimentation sera évaluée en Avril 2007 pour une éventuelle extension à tous les équipements sportifs couverts. Ce dispositif devrait compléter le gardiennage de jour engagé depuis 2005 et permettre l'accès aux utilisateurs en toute sécurité.

L'année 2006 a été une année de fortes manifestations sportives de haut niveau, la programmation envisagée sur 2007 devrait contribuer à marquer la présence du sport de haut niveau à Metz notamment avec l'accueil d'une poule des championnats du monde de handball féminin aux Arènes.

B) LES CENTRES BALNEAIRES

Tout comme les gymnases ou équipements de plein air, les piscines font l'objet d'une demande d'occupation plus importante d'année en année par les publics, individuel, familial, associatif ou scolaire. La qualité de l'eau est primordiale pour l'accueil de tous ces utilisateurs. En 2006, la Ville a lancé une campagne sur l'hygiène en piscine et a remis en exergue la nécessité des douches savonnées et du port du bonnet de bain. 2007 est une année de poursuite de ce travail quotidien et pédagogique pour maintenir la qualité des eaux de baignade.

Enfin, une étude est prévue pour 2007 sur un diagnostic complet de la piscine Lothaire en vue du maintien de cette station dans les meilleures conditions d'accueil de public.

C) LA CELLULE JEUNESSE

L'année 2006 est une année de relance de deux établissements en difficultés de gestion et d'encadrement (MJC Patrotte et MJC Borny). 2007 devrait permettre l'évaluation de la première saison d'activités et de conforter l'équipe d'animation mise en place.

S'agissant de l'enveloppe nouvelle de 150 000 € en faveur des activités périscolaires et des actions en faveur des adolescents, la cellule Jeunesse devrait mettre en œuvre une évaluation du dispositif en Juin 2007 pour examiner le renouvellement des aides municipales.

Enfin, 2007 devrait permettre à la cellule Jeunesse de dégager un diagnostic global de l'action des centres en faveur de la Jeunesse et définir des préconisations pour dynamiser ce secteur d'animation au service des enfants.

SERVICE REGLEMENTATION, FOIRES ET MARCHES, POLICE MUNICIPALE ET FOURRIERE AUTOMOBILE

1 – MISSIONS

1-1 Réglementation

- Instruction des dossiers de demande d'autorisation pour l'exploitation de débits de boissons (transfert – mutation – création).
- Instruction des dossiers de demande d'établissement de carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires.
- Instruction des dossiers de demande d'autorisation de vente d'alcools à emporter.
- Instruction des dossiers de demande d'autorisation d'organisation de manifestations à caractère sportif, culturel et ludique dans des lieux publics.
- Instruction des demandes d'ouverture de buvette ou d'organisation de concerts dans des lieux publics ou privés.
- Renouvellement des cartes de stationnement des chauffeurs de taxi, instruction des dossiers lors d'un changement de licence et établissement de l'attestation pour la détaxe de carburants.
- Enregistrement des dépôts de statuts de syndicats professionnels et mise à jour constante des dossiers lors de modifications statutaires ou de composition des bureaux syndicaux.
- Vérification des dossiers de médaille d'honneur du travail, émission d'un avis, transmission en Préfecture et émission d'un courrier aux entreprises pour informer de la réception des diplômes.
- Emission d'avis relatifs au rattachement des SDF à la Commune de Metz et transmission en Préfecture.
- Instruction et suivi des demandes de prises d'arrêtés temporaires concernant tous les travaux, cérémonies, manifestations, interventions sur le domaine public.
- Instruction et suivi des demandes de prises d'arrêtés permanents concernant la réglementation routière de la totalité des rues et places messines avec une saisie informatique du Code dans son contexte actuel avec la nouvelle application.
- Assurer la légalité des arrêtés, l'affichage, la publication et l'expédition de chaque exemplaire à tous les destinataires.
- Instruction et délivrance d'autorisations exceptionnelles pour stationnements temporaires : déménagement ou enlèvement de courte durée de gravats, de mobiliers, d'objets encombrants ...
- Suivi et réponse à des courriers divers : tout usager des voies publiques, enquêtes, relations entreprises et concessionnaires, statistiques, doléances ...
- Instruction des demandes d'accès au secteur piétonnier pour les commerçants, les riverains domiciliés sur le site ou encore propriétaires ou locataires de parkings ou garages.
- Délivrance de télécommandes permettant de manœuvrer les bornes escamotables.

1-2 Police Municipale

- Les missions de la Police Municipale sont très vastes et s'effectuent principalement sur la voie publique.
- Les agents sont chargés d'assurer la sécurité des enfants aux abords de 45 établissements scolaires répertoriés par l'administration municipale, en raison de la forte densité du trafic urbain.
- Ils assurent également la régulation du trafic routier, les contrôles routiers, le contrôle du stationnement payant, interdit, gênant et abusif, la mise en fourrière des véhicules en infraction, la pose de Sabots de Denver, le contrôle du stationnement et des autorisations d'accès en voies piétonnes, le contrôle du stationnement des poids-lourds de plus de 16 tonnes dans les voies piétonnes et le suivi du stationnement des gens du voyage.
- Ils veillent au respect des arrêtés municipaux et de la réglementation en matière d'affichage et ils vérifient les autorisations d'occupation du domaine public (terrasses, travaux ...).
- Ils participent aux diverses manifestations patriotiques ou culturelles (8 mai, Foire de Mai, Été du Livre, 14 Juillet, Fête de la Mirabelle, Foire Internationale de Metz, Fêtes Juives, 11 Novembre, Fête de la Libération de Metz, Saint-Nicolas, ...).
- Ils coordonnent les interventions des services d'urgence de la Mairie avec celles des Pompiers et de l'Hôtel de Police.
- Ils effectuent la surveillance de 168 établissements scolaires et bâtiments communaux à partir d'une centrale d'alarmes installée au Poste de Police.
- Ils assurent la surveillance des habitations dans le cadre de « l'Opération Tranquillité Vacances » du 1^{er} juillet au 31 août.
- Le PC situé à l'Hôtel de Ville dirige les activités des agents de la Police Municipale et recueille les informations communiquées par les Gardes Champêtres et le Service des Espaces Verts.
- Les agents assurent la sécurité de l'Hôtel de Ville en effectuant des rondes, 24h/24h et 365 jours par an. Ils sont également chargés de l'ouverture et de la fermeture des portes de l'Hôtel de Ville.
- Tous les jours, de 18h45 à 8h15 ainsi que les samedis après-midi, les dimanches et jours fériés, ils prennent en charge le standard téléphonique. Les dimanches et jours fériés, ils mettent en place les cassettes pour les urgences médicales.
- En dehors des heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville, ils assurent la réception des plis et colis et accueillent, en soirée, les personnes qui assistent à des réunions ou réceptions.
- L'équipe de nuit (19h à 7h) assure la saisie informatique des timbres-amendes dressés par le Service.
- L'équipe de nuit (19h à 4h), mise en place le 1^{er} décembre 2006, est chargée d'assurer la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques dans les différents quartiers de METZ, ainsi qu'au centre-ville.
- L'équipe de vidéosurveillance assure le contrôle des accès en voies piétonnes 24h/24h, 365 jours par an.

1-3 Foires et Marchés

- Réception du public.
- Gestion des marchés de vente au détail : couverts et découverts (attribution places, déplacements des marchés, récupération eau Marché Couvert, interventions diverses ...).
- Gestion des foires attractives (foires et fêtes de quartiers).
- Gestion de la grande braderie du mois d'août.
- Régie des Foires et Marchés.
- Droits de place.
- Gestion de certaines parties du domaine public : (enseignes, stores, terrasses, glaces, marrons, beignets, sapins de Noël, kiosque à journaux, étalages, snacks,...).
- Délivrance d'autorisations et suivi des dossiers
- Droits de stationnement :
 - parking St Symphorien matchs FC METZ.
 - parking de Noël.
 - aire d'accueil des gens du voyage.
- Suivi du calendrier des permanences de dépannage remorquage.
- Divers : stands (d'information ou d'animation) sur la voie publique.
- Gestion de la publicité :
 - Vérification du parc des panneaux publicitaires et de leur conformité.
 - Suivi de la concession avec la Société AVENIR.
 - Mise en recouvrement des taxes sur les emplacements publicitaires fixes et de la redevance due par le concessionnaire.
 - Répression de l'affichage sauvage.
 - Contrôle des déclarations préalables.

1-4 Fourrière Automobile

- Restitution des véhicules mis en fourrière à leurs propriétaires.
- Tenue de la régie de recettes des fourrières et sabots.

2 – LES MOYENS

2-1 Direction

Effectif :
1 Directeur
1 Attaché Principal, Adjoint au Directeur
1 Rédacteur
1 Agent Administratif Qualifié

Matériel :
4 PC
1 imprimante laser multi bacs
1 photocopieur
1 déchiqueteuse

2-2 Police Municipale

❖ Traitement, Exploitation, Fourrière Automobile

Effectif : 2 Rédacteurs
1 Adjoint Administratif Principal 2^{ème} Classe
3 Agents Administratifs Qualifiés (dont 2 exerçant à la fourrière automobile)

Matériel : 4 PC et 2 IMAC
1 imprimante laser couleur multi bacs
1 scanner
1 imprimante
1 télécopieur
1 photocopieur } à la fourrière automobile

❖ Coordination Générale

Effectif : 2 Chefs de Service de Police Municipale
1 Chef de Police

Matériel : 2 serveurs
3 PC
2 IMac
1 imprimante laser multi bacs
1 imprimante jet d'encre couleur
1 télécopieur
1 photocopieur
1 déchiqueteuse

❖ En plus du personnel énuméré ci-dessus, et pour exercer ses missions sur la voie publique, la Police Municipale dispose de **114 agents** dont :

- 5 Chefs de Police
- 5 Brigadiers-Chefs Principaux
- 15 Brigadiers-Chefs
- 17 Gardiens Principaux
- 18 Gardiens
- 21 Agents de Surveillance de la Voie Publique
- 25 Auxiliaires Féminines de Sécurité sont affectées uniquement aux sorties d'écoles
- 8 Agents chargés de la vidéosurveillance.

Les **moyens matériels** se composent de :

- au Poste de Commandement : 2 PC munis d'une imprimante, 1 dispositif alarme-incendie et 1 télécopieur.
- à la vidéosurveillance : 4 PC, 1 imprimante et 14 écrans.

Pour les missions de voie publique :

- 5 véhicules sérigraphiés
- 19 motos 125 cm³
- 4 scooters
- 3 camions fourrières
- 14 sabots véhicules légers, 2 sabots 4X4 et 2 sabots poids-lourds.

Chaque agent dispose d'une paire de menottes, d'un bâton de défense (Tonfa), d'une bombe aérosol et d'une paire de gants en latex.

Les véhicules sont équipés d'une trousse à pharmacie et d'un extincteur.

Pour communiquer, le service possède des radios :

- 85 émetteurs récepteurs
- 5 postes « station directive
- 5 postes mobiles dans les véhicules
- 1 poste mobile dans chacun des 2 camions fourrières

2-3 Réglementation – Foires et Marchés

❖ Réglementation

Effectif : 2 Attachés
1 Rédacteur Principal
3 Adjoints Administratifs Principaux 2ème Classe
1 Agent Administratif Qualifié

Matériel : 6 IMac
1 PC
1 imprimante laser simple bac
1 photocopieur
1 télécopieur
1 scanner

❖ Foires et Marché

Effectif : 1 Attaché Principal
1 Rédacteur
2 Adjoints Administratif Principaux 1^{ère} Classe
1 Adjoint Administratif (receveur placier)
1 Agent Technique Qualifié (receveur placier)
4 Agents Administratifs Qualifiés (dont 2 receveurs-placiers)

Matériel : 4 IMac
1 PC
1 imprimante double bacs

3 – ACTIVITES

3-1 Réglementation

MISSION DU SERVICE	2004	2005	2006
Exploitation des débits de boissons (transfert, création, mutation)			
Instruits :	90	106	105
Délivrés :	78	76	54
Manifestations à caractère sportif, culturel, ludique ...	616	635	684
Dépôts, créations et modifications de statuts des syndicats professionnels	60	56	50
Demandes de Médailles d'Honneur du Travail	537	526	458
Délivrance et validation de la carte de commerçant non sédentaire	88	84	74
Vente de boissons non alcoolisées et d'alcools	37	27	29
Licences Taxis	5	6	5
Registres paraphés	39	42	37
Vente à emporter			
Instruits :	16	13	16
Délivrés :	11	9	9
Arrêtés temporaires	622	698	765
Arrêtés permanents	38	17	21
Autorisation exceptionnelle pour stationnement temporaire	2081	2288	3896
Nombre de dossiers gérés pour les voies piétonnes	894	776	893
Nombre de courriers pour les voies piétonnes			2679
Réponses négatives pour accès en secteur piétonnier	6	7	
Autorisations pour crèches et écoles			358
Nombre de personnes accueillies			9243
Nombre d'appels téléphoniques reçus			12527

3-2 Police Municipale

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'interventions de la Police Municipale dans le cadre de ses missions sur la voie publique de 2004 à 2006 :

INTERVENTIONS	2004	2005	2006
Entrées et sorties d'écoles	562	719	699
Fourrières et Sabots de Denver			
Véhicules enlevés ou rendus sur place	5795	4355	4279
Véhicules déplacés (manifestations, cérémonies, inondations,...)	217	254	459
Pose d'un Sabot de Denver	2072	1701	1266
Contrôle des voies piétonnes			
Timbres-amendes en journée	3285	2687	2113
Timbres-amendes en soirée	2557	1630	1637
Timbres-amendes cyclistes	418	351	54
Nombre d'opérations de contrôles routiers			
Contrôles routiers effectués	481	821	680

Verbalisations			
Circulation interdite de véhicule (voies piétonnes, couloir bus)	1106	1128	724
Défaut de maîtrise du véhicule suite à excès de vitesse	22	33	21
Défaut de papiers (disque A, visite technique ...)	2346	2526	2480
Défaut d'équipements des véhicules ou équipements défectueux	73	73	58
Excès de vitesse	2787	2562	1342
Non port de la ceinture de sécurité ou du casque	206	179	76
Non présentation de papiers (permis, carte grise, assurance)	269	788	449
Non respect de l'arrêt imposé par un feu rouge et orange ou du stop	768	748	477
Non respect de la priorité des piétons	9	25	4
Stationnement gênant sur emplacements GIG-GIC	3597	3567	3289
Stationnement payant, gênant, interdit et abusif	164579	130007	104997
Utilisation d'un téléphone portable en conduisant	555	740	454
Autres (franchissement de ligne continue, changement de direction sans avertisseur, mauvaise utilisation des feux, conduite d'un véhicule malgré une immobilisation, ...)	384	337	191
Total des verbalisations	176701	142713	114562
PV de contravention pour non respect des arrêtés municipaux			
Accès aux chiens interdit sur les marchés	0	0	0
Affichage d'opinion	11	0	0
Affichage sauvage et sur tout ouvrage situé sur domaine public	47	30	35
Affichage sur tout ouvrage situé sur domaine routier	-	7	29
Atteinte à l'intégrité ou à la destination de la voie publique	-	1	1
Caravane	2	0	0
Consommation d'alcool sur la voie publique	724	394	377
Déjections canines	61	46	61
Dépôt d'ordures sans autorisation à l'aide d'un véhicule	1	2	0
Divagations canines	28	7	10
Embarras de la voie publique	1	1	1
Enseigne publicitaire en infraction	0	0	0
Exercice d'une profession en violation d'un arrêté municipal	50	21	17
Mendicité	324	280	147
Non respect de l'arrêté municipal de la Braderie	0	2	0
Occupation abusive du domaine public	7	0	0
Prostitution	288	593	1091
Regroupement de chiens	51	37	11
Tapage contre la tranquillité du voisinage	1	0	0
Usage de pétards sur la voie publique	2	3	0
Vente à la sauvette	28	2	0
Vente de muguet en infraction	0	0	0
Vente sur la voie publique sans autorisation	0	0	0
Nombre de vacations intervenant dans le cadre de manifestations diverses			
Foire de Mai	96	92	16
Fête de la Mirabelle	67	47	89
Foire Internationale de Metz	52	90	98
Manifestations patriotiques	90	54	51
Divers (surveillance fourrière, bal, fête APM, match foot ...)	501	467	729

Nombre de vacations intervenant pour			
Renfort circulation (manifestations, accident de la route ...)	719	958	956
Renfort Antenne d'Urgence	10	53	35
Renfort marchés	208	219	244
Respect réglementation (place d'Armes et Cathédrale)	608	608	602
Relevé journalier des caravanes (nomades)	732	730	730
Nombre de vacations pour			
Visites officielles	27	14	9
Conseils municipaux	40	44	26

Dans le cadre de « **P'Opération Tranquillité Vacances** » du 1^{er} juillet au 31 août 2006, 20 agents ont parcouru 5 458 kms, soit une moyenne de 88 kms par jour. Ils ont assuré la surveillance de 4 074 appartements ou pavillons, soit une moyenne de 65 domiciles par jour.

Les **recettes** des fourrières, des Sabots de Denver, des horodateurs et du parking de la Cour du Marché Couvert sont les suivantes :

RECETTES	2004	2005	2006
Fourrières	406475	296523	297999
Sabots de Denver	35224	28917	21522
Horodateurs	2137821	2452724	2395565
Parking Cour du Marché Couvert (en régie municipale jusqu'au 21 janvier 2006)	165055	160783	9204

Durant l'année, les agents de la Police Municipale ont participé à diverses formations (initiales, obligatoires ...), stages, concours, examens professionnels,....

A ce titre :

- 4 agents ont poursuivi leur Formation Initiale d'Application (FIA) de Gardien de Police Municipale, commencée en 2005 (au total 30 semaines de théorie, 108 jours de stages pratiques d'observation et 174 jours de stages pratiques d'application).
- 2 agents ont commencé leur FIA de Gardien de Police Municipale (14 semaines de théorie au total).
- 1 agent a poursuivi sa FIA de Chef de Police Municipale, commencée en 2005 (3 semaines de théorie et 15 jours de stages pratiques d'observation).
- 1 agent a suivi la FIA de Chef de Service de Police Municipale (7 semaines de théorie, 5 jours de stages pratiques d'observation et 5 jours de stages pratiques d'application).
- 8 agents de police ont suivi le stage TONFA (2 jours chacun).
- 3 agents ont participé à la formation « Manipulation d'extincteurs » (2h30 chacun)

- 5 agents de police ont suivi la formation «Recyclage DSA» (4h chacun)
- 1 agent de police a suivi la formation de 4 jours « Premier Secours avec Matériel ».
- 14 agents de police de nuit ont démarré leur formation hebdomadaire obligatoire de 3h (gestion du stress, Gestes Techniques de Première Intervention,.....).
- 15 agents ont suivi une formation « sensibilisation au fonctionnement de l'alarme incendie de l'Hôtel de Ville ».
- 10 agents de police ont suivi la Formation Continue Obligatoire de 10 jours.
- 3 agents ont suivi la préparation au concours de Gardien de Police Municipale (10 jours chacun).
- 3 agents ont suivi la séance d'information de 3h sur la « Méthodologie de la Note Administrative » pour l'Examen de Rédacteur et 4 agents ont ensuite suivi la préparation de 3h à l'épreuve d'entretien pour l'oral dudit examen.
- 2 agents ont participé à la préparation au concours d'Adjoint Administratif puis ils ont passé ledit concours.
- 1 agent a passé l'Examen Professionnel de Rédacteur-Chef.
- 3 agents ont passé l'Examen Professionnel de Rédacteur.
- 3 agents ont participé au stage de 2 jours « EXCEL ».
- 1 agent a participé au stage de 2 jours « WORD ».
- 3 agents ont suivi la formation « Parapheur Electronique Nouvelle Version ».

3-3 Foires et Marchés

Manifestations attractives :

Carnaval	du 11 février au 19 mars
Mai	du 6 mai au 28 mai
Mirabelle	du 19 août au 10 septembre

Fêtes de Quartiers :

Patrotte	du 10 au 18 juin
Devant les Ponts	du 8 au 16 juillet
Sablon	du 10 au 11 septembre
Braderie	le 23 août

MISSION DU SERVICE	2004	2005	2006
Demandes de place de marché	134	177	211
Courriers divers (marchés couverts et découverts)	110	86	93
Courriers de renouvellement cartes commerçants non sédentaires fréquentant les marchés découverts	111	110	0
Demandes d'emplacement concernant les foires et fêtes attractives	352	342	348
Autorisation de pose d'enseignes stores – spots	102	113	141
Terrasses d'été	15	18	17
Terrasses d'hiver	3	2	5
Diverses demandes d'autorisation d'occupation du domaine public	11	24	33
Correspondances publicité et divers	107	112	128
Contrôle des déclarations préalables	9	6	8

Marchés découverts : 378 emplacements – moyenne

Marché central	127 stands	samedi
Place de la Cathédrale	3	mardi
Place de la Cathédrale	5	jeudi
Place du Marché Auguste Foselle	84	mardi
Place du Marché Auguste Foselle	79	vendredi
Place Bouchotte	1	mercredi
Place Saint Livier	71	mercredi
Avenue de Nancy	12	mercredi
Avenue de Nancy	16	vendredi
Place Mangin	3	jeudi
Place de la Brigade Alsace Lorraine	1	jeudi

Marchés couverts : 16 commerçants + 1 café-théâtre « LA PLACE CAFFE »

Halle des maraîchers rue Gaston Ramon

Braderie : 371 ambulants

Vente sur la voie publique (en dehors des marchés – 46 ambulants)

Sapins de Noël
Fleuristes (Toussaint)
Vente de glaces, marrons, beignets
Stands de vente de sandwiches ...

Foire de Mai : 172 métiers présents au champ de foire

Fêtes foraines – Esplanade :

Carnaval	28 métiers forains
Mirabelle	12 métiers forains

Fêtes de quartiers :

Rue Théodore de Gargan	annulée
Place du 14 Juillet	5 métiers forains
Place Saint Livier	6 métiers forains

3-4 Fourrière Automobile

4 279 véhicules ont fait l'objet d'une mise en fourrière en 2006, soit une diminution de 1,74 % par rapport à l'année 2005.

Les recettes générées (fourrières et Sabots) s'élèvent à 319 521,00 Euros, soit une diminution de 1,82 % par rapport à l'année 2005.

Les véhicules détruits sont au nombre de 168, soit une diminution de 55,67 % par rapport à l'année 2005.

Les recettes des fourrières et des sabots sont mentionnées, ci-dessus, dans le chapitre 3-2 ;

4 – PERSPECTIVES D'EVOLUTION

4-1 Réglementation

- Améliorer le service au public par une meilleure circulation de l'information et un meilleur traitement des données (informatisation).

4-2 Police Municipale

- Réduire les infractions au Code de la Route et le nombre des accidents.
- Augmenter la sécurité générale en soirée et les nuits par la mise en place d'équipes de proximité.
- Améliorer les conditions de sécurité des personnels dans l'exercice de leurs missions.

4-3 Foires et Marchés

- Améliorer les conditions de sécurité des personnels dans l'exercice de leurs missions.
- Améliorer le service au public par une meilleure circulation de l'information et un meilleur traitement des données (informatisation).

4-4 Fourrière Automobile

- Améliorer les conditions de sécurité des personnels dans l'exercice de leurs missions.
- Améliorer le service au public par une meilleure circulation de l'information et un meilleur traitement des données (informatisation).

POPULATION-ACCUEIL

Le Service Population-Accueil est composé de 4 cellules orientées tout au long de l'année vers les services à la population.

Il s'agit:

- de la cellule Formalités administratives-Elections-Passeports/CNI
- de la cellule Etat-civil (naissances-mariages-greffe)
- de la cellule décès-cimetières
- du bureau d'informations

Par ailleurs, chaque année, le service Population prépare et réalise le recensement de la population sur la base d'un échantillon d'adresses du 15 décembre au 15 mars. Cette mission, placée sous la responsabilité d'un coordonnateur communal et de deux contrôleurs avec l'assistance d'une secrétaire, mobilise environ 20 agents recenseurs.

Le service Population-Accueil, placé sous la responsabilité du Directeur, Chef de service, compte 46 agents :

- un directeur,
- deux attachés,
- un rédacteur,
- 31 agents et adjoints administratifs
- 10 agents de salubrité.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES - ÉLECTIONS - PASSEPORTS/CNI

1) MISSION GÉNÉRALE

Les missions principales sont la délivrance d'actes, d'attestations d'accueil, inscription sur la liste électorale, organisation des élections, établissement des dossiers de passeports et CNI.

2) MOYENS

Effectif : 7 personnes

Moyens matériels :

- 7 PC
- 3 imprimantes laser
- 2 photocopieurs

3) ACTIVITÉS

Activité comparée des exercices 2003-2004-2005-2006

	Année			
	2003	2004	2005	2006
Délivrances attestations d'accueil	2373	2113	1061	994
Délivrances Passeports	2415	2423	2267	2422
Délivrances CNI	3360	3679	3418	3674

ETAT - CIVIL

NAISSANCES-MARIAGES-GREFFE

1) MISSION GÉNÉRALE

Les missions principales sont l'enregistrement des actes d'état civil (naissances, reconnaissances, mariages), la mise à jour des registres et des livrets et le traitement de texte.

2) MOYENS

Effectif : * Naissances 3 personnes
* Mariages 2 personnes
* Greffe 5 personnes

Moyens matériels :
- 10 PC
- 5 imprimantes laser

3) ACTIVITÉS

ENREGISTREMENT DES ACTES

En 2006, les actes enregistrés à l'état civil de Metz ont été consignés en double exemplaire dans :

- 11 registres de naissances comprenant :
 - o 5244 naissances
 - o 1200 reconnaissances
 - o 1 jugement donnant lieu à transcription
- 1 registre de mariages comprenant :
 - o 382 mariages
- 1 registre table alphabétique des naissances
- 1 registre table alphabétique des mariages et décès

	2005	2006	Différence	
Naissances	5 322	5 244	- 78	- 1,46 %
dont parents domiciliés à Metz	1 699	1 667	- 32	- 1,88 %
dont parents domiciliés hors Metz	3 623	3 577	- 46	- 1,26 %
Reconnaisances	1 770	1 200 *	- 570	- 32,20 %*
	* Incidence de l'application à compter de juillet 2006 de la nouvelle loi sur la filiation			
Mariages	426	382	- 44	- 10,32 %

MISE A JOUR DES REGISTRES ET DES LIVRETS

- Apposition des différentes mentions:

- + sur les registres des naissances : les diverses mentions d'état civil,
- + sur les registres de mariages : mentions diverses dont 312 divorces en 2006,
- + sur les registres de décès : essentiellement rectifications d'état civil et mentions "Morts pour la France" et "Morts en Déportation"

- Mise à jour des livrets de famille établis à Metz ou envoyés par d'autres communes, et délivrance de duplicata de livrets de famille de couples mariés (suite à une perte, à un divorce ou à des changements d'état civil).

- Délivrance de livrets de famille (original ou duplicata) de parents naturels (père et mère naturels, mère naturelle, père naturel)

TRAITEMENT DU COURRIER.

Une moyenne de 300 à 500 actes sont quotidiennement délivrés par le service du Greffe pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses, formulées par les usagers et les organismes divers en matière d'actes d'état civil. 90% de ces demandes sont traitées le jour même par procédé informatique majoritairement.

Alors qu'auparavant les 3/4 de ces demandes nous parvenaient avec enveloppes timbrées et libellées pour le retour, cette proportion a été ramenée à 1/3 environ en fin d'année.

On note, en effet, un accroissement sensible des demandes par fax ou par internet, ce qui nécessite le traitement de l'enveloppe retour en plus du traitement du courrier.

CONCLUSION

L'application des *nouvelles lois* en matière de filiation à compter de juillet 2006, associée aux nouvelles mesures de délivrance d'actes de naissance pour dossier de Carte Nationale d'Identité et Passeport, apportent un *surcroît de travail et d'analyse* tant au niveau du Greffe que des deux autres cellules.

CELLULE DECES CIMETIERES

1) MISSION

Réception et renseignement du public

Au niveau des décès

- Enregistrement des décès, établissement et délivrance de documents, traitement des dossiers,
- Établissement des certificats d'hérédité,
- Traitement des demandes de recherches d'héritiers.

Au niveau des cimetières

- Gestion des concessions : vente, renouvellement, conversion,
- Traitement des exhumations,
- Gestion de la régie des cimetières : encaissement des droits de concessions, des droits d'enregistrement, des vacations de police et des droits d'exhumation, encaissement hors régie de droits divers,
- Établissement de divers arrêtés et autorisations pour des opérations consécutives aux décès,
- Divers : établissement des dossiers de concessions, des bordereaux de concessions, des titres de recette, mise à jour des inhumations, reprise des concessions expirées et non renouvelées...
- Traitement du courrier.

2) MOYENS

Effectif : 5 personnes (plus 10 personnes affectées aux cimetières)

Moyens matériels :

Cellule administrative :

- 5 PC,
- 2 imprimantes laser,
- 1 imprimante pour l'édition des actes,
- 1 fax.

Conservation des Cimetières :

- 1 PC + 1 imprimante laser et 1 fax pour le Conservateur du cimetière de l'Est.
- 1 fax pour les gardiens des cimetières du Sablon, de Chambière et Saint Simon,
- Les liaisons informatiques des cimetières du Sablon, de Chambière et Saint Simon sont réalisées. L'installation du matériel informatique (PC, imprimantes) est en cours.

3) ACTIVITÉS

Activité comparée des exercices 2003 à 2006

Année	Total des actes de décès enregistrés	Dont personnes domiciliées à			Enfants sans vie
		Metz et domiciliés à Metz	Metz et décédées hors de Metz Transcriptions	Hors de Metz et décédées à Metz	
2003	2324	948	116	1211	49
2004	2208	793	128	1221	65
2005	2240	804	130	1269	37
2006	2224	793	136	1244	51

Établissement des certificats d'hérédité :

2003 : 4 232

2004 : 3 970

2005 : 4 087

2006 : 3 490

Durant l'année 2006, il a été répondu à environ 2 700 demandes de recherches d'héritiers.

CIMETIÈRES

Inhumations dans les cimetières messins

Inhumations	Année			
	2003	2004	2005	2006
Concessions	805	668	653	731
Fosses communes	54	52	58	50
Mort-nés	30	45	21	30
TOTAL	889	765	732	811

Vente et renouvellement des concessions

Concessions	Année			
	2003	2004	2005	2006
Nouvelles	198	165	194	192
Renouvellements	370	298	327	394
Conversions	7	18	16	19
Total	575	481	537	605

Exhumations

Exhumations	Année			
	2003	2004	2005	2006
Demandes d'exhumation	170	121	127	122
Corps exhumés	279	188	212	177

Autorisations diverses

Inhumations	Année			
	2003	2004	2005	2006
Transports après mise en bière	1453	1300	1390	1182
Transports sans mise en bière	539	585	574	599
Soins de conservation	772	693	773	672
Incinérations	735	679	783	768

CONCLUSION

Les différentes cellules du service fonctionnent à l'heure actuelle de façon relativement autonome les unes par rapport aux autres. L'évolution du service passe par une nécessaire polyvalence des agents, destinée en particulier à améliorer les conditions d'accueil du public.

La restructuration des locaux de l'état civil, aujourd'hui achevée, participe également à cette amélioration.

**DIRECTION DES FINANCES,
DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC - MARCHÉS
PUBLICS - INSTITUTIONS,
DU CONTRÔLE DE GESTION,
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE
ET DES AFFAIRES SCOLAIRES**

SERVICE DES FINANCES

1 - LES MISSIONS DU SERVICE

La mission principale du Service des Finances est la bonne gestion financière de la commune afin de préserver les marges de manoeuvres et les grands équilibres. Cette mission se décline d'une part dans l'élaboration du budget et d'autre part le suivi et le contrôle de l'exécution du budget.

L'élaboration du budget passe par la définition des grandes options retenues par le Conseil Municipal (plan prévisionnel d'investissement 2002 - 2007 et programme biennal d'investissement 2006 - 2007) et ensuite, par leur traduction en termes réglementaires : répartition entre investissement et fonctionnement, affectations de crédits en fonction des priorités, conséquences des modes de gestion ou de la politique tarifaire.

Le suivi et le contrôle de l'exécution budgétaire concerne à la fois le respect du délai global de paiement des dépenses et la bonne réalisation par les services gestionnaires des diverses recettes.

En effet, même si le budget est annuel, celui-ci ne peut être construit en oubliant les précédents, (fixation des dépenses obligatoires, analyse du rythme d'évolution des recettes) ni en oubliant les suivants (niveau des dépenses, mais aussi des recettes induites par de nouveaux investissements, choix des diverses politiques, en particulier, la politique salariale, l'équilibre emprunt - autofinancement).

Pour atteindre ce double objectif, le Service des Finances est scindé en deux cellules (annexe 1 : organigramme).

1) Le Bureau de la Prévision

DISPONIBILITE DES CREDITS

D'un point de vue technique, le Bureau de la Prévision doit s'assurer de la disponibilité des crédits budgétaires par rapport aux différents services, dans les deux domaines du budget, l'investissement et le fonctionnement (spécialisation d'un cadre de gestion budgétaire dans chacun des domaines).

Plus particulièrement, la Cellule Programmation Budget :

- gère le suivi du plan quinquennal d'investissement et l'élaboration du programme biennal d'investissement ;
- élabore les budgets primitifs et supplémentaires ainsi que les comptes administratifs pour le budget principal et les trois budgets annexes ;
- gère au quotidien les décisions modificatives et virements de crédits ;

- suit des dossiers spécifiques et vérifie les rapports des services devant être présentés au Conseil Municipal.

2) Le Bureau de la Comptabilité

DELAI DE PAIEMENT ET REALISATION DES RECETTES

Du point de vue technique, la Cellule Comptabilité est le garant du respect du délai global de paiement par les services (45 jours, dont 30 jours pour l'ordonnateur et 15 jours pour le comptable) et la bonne réalisation des diverses recettes.

En particulier, dans le cadre de nomenclature comptable M 14, la cellule comptable

- * engage et mandate les dépenses ;
- * saisit les entrées de factures et traite les relances ;
- * émet les titres de recettes ;
- * saisit les données pour l'établissement de l'état de l'inventaire des biens amortissables et non amortissables pour tous les services municipaux.

Par le biais de la Régie Centrale (recettes et avances), le Régisseur encaisse des recettes (plans, photocopies,..) et paie des petites dépenses. Il établit les arrêtés de création et de modification des régies ainsi que la nomination des régisseurs.

L'enregistrement des marchés et actes administratifs passés par les services est effectué au Secrétariat.

Un Observatoire Fiscal a en charge l'analyse des composantes et des facteurs d'évolution de la matière fiscale de la commune (trois taxes ménages), avec analyse des ressources y compris les compensations (évolution des bases, répartition des établissements par zone géographique et sectorielle).

Divers correspondants peuvent informer sur les domaines suivants :

- informatique (poste 5024) : formation des agents des services quant à l'application finances ;
- personnel (poste 5293)
- régie centrale (poste 5024)
- sécurité (poste 5076).

De manière globale, la fonction financière VEILLE au respect de la contrainte de l'EQUILIBRE FINANCIER GLOBAL, prépare les rapports financiers pour le Conseil Municipal et présente ces rapports à la Commission des Finances.

2 - LES MOYENS DU SERVICE

*** Moyens humains**

22 agents, qui représentent 19,9 équivalents temps plein (en 2005, 22 agents représentant 19,2 équivalents temps plein).

*** Moyens matériels**

24 PC et 8 imprimantes dont 1 couleur

3 - L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2006

Le total des décisions modificatives est de 316 et des virements de crédits est de 871 en 2006 (contre respectivement 352 et 966 en 2005) voir annexe 2.

Ont été émis 24 639 titres et mandats en 2006 contre 21 937 en 2005 (annexe 3). Le délai moyen de paiement est de 11,79 jours (12,79 jours en 2005) voir annexe 3.

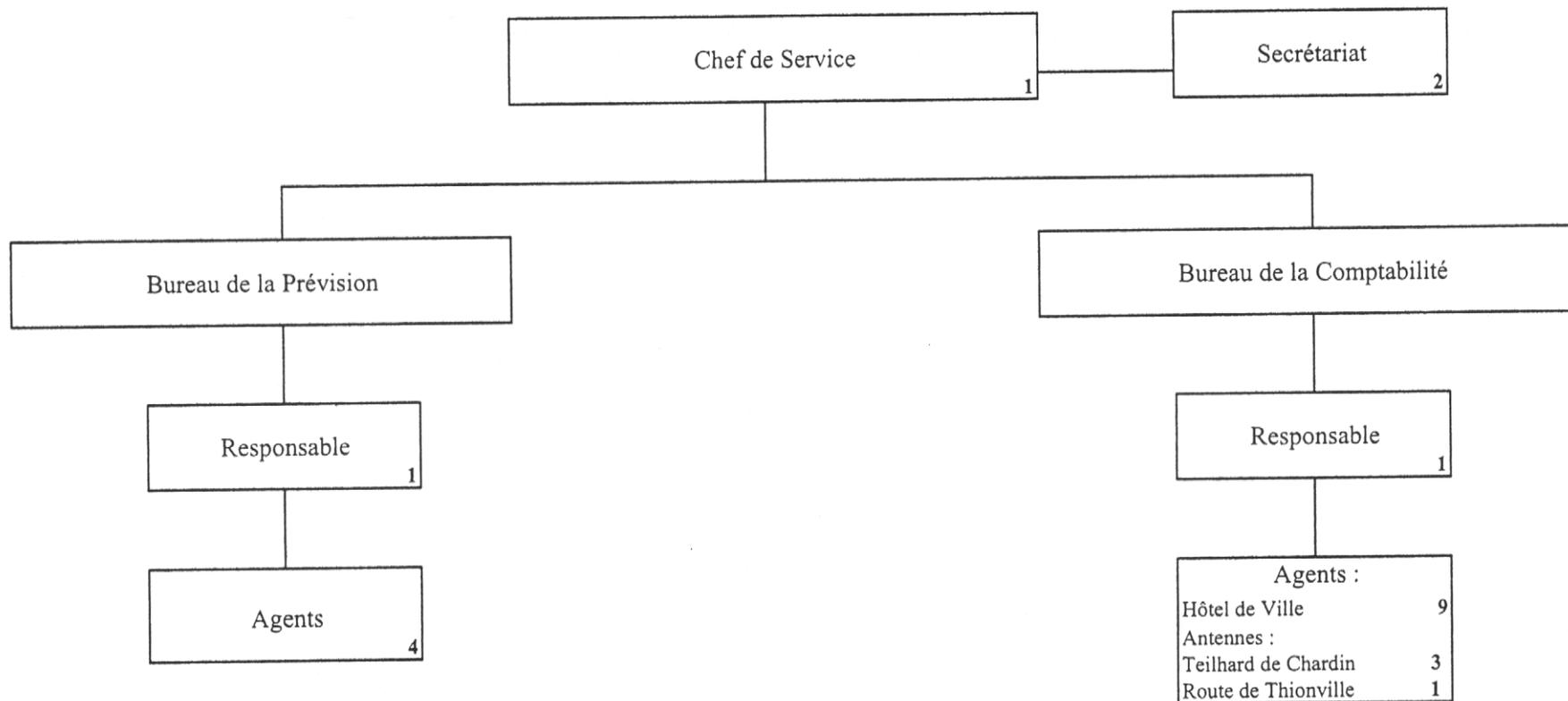
4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Les projets à mettre en oeuvre sont les suivants :

- amélioration de la rétrospective et de la prospective, par la mise en oeuvre d'un tableau financier automatique, sécurisé et fiabilisé ;
- diffuser sur l'intranet de la Ville le "Guide des correspondants financiers" (cyber-mairie) ;
- créer des supports CD pour les documents budgétaires ;
- amélioration des tableaux de bord ;
- réactiver le réseau de correspondants financiers, pour diffuser dans les services fonctionnels et opérationnels chargés de la mise en oeuvre des décisions une culture financière et recentrer les agents du Service des Finances sur une mission d'assistance et de contrôle ;
- mise en oeuvre du suivi de la réalisation des recettes par les services ;
- développer l'inventaire du patrimoine.

ANNEXE 1

ORGANIGRAMME SERVICE DES FINANCES



155

<u>TOTAL</u>	
Agents :	22
dont	
Equivalent Temps Plein :	19,9

ANNEXE 2

STATISTIQUES TRANSFERTS DE CREDITS 2006
BUDGET VILLE ET BUDGETS ANNEXES

2006	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.		TOTAUX
DM 1+2		59											
DM 3					40								
DM 4						20							
AS 2							67						
AS 3									41				
AS 4										27			
AS 5											62		
TOTAL DM													316
VA 2		167											
VA 3					69								
VA 4						57							
VP 2							197						
VP 3									108				
VP 4										62			
VP 5											160		
VP 6												51	
TOTAL VIREMENTS													871
TOTAL GENERAL													1187

ANNEXE 3**NOMBRE DE MANDATS / TITRES ET BORDEREAUX**

ANNEES	MANDATS / TITRES	BORDEREAUX
2001	27 703	1 821
2002	24 668	1 992
2003	24 500	2 234
2004	23 483	2 404
2005	21 937	2 327
2006	24 639	2 324

DELAI MOYEN DE MANDATEMENT

ANNEES	DELAI MOYEN	FACTURES MANDATEES
2001	13,95 jours	17 094
2002	14,83 jours	15 842
2003	14,55 jours	15 310
2004	12,20 jours	13 569
2005	12,79 jours	13 179
2006	11,79 jours	13 757

SERVICE DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC, MARCHES PUBLICS ET INSTITUTIONS

I - LES MISSIONS

Le Service intervient à plusieurs titres :

DELEGATION DE SERVICES PUBLICS

Il assure une mission d'assistance et de conseils aux services pilotes dans le cadre des procédures de délégation de service public. Il assure le suivi partiel du fonctionnement des délégations de service public et procède à l'analyse des rapports des délégataires en lien avec les services afin de rechercher les pistes d'amélioration du service public. Il vérifie également si les activités de la collectivité exercées par des tiers relèvent ou non de l'application de la loi Sapin.

MARCHES PUBLICS

Cette mission, réorganisée en 2002, donne au Service les moyens de pouvoir organiser les procédures de marchés publics.

Dans le cadre de la réforme du Code des Marchés Publics 2006, le Service a ainsi plus particulièrement collaboré à la mise en oeuvre d'une politique d'achat public propre à la Ville de Metz, au travers notamment de la définition d'un ensemble de règles et de procédures internes devant être suivies par les services afin de respecter la réglementation en vigueur et assurer l'efficacité de la commande publique comme la bonne utilisation des deniers publics.

A ce jour, les services municipaux disposent ainsi d'un "guide interne des procédures et des bonnes pratiques des achats et des marchés publics pour la Ville de Metz" explicitant, pour chaque type de marché public, les règles et modalités de passation correspondantes, ainsi que divers modèles types d'actes disponibles sur l'Intranet.

Sa mission s'exerce également auprès des services gestionnaires dans le cadre d'une aide à la bonne détermination des besoins et à la définition de la procédure la plus adaptée. Il est chargé d'élaborer les pièces contractuelles types et de contrôler la régularité des procédures. Il vérifie les points comportant des questions de marchés publics qui sont soumis au Conseil Municipal. Le service organise les Commissions d'Appel d'Offres. Il s'occupe également de la vérification des rapports de présentation soumis au contrôle de légalité. Enfin, depuis 2004, le service est également chargé d'organiser et mettre en oeuvre les consultations de maîtrise d'oeuvre comprenant, en outre, l'organisation de l'ensemble des marchés de la phase de définition des besoins jusqu'au début effectif des travaux.

INTERCOMMUNALITE

Le Service était traditionnellement chargé du suivi du fonctionnement du Syndicat Mixte de Madine. Par délibération en date du 26 octobre 2006, la Ville de Metz ayant toutefois décidé de se retirer du Syndicat Mixte de Madine avec effet au 1^{er} janvier 2007, cette mission du service a donc pris fin au 31 décembre 2006.

II - LES MOYENS

L'effectif du personnel du service est composé de :

- 1 Chef de Service,
- 1 Attaché Responsable de la Cellule Marchés Publics,
- 1 Ingénieur stagiaire chargé de la Cellule Maîtrise d'Oeuvre,
- 1 Rédacteur chef responsable de la cellule Délégation de Service Public,
- 1 Assistant de Gestion, adjoint administratif,
- 1 Rédacteur Chef, 1 Rédacteur et un Adjoint Administratif au sein de la Cellule Marchés Publics.

La secrétaire du service du Contrôle de Gestion est affectée à 80% au service Marchés Publics.

Le Service dispose de huit ordinateurs, deux imprimantes, un scanner et d'un fax. Le Service est pourvu d'une documentation spécialisée en évolution permanente.

III - LES ACTIVITES

DELEGATION DE SERVICES PUBLICS

- Suivi et mise en oeuvre des contrats de délégation de service public suivants :
 - Golf
 - Trinitaires
 - Salle de répétition de Metz-Nord
 - Chauffage urbain de Metz-Est
 - Crématorium
- Lancement de la procédure de délégation du service public
 - Parking Cathédrale
 - Parking Saint Thiébault
 - Parkings résidants (Mazelle et Paixhans)
 - Arsenal
 - Les Arènes
- Analyse des rapports annuels des délégataires 2005 sur :
 - les parcs publics de stationnement hors voirie (République, Gare, Théâtre, Maud'huy, Arsenal, Coislin, Cathédrale et St Thiébault),
 - le stationnement sur voirie,
 - le golf,
 - le chauffage collectif,
 - la production et la distribution d'eau potable,
 - la gestion du Palais Omnisports les Arènes.
- Mesures de publicité des rapports et documents budgétaires des délégataires.

- Etablissement des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement, de la distribution de l'eau 2005.
- Etablissement des annexes concernant les délégations de service public aux B.P. et C.A.

MARCHES PUBLICS

- Passation de 458 marchés dont 260 procédures d'appel d'offres pour assurer le fonctionnement courant des services.
- Lancement et suivi de la procédure de marché de maîtrise d'oeuvre de la place de la République
- Suivi et assistance pour le compte de la CA2M du marché public de travaux pour le Centre Pompidou de Metz
- Élaboration d'un guide pratique et de notes diverses pour assurer l'efficacité de la commande publique au sein des services de la Ville.
- Organisation de réunions de présentation du nouveau Code des Marchés Publics 2006 aux services municipaux.
- Actions de développement de la dématérialisation de la commande publique et d'amélioration du site internet dédié aux marchés publics.

INTERCOMMUNALITE

- Madine : participation au processus de retrait de la Ville de Metz du Syndicat Mixte.

DIVERS

- Réflexions sur la transformation de l'Usine d'Electricité de Metz et sur les conséquences de l'ouverture du secteur de l'énergie à la concurrence.

CONTROLE DE GESTION

1) LES MISSIONS

Le Service du Contrôle de Gestion a pour mission :

- d'élaborer des outils de gestion (tableaux de bord) permettant le contrôle et le suivi budgétaire des différents secteurs d'activités de la collectivité ;
- de proposer des solutions pour optimiser les coûts et frais de fonctionnement des diverses structures de la collectivité ;
- de mettre en place des procédures au sein des services en collaboration avec leurs responsables ;
- d'apporter un conseil à la Direction Générale et aux services pour assurer une bonne visibilité dans la validation des décisions stratégiques ;
- de réaliser l'audit et l'analyse budgétaire et financière (bilans comptables en particulier) des partenaires extérieurs de la collectivité (associations, Sociétés d'Economie Mixte) ;
- d'assurer le suivi et le contrôle des subventions (établissement de conventions d'objectifs et de moyens avec les partenaires extérieurs) ;
- de gérer la dette et la trésorerie, ainsi que d'instruire les demandes de garanties d'emprunts.

2) LES MOYENS

Sous la direction d'un chef de service, l'effectif du Service du Contrôle de Gestion est le suivant :

Secrétariat

- 1 adjoint administratif

Cellule Planification - Dette - Trésorerie - Garanties d'emprunts

- 1 rédacteur

Cellule expertise

- 1 contrôleur de gestion

Par ailleurs, le service dispose du matériel informatique suivant :

- 1 IMac
- 3 PC utilisant des progiciels de gestion de la dette (logiciel LOAN) et de la trésorerie (logiciel THESO)

3) L'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2006

Planification - Dette - Trésorerie

Cette cellule a contribué à la poursuite d'une gestion active de la dette et de la trésorerie.

Elle établit régulièrement des situations de trésorerie pour mesurer le potentiel financier de la Ville.

Grâce au logiciel LOAN, des états sont édités et permettent d'optimiser au mieux la dette. Ces documents sont également utilisés pour remplir les différentes annexes du Budget Primitif et du Compte Administratif.

Elle gère également le logiciel PREVIS qui permet aux différents services de la Ville de renseigner l'échéancier des investissements qui les concerne.

Elle met à jour l'état des garanties d'emprunts accordées par la Ville à différents organismes. Ce document est également annexé au Budget Primitif et au Compte Administratif.

Satellites

Le contrôle des satellites (associations, Sociétés d'Economie Mixte) de la Ville de Metz est assuré par le biais d'analyses financières, comptables et fiscales et notamment par le contrôle des bilans comptables des satellites. Des études ponctuelles sur demande de la Direction Générale ou d'autres services municipaux ont également été réalisées.

D'autre part, le service du contrôle de gestion a établi les rapports d'activités des Sociétés d'Economie Mixte dont la Ville de Metz est actionnaire.

Il établit également l'état des concours attribués par la Ville aux associations et autres satellites. Ce document permet de renseigner différentes annexes du Budget Primitif et du Compte Administratif.

Commerce

Des actions de dynamisation du quartier « Outre-Seille » ont été poursuivies dans le cadre de la troisième tranche FISAC.

TVA

Etablissement de la déclaration unique de TVA et études diverses de récupération possible de TVA – gestion de la TVA intracommunautaire – déclaration de la TVA avec la procédure téléTVA (par voie électronique sur internet) à compter de 2007.

Etudes diverses et autres travaux

- Instruction et suivi du transfert de droit à TVA dans le cadre de diverses délégations de service public
- Etudes financières et économiques des candidatures à l'affermage de services publics :
 - o Parking Boulevard Paixhans
 - o Parking Place Mazelle
- Elaboration du rapport d'activités des Services Municipaux
- Elaboration du registre des tarifs municipaux de la Ville
- Gestion et versement de subventions à divers satellites affectés au Service Contrôle de Gestion ; établissement des conventions d'objectifs et de moyens correspondantes

4) LES PERSPECTIVES

- Poursuite de la gestion active de la dette et de la trésorerie de la Ville de Metz en utilisant la procédure de suivi des investissements pour permettre d'alimenter les prévisions dans le logiciel de suivi de la trésorerie (THESO)
- Amélioration du suivi des structures satellites (réactivation du logiciel AGATE)
- Amélioration du contrôle de gestion interne
- Développement de tableaux de bord, outils indispensables d'aide à la décision pour la Direction Générale

SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

La création du Service Politique de la Ville est intervenue le 2 novembre 1995.

La Politique de la Ville a pour objectifs principaux de lutter contre le processus d'exclusion et de ségrégation urbaine et sociale dont sont victimes les populations habitant certains territoires.

Il convient de rappeler que la Politique de la Ville appréhende sur une zone géographique donnée tous les aspects de la vie quotidienne des habitants.

I - LES MISSIONS DU SERVICE :

- La mise en œuvre de la Politique de la Ville
- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- Gestion des Jardins Familiaux
- Actions diverses

II - LES MOYENS DU SERVICE :

a) Les moyens humains :

Sept personnes constituent cette équipe.

b) Les locaux sont situés au Pôle des Lauriers - 3bis, rue d'Anjou à Metz-Borny depuis le 26 mai 2003 :

- 2ème étage :

- * un bureau : 1 chef de service
- * secrétariat : 1 adjoint administratif
- * un bureau : 1 Chef de Projet Contrat de Ville
- * un bureau : 1 Chargée de Mission Politique de Proximité
- * un bureau : 1 Chargé de Mission Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- * deux bureaux Gestion des Jardins Familiaux :
 - 1 rédacteur principal
 - 1 agent de maîtrise

c) Les moyens techniques :

- . 9 téléphones à écran
- . 2 téléphones portables
- . 9 ordinateurs
- . 1 scanner
- . 1 imprimante couleur
- . 1 imprimante laser Pro
- . 1 photocopieur
- . 1 fax

Le service est abonné aux publications suivantes :

- Républicain Lorrain
- Lettre de la DIV et Comme à la Ville
- La Gazette des Communes
- La Semaine

Des ouvrages sont acquis en fonction des besoins du service.

Trois véhicules sont partagés par les membres du service.

d) La formation :

Le personnel du Service a été amené à participer à différentes actions de formation ou colloques.

III) **L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2006 :**

1) La mise en œuvre de la Politique de la Ville

- **Le Contrat de Ville** est un des dispositifs contractualisés de la Politique de la Ville dont l'objectif est de réintégrer les territoires concernés et leurs habitants dans le fonctionnement normal de l'agglomération.

Il cible une **géographie prioritaire** qui concerne les secteurs où vivent les populations les plus en difficultés : Metz-Borny, Metz-Bellecroix, Hannaux-Frécot-Barral, Chemin de la Moselle et Boileau, Metz-Patrotte.

Parmi les 10 axes d'interventions définis dans le Contrat de Ville signé le 10 avril 2000, l'appel à projet 2006 a déterminé **3 axes prioritaires**, mais non exclusifs :

- Développer l'insertion économique et l'emploi,
- Développer la médiation, la prévention de la délinquance et la lutte contre les toxicomanies,
- Favoriser l'accompagnement éducatif pour une meilleure insertion sociale.

A ce titre, une ligne budgétaire de 914 694 € a été ouverte pour le Contrat de Ville de 2006 et a été consommée à concurrence de 906 085,83 € pour un total de 78 dossiers retenus dans le cadre de la Politique de la Ville.

Les dossiers de demandes de subvention sont instruits par le service par le biais des comités techniques et d'une participation active aux comités de pilotage et d'évaluation des actions subventionnées les années précédentes.

En ce qui concerne les nouveaux projets, une aide technique est apportée aux associations pour les actions qu'elles souhaitent initier. A ce titre, le service a notamment participé au montage technique et financier d'une nouvelle action portée par le Comité de Gestion des Centres Sociaux et intitulée "L'Etude d'Anjou". Il s'agit de locaux situés 5/7 rue d'Anjou (400 m²) propices à l'étude et mis à disposition des collégiens et lycéens de Metz-Borny. D'autres actions ont également été initiées par le Service Politique de la Ville en concertation avec le Conseil des Jeunes de Metz-Borny et l'ESAP. Il s'agit de l'organisation d'une section de football féminin et de l'ouverture d'un club de boxe thaï.

Le service Politique de la Ville participe régulièrement à des réunions qui rassemblent les partenaires institutionnels qui interviennent dans le cadre de différentes thématiques de la Politique de la Ville. Il a notamment participé aux différents Comités de Pilotage stratégiques réunis pour mettre en œuvre, à compter du 1er janvier 2007, le nouveau dispositif de contractualisation de la Politique de la Ville : le Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Prévu pour une durée de trois ans renouvelable (2007-2012) ce nouveau contrat devra être élaboré conjointement par la Ville de Metz et la Préfecture de la Moselle. Comme le Contrat de Ville, il prévoit une géographie prioritaire mais en y incluant une priorisation de 1 à 3.

Les axes d'intervention sont prévus prioritairement mais non exclusivement dans les domaines suivants : Habitat et cadre de vie, accès à l'emploi et développement économique, réussite éducative, santé, citoyenneté et prévention de la délinquance.

La signature d'une convention cadre entre la Ville de Metz et la Préfecture finalisant les territoires et les axes de travail communs est intervenue le 2 février 2007 en Préfecture.

2) L'Opération de Rénovation Urbaine de Metz-Borny :

Dans le cadre de ce dossier, le Service Politique de la Ville assure une mission de coordination et d'instruction des dossiers en collaboration notamment avec le Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet de Ville, les services de l'Etat et les services municipaux concernés. Il intervient dans le cadre du montage et du suivi administratif des dossiers.

Le service Politique de la Ville est notamment chargé du suivi financier du projet, et à ce titre il coordonne avec le GIP-GPV la constitution des dossiers de demande de subvention auprès de l'ANRU.

Le service a participé à l'élaboration de la Charte Locale d'Insertion Professionnelle dont la signature a eu lieu le 20 décembre 2006 au Pôle des Lauriers.

Déménagement du service :

La seconde phase d'aménagement du Pôle des Lauriers a été achevée au mois d'août 2006. Ces travaux ont consisté dans la transformation sur deux étages, de 16 logements en locaux administratifs et à la remise en état du 2^{ème} sous-sol du bâtiment afin d'en permettre une réutilisation à usage de parking par le personnel travaillant au sein du Pôle des Lauriers.

Le Pôle des Lauriers aujourd'hui :

Rez-de-chaussée :

Il comprend aujourd'hui un espace multimédia et un Pôle des Médiations ainsi qu'un espace accueil.

Accueil :

L'accueil du public Pôle des Lauriers est assuré depuis l'ouverture du site dans sa nouvelle configuration par quatre agents d'accueil recrutés en contrats aidés par l'A.M.M.S.

1^{er} étage :

Entièrement dédié à l'emploi, ce plateau administratif d'une surface de 515 m² accueille les principales structures œuvrant dans ce domaine au sein du quartier de Metz-Borny.

La Mission Locale de Metz, l'Equipe Emploi Insertion et l'Atelier de Recherche pour l'Emploi qui se sont regroupés afin de créer un Espace Emploi y reçoivent du public depuis le mois de septembre 2006.

2^{ème} étage :

Y sont installés depuis le mois d'août 2006, le service municipal de la Politique de la Ville et l'équipe du GIP-GPV. Un délégué du Médiateur de la République et un Conciliateur de Justice y effectuent des permanences.

Le transfert des services de la Politique de la Ville et du GIP-GPV a libéré des locaux en rez-de-chaussée, dont une partie est occupée aujourd'hui par un Espace des Médiations animé par des agents de l'Association Messine de Médiation Sociale (A.M.M.S). Ces agents de médiation interviennent tant pour résoudre les conflits entre particuliers que dans le domaine scolaire, notamment pour apporter un soutien dans le cadre des démarches d'orientation et lutter contre l'absentéisme scolaire.

3) L'Opération de Rénovation Urbaine de Metz-Nord/Woippy :

L'objectif de l'ORU est de mobiliser les efforts de l'ensemble des partenaires signataires de la convention en vue de donner aux habitants un cadre de vie décent et pour cela d'accélérer le traitement des déséquilibres sociaux et urbains les plus graves, de requalifier durablement les quartiers les plus dégradés et d'intégrer les populations concernées dans la dynamique de la ville.

Le Service Politique de la Ville participe au suivi administratif et à l'animation de ce dispositif initié en 2003. Il a pris une part active à la constitution des demandes de subvention adressées à l'ANRU. Il a également été associé aux travaux d'élaboration de la charte d'insertion professionnelle applicable dans le cadre de l'ORU WOIPPY/METZ-NORD (partie Boileau-Prégénie).

Depuis septembre 2002, le Service Politique de la Ville de Metz est chargé de la "POLITIQUE DE PROXIMITE".

4) Politique de Proximité :

L'objectif est de **servir de relais** entre les différents services de la Ville de Metz pour tous les problèmes de proximité concernant les quartiers "Politique de la Ville" (environnement, espaces extérieurs, voirie, éclairage, élagage des arbres...).

Le service agit également activement au titre de la **Gestion Urbaine de Proximité** en étroite collaboration avec la Régie Propreté, les bailleurs sociaux, les services municipaux et la CA2M ; deux problématiques mobilisent plus particulièrement son attention :

- **la propreté** avec ses deux composantes : ramassage des déchets ménagers et nettoyage des espaces publics (rues et espaces verts) et des abords d'immeubles.

Dans ce cadre, le service participe activement à l'opération "**VOTRE RUE A LA LOUPE**": c'est ainsi que **20 visites ont été programmées sur les quartiers sensibles**.

- **la sécurité** avec la mise en place de gardiens d'immeubles et de correspondants d'entrées secteur Bergson/Michelet - secteur Quatre Tours et secteur Tours d'Anjou (organisation de réunions d'informations).
- gestion des doléances sur logiciel "**Inspection du Domaine Public**".

Le service participe également aux réunions de coordination du Grand Projet de Ville de Metz- Borny ainsi qu'aux réunions de suivi et de pilotage de la Régie Propreté.

5) Commissions Thématiques des Quartiers :

Le Service Politique de la Ville de Metz a pris en charge les différentes commissions thématiques mises en place, dans le quartier de METZ - BORNLY dans le cadre du Grand Projet de Ville. Le service gère l'ensemble de ces commissions avec les référents responsables.

En 2006 la Commission "PARTICIPATION DES HABITANTS" a poursuivi son travail de réflexion et de propositions. Ce travail est coordonné par le service Politique de la Ville qui a en charge la préparation des différentes réunions d'informations avec les différents partenaires professionnels (APSYS, Régie Propreté, Bailleurs Sociaux, AMMS, etc.) et les habitants.

Dans le cadre du Conseil des Résidents, le service a participé activement à l'organisation d'une visite de délégués allemands sur le quartier du GPV en juillet 2006.

De nombreuses réunions avec le Conseil des Associations ont également eu lieu et le service a élaboré un guide des associations.

Le service assure également l'organisation des quatre réunions des "Comités de Quartier de Metz-Borny" où sont conviés les membres élus des différentes commissions thématiques. Une centaine de personnes participe à ces réunions.

6) Organisation et manifestations diverses :

Le service a pris une part active à l'organisation des manifestations suivantes :

- cérémonie des vœux du GIP - GPV le 10 janvier 2006 (cartes de vœux et cérémonie)
- organisation de trois réunions publiques de concertation avec les habitants :
 - 1 - sur le secteur du Chemin de la Moselle - le 23 mai 2006
 - 2 - sur le secteur de Metz - La Patrotte - le 24 mai 2006
 - 3 - dans le cadre du Grand Projet de Ville de Metz Borny - le 12 juin 2006.
- opérations de campagne de propreté (Affiches et flyers) avec l'Association Messine de Médiation Sociale, SOMERGIE et les bailleurs (Opération Metz-Borny Propre, Opération Canipoche, Opération Pigeons...) sur Metz-Borny à destination des habitants
- mise en place de la campagne "ENSEMBLE, GARDONS NOTRE QUARTIER PROPRE" (affiches et flyers) sur le secteur de Metz - Patrotte avec SOMERGIE, l'Association Messine de Médiation Sociale, la CA2M et Eco-Emballages en octobre 2006.
- cérémonie de fin d'année de tous les acteurs de terrain qui travaillent sur le Grand Projet de Ville (60 personnes) le 14 décembre 2006.

7) Réalisation et conception du journal "Au fil du Grand Projet de Ville"

Le service contribue activement à la réalisation et à la conception du numéro trimestriel du journal "AU FIL DU GRAND PROJET DE VILLE" avec la Direction Départementale de l'Équipement 57 et une Agence de Communication (choix des articles, photographies, écriture, conception maquette...).

Quatre numéros diffusés auprès de l'ensemble de la population de Metz-Borny sont parus en 2006.

8) Les Zones Franches Urbaines de Metz-Borny et Metz Nord -Woippy :

Le Pacte de Relance pour la Ville a institué les Zones Franches Urbaines. Ce dispositif mis en place sur le quartier de Metz-Borny est entré en vigueur le 30 janvier 1997, date de la signature de la convention entre l'Etat et la Ville de Metz, pour une durée de 5 ans. Ce dispositif a été relancé par la loi de finances rectificative du 30 décembre 2002.

Le Service Politique de la Ville assure l'animation d'un groupe de travail composé de représentants de la Préfecture, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de l'OPAC de Metz, de la Chambre des Métiers, du Service Action Economique par l'organisation et la tenue du secrétariat de réunions où sont conviés les différents partenaires précités.

9) La Prévention de la Délinquance

Présentation :

La Ville de Metz, conformément à la Loi d'Orientation et de Programmation pour la Sécurité Intérieure du 17 juillet 2002, s'est dotée d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Ce dispositif, dont le règlement intérieur a été adopté en séance plénière le 4 juillet 2003, vise à développer des stratégies de lutte contre la délinquance et l'insécurité urbaine sur le territoire messin. Son action repose sur des projets dont il a en charge l'élaboration, l'analyse et l'évaluation.

Trois groupes de travail restreints, pilotés par cette instance, ont été formés et ont respectivement pour objet les thèmes prioritaires suivants :

- la qualité urbaine, et plus particulièrement l'errance en ville,
- la sécurisation des biens et des personnes,
- la sécurité routière.

L'activité :

- Secrétariat du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
- Suivi et secrétariat des groupes restreints de travail.
- Pilotage et secrétariat des réunions "décentralisées" du CLSPD dans les quartiers messins.
- Mise en place d'actions dans le cadre de la sécurité routière : sécurité des piétons, "la rue n'est pas un jeu", "le challenge piéton", réactivation de la piste d'éducation routière du centre Bon Pasteur.

- Rédaction et suivi de l'enregistrement de la convention de partenariat relative à l'utilisation de la piste d'éducation routière du centre Bon Pasteur.
- Coordination de l'action des différents partenaires impliqués dans l'animation de la piste d'éducation routière du Centre Bon Pasteur.
- Participation à une étude d'enjeux de sécurité routière dans les quartiers en GPV pilotée par le Ministère de l'Équipement.
- Animation du Comité de suivi de l'équipe de nuit APSIS de Metz-Borny qui se réunit mensuellement et rédaction des comptes rendus.
- Organisation du Comité de Pilotage annuel de l'équipe de nuit APSIS de Metz-Borny et rédaction des comptes rendus.
- Animation et suivi des cellules de Veilles Sociales et Educatives mensuelles des quartiers du Chemin de la Moselle, de la Patrotte, de Metz-Borny, de Metz-Bellecroix et du centre ville et rédaction des comptes rendus.
- Participation aux dispositifs mis en place par l'Education Nationale au titre de la lutte contre les violences scolaires (Groupe Local de Sécurité du Réseau d'Education Prioritaire).
- Participation aux dispositifs mis en place par les bailleurs sociaux visant à lutter contre les dégradations de biens et les conflits de personnes entraînant dégradations et violences.
- Participation au Comité de Quartier de Metz-Borny et aux Conseils de Quartier de la Grange-aux-Bois et de Vallières.
- Participation aux réunions du Conseil des Résidents et du Conseil des Associations de Metz-Borny.
- Participation au dispositif "Votre rue à la loupe".
- Accueil et réponse aux sollicitations des administrés par un suivi des fiches de signalement sur des faits de délinquance et troubles de la jouissance.
- Accueil et suivi des agents de la Police Municipale en stage d'observation au sein du service.

Bilan

Au cours de l'année 2006, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a pu pérenniser toutes les actions de sécurité routière mises en place au cours de l'année précédente.

Le travail des cellules de veille se poursuit, tout comme celui des équipes de prévention spécialisées. Ainsi, le secteur de la Patrotte a connu une nette amélioration au cours de cette année.

Les objectifs pour l'année 2007 de la Prévention de la Délinquance sont de développer les actions de sécurité routière qui ont donné jusqu'ici pleine satisfaction et de maintenir l'exigence du travail de prévention spécialisée sur les secteurs concernés.

Il convient de noter que les missions menées au titre de la prévention de la délinquance vont probablement évoluer prochainement si l'on s'en réfère à la Loi sur la Prévention de la Délinquance récemment adoptée.

10) La gestion des Jardins Familiaux :

1 – Nombre de jardins

456 jardins familiaux répartis comme suit dans divers quartiers de la Ville :

- Devant-Les-Ponts/Metz-Nord	33 sites pour 173 jardins
- Extérieurs Ville	4 sites pour 10 jardins
- Magny	11 sites pour 77 jardins
- Metz-Borny	8 sites pour 148 jardins
- Plantières-Queuleu	5 sites pour 19 jardins
- Sablon	1 site pour 1 jardin
- Vallières	22 sites pour 28 jardins

210 demandes de location sont enregistrées au 31 décembre 2006.

A compter du 1er novembre, deux sites ont disparu sur Metz-Borny : 19 jardins rue de Bourgogne et 61 jardins du Parc Urbain.

Des parcelles nouvelles ont été transférées sur le site Metman qui accueillera 107 jardins au cours du deuxième trimestre 2007.

2 – Perspectives d'avenir

L'objectif à court terme est une remise à niveau de ce parc locatif avec notamment la poursuite d'une action visant à ne plus avoir en gestion de parcelles peu ou mal entretenues.

Dans le cadre de l'Opération de Rénovation Urbaine de Metz-Nord, des études se poursuivent quant à la création de nouveaux jardins familiaux sur le quartier de la Patrotte.

SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

I - LES MISSIONS

Le rôle essentiel du Service des Affaires Scolaires est de gérer l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires dépendant de la Ville de Metz soit 75, dont 40 maternelles et 35 élémentaires.

Ces missions incluent précisément :

- le patrimoine scolaire (maintenance, gros entretien, construction, amélioration, équipement),
- les effectifs (carte scolaire, inscriptions, programmation),
- le budget et les crédits de gratuité scolaire,
- la restauration scolaire,
- l'animation scolaire (subventions activités pédagogiques, projets d'écoles ...),
- les logements de service affectés aux enseignants,
- le personnel, (personnel de restauration scolaire, agents territoriaux spécialisés en écoles maternelles ATSEM, concierges et personnel administratif et technique).

II - LES MOYENS

A - Effectif et mouvement de personnels :

- **ATSEM** : Le Service des Affaires Scolaires compte 128 Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles.

Les mouvements de personnel ont été les suivants en 2006 :

- Apprentis : 7

- **ATSEM** :

Recrutements :	1
Réintégration :	2
Départ à la retraite :	4
Démission :	1
Congé parental :	2

- **Agents de restauration**

Agents titulaires : 28 personnes

- **Concierges** :

Recrutement :	2
Départ :	1

30 concierges sont présents dans les écoles + 1 concierge volant.

- **Personnel administratif** :

L'effectif administratif est de 18 agents.

- **Personnel ouvrier** :

Il se compose de 2 agents d'entretien.

B - Les moyens matériels

La plupart des postes de travail administratif, ainsi que les responsables de restaurants scolaires et le Chef de Cuisine disposent d'un micro-ordinateur Mac ou PC et des logiciels ou progiciels pour effectuer leurs tâches respectives.

L'équipe technique dispose de l'ensemble de l'outillage nécessaire aux différents métiers qui la composent.

Des balayeuses de cours, souffleurs électriques ou thermiques, machines à haute pression, sont à disposition des concierges, à la demande.

III - ACTIVITE DE L'ANNEE 2006

A - Etat des classes

Nombre total de classes :	452
Ecoles maternelles :	152
Ecoles élémentaires :	261
Ecoles spécialisées :	39

1 - Maternelles

Attribution : aucune ouverture de classe.

Suppression : 3 retraits de poste contre 4 l'année précédente.

2 - Elémentaires

Attribution : 5 ouvertures de classe contre 4 l'année précédente.

Suppression : 9 fermetures de classe contre 10 l'année précédente.

B - Effectifs scolaires 2006 – 2007

Enseignement public : 9 711

Maternelles : 3 802

Elémentaires : 5 909

Enseignement privé : 665

Ces nouvelles statistiques confirment le fléchissement continu de la courbe des effectifs des établissements d'enseignement public, de l'ordre de 2,34 % par rapport au chiffre des élèves du 1er cycle de l'année précédente.

C - Crédits de fonctionnement des écoles publiques 2006

1 - Fournitures collectives

Les crédits de fonctionnement dits de “gratuité scolaire”, ont été augmentés de 3 %, à savoir :

- 29,11 € par élève de maternelle
- 32,34 € par élève en élémentaire
- 38,82 € par élève en classe spécialisée (classes d’intégration, d’initiation).

soit une dépense totale en élémentaire de 196 662 € et en maternelle de 114 315 €.

Un crédit supplémentaire de 210,27 € a été alloué aux écoles pour le fonctionnement des 19 classes ouvertes (CLAD).

L’ouverture de 5 nouvelles classes, en 2005, a occasionné pour le Service des Affaires Scolaires une dépense de 2 515 €.

La Ville de Metz alloue également 3,14 € par élève de maternelle pour permettre à l’école d’organiser une petite fête à l’occasion de Noël, soit 11 894 €.

2 - Crédits de fonctionnement des institutions parascolaires

Aucun changement pour les Réseaux d’Aide Spécialisée pour enfants en difficulté (“RASED”) qui bénéficient toujours de 228 €, par psychologue ou rééducateur en poste, soit 3 876 €.

Idem pour les sept Centres Médicaux Scolaires qui perçoivent une dotation forfaitaire de 164 € chacun, soit 1 148 €.

D - Fonctionnement des écoles privées

Conformément à la Loi Guerneur (n° 77 1285 du 25 Novembre 1977), les établissements privés sous contrat qui accueillent des élèves messins en classes maternelles ou élémentaires ont reçu un crédit total de **216 033 €** pour l’année 2005-2006 (soit 327,82 € par élève contre 318,27 € l’année passée).

E - Logement de service et indemnité représentative de logement

Les enseignants qui ont conservé l'ancien statut d'instituteur peuvent prétendre soit à un logement de fonction fourni par la Ville, soit à l'Indemnité Représentative de Logement ("IRL") qui en compense la non-attribution. La dotation de l'Etat diminue sensiblement chaque année étant donné que progressivement les instituteurs sont nommés professeurs des écoles et ne peuvent donc plus prétendre à l'IRL. Pour 2006 la dotation de l'Etat s'est élevée à 82 801 €.

F - Les inscriptions scolaires

1 - Participation des communes aux frais de scolarisation

La délibération du Conseil Municipal du 21 Décembre 1998 a posé le principe d'une participation financière des Communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles primaires publiques de Metz qui accueillent des enfants résidant dans ces Communes, en application de l'article 23 de la loi n° 83-663 du 22/7/1983 modifiée par la loi n° 86-29 du 9/1/1986. Cette participation a été fixée à 266,79 € (1 750 F), réactualisée à 300 € par enfant et par an

Ainsi pour l'année scolaire 2005 - 2006, 274 enfants ont été concernés par cette mesure sur les 560 non-messins recensés dans les écoles de la localité et représentant environ 5,59 % de la population scolaire messine du 1er degré.

2 - La carte scolaire

La carte scolaire est un instrument de rationalité visant à canaliser les flux d'élèves en établissant un équilibre entre les structures scolaires et les effectifs, à harmoniser les périmètres concernant les maternelles et les élémentaires et à garantir de bonnes conditions d'accueil aux enfants et de travail aux enseignants.

A la rentrée de septembre 2006, celle-ci a subi les modifications suivantes :

- Quartier Plantières/Queuleu : les rues du Comte Emmery et Montplaisir ont été rattachées aux écoles maternelle Les Roitelets et élémentaire du Haut de Queuleu.
- Quartier de Borny : les rues d'Artois, Bd d'Alsace (n°2 à 16), du Fort des Bordes (n°21, 23, 25), de Picardie (n°1 à 3) sont rattachées au secteur Erckmann Chatrian. Les tours n° 1 et 7 rue du Limousin sont rattachées au secteur Maurice Barrès.
- Quartier les Isles : regroupement pédagogique des classes des écoles Le Coquelicot et Les Isles dans les locaux de cette dernière.

3 - Dérogations scolaires

630 cas ont été traités pour l'année scolaire 2006 – 2007 contre 650 l'année précédente.

G - Attribution d'une aide financière aux associations organisant un accueil avant et après la classe

Un service d'accueil journalier des enfants en dehors des horaires scolaires est effectué dans certains quartiers où la demande se fait pressante. Le cas échéant, la Ville de Metz met à disposition des locaux et du matériel et décide en outre d'allouer une participation financière afin que cet accueil puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Ce dossier géré jusqu'à présent par le Service des Affaires Scolaires a été transféré au Service Jeunesse à partir de septembre 2006.

H - Restauration Scolaire

1 - Evolution des effectifs

a) Fréquentation journalière moyenne par restaurant en 2006

. restaurant scolaire de Queuleu	185
. restaurant scolaire Handicapés moteurs	30
. restaurant scolaire des Quatre Bornes	175
. restaurant scolaire St Eucaire	170
. restaurant scolaire de la Grange aux Bois	140
. restaurant scolaire Gaston Hoffmann	135
. restaurant scolaire Louis Pergaud	135
. restaurant scolaire de Magny	155
. restaurant scolaire de Plantières	153
. restaurant scolaire des Hauts de Vallières	160
. restaurant scolaire de Ste Thérèse	226
. restaurant scolaire du Sablon	170
. restaurant scolaire des Isles	155
. restaurant scolaire Landonvillers (depuis le 1/9/01)	50

Total de repas scolaires par jour	2 039
Total repas année 2006	289 568

En outre, la Ville fournit, en moyenne, 330 repas, 110 collations et 197 goûters par jour à 6 crèches (5 municipales et une associative).

Le marché d'assistance technique a été conclu avec la société Sodexo le 1er juillet 2005 pour une durée d'un an, reconductible deux fois un an, sans toutefois excéder trois ans (dernier jour de l'année scolaire 2007-2008).

2 - Données financières :

a) Coût des repas et transports :

- repas : **677 460 €**

- transports : **176 052 €**

b) <u>Tarifs</u>	<u>Janvier à Juin</u>	<u>Sept. à Décembre</u>
Enfant messin	3,55 €	3,60 €
Enfant non messin	7,10 €	7,20 €
Allergique messin	8,30 €	8,30 €
Allergique non messin	11,70 €	11,70 €
Enfant non messin du personnel municipal	4,90 €	5,00 €
Remplacement de la carte magnétique	8,00 €	8,00 €

3 - La régie des recettes

- Montant encaissé en 2006 : **977 926 €** soit une moyenne de 22 000 € par dégageant de fonds (par semaine).

L'objectif du Service est de maintenir une encaisse de 90 000 € en moyenne (représentant 25 350 repas) montant difficile à maintenir tant les paiements sont irréguliers et compte tenu de la situation de précarité de certaines familles. Le Service émet 450 relances de paiement environ par mois et 150 titres de recettes puis envoie chaque semaine aux familles 2 200 SMS et 700 mails concernant la situation du solde de leur compte.

4 - Self : création – projets

Les restaurants scolaires des écoles Quatre Bornes et Louis Pergaud ont été transformés en self. L'ouverture a eu lieu à la rentrée de septembre. Ce nouveau concept a sensiblement amélioré les conditions d'accueil des enfants et de travail du personnel de service. D'autres projets de self sont à l'étude

5 – Communication

- L'inauguration du self de l'école Sainte-Thérèse "la table du jardin" a eu lieu le 11 avril 2006
- Une conférence débat a été organisée le 16 mai 2006 dans le grand salon de l'Hôtel de Ville sur le thème "nutrition et sécurité alimentaire en milieu scolaire", à l'attention des parents d'élèves fréquentant la restauration scolaire (maternelle et élémentaire).
- Elaboration de la lettre Fêtavi (menus servis aux enfants et informations diverses sur les aliments, l'équilibre alimentaire...). Edition tous les deux mois.
- Mise en place d'un mesureur de satisfaction "C' mon goût" qui permet d'identifier les goûts des convives, modifier une recette de cuisine, analyser les différences d'appréciations des restaurants pour un même menu.

6 – Animations

- Création du Club Fêtavi (groupe de 10 enfants de l'école élémentaire, en vue de les sensibiliser à l'éveil sensoriel et à l'éducation nutritionnelle).
- Découverte des épices, du quinoa (commerce équitable) dans les menus.
- Organisation de jeux-concours dans les restaurants scolaires.

I – Investissements : 1 629 231 €

Comprenant :

- Les travaux de grosses réparations :	1 099 532 €
- La réfection des cours d'écoles :	37 759 €
- Jeux de cour	57 330 €
- Travaux dans les restaurants scolaires : (y compris création de 2 selfs)	203 591 €
- La réfection des logements de service :	22 334 €
- Travaux divers	208 685 €

soit une augmentation de 26 % par rapport à l'année précédente.

J - Petit investissement et entretien 1 177 093 €

• Photocopieurs	31 139 €
• Balayeuses, cuisinières, tapis	3 676 €
• Rideaux	: 24 717 €
• Mobilier scolaire	: 153 562 €
• Nettoyage des écoles élémentaires	: 949 436 €
• Nettoyage des vitres inaccessibles	: 0 €
• Nettoyage des rideaux	: 14 563 €

soit une diminution de 1 % par rapport à l'année précédente.

K - Animations pédagogiques

La Ville de Metz a poursuivi son implication dans le cadre des activités pédagogiques et la mise en oeuvre des projets des écoles maternelles et élémentaires en collaboration avec l'Inspection Académique de la Moselle afin de répondre de manière adaptée aux besoins pédagogiques des écoles locales.

Ainsi, pour l'année 2006, la participation financière de la Ville s'est déclinée de la manière suivante :

1 - Animations pédagogiques : coût : **11 800 €**
comprenant des opérations pérennes autour des thématiques liées à la citoyenneté, l'environnement, la science, la lecture et ponctuelles motivées principalement par l'actualité (sensibilisation aux dangers d'Internet, etc).

2 - Transport des élèves : coût : **27 542 €**
correspondant au déplacement des différentes classes participant aux diverses animations proposées par le service comprenant outre le déplacement des classes de l'école bi-culturelle les classes "patrimoine", l'éducation musicale, l'école et le recyclage, etc.

3 - Classes découvertes et sorties pédagogiques : coût : **20 723 €**

La Ville de Metz a alloué des subventions aux écoles messines dans le cadre de leurs classes découvertes et sorties pédagogiques.

4 - Les classes "Patrimoine Ville de Metz" : coût : **10 831 €**
(hors transport des classes)

Mises en place au cours de l'année scolaire 1996/1997, par le Service des Affaires Scolaires et en partenariat avec l'Inspection Académique, les classes "patrimoine" ont vocation à faire connaître le patrimoine messin dans toutes ses dimensions, à la fois concrète et abstraite, aux élèves des écoles messines et, depuis 2004, aux élèves des écoles de Montigny les Metz, Saint-Julien et Woippy en vertu d'une convention signée le 15 mars 2004.

Ainsi, 42 classes ont été accueillies à l'espace patrimoine Ville de Metz au cours de l'année scolaire 2005-2006, contre 39 l'année scolaire précédente.

5 - Classes à Projet Artistique et Culturel : coût : **1 100 €**
(et AEI).

Pour encourager l'accès des enfants à l'art et à la culture, les Ministères de la Culture et Communication et de l'Education Nationale ont élaboré conjointement en 2001 un plan de développement sur 5 ans, qui se décline sous la forme de "classes à Projet Artistique et Culturel" en vertu duquel chaque élève devrait avoir bénéficié, au terme de sa scolarité obligatoire, d'un éveil culturel et artistique.

La Ville a accordé une aide financière à 8 projets contre 9 l'année précédente. Il est à noter que le nombre des projets décroît chaque année jusqu'à extinction en 2007.

L - Oeuvres sociales scolaires 2005

1 - Colonies et centres aérés

La Ville de Metz, accorde depuis plusieurs années une aide financière aux familles messines à faibles ressources dont les enfants ont participé à des centres aérés et des colonies durant les vacances d'été.

Les familles imposées au-delà de 304,90 € ne bénéficient d'aucune participation.

Le nombre d'associations privées concernées en 2006 s'est élevé à 30 et la subvention à un total de **24 017,85 €**.

1 219 enfants en ont bénéficié (303 sont partis en colonies de vacances et 916 ont participé à des centres aérés).

2 - Subventions de fonctionnement

Le montant distribué et l'identité des associations restent inchangés :

- la Prévention Routière	328 €
- l'Association Générale des Instituteurs des Ecoles Maternelles	95 €

3 - Gestion de l'Ecole de Plein Air de Landonvillers

Pour l'année scolaire 2005-2006, 47 élèves ont été accueillis à l'EPA, répartis en 4 classes.

La participation familiale aux frais de repas a été fixée à :

	<u>2004-2005</u>	<u>2005/2006</u>
- revenus inférieurs au SMIC :	1,38 €	1,39 €
du SMIC à 180 % du SMIC :	2,46 €	2,48 €
- revenus supérieurs à 180 % du SMIC :	3,94 €	3,97 €

Les recouvrements ont généré au Budget 2006 une recette de **14 614 €**.

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2006 se sont élevées à **150 000 €**. Elles comprennent les fournitures scolaires, la rémunération du personnel, les heures de surveillance, l'électricité, l'eau, le chauffage, l'alimentation et le nettoyage de l'école.

IV - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Les missions du service évoluent peu dans leur principe au cours des prochaines années.

Le service poursuit son engagement sur la réflexion relative à une meilleure rationalisation et l'entretien du bâti. Le diagnostic de l'état des bâtiments scolaires est le préalable à la bonne connaissance du patrimoine et de son état et doit permettre la mise en place d'un programme pluriannuel d'entretien des locaux qui garantit à moyen et long terme un bon état d'entretien. Ce diagnostic est réalisé par le service Environnement en corrélation avec les services Etudes et Affaires Scolaires. C'est une véritable collaboration et une synergie d'un ensemble de services qui sont mises en commun.

DIRECTION DE L'URBANISME

◇ **Administration Comptabilité Patrimoine Assurances**

◇ **Environnement**

◇ **Développement Urbain et Infrastructures**

◇ **Gestion Foncière Urbanisme**

◇ **Développement Economique**

◇ **Information Géographique**

SERVICE ADMINISTRATION-COMPTABILITE- PATRIMOINE-ASSURANCES

LES MISSIONS DU SERVICE

Le Service Administration-Comptabilité-Patrimoine-Assurances de la Ville de Metz exerce ses missions selon deux grands axes et à travers quatre cellules :

- 2 cellules à missions opérationnelles
- 2 cellules plutôt fonctionnelles mutualisées pour l'ensemble de la Direction de l'Urbanisme.

I - Les cellules opérationnelles

1-1 Le Patrimoine

1-1-1 La cellule des opérations immobilières

Elle procède à toutes les transactions d'acquisition ou de cession de biens immobiliers qui se traduisent notamment par :

- Les acquisitions nécessaires à la réalisation de projets d'intérêts publics dans le cadre des Déclarations d'Utilité Publique (D.U.P.), mises à l'alignement, emplacements réservés, servitudes, procédures d'aménagement urbains comme les Zones d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) ou les Zones d'Aménagement Différé (Z.A.D.),

- Les intégrations des voies et espaces publics dans le domaine public communal,

- Le déclassement de certaines parties du domaine public communal (anciens sentiers, écoles...) préalable à leur cession,

- Les acquisitions, échanges et cessions prévues dans le cadre de la restructuration du patrimoine privé ou de projets spécifiques (réalisation d'équipements collectifs, vente d'immeubles communaux...).

1-1-2 - La cellule de la gestion du domaine privé bâti et non bâti

Cette cellule traite l'ensemble des activités liées à la gestion du patrimoine privé de la Ville de Metz.

A ce titre, elle a en charge :

- La gestion des travaux d'entretien des immeubles dont elle a la responsabilité,
- La gestion des contrats relatifs aux locaux des immeubles précités (baux emphytéotiques, baux lois 1948 et 1989, baux commerciaux, contrats administratifs, conventions de mise à disposition) auxquels s'ajoutent les logements du Service des Affaires Scolaires ainsi que toutes les locations diverses prises par la mairie (locaux et garages pour les services municipaux, logements de concierge...),
- La gestion de tous les terrains communaux non bâtis, non affectés à un usage public, y compris ceux intégrés dans le contrat d'affermage de la Société Mosellane des Eaux,
- Le suivi et l'instruction de tous les dossiers relatifs aux impôts fonciers dus par la collectivité,
- La vente du matériel désaffecté,
- La gestion du planning de location des salles de l'Institut Européen d'Ecologie.

1-2 - Les assurances.

Cette cellule gère l'ensemble des contrats d'assurances souscrits par la Ville de Metz.

II - Les cellules fonctionnelles

Elles assurent les missions classiques d'accueil, de secrétariat et de comptabilité, pour l'ensemble des services relevant de la Direction de l'Urbanisme.

LES MOYENS DU SERVICE

I- Les moyens humains

Le service compte 22 personnes y compris le chef de service, répartis en quatre entités :

- L'Administration qui comprend à la fois la fonction d'accueil du bâtiment 144, route de Thionville, et le secrétariat : 6 personnes
- La comptabilité : 2 agents comptables gèrent la comptabilité des différents services de la Direction de l'Urbanisme.
- Le patrimoine divisé en deux cellules comprend 7 personnes.
- Les assurances : 2 agents gèrent les différents contrats d'assurances de la Ville.

Enfin, 4 concierges de bâtiments associatifs complètent cette organisation.

II- Les moyens matériels

- 2 fax
- 16 ordinateurs
- 7 imprimantes laser
- 1 imprimante couleur
- 1 PC BDU
- 1 lecteur de matrice cadastrale
- 2 scanners

L'ACTIVITÉ DE L'ANNEE 2006

I- Les cellules fonctionnelles

Ont été mises en place depuis le mois de septembre 2006, des statistiques journalières permettant de quantifier le nombre de personnes reçues par chacun des services de la Direction.

II- Les opérations immobilières

La cellule des opérations immobilières intervient dans le cadre des projets qui nécessitent des acquisitions ou des cessions immobilières.

A cet égard, l'activité de cette cellule résulte de la politique municipale menée en terme de création d'équipements publics (voirie, espaces verts, bâtiments à vocation sportive, socioculturelle...) et de soutien à des activités (ZAC, ZAD, opérations d'urbanisme,...).

Sur un plan quantitatif, les transactions réalisées entre 2000 et 2006 se décomposent de la façon suivante :

	ACHATS	VENTES	TOTAL
2000	13	9	22
2001	22	20	42
2002	14	16	30
2003	18	8	26
2004	21	14	35
2005	18	9	27
2006	18	26	44

En 2006 :

Les **acquisitions** réalisées sont au nombre de 18, soit

- 5 acquisitions par préemption réalisées en vue de réserve foncière
- 1 acquisition de terrains appartenant à l'EPFLorraine situés dans la ZAD de Magny et dans l'Actipôle
- 8 intégrations dans le domaine public
- 2 acquisitions de terrains dans la zone de protection des captages de Metz-Nord
- 2 acquisitions dans le cadre de projets divers.

Ces 18 transactions représentent la somme de 525 532,40 €.

Les 26 dossiers de **cession** concernent :

- 4 ventes d'immeubles et terrains communaux par appel d'offres (31 Chemin sous les Vignes, rue Brondex, rue Vandernoot, angle rue Général Dalstein/Mme de Staël)
- 3 cessions de terrains dans le cadre de la rétrocession des parcelles formant l'emprise de l'ancienne rue des Marronniers

- Ventes de délaissés de terrains à des propriétaires riverains
- Vente d'un terrain rue des Drapiers à Borny à la Société EVANN PARTICIPATIONS S.S. représentée par M. HEISS dans le cadre de l'extension de son activité de transport

- Echange de parcelles dans le cadre de l'urbanisation du secteur du Chemin des Vignerons à Plantières-Queuleu
- Vente d'un terrain à la CA2M : Campus Bridoux à Metz Borny dans le cadre de l'aménagement d'une piste d'athlétisme
- Echange de terrains avec la Société BOUYGUES Immobilier dans la ZAC Amphithéâtre
- Diverses régularisations.

Ils représentent la somme de 3 237 771,90€.

III - Gestion du domaine Privé bâti

2-1 Domaine privé de la Ville de Metz

Au courant de l'année 2006, 42 nouveaux baux ont été conclus, dont :

- associations : 14
- commerces : 2
- garages : 15
- logements : 10
- divers : 1

Dans le but d'uniformiser le montant des locations pour les associations, il a été décidé d'appliquer pour tous un loyer annuel symbolique de 15 Euros et d'imputer dans les prévisions de charges locatives un pourcentage des frais de concierge.

La politique d'amélioration de l'entretien des locaux associatifs ainsi que des logements a été poursuivie :

- Vérification systématique des installations électriques, du chauffage et des sanitaires ainsi que leur remise en état après diagnostic par le CTM ou par entreprise suivant l'importance des travaux,

- Remplacement des revêtements de sols ou vitrification des parquets bois lorsque cela est possible,

- Attribution à chaque nouveau locataire de bons papiers peints et de peinture lorsque l'état du logement le justifie, ou rénovation complète par le CTM avant nouvelle location,

- Mise en place d'une politique d'entretien et d'embellissement des parties communes des bâtiments (couloirs, entrées, escaliers, cages d'escaliers),

Le montant total des dépenses d'entretien aussi bien dans les logements que dans les locaux associatifs s'est élevé à environ 92 850,-€.

Les dépenses d'investissement ont été de 348 064,-€

S'agissant des recettes, le montant des loyers et charges encaissés (y compris les logements du Service des Affaires Scolaires) s'est élevé à 2 466 648,-€.

2-2 Domaine bâti scolaire

Le Service du Patrimoine gère les immeubles scolaires d'un pur point de vue comptable. En effet, l'attribution des logements aux enseignants ainsi que la réalisation de classes dans des appartements libérés sont décidées par le Service des Affaires Scolaires. Ce dernier communique l'information au Service du Patrimoine, qui effectue la facturation des charges et loyers.

Le Service du Patrimoine établit également les lettres de mise à disposition des appartements au bénéfice des professeurs d'école et des instituteurs, et les contrats de mise à disposition des garages et des locaux associatifs.

11 nouveaux baux ont été conclus en 2006.

2-3 Vente de matériel désaffecté

Le renouvellement d'une partie du parc automobile de la Ville par le CTM, a engendré soit la mise en vente, soit la mise en ferraille de 27 véhicules (VL, PL et autres engins).

La recette s'est élevée à 50 110,- €.

2-4 Domaine immobilier non bâti

En 2006, le service a compté 170 locataires de terrains non bâtis pour un montant annuel total de revenus de l'ordre de 14 966,60-€ et une surface louée approximative de 125 ha.

Ces locations se décomposent de la façon suivante : terrains de culture et parcs, terrains maraîchers, anciens terrains de captage, occupation précaire de terrains ruraux, terrains loués à des associations et droits de reconnaissance divers.

Le Service encaisse également des droits de pêche (1 727 € en 2006) et des droits de chasse sur des terrains communaux situés hors de Metz (439 € en 2006).

2-5 Gestion des impôts de la Ville de Metz

Le Service du Patrimoine a mené, depuis plusieurs années, une politique de vérification des impôts fonciers et des taxes d'ordures ménagères, réclamés par les services fiscaux à la Ville de Metz en qualité de contribuable.

En 2006, le montant des impôts fonciers payés par la Ville de Metz a été de l'ordre de 833 294,-€ dont environ 414 294,- € ont fait l'objet de récupérations qui sont prévues dans certains baux de location.

2-6 La gestion des assurances

S'agissant des trois principaux contrats d'assurances (Responsabilité Générale, Flotte Automobile et Dommage aux biens), le nombre de dossiers ouverts en 2006 a été de 562.

La totalité des sommes recouvrées toutes garanties confondues est de 2 233 009 €.

- Flotte Automobile

- 114 sinistres ont été enregistrés en 2006 :
 - . 108 accidents matériels
 - . 6 vols
 - . 16 bris de glace.

- 9 dossiers ont été indemnisés pour une somme totale de 4 210,- €

Le CTM a pris directement en charge depuis le 10 septembre 2006, 12 sinistres pour un montant de 3 970,- €.

- Responsabilité Générale

142 dossiers ont été ouverts.

18 dossiers indemnisés pour un montant de 9 350,- €.

- 14 nids de poule
- 61 chutes en piscine
- 6 malaises en piscine
- 12 chutes

- 6 sinistres Animation Estivale
 - 2 sinistres sangliers
 - 5 vols (fourrières, autres...)
- 36 dossiers divers (impact balle de golf, façade endommagée, éclats de bétons, projection de cailloux...).

- Dommage aux Biens

256 dossiers ouverts, comme suit :

1) 74 dossiers :

- 8 vols
- 5 incendies
- 1 inondation
- 9 bornes abîmées
- 12 dégâts des eaux
- 5 bris de vitres
- 5 jets de pierres
- 5 tags

24 dossiers divers (cloison endommagée, dégradations, ...)

20 dossiers ont été réglés pour un montant de 288 000 €.

2) 182 dossiers en mobilier urbain (feux tricolores, panneaux de signalisation,...)

- 122 dommages en 2006
- 54 dommages de 2005 traités en 2006
- 4 dommages de 2004 traités en 2006
- 1 dommage de 2003 traité en 2006
- 1 dommage de 2002 traités en 2006

31 dossiers réglés pour un montant de 48 210 €.

A noter que la cellule du Patrimoine prend désormais en charge la gestion de ces dossiers « dégâts au domaine public » traités auparavant par le CTM.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION

I - Cellule des opérations immobilières

- Amélioration du suivi des acquisitions prévues dans les permis de construire (alignement, emplacements réservés...)
- Poursuite de la politique de régularisation des dossiers d'intégration des voies et espaces publics notamment sur le quartier de la Grange aux Bois et Magny
- Poursuite de la cession d'immeubles et terrains communaux dans le cadre de la restructuration du patrimoine communal
- Décision de travail en régie sur la zone des Coteaux de la Seille, à laquelle la cellule des Opérations Immobilières sera étroitement liée, tant pour les acquisitions amiables que pour celles par voie d'expropriation.

II - Cellule de la Gestion du Domaine privé bâti et non bâti

2-1 Gestion du Domaine Bâti Privé

- Poursuite de la restructuration du patrimoine privé bâti de la Ville de Metz, en vue d'envisager la cession d'immeubles qui ne présentent plus d'utilité et élaboration d'un état exhaustif des terrains propriété Ville de Metz
- Meilleur suivi des impayés locatifs pour éviter des situations difficiles aussi bien pour la Ville de Metz que pour le locataire.

2-2 Gestion du Domaine Bâti Scolaire

- Réflexion sur une politique d'évaluation locative identique à celle du patrimoine bâti
- Réflexion en lien avec le service des Affaires Scolaires sur la restructuration du patrimoine scolaire, en vue d'une mise en vente de certains immeubles.

2-3 Gestion des assurances

- Renforcer l'information des services municipaux sur les garanties couvertes par nos contrats d'assurance.
- Mise en place d'actions de formation en matière de conduite automobile
- Reconduction des marchés d'assurances « Flotte Automobile » et « Responsabilité Générale ».

SERVICE ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT – BRUIT – DEVELOPPEMENT DURABLE

1 – MISSIONS

La Cellule Environnement – Bruit – Développement Durable est chargée, en direct et en partenariat avec les autres services de la Ville, la CA2M et les satellites de la Ville, des dossiers relatifs aux thèmes suivants : agenda 21, bruit, déchets, eau, installations classées, risques naturels et anthropiques, sites pollués, véhicules propres, haute qualité environnementale, management environnemental (ISO 14001). Elle est force de proposition dans ces domaines et effectue la veille technique et juridique et la communication relatives à l'ensemble de ces sujets.

2 – MOYENS

Moyens humains : 2 ingénieurs environnement – 1 technicien bruit
Moyens matériels : trois ordinateurs, mallettes pédagogiques.

3 – ACTIVITE DE L'ANNEE 2006

3.1- Agenda 21

Lancement de la démarche : choix d'un bureau d'étude, réalisation de l'état des lieux des services et du territoire, réalisation d'une enquête sur le développement durable auprès des messins dans le Vivre à Metz et sur internet ; 909 réponses sont parvenues au service dont 387 identifiées.

3.2 - Antennes de radiotéléphonie mobile

Poursuite de la mise en application de la charte des stations de base de téléphonie mobile avec les 3 opérateurs et l'ABF
Réalisation de la seconde campagne de mesures de champs électromagnétiques sur Metz conformément à la charte des stations de base de téléphonie mobile ; 6 stations ont été évaluées et toutes les mesures effectuées sont bien en deçà des seuils réglementaires.

3.3- Bruit

Gestion des plaintes relatives au bruit dans l'environnement (voies ferrées, petits trains, etc.)

Réunions et collaboration avec les services.

Participation aux journées "fête de la science".....

Etude de faisabilité d'une cartographie du bruit sur la Ville de Metz

Avis sur les permis de construire Ville de Metz

Animation auprès des scolaires sur le thème du bruit dans les écoles maternelles, distribution de mallettes pédagogiques sur l'eau avec formation des directeurs d'écoles.

Zac de l'amphithéâtre – mur anti bruit.

3.4- Déchets

Suivi de la compétence « déchets » de la CA2M en relation notamment avec SOMERGIE (nouveaux conteneurs, compostage, déchetterie)

Poursuite de l'extension de la collecte des papiers de bureau grâce à la « boîte à papier » (DTIC, NTIC, APM, CCC, Hygiène, Espaces Verts, Espace Multimédia Centre, Hôtel de Ville, Office du Tourisme et Direction de la Communication)

Poursuite du soutien du Service Jeunesse et Sports pour la mise en place du Pavillon Bleu du Port de Plaisance (tri des déchets notamment)

3.5 – Haute Qualité Environnementale

Participation aux études de conception pour la réalisation d'un garage Poids Lourds à Teilhard de Chardin. Animation d'une démarche de type Haute Qualité Environnementale pour le projet.

3.6 – Installations Classées

Gestion des plaintes et des demandes d'administrés en relation avec le Service d'Hygiène, le Service Gestion Foncière et la DRIRE (usine d'incinération, aire de compostage de SOMERGIE, Sotrameuse...)

Mise à jour de l'inventaire des installations classées sur le ban communal

Analyse et préparation des dossiers pour avis du Conseil Municipal lors des enquêtes publiques relatives aux demandes d'autorisation au titre des installations classées

3.7 – ISO 14001

Obtention de la certification ISO 14 001 par le Centre Technique Municipal.

Communication dans la presse nationale, régionale et locale sur l'ISO 14001

Poursuite de la mise en œuvre du programme de management environnemental 2005-2009 du CTM (mise en place du tri sélectif dans les ateliers, stockage des produits liquides sur rétention, etc.)

3.8 – Quartier de l'Amphithéâtre

Travail sur le Cahier des Charges des prescriptions environnementales de la ZAC du futur quartier de l'Amphithéâtre.

3.9 – Risques

Poursuite auprès du tribunal administratif du dossier du problème de glissement de terrain de Vallières avec le Service Juridique
Mise à disposition du public du PPR Inondation et du DICRIM
Démarrage de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (recueil des procédures, documents et plans existants,...) à finaliser pour 2007

3.10 – Sites pollués

Poursuite des études et des travaux de dépollution avec l'EPFL (Sotrameuse, BP Total, Zillhard et Staub, Sighi, Marchal, Fonderie de Zinc et sites militaires)
Suivi des projets de réhabilitation avec la Service Gestion Foncière, Développement Economique sur ces sites

3.11 – Urbanisme

Participation aux réunions pour l'élaboration du PLU Participer à la prise en compte des aspects environnementaux dans les projets comme l'installation de l'activité Poids Lourds à Teilhard de Chardin, l'aménagement des coteaux de la Seille, l'extension du Technopôle.
Obtention du grand prix régional lumière remis par l'ANAR et participation au grand prix national

3.12 – Vélos

Animation de la Commission technique sur le déplacement des vélos
Coordination relative aux travaux de la tranche n°3 de Véloroute, inaugurée en juin 2006
Etude d'une cartographie vélo sur l'itinéraire centre ville – la Grange aux bois
Coordination du projet et démarrage des travaux de la liaison cyclable Centre Ville-Montigny coût de l'opération 250.000 euros ttc.

3.13 – Designer

Mise en place d'un contrat de designer-conseil pour assister les services municipaux

- fléchages historiques
- kakémonos du passage du sablon
- état civil, accueil du maire
- avis sur le mobilier urbain
- etc....

4 – LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Elaboration de l'Agenda 21 de la Ville de Metz
Finalisation de la liaison cyclable centre ville – Montigny les Metz
Intégration du garage poids lourds au système de management environnemental du CTM

ENERGIE – EAU

1 – MISSIONS

1.1 – Etudes et statistiques

- Suivis et calculs prévisionnels des budgets par type d'énergie
- Suivis statistiques des consommations d'énergie
- Gestion des budgets «travaux par entreprise»
- Commandes informatisées de fioul
- Participation au suivi et à la mise en conformité des installations thermiques
- Participation au diagnostic des bâtiments (partie thermique)
- Audit et travaux sur la légionellose
- Participation à des projets privilégiant une utilisation rationnelle de l'énergie

1.2 – Comptabilité

- Paiement de 4000 factures annuelles
- Gestion de plus de 200 contrats de chauffage et de plus de 300 d'électricité
- Établissement d'une comptabilité analytique
- Suivi budgétaire

1.3 – Gestion des contrats de distribution publique d'énergie (gaz, chauffage urbain)

1.4 – Organisation de la distribution publique d'eau potable sur 28 communes

- Poursuite de la procédure juridique contre les soudières (pollution de la Moselle par les chlorures) avec le Service Juridique
- Suivi des opérations Ferti-Mieux des sources de Gorze et du Rupt de Mad aux côtés de la Société Mosellane des eaux
- Analyse et préparation des dossiers pour avis du Conseil Municipal lors des enquêtes publiques relatives aux demandes d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

1-5 – Gestion du réseau d'incendie de la Ville de Metz.

2 – MOYENS

- 1 responsable : ingénieur principal
- 1 personne pour les suivis statistiques et contrats : Adjoint Administratif 2^{ème} classe
- 1 personne pour la comptabilité : Adjoint Administratif
- Chaque personne de cette partie du Service travaille sur iMac.

3 – ACTIVITES 2006

3.1 – Travaux

53 opérations ont été réalisées pour un montant total de 230 565 €.

Les principaux travaux réalisés sont :

Transformation au gaz des chaufferies fioul suivantes :

École Domaine Fleuri + Piscine Bon Pasteur :	63 016 €
École Maternelle Les Plantes :	45 440 €
Vestiaires et locaux APM route de Lorry :	35 616 €
Raccordement au chauffage urbain Salle Robert Ochs :	23 061 €
Étude de faisabilité solaire à la Piscine Olympique :	11 721 €
Achat d'une mallette de combustion pour le CTM :	2 115 €

3.2 – Comptabilité

Suivi budgétaire :

Budget Electricité	1,28 M €
Budget Fioul	0,29 M €
Budget Gaz	0,95 M €
Budget Chauffage urbain	1,05 M €
Budget Eau	13050 €

3.3 – Gestion des contrats de distribution publique d'énergie (gaz, chauffage urbain)

Le Service Environnement a assisté son nouveau délégataire du Service public de production et de distribution de chauffage urbain à Metz Est tout au long de la première saison de chauffe 2005/2006 (démarrage du nouveau contrat de DSP le 1^{er} juillet 2005).

3.4 – Organisation de la distribution publique d'eau potable sur 28 communes

Les principaux travaux réalisés sont :

Extension AEP Chemin des Hautes Bévoyes à Grigy :	39 405 €
Renforcement AEP de la commune de Mey :	38 814 €
Extension AEP Chemin des Brayes à Scy-Chazelles :	13 906 €
Extension AEP Lot. Industriel du Malambas à Hauconcourt :	56 950 €
Détournement AEP RD 955 à Peltre et Jury :	106 460 €
Renforcement AEP Rue de Metz à Peltre :	84 830 €
Extension AEP Rue du 19 mars à Failly :	14 881 €
Extension AEP Ferme du Paouilly à Charly Oradour :	16 867 €
Extension AEP Chemin de Préchy à Vany :	13 881 €
Sécurisation des ouvrages du Service :	16 867 €
Travaux divers sur réseau :	135 576 €
Entretien et remplacements des poteaux d'incendie	74 965 €

3.5- Opérations diverses

Participation active aux négociations visant à reprendre les digues du lac de Madine

Réalisation d'un audit externe préalable à la reprise des digues.

Lancement de la préétude pour la sécurisation de l'alimentation en eau de l'usine de traitement de Moulins les Metz

Mise en service et inauguration de l'unité de traitement du manganèse à l'usine de pompage de Hauconcourt.

Suivi de la gestion et de l'entretien des poteaux d'incendie de la Ville de Metz.

4 – LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Les principaux objectifs pour l'année 2007 sont les suivants :

4.1 – Energie

Concession de chauffage urbain : Développement du réseau de chaleur de Metz Est vers Mercy et interconnexion des deux réseaux messins. Suivi du projet de développement des réseaux de chauffage et de froid sur la ZAC de l'Amphithéâtre.

Études et travaux : Réalisation d'une production d'eau chaude solaire à la Piscine Olympique. Rénovation des chaufferies du groupe Scolaire Les Bordes, du Groupe Scolaire Magny Plaine et de l'Ecole Maternelle Le Trimazzo. Réalisation des travaux solaire photovoltaïque sur l'Atelier Poids Lourds. Réalisation de travaux de conformité légionellose au Coséc Dauphiné.

Consommation d'Energie : Mise en place d'une campagne de contrôle des rendements de combustion avec le CTM.

Divers : Préparation à l'ouverture des marchés Gaz et Electricité le 1^{er} juillet 2007. Mise en place d'un nouveau marché de fourniture de fioul domestique pour les services municipaux. Participation à l'organisation des énergies tours en collaboration avec le Quattropole. Réexamen de la problématique du contrat de concession Gaz avec le Service Marché.

4.2 – Eau potable

Madine : Prise en compte de la gestion de la compétence eau au Lac de Madine. Élaboration d'une convention de gestion avec le Syndicat Mixte de Madine. Rédaction d'une convention de partenariat avec le Conseil Général de la Moselle. Réalisation d'un cahier des charges pour l'exploitation des digues. Lancement d'une étude spécialisée pour le diagnostic des digues.

Contrats de vente en Gros : Négociation des contrats d'Ars-sur-Moselle. Réalisation des études de vente en gros pour Mercy.

Contentieux : Participation aux procédures en cours sur Maizières-lès-Metz et les soudières.

Études et Travaux : Réalisation des études et des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau de l'usine de traitement de Moulins (diamètre 900 Corny).

PATRIMOINE BATI

1 – MISSIONS

1.1 - Diagnostic des bâtiments municipaux

Concerne plus de 600 bâtiments municipaux. Sont diagnostiqués la structure du bâtiment, les toitures et charpentes, les couvertures et les fermetures, la conformité des E.R.P (établissements recevant du public)

1.2 - Diagnostic amiante

La subdivision assure le suivi "amiante" de tous les immeubles de la Ville de Metz en faisant diagnostiquer par des organismes agréés, conformément aux différents décrets publiés.

1.3 - Campagnes de ravalement

Le service est gestionnaire des crédits pour les campagnes de ravalement obligatoires et fait réaliser les travaux sur les immeubles concernés. Il est d'autre part chargé de la restauration des statues et calvaires.

1.4 - Sécurité et conformité des Etablissements Recevant du Public

Gestion des contrats de maintenance des équipements (alarmes incendie, ascenseurs, désenfumages,...)

Contrôles obligatoires (installations électriques, extincteurs, ascenseurs,...)

Contrats de maintenance (horloges, sonneries des heures, paratonnerres, onduleurs)

1.5 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restauration des monuments classés gérés par le service des Affaires Culturelles.

2 - MOYENS

2.1 - Les moyens humains

1 Ingénieur principal, responsable de la subdivision

1 technicien chef affecté principalement au diagnostic des bâtiments

1 technicien chef affecté à la sécurité des E.R.P

3 – ACTIVITE DE L'ANNEE 2006

3.1 - Diagnostic des bâtiments municipaux.

Plus de 300 bâtiments ont été diagnostiqués à ce jour. L'état sanitaire des établissements classés Monument Historiques a été réalisé conjointement avec le service départemental d'Architecture pour ce qui concerne les structures, hors couverture.

Nous avons constaté que le parc, hormis quelques problèmes sur le second œuvre, était globalement dans un état correct.

Les principaux problèmes rencontrés concernent les toitures et les fermetures. Il est à noter que les menuiseries bois ne sont pas peintes régulièrement, ce qui nécessitera leur remplacement à terme.

3.2 - Diagnostic amiante.

Tous les E.R.P ont été contrôlés conformément à la réglementation en vigueur.

Les Documents Techniques Amiantes réglementaires ont été réalisés.

Les principaux matériaux repérés sont les toitures et les conduits en amiante-ciment ainsi que les revêtements de sols en dalles. Certains de ces éléments, dégradés, ont été remplacés au cours de l'année 2006.

3.3 - Campagnes de ravalement.

Le nettoyage et la restauration des grottes Boufflers est terminé.

Le ravalement du calvaire de Vallières rue Charlotte Jousse a été réalisé en cours d'année

Etudes pour la remise en valeur de la Tour Camoufle en collaboration avec Mr Fabri architecte

Hôtel de ville et Office du tourisme : la restauration des façades et couvertures ont débutés courant septembre 2006, avec remplacements de menuiseries et châssis de toit, rénovation des ouvrages sculptés, ferronneries et systèmes d'éclairage des deux bâtiments pour un montant total de 2,7 M d'euros TTC.

3.4 – Monuments historiques

La réfection de la toiture, tranche 1, de l'église Saint Eucaire est terminée.

La tranche ainsi que la restauration de la couverture de la sacristie ont débuté au quatrième trimestre.

3.5 - Sécurité et conformité des Etablissements Recevant du Public.

Tous les contrôles obligatoires ont été réalisés.

Les travaux de mise en conformité, principalement des installations électriques, ont été réalisés à raison de 1/3 des bâtiments vérifiés. La même proportion sera réalisée chaque année.

Des travaux de conformité ont été réalisés dans les E.R.P suite aux observations de la commission de sécurité.

Les portes des salons ont été inversées à l'Hôtel de Ville.

4 – LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

4.1 - Diagnostic des bâtiments municipaux

Poursuite du diagnostic et préparation de la mise en ligne des dossiers

4.2 - Diagnostic amiante

Duplication et diffusion des Documents Techniques Amiante et diffusion aux services gestionnaires.

4.3 – Diagnostic plomb et bilan thermique

Réalisation des diagnostics plomb pour les bâtiments mis en vente.

4.4 - Campagnes de ravalement

La restauration des façades et toitures de l'Hôtel de Ville et de l'Office de Tourisme de Metz seront poursuivis et terminés pour décembre 2007.

Le ravalement de la tour Camoufle sera réalisée au premier semestre de l'année pour un montant global de 112.000 euros ttc

4.5 – Assistance à maîtrise d'ouvrage

La tranche 2 de réfection des toitures de l'église Saint Eucaire et la restauration de la toiture de la sacristie seront terminés. La tranche 3 débutera en juillet

La première tranche de la restauration du clocher de l'église saint Martin (place St Martin) débutera en fin d'année.

Seront réalisés également les mesures extensiométriques de la croisée du transept de l'église Notre Dame et la mise hors d'eau de l'absidiole nord de l'église StVincent.

4.5 - Sécurité et conformité des Etablissements Recevant du Public

Les principaux objectifs pour 2007 sont

- réalisation d'une troisième tranche de mise en conformité électrique
- travaux de mise en conformité des Etablissements recevant du public

SERVICE DEVELOPPEMENT URBAIN - INFRASTRUCTURES

1- LES MISSIONS DU SERVICE

En raison des compétences propres au service, les missions dévolues intéressent principalement les thèmes suivants :

- Les grandes infrastructures de transport de toutes natures, leurs caractéristiques et leur programmation
- Les stratégies d'organisation des différents modes de déplacements et d'intermodalité
- Les conditions de développement urbain :
 - . Contraintes et servitudes (POS - PLU...)
 - . Solidarité des territoires (SCOT - Réseaux de villes, aménagement du territoire)
 - . Politiques sectorielles de développement urbain (ZAC - ZFU - OPAH - GPV- ORU...).
- L'inscription de grands projets de développement urbain dans les démarches d'aménagement
- Les schémas régionaux des transports et d'aménagements.

Compte tenu de ses vastes prérogatives d'investigation, le service est avant tout un service de missions de conduite et de veilles faisant largement appel à l'externalisation.

2- LES MOYENS DU SERVICE

Pour assurer ses missions, le service est composé de cadres :

- 1 chef de service, ingénieur en chef
- 1 ingénieur subdivisionnaire

Le matériel du service est composé, outre un véhicule, de matériel informatique :

- 1 PC
- 1 Mac
- 1 vidéoprojecteur sur ordinateur portable e-book
- 1 appareil photo numérique
- des logiciels applicatifs de D.A.O.
- 1 imprimante couleur

3- L'ACTIVITE DU SERVICE

Dans la cadre des objectifs généraux et des missions particulières dévolues au service Développement Urbain Infrastructures. Il semble réaliste d'envisager les actions suivantes ont été entreprises ou suivies en 2006 :

Grandes infrastructures :

- Suivi du dossier TGV Est
- Veille et suivi des transferts de compétences routières (Etat - Département - CA2M)
- Présence et action au niveau du PARD (RD 955 - RD 999 ...)
- Analyse et intervention sur le PDU et la politique de stationnement
- Politique du stationnement dans les quartiers (résidents, pendulaires ...)

Documents d'Urbanisme :

- Suivi des études d'urbanisation du Technopôle II
- Continuité des procédures PLU et élaboration des documents provisoires (graphiques et écrits) + PADD (préparation et termes des débats)
- Suivi et exploitation des études du plan paysage
- Secteur sauvegardé : examen avec l'ABF des conditions de la révision : engagement d'une procédure opérationnelle (fin 1er semestre) et étude de périmètre pour mi 2006.
- Classement UNESCO de la nouvelle Ville (études préliminaires - prise de connaissance des procédures - premiers contacts).

Logement et habitat :

- Suivi des dossiers ANRU (reconstitution de l'offre, PLH d'agglomération ...)
- Suivi des 2 phases opérationnelles d'OPAH et de ravalement avec le CALM.
- Accompagnement et suivi financiers des programmes OPAC
- Observatoire du logement suivi et synthèse.
- Habitat indigne (positionnement de la Ville sur ce problème).
- Quartier Outre-Seille : suivi d'analyse et diagnostic.

Le quartier de l'Amphithéâtre :

- Transfert à la CA2M
- Suivi des études opérationnelles (APD jardins - APD Voie Est/Ouest - APD réseaux divers)
- Copilotage de la SAREM dans l'avancement du projet
- Organisation des concertations (SNCF - CA2M - RFF - Promoteurs - ANMA - organismes fonciers - Services Etudes)
- Redéfinition du PAZ avec ANMA et la SAREM
- Commercialisation B2 B3 grande halle : dossier de consultation fin 1er trimestre - choix des opérateurs 2ème semestre 2006.
- Suivi et veille dans le cadre des premières opérations (parking-réseaux-démolitions-CPM ...)

GPV :

- Accompagnement des opérations de reconstruction sur les secteurs Bourgogne et Descartes

- Transfert des jardins familiaux
- Accompagnement DSO sur plaque RN3
- Accompagnement des actions sur la problématique de résidentialisation
- Aboutir à une définition des projets sur la plate forme socio économique
- Actions en accompagnement de la SAREM sur la ZAC (TCSP - Voirie ...)

Dossiers pré-opérationnels :

- Place de la République - procédure et choix du maître d'oeuvre (2ème semestre 2006)
- TCSP Strasbourg Plantières (suivi et participations sur le projet).
- Parkings résident (définition des actions à entreprendre sur Mazelle - Belle Isle Paixhans....)
- Friches militaires du Boulevard de Trêves (aboutissement 1er semestre des études d'accompagnement urbain du projet).

Etudes :

Programme AGURAM 2006 :

- Outre-Seille (fin 2006)
- Habitat sur Technopôle II (accompagnement des études)
- Etude sur Vallières (définition des premières phases d'urbanisation)
- Plan paysage (phases 2 et 3).

SERVICE GESTION FONCIERE URBANISME

1- RAPPEL DES MISSIONS

Le Service Gestion Foncière-Urbanisme exerce les missions suivantes :

- Gestion des autorisations de construire
- Urbanisme préopérationnel et opérationnel
- Gestion des droits de préemption et des campagnes de ravalement

2- LES MOYENS DU SERVICE

2-1- Le personnel du Service se compose de 14 agents, dont 3 à temps partiel (équivalent à 13,4 agents à temps complet) :

- 1 Ingénieur en Chef, responsable de Service
- 2 Ingénieurs
- 1 Attaché Territorial
- 3 Rédacteurs Chefs
- 1 Rédacteur Territorial
- 2 Agents Administratifs Qualifiés
- 1 Technicien Supérieur Principal
- 3 Agents de Maîtrise

2-2- Les moyens matériels sont les suivants :

- 1 véhicule VL
- 11 PC et 3 Mac
- 3 imprimantes n et b, 1 imprimante couleur
- 1 fax
- 3 appareils photos numériques
- 1 photocopieur n et b

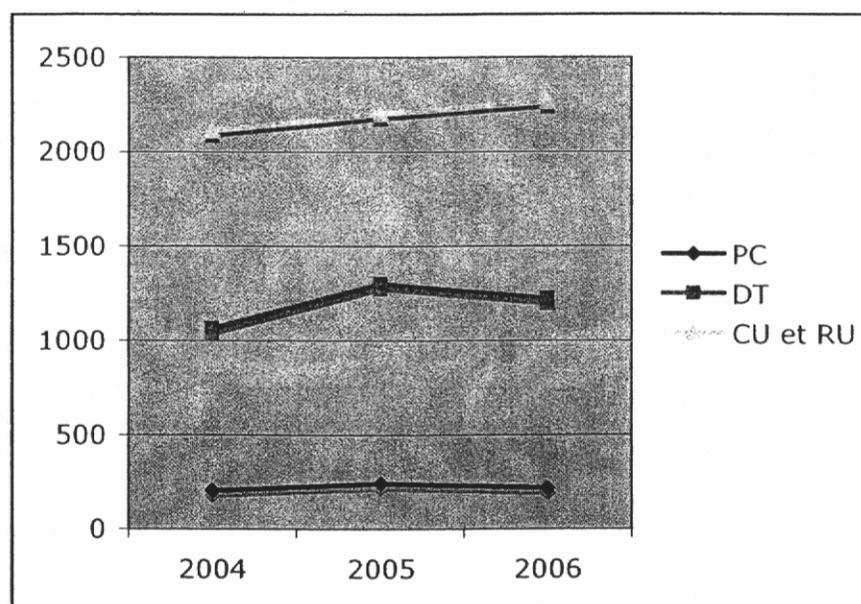
3- L'ACTIVITÉ DE L'ANNEE 2006

3-1- Gestion des autorisations de construire

On note une relative stabilité (-2%) du nombre global de dossiers traités en 2006 par rapport à l'année précédente, selon la répartition suivante :

REPARTITION ET EVOLUTION DES DOSSIERS PAR TYPE D'AUTORISATION

	2004	2005	2006	évolution 2006/2005 en %
PC	204	241	219	-9,1%
DT	1064	1299	1222	-5,9%
CU et RU	2112	2202	2265	+2,9%
PD	25	37	31	-16,2%
LOTISST	0	2	0	-100,0%
ITD	3	0	3	#DIV/0!
ABATT ARBRES	0	3	1	-66,7%
CAMPING CARAV	0	0	0	+0,0%
ANNULATION PC	5	4	5	+25,0%
MODIF PC	60	98	62	-36,7%
PROROGATION PC	1	0	0	#DIV/0!
TRANSFERT PC	9	7	7	+0,0%
TOTAL	3483	3893	3815	-2,0%

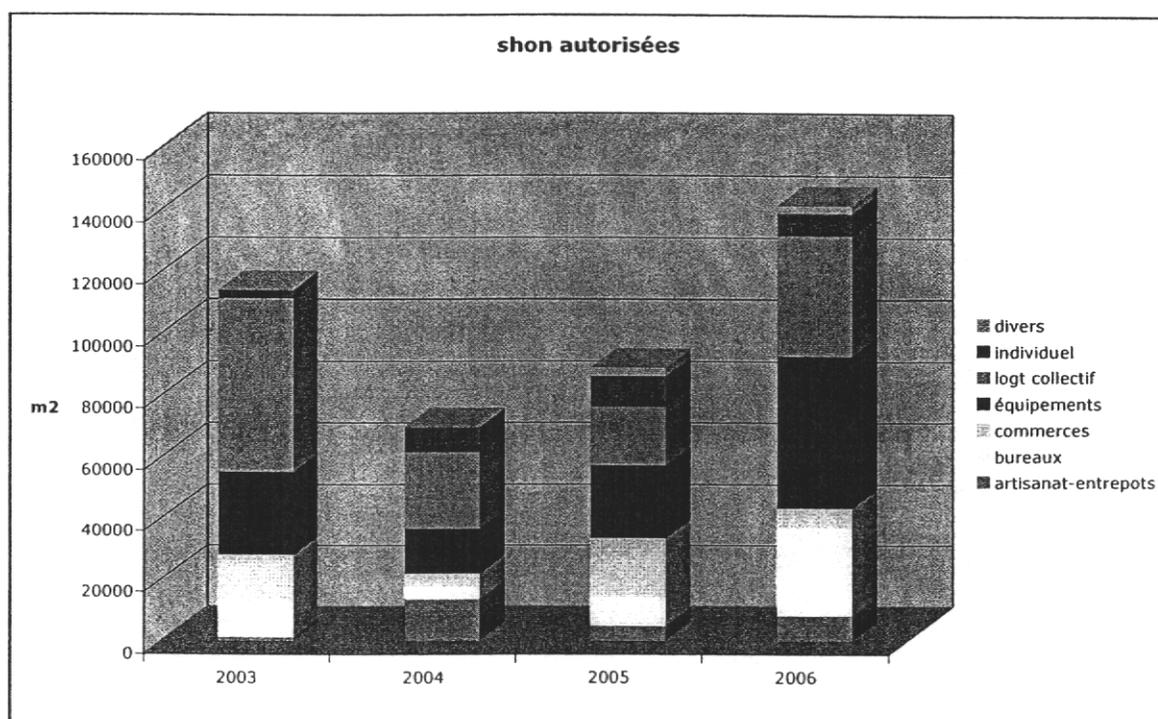


a) Permis de construire

Le nombre (219) de dossiers de Permis de Construire déposés en 2006 a légèrement diminué par rapport à 2005 (-9,1%), mais reste supérieur à la moyenne des 3 années précédentes (+3%).

Le taux de décisions défavorables est relativement faible (environ 9% pour les PC et 11,8% pour les DT)

La surface hors œuvre nette de plancher autorisée, toutes destinations confondues (habitat, équipements, bureaux, commerces,...) a fortement augmenté par rapport à 2005, en dépassant 140 000 m², (soit + 59 %) et s'inscrit dans un net mouvement de progression.



Les augmentations les plus importantes concernent les surfaces de bureaux (28 600 m², soit un triplement par rapport à l'année précédente), les équipements (25 600 m², soit un doublement) et les logements, qui, avec 46 000 m² ont augmenté de 60%.

En revanche les surfaces de commerces sont en très forte diminution (6 400 m², soit seulement le tiers de l'année précédente et la moitié de la moyenne des 3 dernières années.

Dans le 1er cas il s'agit de l'effet de plusieurs importants projets sur les sites du Technopôle (GREENPARK, HARMONY PARK, FD PATRIMOINE, avec des programmes de l'ordre de 5 000 m²), la Zac des Hauts de Queuleu et la Zac GPV (PALM).

Dans le domaine des équipements collectifs, les principaux projets autorisés sont ceux de l'ENIM, du Centre Technique de la CA2M, des extensions du CHR rue Xavier Roussel et de l'Hôpital Claude Bernard, ainsi que le Centre de Rétention Administrative de Queuleu.

En ce qui concerne le logement, 653 logements ont été autorisés en 2006, dont 95% en collectif, ce qui représente une augmentation de 55% du nombre total de logements autorisés; le logement collectif progresse de 74% tandis que l'individuel diminue de 32% avec 40 unités. Les principales opérations sont localisées dans la Zac GPV, la Zac de la Grange-aux-Bois, la Zac de l'Amphithéâtre, le quartier de Queuleu et le centre-ville (Projet Batigère Ste Chrétienne).

La taille moyenne des logements s'élève à 71m² en 2006 contre 59m² en 2004; cette augmentation est liée à l'absence de logements étudiants en 2006.

Dans le domaine du commerce, les principaux projets autorisés en 2006 concernent la nouvelle concession BMW sur le Technopôle et un ensemble de commerces de proximité sur la Zac des Hauts de Queuleu.

b) Déclarations de travaux

Le nombre de déclarations de travaux déposées en 2006 (1 222), est en légère baisse par rapport à 2004 (- 5,9%), mais se situe au-dessus de la moyenne des 3 dernières années.

c) Certificats et Renseignements d'Urbanisme

En légère augmentation par rapport à 2004 (2 265 soit + 2,9 %).

d) Divers

REPARTITION ET EVOLUTION DES DOSSIERS

	2004	2005	2006	évolution 2003/2002 en %
COURRIERS DIVERS	879	1281	1098	-14,3%
INFRACTIONS PV	51	210	245	+16,7%
CONTENTIEUX	8	8	4	-50,0%
MISES EN DEMEURE (DANGERS)	115	77	87	+13,0%
ACCESSIBILITE HANDICAPES	167	210	202	-3,8%
COMMISSIONS DE SECURITE	163	161	132	-18,0%
/S COMMISSIONS DEP SEC+ACC	24	24	24	+0,0%
ENSEIGNES	120	118	139	+17,8%
ATTESTATIONS	18	130	287	+120,8%
DEBITS BOISSONS	131	109	68	-37,6%
AUTORISATIONS D'OUVERTURE	37	35	30	-14,3%
TOTAL	1713	2363	2316	-2,0%

Globalement le nombre de dossiers divers est resté stable (-2%).

e) Infractions

Les contrôles sur le terrain sont en légère augmentation avec près de 1500 visites de chantiers (PC, DT) contre 1400 en 2005.

Le nombre de procès-verbaux d'infractions a connu une légère hausse (245 contre 210 en 2005).

Le ratio d'infractions constatées par rapport au total des dossiers instruits atteint 17%, en légère hausse lui aussi.

Au total 29 dossiers ont été transmis au procureur en 2006, dont 8 ont été régularisés ou mis en conformité.

f) Contentieux

Le nombre de contentieux traités est en baisse par rapport à 2005 (4 contre 8).

g) Commissions de sécurité et accessibilité aux personnes handicapées

Le nombre de commissions de sécurité est en baisse par rapport à 2004 (132), en lien avec la périodicité des visites selon le type d'établissement.

Le nombre de dossiers (PC et DT) traités au titre de la réglementation relative à l'accessibilité aux personnes handicapées est en très légère baisse par rapport à 2005, année qui avait connu une augmentation significative des dossiers.

h) Fiscalité

La TLE brute (hors dégrèvements) établie en 2006 s'élève à 339 315 €, en augmentation de 19% par rapport à 2005. La TLE a concerné 71 permis de construire et 19 déclarations de travaux.

Pour la TDCAUE, le montant atteint 47 828 €, contre 101 500€ en 2005 et a concerné 83 PC et 8 DT.

En ce qui concerne la TDENS (Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles) instituée par le Conseil Général et fixée au taux de 1,8%, elle s'élève à 431 598 € et a concerné 91 PC et 19DT. Bien que son taux soit inférieur à celui de la TLE (qui est de 4% à Metz), son rapport a été supérieur car elle touche l'ensemble des autorisations alors que la TLE ne concerne pas les constructions à l'intérieur des ZAC.

i) Qualité architecturale

Le service a organisé et géré 29 journées de travail de l'architecte-conseil (M. JODRY), qui ont porté sur le traitement de 100 dossiers.

Les actions de conseil assurées par les architectes municipaux qui interviennent quotidiennement sur les projets ont été poursuivies.

3-2- Urbanisme préopérationnel et opérationnel

De manière générale, sur toutes les ZAC conventionnées, les bilans financiers élaborés par les titulaires des conventions publiques d'aménagement (CPA) ont été analysés et soumis au Conseil Municipal.

Le service participe aux réunions thématiques régulières suivantes :

- « Coordination SAREMM », avec l'objectif d'assurer un suivi des actions menées dans les ZAC pour lesquelles la SAREMM est titulaire d'une convention d'aménagement (y participent également le Développement Economique, le SIG et la DSO) ;

- « Coordination ZAC GPV », dont l'objectif est d'assurer un suivi régulier des actions menées dans la ZAC GPV pour laquelle la SAREMM est titulaire d'une convention d'aménagement (y participent également la DSO, la DG, la Politique de la Ville, la Direction du GIP et la CA2M).

a) Réalisations dans les ZAC d'Habitat en 2006:

a-1) ZAC de la Grange-aux-Bois (CPA SAREMM) :

➤ Travaux :

Les travaux de parachèvement de la rue du Pigeonnier ont été réalisés (hormis plantations prévues au printemps 2007).

➤ Commercialisation :

Secteur Nord :

L'ensemble des terrains et des lots dévolus à l'habitation ont été vendus.

Secteur Sud (zone tertiaire) :

La Fondation Sainte Blandine a acquis un terrain de 5600m² rue de la Passotte pour y construire un EPHAD.

Un terrain de 2.800m² situé impasse de Courcelles a été cédé à la société GTM Construction qui y réalise son siège social et un compromis de vente a été signé avec un investisseur pour la construction de bureaux (900m²) sur le terrain voisin de 2.000m².

Disponibilités : les terrains disponibles représentent une superficie globale d'environ 3 ha, dont 2 ha pour le terrain voisin de la FIM et en façade de la RN431.

a-2) ZAC Malraux Sente à My (convention RIZZON / SAREL) :

L'acquisition par la Ville de la maison 64 Sente à My, en emplacement réservé au POS permet d'envisager en 2007 sa démolition et l'aménagement de l'espace libéré en continuité avec le square existant.

a-3) -ZAC des Hauts de Queuleu (CPA avec la SAREMM) :

➤ Travaux :

- . parachèvements dans les rues du Pré Gondé, du Comte Emmery, du Haut Noyer et Montplaisir ;
- . mise en œuvre d'un giratoire à l'intersection des rues Montplaisir, du Professeur Oberling, du Général Dalstein, Joseph Hénot et des Hauts Peupliers.

➤ Commercialisation :

- Une parcelle a été vendue au CCAS en vue de la construction d'un centre d'accueil de 80 places à destination de la petite enfance (terrain de 2 500 m², rue du Comte Emmery).
- Des compromis de vente ont été signés avec :
 - . Eiffage Immobilier en vue de la construction 5 immeubles collectifs comportant 40 logements (terrain de 7 500 m², rue du Fort de Queuleu) ;
 - . MEDIATIM en vue de la construction d'un immeuble de bureaux (terrain de 2 640 m², rue de Verclly) ;
 - . ACTICOM en vue de la construction de trois immeubles de bureaux et de locaux commerciaux (terrain de 7 200 m², avenue de Strasbourg).

a-4) -ZAC Ilot de Turmel (CPA avec l'OPAC de Metz) :

Les travaux d'équipements publics et la commercialisation des terrains ayant été achevés en 2005, l'approbation du bilan de clôture de l'opération et la suppression de la ZAC ont été soumises au Conseil Municipal en novembre 2006.

a-5) ZAC René Cassin (en régie) :

Les travaux d'équipements publics et la commercialisation des terrains ayant été achevés en 2004, la suppression de la ZAC a été soumise au Conseil Municipal en novembre 2005.

Une modification du Plan d'Occupation des Sols a été engagée (mise en œuvre par le service Développement Urbain Infrastructures).

La construction du cinquième et dernier immeuble de logements par l'IMMOBILIÈRE CLAUDE RIZZON PROMOTION a été engagée à l'automne 2005.

b) Intervention sur les zones à caractère économique :

b-1) ZAC de la Petite-Voëvre (CPA SAREMM) :

➤ Commercialisation :

Le nouveau Plan d'Aménagement de la Zone (PAZ) a été approuvé le 6 juillet 2006 et a permis de commercialiser les terrains en bordure de la RD 4 (Bd de la Solidarité), suite à l'abandon d'un projet d'élargissement routier lié au contournement d'Ars-Laquenexy par le Nord.

Un terrain de 20.000m² a été vendu en fin d'année à la CA2M en vue de la réalisation du pôle environnement du Centre Technique Communautaire avec une option pour des locaux d'archivages, fourrière automobile, sur 10.000m².

Des études ont été engagées pour permettre la commercialisation de la partie Est de la zone en fonction des hypothèses de raccordement de la rue de la Mouée (voie interne de la ZAC) sur la RD4 depuis l'entrée Est de la Ville.

Le projet de SOMERGIE d'extension de sa plate-forme de valorisation et de tri des déchets est toujours à l'étude (sur 11.000m²) et pourra être adapté suivant les nouvelles propositions de découpage foncier issues de ces études.

Les sociétés MARCHAL et PETER ont déposé leur demande de permis de construire pour des bâtiments de 1.400m² et 1.000m² respectivement.

Un contact a été établi avec ATISREAL pour l'installation d'un grossiste en épicerie asiatique sur un terrain de 5.510m².

b-2) ZAC Sébastopol (CPA avec la SAREMM) :

➤ Travaux :

Des travaux de nettoyage des parcelles à commercialiser ont été réalisés (démolition d'un blockhaus et évacuation de jardins sans titre).

➤ Commercialisation :

- Les parcelles suivantes ont été vendues :

- . APPLICAM pour son extension (terrain de 7 300 m², avenue Sébastopol / rue des Cloutiers) ;
- . EST-MULTICOPIE pour son extension (terrain de 2 000 m², rue des Forgerons) ;
- . ETAP HOTEL (terrain de 4 000 m², rue des Dinandiers)
- . EXPO.COM pour un immeuble de bureaux (terrain de 3 000 m², rue des Cloutiers).

- Un compromis de vente a été signé avec :

- . SCI SÉBASTOPO METZ pour la construction d'un immeuble de bureaux (3 200 m², rue des Charpentiers)

Des contacts ont été poursuivis avec un investisseur en vue de la construction d'un immeuble de bureaux pour l'ANPE, rue des Dinandiers.

Une consultation de promoteurs a été organisée fin 2006 pour un terrain à vocation d'habitat de la ZAC, d'une superficie de 4 000 m², situé rue de Colombey.

b-3) ZAC Adjacente à la Zone Portuaire de Metz (réalisée en régie)

➤ Travaux :

Les travaux d'équipements publics et la commercialisation des terrains étant achevés, l'approbation du bilan de clôture de la régie et la suppression de la ZAC ont été soumises au Conseil Municipal en décembre 2006.

b-4) ZAC GPV (CPA avec la SAREMM)

➤ Travaux :

- mise en oeuvre de la phase provisoire de l'essentiel des voies de la ZAC : l'axe structurant nord-sud, dénommé rue de Sarre, et les voies de desserte locale du secteur Bourgogne, les rues de Wallonie, du Palatinat et du Brabant

➤ Commercialisation :

- Une parcelle de 7 400m² située rue de la Sarre a été vendue à PALM PROMOTION, en vue de la construction d'un programme de bureaux

- Un compromis de vente a été signé avec :

. NEXITY, en vue de la construction de 62 logements (7070 m², rue du Palatinat et du Brabant)

- Une option a été accordée à l'OPAC de Metz, en vue de la construction de 60 logements (8980 m², rues de Wallonie et du Brabant), dont 60 seraient mis en oeuvre par l'Association Foncière Logement

c) Les autres opérations d'aménagement :

c-1) PAE Clérisseau :

Les travaux de parachèvement des voiries ont été terminés en fin d'année avec la livraison d'une des dernières opérations immobilières de ce secteur.

c-2) PVR Vignerons à Queuleu :

La première phase des travaux de voirie a été achevée et deux opérations de construction de logements ont été engagées.

d) Etudes pré-opérationnelles :

d-1) ZAC du Sansonnet (entre la rue de la Folie et la route de Lorry) à Devant-les-Ponts:

Le Conseil Municipal a décidé, après concertation préalable, par délibération du 26 janvier 2006, la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) couvrant le périmètre de la zone 2 NA 3 du POS.

Compte tenu du morcellement foncier de la zone et de la faible maîtrise foncière des terrains nécessaires à l'opération par la collectivité, l'action de maîtrise foncière préalable à l'aménagement est importante, avec le concours de l'EPFL.

A cette fin, la procédure de déclaration préalable d'utilité publique et d'enquête parcellaire a été engagée (pour une enquête publique conjointe prévue début 2007).

d-2) Zone 2NA 8, rue de la Charrière à Vallières :

Face à la demande soutenue en matière de logements, et dans la suite des démarches engagées à Devant-les-Ponts et à Queuleu, le Conseil Municipal a décidé par délibération du 23 février 2006 d'étudier l'urbanisation future d'une zone contiguë au quartier des Hauts de Vallières, en limite nord-est de la ville. Cette opération procède d'une étude générale de projet urbain qui définira les conditions d'une ouverture à l'urbanisation de l'ensemble de la zone couvrant 57 ha de coteaux situés de part et d'autre la rue de la Charrière.

Après consultation la ville confiera l'étude à une équipe d'urbaniste-architecte et bureaux d'études en environnement, qui sera chargée d'élaborer un projet urbain général ainsi qu'un projet d'urbanisation d'une première tranche de 6,5ha à l'ouest de la rue de la Charrière, maîtrisée en grande partie par la Ville ou l'EPFL.

d-3) Zone 2NA2, Chemin sous les Vignes, à Devant-les-Ponts : L'AGURAM a réalisé l'étude préalable en vue d'établir un diagnostic de la zone.

d-4) Zone 2NA10 « les Coteaux de la Seille », rue Georges Ducrocq, à Queuleu :

L'étude préalable à l'urbanisation, confiée à un groupement de prestataires pluridisciplinaires, a été poursuivie.

La concertation préalable a eu lieu pendant toute la durée de l'étude et a pris notamment la forme d'une réunion et d'une réunion publiques.

d-5) Extension Cassin à Devant-les-Ponts :

L'AGURAM a réalisé l'étude préalable permettant de déterminer la faisabilité de mise en œuvre d'une opération de restructuration urbaine de l'Ilot Cassin.

d-6) Zone 2NA11, rue Belle-Isle, dans le quartier du Pontiffroy (les Jardins du Mail) :

Afin de regrouper l'ensemble de ses services et organismes associés à proximité de l'Hôtel de Région, la Région Lorraine a souhaité acquérir les parcelles classées en zone 2NA11 au POS, sur laquelle une étude d'urbanisme était en cours.

Afin d'encadrer la cession et l'urbanisation de dernier terrain disponible au Pontiffroy, d'une superficie de 14 000 m² environ, un cahier des charges de cession des terrains et un cahier des prescriptions architecturales, urbanistiques et paysagères ont été rédigés.

L'acte de cession entre la Ville et la Région a été signé en novembre 2005.

d-7) extension du Technopôle :

La consultation d'urbanistes a été lancée en partenariat avec la CA2M, avec l'objectif de constituer une zone de développement à la fois pour l'activité économique et pour l'habitat

3-3- Gestion foncière-Ravalement

a) Gestion foncière

La gestion des droits de préemption comprend celle du droit de préemption urbain (zones U et NA du POS) et celle du droit de préemption délégué à l'EPFL, dans les ZAD et la zone 2NA8 de Vallières.

Au total 910 DIA ont été enregistrées en 2006 au titre des droits de préemption (dont 2 dans les ZAD et 1 dans la zone 2NA8 de Vallières) contre 920 en 2005, soit une baisse de 1 %.

Au total 5 décisions de préemption ont été prises, dont 2 au titre du DPU, 2 dans les ZAD et une dans la zone 2NA8 de Vallières.

Zones d'aménagement différé :

Les 3 ZAD existantes à Metz sont arrivées à expiration en novembre 2006. Les ZAD de Metz-Nord et Metz Devant-les-Ponts n'ont pas été renouvelées. Pour ce qui concerne la ZAD de Metz-Sud, une réflexion a été menée débouchant sur la nécessité de créer deux nouvelles zones d'aménagement différé, décision soumise à la Délibération du Conseil Municipal en 2007.

b) Campagnes de ravalement

Anciennes campagnes de ravalement :

A la suite des relances amiables faites aux propriétaires, 68 demandes de travaux ont été déposées en 2006 et suivies d'autorisations.

Une visite des secteurs concernés a été réalisée par le CALM, dont les observations permettront de procéder à l'envoi des courriers d'injonction aux propriétaires n'ayant pas donné suite à l'obligation de ravalement, leur laissant un délai d'un an pour exécuter les travaux.

Nouvelles campagnes de ravalement :

Les recherches des coordonnées des propriétaires ont été réalisées afin d'établir la liste des propriétaires concernés :

-1618 propriétaires pour 436 immeubles sur les axes sensibles

-112 propriétaires pour 44 immeubles de la Place Saint-Louis :

Etant donné le caractère particulier des immeubles de la Place Saint-Louis, une étude a été confiée à un organisme spécialisé, qui doit établir une fiche technique par immeuble définissant les travaux à exécuter.

4- LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Les grandes zones de développement anciennes (Grange-aux-Bois, Technopôle, Hauts de queuleu, Sébastopol, Actipôle) vont arriver à leur terme et ne possèdent plus que quelques terrains disponibles.

La raréfaction des terrains constructibles disponibles dans ces zones a conduit la Ville à engager les démarches préalables à la mise en oeuvre de nouveaux sites de développement, qui viennent compléter l'offre créée par le Quartier de l'Amphithéâtre :

- ZAC du Sansonnet à Devant les Ponts
- zone 2NA10 Coteaux de la Seille
- zone 2NA8 à Vallières
- extension du Technopôle, en liaison avec la CA2M

Ces démarches se traduisent par l'engagement d'études de projets urbains, le lancement des procédures d'urbanisme (création de ZAC) et l'action foncière, permettant d'espérer pour certaines de ces zones un démarrage opérationnel à partir de 2008.

Les grands projets hospitaliers en préparation, avec les sites urbains qui seront ainsi libérés, ainsi que la désaffectation de nouvelles emprises militaires vont offrir un nouveau "terrain" au développement, qui nécessitera des études de faisabilité et des études programmatiques dans les prochaines années.

Dans le domaine des **autorisations de construire**, on peut s'attendre pour 2007 à une stabilité du nombre d'autorisations de construire mais à une possible diminution des surfaces de plancher autorisées (pour le 1er trimestre 2007 on observe une baisse d'un tiers des shon des Permis de construire déposés par rapport à la même période 2006) ; ce phénomène peut être imputé à la raréfaction du foncier, le redéploiement des projets vers des sites urbains en mutation étant lui même limité.

Cette activité connaîtra une nouvelle dynamique à partir de 2008, lorsque les nouveaux projets de zones, actuellement à l'étude, entreront dans une phase opérationnelle.

En matière d'**environnement urbain et de qualité de la ville**, l'activité du ravalement devrait être amplifiée du fait des nouvelles campagnes et de la relance des anciennes. Le lancement de la nouvelle campagne sur la place St Louis et certains axes sensibles devrait également contribuer à développer cette activité en 2007.

Pour ce qui concerne l'amélioration de la **qualité urbaine et architecturale**, la poursuite de l'action de l'architecte-conseil, des architectes-urbanistes des zones et des architectes municipaux devrait permettre d'amplifier les effets qualitatifs obtenus depuis 2003.

SERVICE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1. LES MISSIONS DU SERVICE

Au 1er janvier 2003, la compétence Développement Economique a été reprise pour partie par la Communauté d'Agglomération Metz-Métropole.

Dès lors, les missions incombant à la Ville de Metz en matière économique se déclinent comme suit :

- accueil des acteurs économiques
- suivi de l'implantation des entreprises
- valorisation du territoire messin
- urbanisme commercial
- subvention attribuées à divers organismes
- amélioration qualitative des zones d'activités
- animation des zones d'activités

2. LES MOYENS DU SERVICE

En 2003, un transfert partiel de l'effectif de la Direction de l'Action Economique de la Ville s'est opéré vers la CA2M, au sein du Pôle Développement Economique, la Ville de Metz conservant une équipe, intégrée à la Direction de l'Urbanisme.

L'effectif de cette entité comprend un chargé de mission et une personne, partagée avec le service du Patrimoine, ayant en charge la gestion administrative et financière de certains dossiers.

3. L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2006

3.1. Accueil des acteurs économiques

240 demandes d'entreprises ont été traitées par le service.

L'activité a crû de 70% par rapport à 2005 (110 demandes) eu égard aux projets urbains en cours de maturation ainsi qu'aux efforts de communication de la Ville à travers la presse locale et nationale et sa présence lors de divers salons et manifestations.

Par ailleurs, fort d'un réseau à vocation économique, le service s'est attaché et s'attachera en 2007 à poursuivre et à renforcer ses contacts réguliers avec les partenaires institutionnels en vue d'améliorer sa connaissance du tissu économique local et d'élargir son réseau au niveau national.

3.2. Suivi de l'implantation d'entreprises

Outre le commerce, les zones d'activités nommées ci-dessous sont de compétence Ville de Metz :

Zones en régie :

- Metz-Deux Fontaines
- Zone Adjacente au Port
- Metz-Actipôle

5 nouveaux dossiers ont été suivis en 2006 sur 65 000 m2 de terrain.

Zones concédées à la SAREMM :

- Metz-Hauts de Queuleu
- Metz-Sébastopol
- Metz-Petite Voëvre
- Metz-Grange aux Bois (partie économique)
- Grand Projet de Ville de Metz-Borny

3 dossiers ont été ouverts courant 2006 sur une surface foncière de 30 000 m2 environ.

Le service économique assure la coordination entre le chef d'entreprise ou le promoteur et les différents services municipaux ainsi que les services publics amenés à intervenir sur le dossier d'implantation (Préfecture, DIRE, Conseils Général et Régional...).

3.3. Valorisation du territoire messin

Plusieurs actions ont été menées sur l'année 2006 pour valoriser le dynamisme économique de la Ville de Metz :

- édition bimestrielle d'une lettre électronique reprenant une thématique économique messine,
- double page dans Vivre à Metz réservée à l'information économique de la Ville,
- édition de 2000 exemplaires de la double page intitulée "Investir à Metz-Borny : un territoire en mutation",

- réédition à 2000 exemplaires d' « Investir à Metz »
- participation, en partenariat avec la CA2M et le Grand Nancy, à l'édition 2006 du MIPIM en mars (Marché International de la Promotion Immobilière) – conférence animée par Messieurs Nazeyrollas, Grosdidier, Michelin et Viguier sur la mixité urbaine
- participation aux côtés de la CA2M et du Grand Nancy au SIMI (Salon de l'Immobilier d'Entreprise) en novembre
- participation à Global City en mai
- présence du Service Economique de la ville aux réunions de travail du "Club 320" en vue de l'élaboration d'une stratégie de communication en lien avec l'arrivée du TGV Est-Européen

3.4. Urbanisme commercial

Monsieur le Maire est appelé, soit en tant que Maire de la commune d'implantation, soit en tant que Maire de la commune la plus peuplée de l'agglomération multicommunale, à siéger à la Commission Départementale d'Equipement Commerciale (CDEC) de la Moselle.

A ce titre, le service du Développement Economique analyse les demandes d'autorisations et propose un avis relatif à l'implantation de commerce dont la superficie est supérieure à 300 m² ou s'installant dans une Zone d'Activités Commerciales.

33 demandes (40 en 2005, 29 en 2004, 15 en 2003 et 35 en 2002) ont été instruites sur l'année 2006 couvrant l'ensemble du territoire de l'aire urbaine, dont :

- 3 dossiers sur Metz (dont un avis favorable pour la concession BMW-Mini sur Metz-Technopôle)
- 6 dossiers sur le territoire communautaire
- 24 dossiers hors CA2M (dont 9 sur Fèves-Semécourt)

3.5. Commerce messin

La ville a entamé la réalisation d'un diagnostic du commerce messin qui sera suivie de préconisations visant à améliorer l'attractivité et la tonicité commerciale de la ville. Le rendu de cette étude est attendu courant 2007.

3.6. Subventions attribuées à divers organismes

Le développement économique a la charge de la gestion administrative, financière et juridique de certains dossiers, notamment par le biais de versement de cotisations.

En 2006, la Ville de Metz a cotisé :

- au Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique du Pays Messin (SIVT),
- au Comité Départemental du Tourisme (CDT),
- à la Conférence Nationale du Tourisme Urbain,
- à Metz-Congrès.

En 2006, le Développement Economique a subventionné également les organismes suivants :

- l'Office de Tourisme de Metz-Cathédrale,
- diverses associations à caractère économique

3.7. Amélioration qualitative des zones d'activités

La Ville consacre un budget annuel à l'amélioration des zones d'activités dont elle a conservé la compétence.

L'enveloppe a principalement été consacrée à l'aménagement paysager et la réfection de voiries sur Metz-Actipôle.

Enfin, les Relais Information Service implantés sur Metz-Actipôle et Metz-Deux Fontaines ont été remis à jour au cours à l'automne 2006.

3.8. Animation des zones d'activités économiques

Des rencontres entre les représentants de la Ville de Metz et les associations syndicales des différentes zones d'activités ont été organisées au cours de l'année dans l'objectif de maintenir un lien entre la commune d'implantation et les entreprises qui y sont implantées.

4. PERSPECTIVE D'ÉVOLUTION

L'ensemble des actions décrites ci-avant seront pérennisées.

Le marketing territorial sera accentué en vue de l'arrivée prochaine du TGV-Est Européen, de la construction du Centre Pompidou-Metz et de l'attribution des premiers îlots du Quartier de l'Amphithéâtre. Outre le MIPIM, la Ville sera à nouveau présente au salon Global City ainsi qu'au SIMI.

Un travail partenarial s'engagera avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle à propos de la mise en place de l'Agenda 21 concernant les zones d'activités messines, et plus particulièrement Metz-Deux Fontaines. Fondée sur le questionnement des quelque 100 entreprises présentes sur le site, cette analyse permettra de recueillir leurs attentes d'un point de vue économique et environnemental, de mieux les connaître et de recenser les points forts et les points faibles de la zone d'activité.

Complémentairement, l'Aguram est missionnée pour établir des propositions d'intervention publiques et privées sur les zones d'activités Actipôle et Deux-Fontaines.

Les petits-déjeuners économiques présidés par Monsieur le Maire seront poursuivis afin d'accompagner les entreprises dans le développement de leur outil de travail et de participer à l'amélioration de leur environnement.

INFORMATION GEOGRAPHIQUE

I - MISSIONS DU SERVICE

Levés topographiques
Implantations d'ouvrages
Topométrie fine (auscultation d'ouvrages)
Élaboration des documents d'arpentage
Maintien des canevas altimétrique et planimétrique
Levés des principales constructions nouvelles
Renseignement du public : indication d'alignements, présentation des documents cadastraux, délivrance d'extraits, vente de plans divers
Gestion des numéros d'immeubles (adresse postale)

Établissement des cartes à diverses échelles
Mise à jour et enrichissement de la cartographie de base
Maintenance et développement du SIGMA
Diffusion des données
Assistance aux utilisateurs
Mise à jour en continu des données cadastrales du SIGMA
Développement d'applications nouvelles
Réalisation de plans thématiques, recherches diverses à la demande
Développement et maintenance d'un site intranet du SIGMA
Développement et maintenance d'un site internet

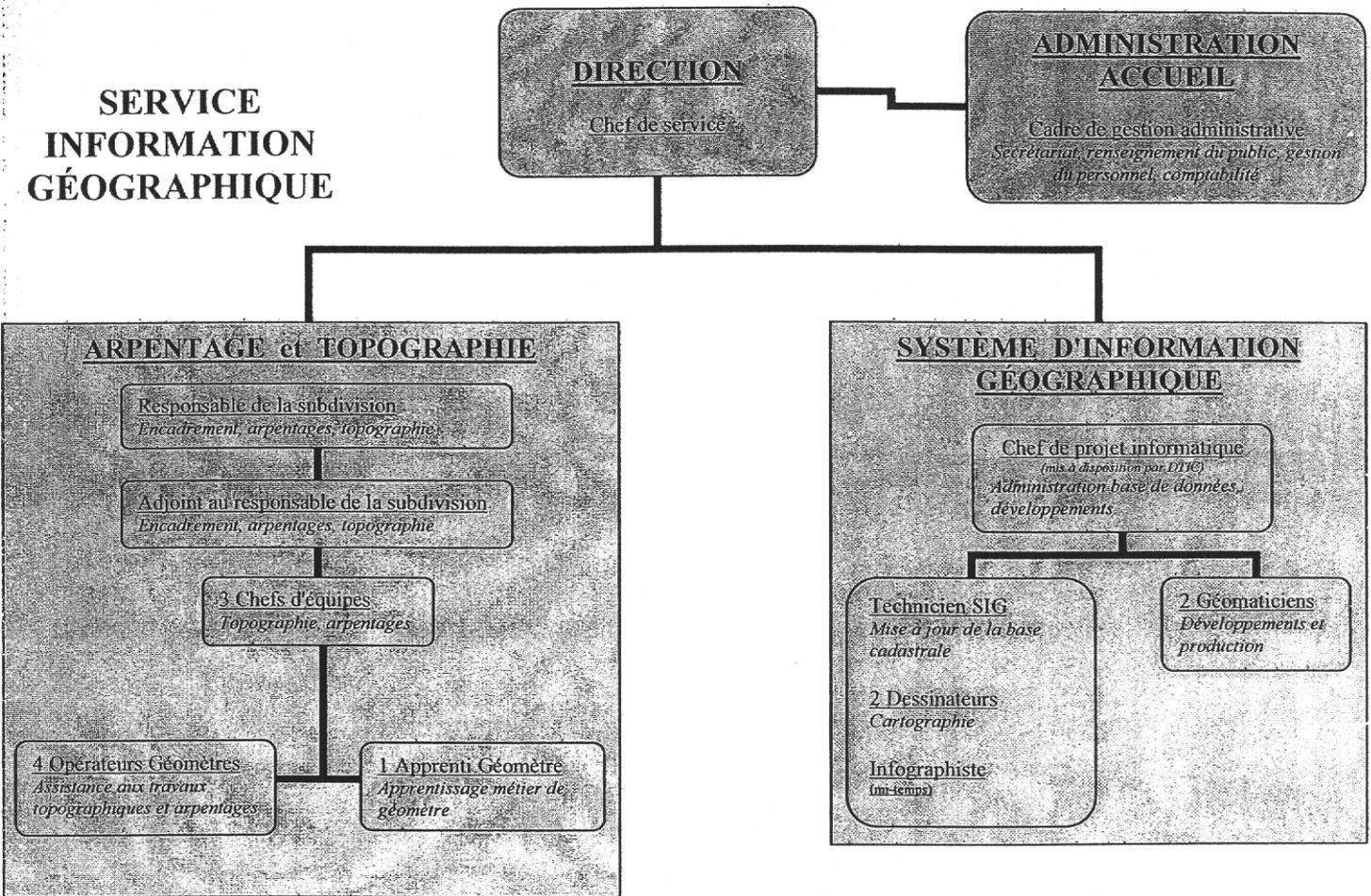
II - MOYENS DU SERVICE

1 - Moyens humains :

a - Organigramme :

Voir page suivante.

**ORGANIGRAMME
SERVICE INFORMATION GEOGRAPHIQUE**



b – Effectif

1 chef de service	Ingénieur en Chef de Classe Normale
1 cadre de gestion administrative	Contrôleur de Travaux en Chef
1 responsable subdivision	Technicien Supérieur Chef
1 adjoint au responsable	Technicien Supérieur Principal
3 chefs d'équipe	Techniciens Supérieurs
4 opérateurs géomètres	Agent Technique Qualifié à Agent de Maîtrise
1 apprenti géomètre	
1 chef de projet	Technicien Supérieur Chef (<i>mis à disposition par DTIC</i>)
2 géomaticiens	Technicien Supérieur Chef et Technicien Supérieur
1 infographiste (mi-temps)	Technicien Supérieur
1 technicien SIG	Contrôleur Principal de Travaux
2 dessinateurs	Agent de Maîtrise

2 - Moyens matériels

5 véhicules de service dont 4 fourgonnettes aménagées
1 station permanente GPS
2 récepteurs GPS (1 centimétrique + 1 sub-métrique)
3 tachéomètres électroniques et leurs accessoires
2 stations robotisées dont une à mesure sans prisme
4 niveaux dont 2 numériques
Petit matériel de topographie, perceuses, tronçonneuse,...

1 Serveur SUN (UNIX)
1 serveur COMPAQ (PC)
2 Macintosh
14 PC
1 Scanner couleurs grand format
2 imprimantes
2 traceurs de plans à jet d'encre
1 photocopieur à rouleau
1 plieuse de plans

III - L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2006

La certification ISO 9001 décernée par l'AFAQ-AFNOR, attribuée en fin d'année 2006, a validé le système de management de la qualité mis en place. Cette démarche qualité se poursuit et fera l'objet d'un audit de suivi fin 2007. En cours d'année, les tableaux de bord seront renseignés, les audits menés ainsi que l'enquête de satisfaction interne et externe.

Nous serons également attentifs à la communication du service permettant de mettre en valeur le savoir-faire des agents municipaux.

Principaux indicateurs du système :

Indicateur	Valeur2006	Objectif
Arpentages réalisés dans les délais	94 %	80 %
Levers topographiques réalisés dans les délais	73 %	80 %
Plans réalisés dans les délais	96%	80 %
Mises à jour programmées des bases de données réalisées	83%	80 %

Remarques sur l'année 2006 :

Des mouvements de personnels ont eu des effets sur les échéances puisque 3 techniciens géomètres ont intégré le service, un temps d'adaptation est nécessaire.

Enfin, l'enquête de satisfaction révèle majoritairement une opinion très satisfaisante des prestations du service. Parmi les aptitudes les plus appréciées figurent la réactivité et le professionnalisme des agents.

1 - Subdivision Arpentage et Topographie

En 2006, le service a réalisé 146 chantiers en tant que prestataire pour le compte de services municipaux ou paramunicipaux :

Classement par demandeur :

ÉTUDES	30
PATRIMOINE	20
TRAVAUX	17
DIRECTION DE L'URBANISME	16
GESTION FONCIÈRE-URBANISME	14
SAREMM	10
CADRE DE VIE	8
PARTICULIERS	6
POLITIQUE DE LA VILLE	5
ENVIRONNEMENT	4
RÉGLEMENTATION-FOIRES ET MARCHES	4
ÉTAT-CIVIL – POPULATION	3
CA2M	2
DIRECTION GENERALE	2
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	1
APM	1
CABINET DU MAIRE	1
DÉVELOPPEMENT URBAIN-INFRASTRUCTURES	2
CTM	1
HYGIENE	1

146

Classement par nature :

Levers topographiques	35
Arpentages	28
Travaux divers	24
Rétablissement de limites	24
Implantations	14
Nivellements	9
Recherches foncières	5
Alignement Abornement	3
GPS	3
Levé de construction Nouvelle	1

146

Nature	Année		
	2004	2005	2006
Arpentages	35	39	28
Levers topographiques	35	34	35
Rétablissements de limites	22	20	24
Implantations	10	14	14
Recherches foncières	9	11	5
Autres	25	42	40
Nombre de travaux	136	160	146

Le remaniement cadastral de Magny se déroule selon le planning prévu, les travaux de terrain devraient être terminés fin 2007. Le service Information Géographique continue à fournir le matériel nécessaire et assure le suivi technique.

2 - Subdivision SIGMA

Les nouveaux projets

- Réalisation du nouvel Atlas Municipal
- Installation, paramétrage et suivi du logiciel de coordination des travaux sur la voirie (ccordin)
- PLU : modélisation, saisie graphique et procédures d'édition
- Gestion des cimetières : saisie, vérification, éditions
- Intégration du nouvel orthophotoplan
- Acquisition et mise en service d'un scanner grand format
- Etude, analyse et développement de la nouvelle version du portail Intranet/Internet du SIG (en cours)
- Développement d'une application de gestion unifiée des rues

L'activité de maintenance

La cellule a assuré la maintenance évolutive et corrective de l'ensemble des logiciels suivants :

- Logiciel Apic (Système d'Information Géographique)
- Logiciel ArcView (Système d'Information Géographique)
- Logiciel Droits de Cités (Autorisation des Droits du Sol)
- Logiciel Autocad et modules Covadis
- Logiciel MapGuide (Intranet)
- Vérification biannuelle du RIL
- Mise à jour annuelle des périmètres de la carte scolaire
- Maintenance des différents applicatifs métier développés sous Apic
- Gestion des demandes ponctuelles
- Assistance et formation des utilisateurs (Apic, Arcview et Autocad)
- Administration système des serveurs Sun et Compaq, et des postes clients

Assistance à la CA2M

Au titre de la convention engagée entre la Ville de Metz et la CA2M, le service a assuré une prestation de service dont les implications en 2006 ont été les suivantes :

- suivi de la digitalisation du filaire de voies,
- intégration des fichiers MAJIC 2 de la DGI,
- suivi et contrôle de l'orthophotoplan,
- traitement des fichiers issus de la digitalisation du cadastre,
- suivi du marché de fourniture d'un applicatif SIG.

La production cartographique du service

En 2006, le service a réalisé :

d'une part,

- **2 953 plans de masse** et
- **2 824 plans de situation**

d'autre part,

- **1753 plans** spécifiques dont la répartition est la suivante :
 - . 71 % pour la direction de l'urbanisme,
 - . 20% pour les autres services municipaux,
 - . 9 % sont des demandes externes.

Nature	Année		
	2004	2005	2006
Plans de masse	2 752	3 625	2 953
Plans de situation	2 587	3 446	2 824
Plans spécifiques	562	928	1 753
Total	5 901	7 999	7 530

La fréquentation du site geo.metz.fr connaît un vif succès. En effet, près de 75 000 internautes se sont connectés au site cartographique en 2006. Le pic des connexions se situe en fin d'année, lors du marché de Noël.

3 - Administration

- Accueil et renseignement du public,
- Vente de plans ou fichiers numériques aux particuliers et aux notaires, pour un montant de **23 825,45 €**,
- Production de plans schématiques, d'extraits de plans ou de fichiers pour des services municipaux (non quantifié),
- Gestion des numéros de maisons,
- Facturation des prestations,
- Gestion administrative et financière du service.

IV - LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

1 - Arpentages et topographie

Optimisation des levés topographiques

En fonction de l'environnement, des tests seront menés pour évaluer d'autres modes opératoires d'élaboration de plans topographiques mettant en œuvre une palette graphique.

Maintenance des canevas municipaux

Un travail d'anticipation permanent est nécessaire pour réaliser les travaux topographiques demandés par les services municipaux.

2 - SIGMA

Révision du PLU

Le service assure la saisie cartographique des composantes du PLU, des évolutions logicielles seront également entreprises pour adapter les outils au nouveau PLU.

Développements informatiques

Modernisation des outils de consultation du SIG en Intranet dont les premiers objectifs sont la mise en service du plan schématique, du foncier, de l'orthophotoplan, des adresses et du plan des cimetières.

De même, le site Internet geo.metz.fr évolue, il disposera d'une nouvelle interface et sera traduit en Allemand.

Enfin, une étude d'opportunité en matière d'outils tridimensionnels sera menée.

DIRECTION DES SERVICES OPERATIONNELS

- ◇ **Administration Coordination**
- ◇ **Espaces Verts et Cadre de Vie**
- ◇ **Centre Technique Municipal**
- ◇ **Etudes**
- ◇ **Travaux**

ADMINISTRATION COORDINATION DES SERVICES OPERATIONNELS

1 - SES MISSIONS

Le Service « Administration/Coordination des Services Opérationnels » exerce ses missions dans deux domaines d'activité qui présentent l'originalité d'être pour l'un à vocation technique et pour l'autre administrative.

1.1 La coordination des travaux sur les voies publiques

Cette cellule a pour vocation :

. de veiller à la conservation du domaine public, de gérer les occupations des voies publiques (OVP) et de participer à l'Inspection du Domaine Public de la Ville de Metz (IDP) dont le territoire a été découpé en 3 secteurs.

. d'animer et de veiller à la bonne coordination des travaux sur les voies publiques en relation avec les différents concessionnaires (UEM, GDF, SME, CA2M...) et les autres services opérationnels.

1.2 L'administration et la coordination des services opérationnels

Cette cellule a pour principale mission d'assister le Directeur des Services Opérationnels dans son action de coordination de l'activité des services opérationnels et d'assurer :

- le secrétariat de la Direction des Services Opérationnels ;
- l'accueil et le standard du bâtiment administratif rue Teilhard de Chardin ;
- l'animation de la Sous-Commission « Voies et Circulation » ;
- le suivi des marchés de mobilier urbain et des délégations du stationnement payant de surface et en infrastructure.

2 - SES MOYENS EN 2006

2.1 PERSONNEL

L'effectif de l'Administration/Coordination se compose de :

ADMINISTRATION - COORDINATION :

Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	: 1
Adjoint Administratif	: 1
Attaché Principal	: 2
Attaché	: 1
Rédacteur Chef	: 1
Ingénieur en Chef	: 1
Ingénieur Principal	: 1

COORDINATION ET CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC :

Rédacteur Chef	: 1
Contrôleur	: 1
Agent de Maîtrise qualifié	: 1
Agent de Maîtrise principal	: 1
Agent Technique	: 1

ACCUEIL :

Agent administratif qualifié	: 1
Agent administratif	: 1
Agent technique	: 1

2.2 Matériel

11 MacIntosh
2 PC
3 appareils photographiques numériques
2 scanner

3 - SON ACTIVITE EN 2006

3.1. CELLULE "CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC"

"Le domaine public routier comprend l'ensemble des biens du domaine public de l'Etat, des départements et des communes affectés aux besoins de la circulation terrestre, à l'exception des voies ferrées" (art. L111-1 du code de la voirie routière).

A cette définition, il faut ajouter les dépendances du domaine public routier telles que les trottoirs mais aussi le sous-sol des voies publiques, les caves et galeries, les ouvrages et installations situés dans l'emprise des voies publiques.

A contrario, les lignes électriques, les réseaux en général bien qu'implantés dans l'emprise des voies publiques ne sont jamais considérés comme des dépendances de celles-ci.

Le domaine public est régi par des règles particulières qui tendent à assurer sa protection et à garantir la pérennité de l'affectation du bien à un intérêt général déterminé.

Au quotidien trois agents de la cellule surveillent et gèrent les travaux entrepris sur les voies que comprend le domaine public routier messin ainsi que ses principales dépendances. Deux autres agents coordonnent les opérations, préparent les grands chantiers avec les concessionnaires, centralisent l'information, les interventions, les contraintes. Tous veillent à la sécurité et le confort des usagers et, ceci, en collaboration avec l'ensemble des services de la Ville de Metz.

La cellule poursuit l'effort de l'ensemble des partenaires opérant sur le domaine public afin d'assurer dans les meilleures conditions la sécurité et le confort de tous les usagers (cheminements piétons pour les personnes à mobilité réduite...).

De plus, elle a finalisé le nouveau règlement de voirie et les conventions avec les concessionnaires.

Par ailleurs, elle a acquis un nouveau logiciel lui permettant de gérer la coordination des travaux sur le domaine public.

1321 interventions (dont 1052 chantiers et 269 occupations) sur le domaine public ont été répertoriées. Chacune de ces interventions se traduit par :

- . l'enregistrement du chantier sur un logiciel, un ou des entretiens avec le pétitionnaire ;
- . la demande et la vérification de l'arrêté de circulation ;
- . la prise d'un arrêté d'occupation ;
- . la relation avec les concessionnaires, les administrés, les entreprises, les particuliers ;
- . la facturation ;
- . des visites préalables ;
- . un état des lieux et un constat de mise en place de panneaux ;
- . un suivi journalier des interventions, métrés.

3.1.1 Occupation des voies publiques

Toutes les occupations privatives du domaine public font l'objet d'une autorisation.

OCCUPATION DES VOIES PUBLIQUES **RÉPARTITION PAR TYPE D'OCCUPATION**

Nature de l'occupation	2004	2005	2006
benes	75	91	52
clôtures	98	75	79
échafaudages	229	206	123
Autres (grues...)	0	9	15
TOTAL	402	381	269

Les occupations sur le domaine public comprennent les échafaudages, les benes, les grues...ainsi que les demandes de permission de voirie telles que :

- réseaux de liaison informatiques (ex : hôpitaux, entreprises...),
- voies d'accès aux stations services,
- lignes électriques provisoires afin d'alimenter des chantiers de construction,
- suivi des conventions relatives à la réfection définitive des tranchées effectuées par les concessionnaires dans les revêtements spécifiques (dallages, pavages, asphalte, bomanite...).

Par ailleurs, la cellule établit les titres de recettes concernant :

- les occupations,
- les concessionnaires qui ouvrent dans des revêtements spéciaux.

3.1.2. Coordination des travaux et conservation du domaine public :

Parallèlement à ces occupations, la cellule planifie les chantiers des concessionnaires sur le domaine public routier et ses dépendances et gère les ouvertures d'urgence ; surveillance, vigilance, aide aux intervenants, suivi des dossiers font parties intégrantes de son quotidien.

Les ouvertures programmées sur le domaine public font l'objet d'une demande d'intention de commencement de travaux (D.I.C.T.), les interventions d'urgence étant faxées au service.

1052 chantiers ont été recensés.

Au-delà de ce chiffre, il faut noter une augmentation significative des linéaires des chantiers des concessionnaires depuis deux ans (fin du remplacement de la fonte cassante par GDF).

INTERVENTION DES CONCESSIONNAIRES

Concessionnaires	2004	2005	2006
UEM	358	370	384
dont chauffage urbain	25	31	29
GDF	145	143	141
SMAM/HAGANIS	78	50	47
SME	466	355	372
NUMERICABLE	2	4	3
FRANCE TELECOM	7	18	7
CA2M	6	5	3
TOTAL	1 087	976	986

Par ailleurs l'importance du trafic, les lignes de transports en commun, le stationnement illicite, les flux de piétons (conditions de confort et de sécurité), la complexité du sous-sol accentuent les difficultés d'organisation des chantiers. Il s'agit là de répondre aux exigences toujours plus grandes de la population quant à la préservation de la voirie et du cadre de vie.

Bien entendu, la cellule a toujours en charge l'animation des réunions de coordination des travaux entre la Ville de Metz, les concessionnaires (5 réunions par an pour la gestion du fichier informatique), les administrations et collectivités publiques.

RECAPITULATIF DES CHANTIERS

Nombre	2004	2005	2006
Chantiers en coordination	327	330	280
Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (D.I.C.T.)	1071	982	1052
Demandes de Renseignements (D.R.)	91	104	104
Interventions sur le domaine public (chantiers + occupations)	1 473	1363	1 321

Ensuite, elle instruit les demandes de renseignements (D.R.) et participe à l'inspection du domaine public.

Elle a également en charge l'information des riverains et usagers sur le démarrage et le déroulement des chantiers réalisés par les concessionnaires ou autres intervenants sur le domaine public (grues...).

INFORMATION RIVERAINS

Années	2004	2005	2006
nombre de lettres d'information	67	75	78
nombre de courriers distribués	9 654	10 800	11 530

3.2 INSPECTION DU DOMAINE PUBLIC

Cette structure a pour but :

- de collecter des informations sous forme exploitable,
- de les adresser au service gestionnaire de l'équipement concerné,
- d'utiliser les renseignements traités en tant qu'indicateurs de gestion.

Trois agents de maîtrise et contrôleurs de travaux assurent à 40% de leur temps, le rôle de « piétons ». Ceux-ci sillonnent quotidiennement les rues et répertorient systématiquement dans leur secteur respectif, toutes les déficiences constatées.

L'ensemble de ces informations sont suivies chaque jour par gestion informatisée et adressée aux services compétents. Le destinataire traite les éléments reçus et rentre dans le système la date d'intervention ou un commentaire.

Depuis la fin du mois d'avril 2006, un numéro de téléphone vert (0 800 212 215) a été mis en service qui permet à tous les usagers de signaler les défauts de toute nature relevés sur le domaine public.

Sur les 8 mois de fonctionnement, 169 appels de particuliers ont été enregistrés.

Les résultats validés au cours de cette phase de lancement restent encourageants, puisque l'on note une progression constante des appels, relayée par un rappel régulier dans la presse locale de la mise à disposition gratuite de ce service.

Le tableau suivant donne une synthèse de cette activité en indiquant le nombre annuel de messages.

libellé	2004	2005	2006
Services municipaux validés	2330	2332	2923
Organismes extérieurs	194	111	480
TOTAL	2524	2443	3403
répartition par quartiers			
Devant les Ponts	197	181	247
Patrotte Metz Nord	186	216	216
Les Iles	100	105	149
Ancienne Ville	226	187	224
Bellecroix	138	130	243
Plantieres Queuleu	252	271	434
Metz Centre	324	367	503
Nouvelle Ville	148	105	153
Sablon	364	151	289
Magny	85	58	89
Vallières Les Bordes	141	215	185
Borny	305	361	445
Grigy Technopole Metz 2000	14	11	49
La Grange Aux Bois	44	84	177
Répartition par services destinataires			
Cadre de vie / Propreté	237	177	262
Cadre de vie / Espaces verts	131	87	137
Cadre de vie / Voirie	1065	1331	1201
C.T.M	583	459	569
Autres services	314	278	754
Organismes extérieurs	194	111	480
Répartition par objets			
Signalisation	351	269	351
Interventions sur chaussées	1065	1276	1342
Mobilier Urbain	481	381	533
Eclairage public	49	80	431
Espaces verts	119	84	130
Concessionnaires	152	124	237
Autres	307	229	376

3.3 ADMINISTRATION - COORDINATION

3.3.1. Suivi des courriers

La cellule a assuré le suivi des quelques 900 courriers enregistrés et scannés, reçus en 2006 par l'ensemble des Services Opérationnels.

3.3.2. Gestion des délégations de service public relatives au stationnement payant

En matière de stationnement, la cellule "Administration/Coordination" assure la gestion des délégations de service public relatives au stationnement payant sur voirie d'une part, et l'exploitation des parkings de surface et souterrains d'autre part.

3.3.2.1. Stationnement sur voirie

Elle procède dans ce cadre aux règlements bi-mensuels de la rémunération du délégataire et au suivi des modifications relatives aux conditions d'organisation et d'exploitation du stationnement payant sur voirie.

Les tableaux suivants donnent une synthèse de cette activité.

ANNEES	NOMBRE DE PLACES PAYANTES	RECETTES	OBSERVATIONS
2004	2 539	2 093 521,24 euros	relevé contradictoire retenu comme chiffre de base au démarrage de la convention signée avec la SANEMA le 14 février 2004
2005	2 592	2 473 480,96 euros	réorganisation du stationnement dans le secteur de l'Hôpital « Belle-Isle » validée par avenant n° 1
2006	2 654	2 421 494,52 euros	intégration de la cour du Marché Couvert dans la D.S.P. auparavant en régie directe (avenant n°2)

3.3.2.2. Gestion des parkings de surface et souterrains

En relation avec le Service des D.S.P., Marchés Publics et Institutions qui en assure la veille juridique et l'Observatoire du Stationnement, la cellule « Administration et Coordination » exerce le suivi administratif et financier des contrats correspondant aux parkings suivants :

- « CATHEDRALE » exploité par G.F.R.,
comprenant 387 emplacements, dont 38 garages privés
- « COMEDIE » exploité par G.F.R.,
comprenant 620 emplacements
- « ARSENAL » exploité par G.F.R.,
comprenant 1650 emplacements
- "SAINT-THIEBAULT » exploité par G.F.R.,
comprenant 445 emplacements dont 60 garages privés
- « GARE/CHARLES DE GAULLE » exploité par la S.N.C. Parking Gare,
comprenant 585 emplacements
- « MAUD'HUY » exploité par G.F.R.,
comprenant 378 emplacements
- « COISLIN » exploité par la SANEMA,
comprenant 413 emplacements
- « REPUBLIQUE » exploité par G.F.R.,
comprenant 440 emplacements.

Dans ce contexte, la Cellule examine les rapports annuels d'activité et financiers présentés par les délégataires et assure le recouvrement des redevances pour occupation du domaine public et d'exploitation prévues dans les contrats.

A ce titre, la gestion de ces parkings en 2006 a assuré à la Ville en 2006 une recette globale de 2 332 214,81 € (en 2005 : 1 886 016,78 €).

En outre, dans le courant de cette année 2006, la cellule a participé à la mise en place de la procédure par voie d'appel d'offres du marché pour la gestion du parking « Cathédrale » à compter du 1^{er} janvier 2007. Cette nouvelle délégation portant sur l'exploitation du service et sur la réalisation d'importants travaux d'améliorations du parking a été attribuée à la SANEMA.

3.3.3. Gestion du mobilier urbain

La cellule assure la gestion du mobilier urbain en relation avec les services utilisateurs concernés, le service de « l'Environnement » et le service « D.S.P. Marchés Publics et Institutions » qui assure la veille juridique des contrats de location-maintenance correspondants.

Sont gérés par ce type de contrat : les sanitaires publics à entretien automatisé au nombre de 17, les panneaux d'affichage municipaux (journaux électroniques au nombre de 10), le mobilier urbain divers (abribus, panneaux et colonnes d'affichage, corbeilles de propreté, signalétique culturelle, panneau événementiel).

La procédure de consultation lancée au début de l'année 2006 a abouti à la conclusion d'un nouveau marché de location-maintenance des sanitaires publics à entretien automatisé avec la S.E.M.U.P. (mobilier DECAUX) entré en vigueur le 2 décembre 2006, le terme du précédent contrat de 1981 portant sur 14 sanitaires échu au 1^{er} décembre 2006.

De même deux nouveaux marchés ont été signés avec DECAUX à la fin de cette année 2006 : l'un portant sur la location-maintenance d'un panneau événementiel à l'entrée de Metz, l'autre sur la signalétique des parcours thématiques culturels de Metz.

3.3.4. Sous-Commission « Voies et Circulation »

L'organisation de la Sous-Commission « Voies et Circulation » fait partie des missions de la cellule.

Cette instance de travail extra-municipale est composée :

- d'élus municipaux
- de services extérieurs (CA2M, AGURAM, TCRM...),
- d'organismes divers (APF, Prévention Routière, Fédération des commerçants, taxis...)

Son rôle consiste à examiner et à émettre un avis sur les propositions faites par les services municipaux de modifier les conditions de circulation ou de stationnement.

Au cours de sa séance du 15 novembre 2006, les dossiers ci-après ont été abordés :

- présentation des grands projets d'aménagement au centre-ville,
- politique d'implantation de piquets sur les trottoirs,
- information sur les contrôles opérés par la police municipale,
- politique en matière de « zones 30 »,
- mise à sens unique des rues Godron, Coutié et Brondex,

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

En matière de gestion des occupations et des travaux sur le domaine public, le service s'attachera à :

- renforcer les relations et l'information de la population en portant son effort sur l'utilisation d'outils de communication ;
- proposer la mise en ligne sur le web de la Ville un canevas à usage de tous les usagers en complément du numéro vert permettant de signaler les dégradations constatées sur le domaine public

SERVICE DES ESPACES VERTS ET DU CADRE DE VIE

I- LES MISSIONS DU SERVICE

Le service des Espaces Verts et du Cadre de Vie est chargé de répondre, au quotidien, aux préoccupations des administrés en matière d'esthétique et de qualité de vie.

- La subdivision Espaces Verts est chargée de l'entretien des espaces verts publics (promenades, jardins publics, espaces verts d'accompagnement de voirie, espaces naturels) et du fleurissement (conception des massifs, production des plantes fleuries, jardinières, tapis floral).
Elle réalise également certaines animations Nature pour le public et les scolaires : visites guidées des jardins, organisation du concours de fleurissement, de potagers d'écoles, expositions etc.
- la subdivision Cadre de Vie regroupe les équipes de propreté (balayage et lavage mécanique et manuel des rues, vidage des corbeilles à papier), de viabilité hivernale (salage et déneigement des voies de circulation), d'interventions sur la voirie (nids de poules, poses de bornes) et la brigade des gardes champêtres.

II- LES MOYENS DU SERVICE

1) Les moyens humains

Responsable de service	1
Ingénieur horticole, adjoint au chef de service	1

* Cellule administrative

Cadre de gestion administrative	3
Assistant de gestion	1
Agent de gestion administrative	2

8

* Personnel technique

- *Subdivision Espaces Verts :*

Chargé d'animations espaces verts	1
Ingénieur horticole étude horticole paysage	1
Technicien horticole	6
Inspecteur de travaux espaces verts	5
Dessinateur	1
Agent d'espaces publics espaces verts	33

Jardinier paysagiste/floriculteur	90
Jardinier horticulteur contremaître	22
Elagueur	7
Elagueur contremaître	1
Agent de maintenance magasin – espaces verts	2
Agent de maintenance espaces verts	1
Conducteur d’engins d’exploitation agricole forestière	5
Magasinier contremaître	1
Apprenti	9

Sous-total 185

- Subdivision Cadre de Vie :

Responsable de service adjoint	1
Technicien de surveillance	1
Inspecteur de travaux	2
Gestionnaire des moyens techniques	1
Chef de secteurs contremaître	2
Responsable de secteurs propreté	4
Chef d’équipe agents d’espaces publics	10
Agent d’espaces publics	51
Agent d’espaces publics surveillance mobilier urbain	1
Agent d’espaces publics enlèvement tags	2
Agent d’espaces publics travaux spécifiques	10
Conducteur de véhicules propreté	33
Chef de mouvement transport	1
Adjoint chef de mouvement transport	1
Conducteur de véhicules légers	1
Conducteur de véhicules poids lourds	34
Conducteur de véhicules antenne d’urgence	4
Agent de restauration	2
Agent d’espaces publics VRD	5
Agent d’espaces publics dallage	5
Ouvrier qualifié VRD	4
Chef d’équipe VRD	3
Garde champêtre brigadier	1
Garde champêtre	12

Sous-total 191

TOTAL : 384 agents

2) Les moyens matériels

2-1: Subdivision Espaces Verts:

* Outils bureautiques

Ordinateurs :

- 3 PC
- 16 Mac
- 1 portable

Imprimantes :

- 5 lasers
- 2 jets d'encre
- 1 traceur

* Véhicules et matériel

- Véhicules de transport :

- 4 camions de + de 3,5 t
- 20 fourgons de 3,5 t
- 5 tracteurs
- 1 brouette à chenilles
- 19 voitures
- 14 remorques
- 7 VTT
- 5 plateaux de transport de matériel
- 2 barques

- Matériel d'entretien :

- 1 pelle mécanique
- 78 tondeuses dont 15 à gros rendement
- 35 débroussailleuses
- 33 tailleuses de haie
- 32 tronçonneuses
- 5 ramasseuses de feuilles
- 32 souffleurs à feuilles
- 3 motoculteurs
- 3 motobineuses
- 1 motofaucheuse
- 3 minitracteurs
- 17 groupes motopompe
- 12 pulvérisateurs de grosse capacité
- 1 appareil à désinfecter à la vapeur
- 2 débroussailleuses derrière tracteur
- 1 broyeur de branches
- 13 nettoyeurs haute pression
- 1 groupe électrogène
- 1 défeutreuse à gazon
- 2 scarificateurs de pelouse
- etc.

*** Moyens de production**

Le Centre Horticole de la Ville de Metz (situé au 145 de la route de Woippy à Metz) rassemble l'ensemble des moyens assurant la production florale :

- 3 130 m2 de serres chaudes entièrement automatisées et gérées par ordinateur
- 2 000 m2 de tunnels plastiques chauffés
- 2 000 m2 de couches froides
- 6 800 m2 de culture de pleine terre de chrysanthèmes
- 12 200 m2 de pépinières
 - 950 m2 de jauge
 - 600 m2 de gazonnière
 - 540 m2 d'ombrière
 - 50 m2 d'atelier fleuriste avec chambre froide

2-2: Subdivision Cadre de Vie:

*** Outils bureautiques**

- 2 PC
- 12 Mac
- 3 imprimantes

*** Les moyens mécaniques**

- 11 balayeuses aspiratrices d'un volume de 4 à 6 m3 destinées aux voies et places,
 - 3 arroseuses de voirie de 8 m3, munies de rampes latérales, frontales et d'une potence latérale,
 - 7 laveuses de voies piétonnes de 2 m3 ou 4 m3 munies de rampes directionnelles,
 - 6 balayeuses aspiratrices de 2 m3 destinées au balayage des espaces piétons et des trottoirs,
 - 3 camions fourrière,
 - 6 camions PL équipés de grue destinés au ramassage des dépôts sauvages, à la viabilité hivernale, aux transports divers de bennes à déchets,
 - 11 saleuses pour la viabilité hivernale dont 5 équipées de lames de déneigement,
 - 5 véhicules légers bennes à ordures pour le vidage des corbeilles,
 - divers souffleurs, petits aspirateurs autoportés complètent la panoplie des matériels d'intervention,
 - 1 fourgon équipé d'un appareil d'hydrogommage pour l'enlèvement des tags,
 - 2 fourgons d'intervention pour l'entretien des corbeilles à papier,
 - 1 triporteur,
 - 1 camion porte outils.
 - 1 camion 5T benne Ampliroll,
 - 3 pick up bâchés,
 - 3 camions 3T5 benne,
 - divers petits matériels portatifs de sciage, compactage et perforation,
 - 2 berlingots.
- etc.

III- L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2006

1) Subdivision Espaces Verts:

Outre les opérations d'entretien du patrimoine vert, la subdivision a réalisé le traditionnel tapis floral sur la place du Général de Gaulle sur le thème de l'arrivée du TGV à Metz. A cette occasion diverses sculptures ont été mises en place dans les espaces verts de la ville dans la même veine. Le fleurissement estival de la ville a également été conçu aux couleurs du TGV.

Les principales opérations de création ou de réfection d'espaces verts menées par le service en 2006 sont reprises dans le tableau suivant :

QUARTIERS	OPERATIONS	COUT	SERVICES
Ancienne Ville	Bord de Seille pont Ste Barbe/rue Gal Ferrie (2 ^{ème} tranche).	21 162,18	22
	Chemin des corporations	28 516,82	22
Bellecroix	Mise en sécurité du belvédère au fort de Bellecroix	21 463,47	22
Borny	Requalification urbaine RN3	258963,44	30
	Jardins familiaux rue du Gal Metmann	271353,64	62
Devant-les-Ponts	Rénovation du centre horticole et au Jardin Botanique	17 792048	22
Grange-aux-Bois	Liaison Grange aux bois / Technopôle. (Suite et fin)	33 706,75	22
	Impasse des courtes Pâtures	23 482,26	22
	Rue du nid de Sogne (Pergolas)	20 985,02	22
Magny	Liaison Magny Sablon	45 660,98	22
Nouvelle ville	Passage de l'Amphithéâtre	28 837,47	22
	Rénovation du hangar du Jardin Botanique	8 600,00	22
	Réparation d'un pilier au Jardin Botanique	2 625,22	22
Queuleu	OPAH Rénovation des sentiers de Queuleu	9 653,78	30
	Mise en sécurité du Fort de Queuleu.	54 349,01	22
Vallières	Plaine de jeux rue de Vallières	35 956,75	22
Divers	Entretien et confortement des cours d'eau.	17 310,70	22
	Equipement des aires de jeux et acquisition de mobilier urbain.	78 266,50	22

2) Subdivision Cadre de Vie:

2-1 Les opérations de propreté:

Les 350 kms de voirie ont été balayés manuellement et/ou mécaniquement en moyenne trois fois par semaine. Le Centre-Ville a été parcouru chaque jour matin et après-midi par les véhicules et le personnel de balayage.

Kilométrage effectué par type de véhicule en 2006

Camion bennes	52 199
Saleuses	1 365
Balayeuses	70 462
Arroseuses	13 913
Fourrière automobile	70 297
Fourgon divers	76 376
Transport en commun	6 543
Camions à benne mobile	23 817
TOTAL	314 972

- Le service a géré, comme chaque année, les recettes qui résultent de l'utilisation des sanitaires publics automatique. En 2006, 38 676 entrées ont été comptabilisées pour un total de 19 équipements.

2-2 Les interventions sur la voirie communale :

En matière de petit entretien sur voirie, les principales missions ont été assurées grâce à 6 équipes mobiles (4 sur les quartiers extérieurs, 2 sur le plateau piétonnier) :

- Dépose et repose de bordures, dalles, pavés défectueux sur les espaces publics,
 - Réfection des revêtements de trottoir et chaussées abîmés (nids de poule, arrachages)
 - Dépose et pose de mobiliers urbains divers (bornes, corbeilles, mâts, scellement)
- Désherbage des trottoirs et chaussées, etc.

En 2006, la section Voirie a été destinataire de 1 184 interventions par le système I.D.P. et de 3 984 autres interventions provenant d'appels téléphoniques de riverains ou consécutives aux constatations effectuées sur le terrain par différents agents municipaux.

Interventions en 2006 :

Par type d'interventions	Nombre d'interventions
Accotement – voirie	6
Bordure	63
Bornes métalliques, minérales	104
Caniveau	36
Chaîne fonte	11
Dalles	58
Pavés	110
Regard éclairage public	13
Revêtement chaussée	590
Revêtement de parking	30
Revêtement de trottoirs	159
Végétation sur trottoirs	4
Total	1 184

Par quartiers	Nombre d'interventions
Ancienne Ville	92
Bellecroix	46
Borny	126
Devant les Ponts	65
Grange aux Bois	3
Grigy	11
Les Iles	62
Magny	26
Metz Centre	290
Nouvelle Ville	41
Patrotte Metz Nord	83
Plantières Queuleu	174
Sablon	105
Vallières Les Bordes	60
Total	1 184

3-3: Lutte contre les déjections canines :

En 2006, l'intensification de la lutte contre les déjections canines s'est accentuée :

- Mise en place de 33 distributeurs de sachets de ramassage en complément des 10 déjà existants.
- Mise à disposition gratuite de sachets en Mairies de Quartiers (275 000 sachets).

En 2006 ce sont plus de 500 000 sachets de ramassage qui ont été distribués.

Une action de communication auprès du public a été menée sur deux journées (1er juillet et 9 septembre) en association avec les commerçants et une société canine locale, au travers d'un stand de présentation des différentes actions menées par la municipalité.

3-4 Viabilité hivernale :

7 saleuses installées sur poids-lourds ont été opérationnelles ainsi que 4 sur porte outils. Grâce à l'application du plan de déneigement, la Ville a pu être salée en six heures lors des chutes de neige ou des épisodes de verglas, selon un itinéraire qui privilégiait les axes prioritaires et les circuits empruntés par les TCRM.

En saison hivernale 2006/2007, ce sont 143 tonnes de sel qui ont été consommées sur 1 365 kilomètres de voirie.

3-5 L'enlèvement des graffitis :

La cellule "anti-tags" composée de deux agents et équipée de matériel d'hydrogommage est intervenue pour enlever les graffitis sur les édifices communaux ainsi que sur les immeubles appartenant aux particuliers.

Pour l'année 2006, ce sont 642 interventions qui ont été réalisées pour une surface de 4 337 m² de graffitis enlevés.

3-6 La brigade des gardes champêtres :

Cette équipe, composée de 13 gardes, dispose de 6 VTT et de 4 motos. L'ensemble des agents sont équipés d'un équipement radio relié à la Police Municipale.

Missions principales:

- Surveillance de 500 hectares d'espaces verts, 50 km de promenades
- Prévention dans la lutte contre les déjections canines, distribution de sacs canipoches dans les Mairies de Quartiers
- Opérations de sécurisation routière dans le cadre des campagnes d'élagage et d'abattage
- Opérations de surveillance de nuit pour lutter contre les dégradations et les déjections
- Distribution de courriers administratifs
- Surveillance statique lors du tapis floral
- Opérations de surveillance ponctuelle sur des secteurs sensibles
- Surveillance de manifestations, cérémonies, 14 juillet, fêtes de la Mirabelle
- Interventions diverses, feu de jardin, recherche de personnes, réglementation taille de haies et autres

Bilan des interventions réalisées en 2006:

226	timbres amendes :	stationnement interdit sur espaces verts et gênant
62	procès verbaux :	déjections canines
1	procès verbal :	divagations d'animaux
11	dépôts de plaintes :	dégradations sur espaces verts
37	timbres amendes :	infractions diverses au code de la route.

3-7) Interventions pédagogiques :

Dans le cadre d'une sensibilisation des plus jeunes au respect de leur environnement urbain, des interventions pédagogiques ont été organisées dans les classes du 3ème cycle (CE2, CM1 et CM2) sur des thèmes tels que l'enlèvement des graffitis, les déjections canines, l'usage des corbeilles à papiers...

Pour cette année 2006, 55 classes primaires de la ville ont pu bénéficier de cette action.

IV- PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

1) Subdivision Espaces Verts :

Les questions relatives à la préservation de l'environnement deviennent chaque jour plus prégnantes dans les préoccupations de nos concitoyens. A l'échelle de la subdivision, cela se traduit par une évolution des pratiques:

- Abandon progressif des pesticides nocifs
- Réalisation d'un "Plan de désherbage" avec, en perspective, le choix raisonné de techniques "douces": désherbeur à eau chaude, paillage etc.
- Développement de la lutte biologique (ex: traitement contre les chenilles processionnaires du chêne par le *Bacillus thuringiensis*).

La nécessaire maîtrise de notre consommation d'eau aura également certaines conséquences sur les modes de fleurissement, avec notamment le recours accru aux plantes vivaces.

Pour 2007, les actions de communication seront également un point fort de l'activité du service:

- Accompagnement événementiel du fleurissement estival (sculptures en osier tressé, structures disposées dans le tapis floral, travaux des étudiants de l'Ecole Supérieure des Arts de Metz présentés dans différents jardins de la ville)

- Elaboration de nouveaux dépliants touristiques: circuit des remparts, parc du Pas du Loup etc.

- Accueil d'exposition (Photos de Gilles MERMET au Jardin Botanique, sculptures contemporaines dans divers squares du quartier gare).

- Manifestations et accueil du public et des scolaires : ex: "Rendez-vous aux jardins", début juin au cloître, des Récollets.

2) Subdivision Cadre de Vie:

Pour 2007, un renforcement des moyens et des actions de la subdivision Cadre de Vie est envisagé :

- Refonte du plan-neige.

- Mise en place progressive d'un système de géolocalisation des véhicules de nettoyage et de viabilité hivernale, permettant une gestion plus fine des moyens matériels et humains.

- Participation à un chantier de réinsertion de 12 personnes en 2007/2008.

- Certification du service des Espaces Verts et du Cadre de Vie ISO 14001.

- Le déménagement de la division "Mouvement" au 7 rue Dreyfus Dupont

- L'acquisition de 6 camionnettes (7 places) pour véhiculer les agents de balayage, ainsi qu'un véhicule de désherbage thermique, et une machine de nettoyage de voirie à eau chaude et haute pression, va nous conduire à repenser et réorganiser l'ensemble de nos interventions sur la ville dans le sens d'une meilleure réactivité et d'une plus grande efficacité.

- L'acquisition de deux aspirateurs motorisés sur le plateau piétonnier va augmenter nos fréquences de nettoyage ainsi que l'efficacité du travail.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

1 - LES MISSIONS DU SERVICE

Le Centre Technique Municipal a vu sa création courant 2002 dans le cadre de la réorganisation des services municipaux. Il résulte du regroupement du Centre Technique d'Interventions Municipal, de l'Exploitation Energie, du Parc automobile et de la Signalisation.

Ses différentes missions sont réparties entre trois divisions selon les spécialités propres à chacune :

- la Division Ateliers - Bâtiments
- la Division Parc Automobile
- la Division Signalisations et Equipements Urbains.

La Division Ateliers - Bâtiments

MISSIONS :

- * la maintenance du patrimoine communal bâti y compris les chaufferies
- * l'installation ainsi que la maintenance des alarmes vol et des alarmes incendie dans les bâtiments municipaux
- * l'entretien de l'illumination du patrimoine architectural et des monuments historiques et divers sites
- * l'entretien des installations de l'éclairage public
- * l'entretien, la rénovation et la mise en service des fontaines et jets d'eau
- * la mise à l'heure "été - hiver"
- * la maintenance des installations électriques, de l'éclairage des stades et des terrains de sports
- * la participation aux manifestations locales
- * la sonorisation de plusieurs centaines de cérémonies et manifestations
- * la pose et dépose des illuminations de fin d'année
- * la conception du spectacle gratuit "son et lumière" du lac aux cygnes.

La Division Parc Automobile

MISSIONS :

- * assurer l'entretien et la réparation de tous véhicules et engins municipaux
- * gérer les besoins en véhicules de l'ensemble des services
- * administrer les deux "pools véhicules" rue de Méric et rue Teilhard de Chardin
- * se charger de la gestion des carburants
- * garantir la mise en application des procédures environnementales
- * prestations de service à la Communauté d'Agglomération Messine
- *élaboration des marchés carburants, location longue durée, fournitures de pièces détachées et lavages.

La Division Signalisations et Equipements Urbains

MISSIONS :

- * la création et l'entretien des signalisations de police et directionnelle (verticale)
- * la création et l'entretien des marquages routiers (horizontale)
- * l'entretien du mobilier anti-stationnement
- * l'entretien et la maintenance des installations de contrôle d'accès, de vidéo surveillance et du jalonnement dynamique des parkings, des équipements des carrefours et des équipements lumineux de sécurité
- * la gestion centralisée de la commande des feux sur les carrefours
- * les problèmes de circulation et de stationnement dans tous les quartiers
- * la coordination des travaux avec les concessionnaires, les autres services et les organismes extérieurs
- * l'organisation de toutes les manifestations
- * l'étude des déviations liées aux travaux et aux manifestations
- * l'organisation du passage des convois exceptionnels
- * la mise en oeuvre des arrêtés temporaires.

Cette division réalise :

- * les études de jalonnement
- * les études des équipements des contrôles d'accès
- * les études des équipements des contrôles d'accès et de vidéo surveillance
- * les études d'aménagement de carrefours à feux
- * les études de régulation d'axes.

Les événements qui ont marqué l'année

L'année 2006 a été illustrée par :

- les représentations de 35 minutes du spectacle gratuit "Les eaux musicales du Lac aux cygnes" sur le thème de Mozart. La première représentation a eu lieu en 1958.

La conception et la mise en scène de cette prestation, par le Centre Technique Municipal relèvent aussi de la technique et de la technologie. Les effets d'eau sont créés par le biais de 36 motifs, 569 ajutages, 47 pompes, 1 cascade naturelle, 1500 mètres de conduite d'eau, 520 mètres carrés de caillebotis.

L'éclairage est mis en oeuvre au moyen de 477 projecteurs (447 projecteurs halogène 150 watts et 30 projecteurs halogène 1000 watts), 4 projecteurs 250 watts lyre à effet « gobos », 1 machine à fumée, 5 pare-flammes, 4 armoires électriques avec 350 disjoncteurs et 10 kilomètres de câble (les 5 pare flammes et les 4 projecteurs lyre à effets fonctionnent avec 1 pupitre de commande DMX SCANCOMMANDER).

La sonorisation de 8 000 watts est assurée par 10 haut-parleurs, 4 amplificateurs, 1 table de mixage et 1 magnétophone DAT FORTEX. Le matériel informatique comprend 1 logiciel "Aquatique Show", 1 ordinateur, 1 interface et 1 console DMX.

• les illuminations de fin d'année avec :

- les arbres métalliques lumineux square Mangin et carrefour Passage du Sablon / rue Clovis
- la Mappemonde place de la Comédie
- le lustre Porte Serpenoise
- la colonne illuminée de 21 mètres de haut place Raymond Mondon
- les filets d'étoiles place Saint Jacques, rue Taison et place du Quarteau
- les lucioles et guirlandes Crystal Light habillant les arbres avenue Ney, place Jean Spinga, place d'Arros et place Jeanne d'Arc, square Jean-Pierre Jean, et les sapins rue Taison et église du Saint Sacrement
- les décors des entrées de Ville
- le décor du giratoire du Sablon
- 1 motif « Bonnes Fêtes » devant les 10 mairies de quartier
- l'éclairage du lavoir de Vallières avec 8 projecteurs, 12 mètres de guirlande bleue glaçon et 1 filet de lucioles de 70 m²
- les lignes lumineuses soulignant les créneaux des fortifications de la Porte des Allemands
- éclairage de la crèche géante place du Général de Gaulle et éclairage du décor végétal dense qui entoure la crèche et l'imposant conifère de 23,50 mètres de haut et d'une masse de plus de 3 tonnes.

Les décors et les illuminations de Noël nécessitent la pose de 3940 mètres de guirlandes, 970 mètres de lucioles, 9 entrées de ville, 546 motifs lumineux, 625 disjoncteurs différentiels, 9723 mètres de câble électrique, 2842 ampoules star flashes, 1050 m² de filet, 4650 étoiles, 50 sapins de 10 mètres, 1 sapin de 23,50 mètres, 644 boules, 855 paquets cadeaux, 630 nœuds, 104 projecteurs, 11 848 ampoules (incandescence et à décharges).

La puissance électrique installée est de l'ordre de 431 Kilowatts.

2 - LES MOYENS DU SERVICE

a) moyens humains : 226 postes dont 9 vacants

- Ateliers Bâtiments : 133 postes dont 6 vacants
- Parc Automobile : 39 postes dont 1 vacant
- Signalisations et Equipements Urbains : 45 postes
- Administration : 9 postes dont 2 vacants

Au cours de l'année 2006, le Centre Technique Municipal a employé en complément 7 apprentis et 20 stagiaires.

b) moyens matériels

Les véhicules

Le parc composé de 95 véhicules est ainsi attribué :

* Ateliers Bâtiments : 63 véhicules

- 8 berlines

- 23 fourgonnettes
- 25 fourgons
- 5 bennes grues
- 2 nacelles

* Parc Automobile : 12 véhicules

- 7 berlines
- 4 fourgonnettes
- 1 fourgon

* Signalisations et Equipements Urbains : 20 véhicules

- 4 berlines
- 9 fourgonnettes
- 7 fourgons

La bureautique

Le service dispose de 41 MAC et 31 PC pour effectuer les travaux de bureau, les tâches administratives et de secrétariat.

Depuis l'année 1999, la Ville de Metz a acquis le logiciel GIMA permettant la gestion en temps réel de son Patrimoine. Cet outil permet de saisir le descriptif physique et détaillé des biens immobiliers et prend en compte la gestion foncière qui en découle. Il propose également une solution en matière de gestion des demandes de travaux s'adressant aux services techniques et notamment au Centre Technique Municipal.

3 - LES ACTIVITES AU SEIN DE CHAQUE DIVISION

1) La Division Ateliers - Bâtiments

a) La Subdivision Electricité

Cette équipe regroupe sur un total de 18 postes, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 1 chef d'équipe, 11 électriciens, 1 métallier et 3 agents espace public. Un électricien est détaché en permanence à l'Hôtel de Ville.

Cette division a effectué 1766 interventions de toute nature (2065 l'année précédente).

Les installations des alarmes vol

Actuellement 182 bâtiments municipaux sont protégés et reliés à l'unité de télésurveillance de la Police Municipale par le réseau téléphonique. 92 interventions, essentiellement dues à des erreurs de manipulation, des mises à jour, des demandes de modification ont été effectuées au cours de l'année 2006.

A la demande des services, plusieurs installations ont été réalisées en régie directe par le CTM, à savoir :

- * l'école Maternelle « La Moineaudière » rue du Beau Soleil
- * Ecole Maternelle « Chanteclair » boulevard Paixhans

- * Ecole Maternelle « La Roselière » rue du Roussillon
 - * Ecole Maternelle Les Quatre Bornes » rue Louis Bertrand
 - * le Restaurant scolaire « Les Quatre Bornes « rue Louis Bertrand
 - * l'Ecole Primaire « de la Seille » (bâtiment A) avenue André Malraux
 - * la Mairie de Quartier de la Grange aux Bois
 - * la Mairie de Quartier de Bellecroix
- la programmation et transfert des informations (techniques & effraction) du 144 route de Thionville vers l'unité de surveillance de la Police Municipale

La conformité des bâtiments

Les travaux de mise en conformité électrique des bâtiments municipaux découlent des rapports annuels établis par les organismes de contrôle (NORISKO, AINF, ACF...). Ces travaux organisés par degré d'urgence ont concerné trente huit sites essentiellement réservés aux activités scolaires et sportives en particulier la piscine Olympique, le Camping Municipal, l'Auberge de la Jeunesse, les COSEC (Borny, Queuleu, Arsenal), les centres socioculturels (Vallières, Corchade, Sablon, Grange aux Bois) les groupes scolaires (les Bordes), les écoles maternelles (Domaine Fleuri, la Clairière, les Acacias, les Mésanges).

Cependant, sur le nombre de 206 rapports reçus au service, il reste actuellement 168 rapports non achevés.

Les sirènes d'alerte

Tous les premiers mercredis de chaque mois, un essai est effectué par les services de la Protection Civile. La division « Electricité » est chargée de vérifier systématiquement à chaque essai le bon fonctionnement de ces installations avec rapport à l'appui. La maintenance de ces installations en leur bon état a nécessité une trentaine d'interventions (20 en 2005).

Illuminations de fin d'année

La participation au montage des illuminations de fin d'année a nécessité la mise à disposition de 3 électriciens pendant 3 semaines.

Illumination du patrimoine architectural

Cinquante-neuf sites du patrimoine architectural sont mis en lumière, parmi lesquels la Cathédrale, une dizaine d'églises, Façades, la Porte des Allemands, Saint Pierre aux Nonnains, la Synagogue, le Temple Neuf, la Gare, le Château d'Eau. La vérification mensuelle des installations d'éclairage s'est ensuivie de 103 interventions pour remise en état des équipements (idem en 2005).

Fontaines et bassins

La mise en eau des 25 fontaines a débuté le 3 avril pour cesser le 17 novembre 2006. L'entretien journalier des installations a nécessité l'intervention de deux agents à temps plein.

Distribution de l'heure

La maintenance des installations concerne les horloges internes des bâtiments scolaires, ainsi que les 13 horloges publiques. Leur bon fonctionnement a nécessité 32 interventions réparties ainsi : 22 en ce qui concerne les bâtiments scolaires et 10 pour les horloges publiques (34 en 2005). Actuellement le passage de l'heure « d'hiver » à l'heure « d'été » se fait en temps réel et n'engendre plus aucune manipulation.

Maintenance technique diverse

A la demande des mairies de quartier, la division a procédé à différentes interventions de nettoyage de calvaires, statues et passages souterrains.

Permanences diverses

Les séances du Conseil Municipal, les commissions de Finances, ainsi que diverses réunions et assemblées générales ont demandé l'installation de 178 sonorisations (151 en 2005) dans les salons de l'Hôtel de Ville.

La subdivision Electricité a assuré également à la demande du service Jeunesse et Sports quelques permanences au complexe sportif Saint Symphorien pour diverses manifestations (Marche Illuminée, tennis de table.

b) La Subdivision Chauffage Sanitaire

Cette équipe regroupe sur un total de 13 postes, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 4 installateurs sanitaires, 5 chauffagistes et 2 agents espace public.

Cette subdivision est intervenue au cours de l'année 2006, sur 1498 demandes de travaux (1501 l'année précédente). Outre les interventions régulières et ponctuelles, telles que le remplacement de matériels défectueux (robinetterie sanitaire et de chauffage,...) ; les réparations sur les installations ; les débouchages de canalisations ; les recherches de fuites d'eau et les dépannages réalisés dans la journée même des demandes, certains chantiers sont plus conséquents, parmi lesquels :

- * réfection des sanitaires de l'école maternelle les Peupliers, mise en place d'urinoirs individuels
- * réfection des sanitaires de l'école maternelle les Roitelets avec mise en place d'urinoirs individuels
- * remplacement de radiateurs à l'école maternelle Jean Morette
- * remplacement d'urinoirs à l'école maternelle Saint Martin
- * mise en place d'un WC enfants dans la classe passerelle du 21, rue du Languedoc
- * remplacement de siphons de sol à la restauration scolaire de l'école primaire Sainte Thérèse
- * remplacement d'un chauffe eau de 300 litres dans les vestiaires de la police municipale rue d'Estrées
- * mise en place et dépose du système d'arrosage du tapis floral
- * mise en place de programmateur d'arrosage automatique au Jardin des Tanneurs
- * réfection de l'installation sanitaire d'un logement situé boulevard Maginot
- * vidange des bacs dégraisseurs et divers débouchages assurés par l'entreprise Sanest
- * remplacement de la pompe de vidange du Lac aux Cygnes
- * raccordement des bungalows sanitaires des nouveaux locaux du service Cadre de Vie, rue Dreyfus Dupont.

L'ensemble des travaux a nécessité l'utilisation de 2084 ml de cuivre, acier galvanisé ou PVC ; 115 bassins de chasse, cuvettes ou urinoirs, 89 abattants, 45 éviers ou lavabos, 35 cumulus électriques, 234 robinets en sanitaire, 402 robinets de chauffage, 327 siphons.

Les actions de maintenances préventives programmées

Ce sont plusieurs types de travaux qui ont pour but la réalisation de visites périodiques sur différents sites permettant de s'assurer du bon fonctionnement des installations afin d'intervenir le plus rapidement possible en cas de panne.

Ces visites sont suivant leur nature, mensuelle, semestrielle ou annuelle :

- * mensuelles : vérification du fonctionnement des pompes de relevage dans les galeries techniques (Préfecture et Saulcy)
- * semestrielles : pompes de relevage du complexe municipal du Sablon et de la Maison des Associations du Sablon
- * annuelles : vidange des installations sanitaires, de chauffage et réseaux d'eau avant la période hivernale.

Manifestations et activités particulières

- * fêtes de quartiers : branchements d'eau potable pour les diverses kermesses
- * foire de mai, Esplanade, chalets du Marché de Noël et patinoire, Eté du Livre : mise en place de nourrices pour l'alimentation en eau potable des différents stands et attractions.

c) La Subdivision Exploitation Energie

Cette équipe regroupe sur 6 postes, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 1 chef d'équipe et 3 électromécaniciens. Elle est intervenue sur 823 demandes de travaux (idem en 2005).

Elle a pour tâche le dépannage et l'entretien des brûleurs et des chaudières fioul et gaz, le câblage des différentes armoires électriques avec mise en fonction des régulations et de la télégestion. Elle procède également à l'approvisionnement en fioul des bâtiments municipaux, à des relevés des compteurs gaz et fioul pour un suivi des consommations en vue d'économie d'énergie.

Les bâtiments stratégiques (écoles, piscines, bibliothèques, Médiathèques, Archives, serres botaniques, Mairies) sont en surveillance constante par la télégestion située dans les bureaux du Centre Technique Municipal. Ce système qui concerne environ 120 chaufferies est une source de sécurité et d'économie par sa double fonction d'alarme et de commande à distance pour les différents réglages de températures des bâtiments municipaux. Les dépannages sont assurés 24 heures sur 24, et ce 7 jours sur 7. Quatre types d'énergie sont concernés : gaz, fioul, chauffage urbain et électricité. L'entretien et le dépannage des chaudières murales et des chauffe-eau individuels des logements de service et le ramonage des cheminées sont confiés à des entreprises privées.

La subdivision a effectué la mise en place d'une télégestion type Sofrel sur les cosec, gymnases, MJC au cours de l'année 2006. Par ailleurs, elle a procédé au moyen d'une valise de test de combustion au contrôle du rendement et de consommation sur les brûleurs fioul et gaz (90). Elle effectue également un test trimestriel de rendement et combustion sur les chaudières « 400 KW ».

Au cours de l'année 2006 cinq chaufferies fioul sont passées au gaz : l'école maternelle « les Plantes », le bâtiment de l'APM, la piscine du Bon Pasteur, l'école maternelle « le domaine fleuri », les vestiaires du cadre de vie situés route de Lorry. Elle a procédé aux branchements électriques des brûleurs et des régulations de ces 5 chaufferies.

d) La Subdivision EPI Entretien Production Intervention

Cette équipe regroupe sur un total de 33 postes, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 2 chefs de travaux, 5 chefs d'équipes, 10 métalliers, 5 peintres, 4 menuisiers, 2 maçons, 1 carreleur, 1 solier moquettiste, 1 agent espace public.

Cette subdivision est intervenue au cours de l'année 2006 sur 2063 demandes de travaux (2107 l'année précédente). Elle est sollicitée aussi bien en interventions qu'en production. On peut la voir oeuvrer en menuiserie dans la confection et la réparation de petits mobiliers, la réalisation et la pose d'étagères et de placards, la reprise de lames de plancher et le rabotage de portes, la réparation et l'entretien des huisseries en bois ainsi que des portes, la réalisation de panneaux d'affichage pour les affaires scolaires, elle apporte également son concours et son savoir-faire à l'occasion de certaines expositions ; en vitrerie ; en rénovation de peinture et papier peint ; en remplacement de revêtement de sol ; en maçonnerie dans la reprise de crépi, la confection de chapes en béton, la fermeture de locaux désaffectés ; la reprise de regards divers, scellements de portes et de gonds de volets ; en serrurerie dans la pose et l'entretien de piquets de clôtures dans les écoles et les jardins familiaux, la réalisation et l'entretien des différents motifs d'illuminations de fin d'année, l'entretien de terrains multisports de quartiers, ainsi que des terrains de football ; en carrelage pour les équipements sportifs et scolaires principalement et en faux plafond.

Cette subdivision assure également les travaux d'urgence en cas de vandalisme, les travaux de mise en sécurité pour le bien du public (écoles, terrains multisports, gymnases, centres culturels).

Elle a été aussi sollicitée pour l'amélioration interne des ateliers du CTM en vue de l'obtention courant 2006 du label environnemental ISO 14001.

Parmi ces interventions, nous retrouvons les plus gros services demandeurs, à savoir :

- Espaces Verts
- Affaires Scolaires
- Jeunesse et Sports
- Patrimoine

Parmi les chantiers les plus conséquents en 2006 :

- * la réalisation de plusieurs placards pour différentes écoles
- * la réalisation de plusieurs portails métalliques pour différentes écoles
- * la réalisation de plusieurs tableaux d'affichage pour différentes écoles
- * la réalisation de placards à caddies pour le club de golf
- * le renforcement de la passerelle du Lac aux Cygnes
- * la dépose et repose de 500 ml de clôtures à la FIM
- * la création d'un labo photo rue des Roberts au Sablon

- * la création d'une salle de réunion au service informatique
- * la création de toilettes au centre de ressources
- * la réalisation de placards pour le local de vidéosurveillance
- * la mise en peinture de l'accueil du Maire
- * la mise en peinture de grilles square Boufflers
- * la réfection en carrelage des escaliers au logement du concierge au Bon Pasteur
- * la dépose des placards de la sacristie de l'église Saint Eucaire
- * la réalisation de trois tourniquets pour une exposition d'orchidées à Nancy
- * la réalisation de protections pour les aérothermes de tous les gymnases
- * la réalisation de 10 bacs métalliques pour renforcer les bacs à palmiers
- * la réfection totale des locaux de la mairie de Quartier de Bellecroix
- * la réfection totale des locaux de la mairie de Quartier de la Grange aux Bois
- * la réfection totale d'un appartement boulevard Maginot pour l'association C.M.S.E.A
- * l'entretien et la maintenance des terrains multisports
- * la mise en peinture de salles de classes dans plusieurs écoles
- * la réalisation de sculptures métalliques sur le thème du « TGV »
- * la réalisation d'un lustre métallique pour les illuminations de fin d'année.

Traditionnellement, cette équipe a apporté son concours au montage et démontage des chalets du marché de Noël (place Saint Louis, Esplanade, place Saint Jacques, forum Saint Jacques, place de Gaulle ainsi que la patinoire à l'Esplanade) y compris les différents motifs des illuminations de fin d'année (colonne lumineuse place Raymond Mondon, lustre illuminé Porte Serpenoise, arbres métalliques lumineux square Mangin et Passage du Sablon, le sapin géant et sa crèche place Charles de Gaulle.

Elle a également participé à la mise en place du tapis floral place de Gaulle, sur le thème du « TGV » où cette équipe a été mise à contribution pour la réalisation de sculptures métalliques représentant quelques voyageurs se rendant à la gare pour y prendre un train ; ces sculptures ont été disséminées à plusieurs endroits de la Ville, ainsi que dans le tapis floral lui-même. Elle a été sollicitée également dans le cadre de l'Open de Moselle avec la mise en place des deux courts de tennis, pour la réalisation d'un décor pour l'exposition « goûts et saveurs » au Centre fruitier de Laquenexy, et enfin pour la réalisation de supports pour une exposition d'orchidées à Nancy.

e) La Subdivision d'Interventions Rapides

Sur un total de 11 postes, cette équipe regroupe, 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 2 menuisiers, 2 couvreurs, 1 chauffagiste, 1 installateur sanitaire, 1 électricien, 1 agent d'espace public et 1 agent de maintenance.

Elle est intervenue courant 2006 sur 1883 demandes de travaux (1858 en 2005). Ses domaines d'activité relèvent de la confection et l'ébauche de 4 618 clés. Elle participe également à l'entretien des toitures terrasses, des toitures à pentes ainsi que des interventions urgentes diverses. Sa vocation première est d'assurer les interventions ne dépassant pas une journée de travail (ce qui n'est pas toujours le cas).

Elle diagnostique et entretient les toitures de l'ensemble des bâtiments de la collectivité. Elle intervient également en cas d'urgence, suite à des infiltrations sur toitures ou en cas de vandalisme.

Parmi ses interventions, on peut noter :

- * la rénovation d'une toiture en ardoise à l'école Notre Dame
- * la réfection de toitures terrasses protection lourde (confection et pose de zingueries)
- * la pose de filets anti-pigeons à l'école primaire 11 rue de Pange
- * la pose de filets pare-feuilles sur bacs aluminium à la piscine du Luxembourg
- * la pose de plusieurs fenêtres de toiture au 17, quai Wiltzer
- * l'entretien annuel de toitures à risques (nettoyage préventif des chenaux)
- * l'entretien journalier des bancs du secteur piétonnier
- * la mise aux normes de sécurité de portes de secours dans différentes écoles.

Elle assure également la mise en sécurité et la mise en conformité des bâtiments du patrimoine municipal (écoles, gymnases, centres sociaux culturels, chaufferies) via par exemple la pose de serrures anti-paniques et de ferme portes.

Ses compétences sont :

- * l'ouverture et la fermeture des portes
- * la réparation de menuiseries (PVC, bois, aluminium, métallique)
- * la réalisation de clés suivant modèles (clés plates, à gorge)
- * tous les travaux de couverture
- * le remplacement de serrures et barilletts

Cette subdivision a été chargée d'étudier plusieurs organigrammes pour différents services de la Ville comme les Affaires Scolaires et Jeunesse et Sports. Elle a également effectué un diagnostic de tous les monuments historiques de Metz, principalement au niveau des toitures afin de pouvoir déterminer les travaux qui peuvent être réalisés par le CTM et ceux qui doivent être confiés à une entreprise privée.

Traditionnellement, les agents de cette subdivision apportent leur concours au montage et démontage des chalets de Noël place Saint Louis, au forum Saint Jacques, à l'Esplanade ainsi qu'à la préparation de la Patinoire.

Elle réalise également tous les points d'ancrage nécessaires à la fixation des illuminations de fin d'année, et assure la mise en place des filets étoilés place Saint Jacques, rue Taison et place du Quarteau.

f) La Subdivision Manifestations

L'organisation des manifestations traditionnelles, tout au long de l'année, nécessite l'intervention d'une équipe de 34 personnes spécialement missionnées à cet effet. Composée de 1 responsable, 1 adjoint au responsable, 1 chef d'atelier électricien, 3 chefs d'équipe maintenance, 1 chef d'équipe électricien, 8 électriciens, 13 agents espace public, 6 agents de maintenance.

Cette subdivision a été sollicitée pour 825 manifestations (918 l'année précédente), dont les plus importantes sont :

- * les fêtes scolaires et associatives, les foires de Carnaval, de Mai et de la Mirabelle, la fête de la Musique, la fête de l'APM, les festivités du 14 juillet et les fêtes de la Mirabelle
- * l'Eté du Livre
- * le Spectacle du Lac aux Cygnes.

Elle procède ainsi à l'installation de sonorisations pour le Protocole, le Cabinet du Maire, les animations scolaires et sportives, les associations de quartiers, d'éclairage, de branchements électriques et de mobilier pour les expositions, les fêtes de quartiers, les concerts, les revues militaires; au pavoisement des bâtiments municipaux à l'occasion des fêtes patriotiques et la mise en place des bureaux de vote lors des diverses élections.

Elle intervient aussi lors des déménagements pour différents services, qui se dénombrent cette année à 76 (contre 86 en 2005).

Elle gère également la pose des illuminations de fin d'année sur 136 points de la ville pour 2006 (140 en 2005). Parmi les nouveautés et modifications apportées au regard de l'année précédente, on peut noter :

- * les traversées de rues avec 1 motif Joyeuses Fêtes et 2 motifs Petite Branche Sapin rue François de Curel et rue Gambetta
- * les traversées de rues avec 1 motif Grande Branche Sapin rue du Petit Paris, rue du Palais, rue Pierre Hardie, rue Ambroise Thomas
- * les traversées de rues avec 1 motif Ribambelle bleue rue du Coëtlosquet
- * les traversées de rues avec 1 motif Lustre Renaissance rue des Allemands
- * les traversées de rues avec 1 motif Lustre et 2 guirlandes Gouttes place des Charrons
- * les traversées de rues avec 1 motif Grand Nord et 1 motif Vague de Lucioles en Fournirue
- * 1 motif Grand Sapin boulevard de Guyenne
- * les motifs « Envolée Etoilée » rue des Marronniers et place Saint Simplicie et rue Saint Bernard
- * les motifs « Lanternes » rue du Champé
- * 1 motif « Chandelle » rue du Faubourg
- * les motifs « Carillon de Glace » et « Eclat Boréal » rue Laurent Charles Maréchal
- * 1 motif « Carillon de Glace » rue de Tivoli
- * les traversées de rues « Bonnes Fêtes et 2 motifs Fontalys » Entrée de Ville Autoroute, avenue de Nancy, boulevard Saint Symphorien, rue du XXème Corps Américain, rue du Général Metman, route de Pouilly, route de Thionville, Fort Moselle, route de Strasbourg
- * le filet d'étoiles rue de la Fontaine / place du Quarteau
- * 180 mètres de guirlandes avec lampes sphériques blanches rue de la Fontaine / place du Quarteau
- * 100 mètres de guirlandes avec lampes sphériques blanches et 24 mètres de fil lumières translucide sur les haubans du Graouilly rue Taison
- * 1 motif Grand Lustre CTM Porte Serpenoise motifs
- * 1 motif arbre métallique (place de la Comédie en 2005) square Mangin
- * 1 motif arbre métallique (square Mangin en 2005) carrefour Passage du Sablon / rue Clovis
- * 1 motif Mappemonde CTM (Porte Serpenoise en 2005) Place de la Comédie

Elle assure de plus la gestion du prêt du matériel de manifestations.

Nouveautés apportées au mobilier au regard de l'année 2005 :

9 stands à montage rapide 3 X 3 M

1 chapiteau de 10 X 10 M

1 podium mobile de 45 M2 (13 utilisations pour l'année 2006 à l'occasion de METZ EN FETE)

g) Les Magasins

Sur un total de 13 postes, cette section est composée d'1 responsable, d'1 adjoint au responsable, 1 contremaître magasinier et de 10 magasiniers assure la gestion des stocks avec l'établissement des bons de commande et la saisie informatique des bons de sortie du matériel (8963 articles référencés) ainsi que la distribution de l'habillement à l'ensemble du personnel du CTM (un logiciel a été développé à cet effet) et la gestion des E.P.I.

2) La Division Parc Automobile

C'est à cet élément du Centre Technique Municipal qu'est confiée la gestion du parc automobile. L'essentiel de sa mission revient à assurer l'entretien et la réparation de tous les véhicules et engins municipaux auxquels se rajoutent ceux affectés à la CA2M. Il est aussi chargé de la gestion des besoins en véhicules de l'ensemble des services et administre les deux "pools véhicules" rue de Méric et rue Teilhard de Chardin. Il est également mandaté pour l'intendance des carburants.

➤ C'est ainsi qu'il a été sollicité pour 5793 opérations dont 1070 pour la CA2M.

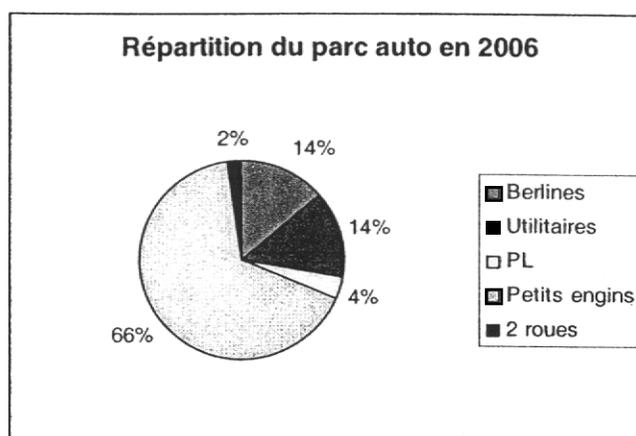
<i>Opérations parc auto année</i>	<i>Pour la Ville de Metz</i>	<i>Pour la CA2M</i>
2005	4565	1142
2006	4723	1070

➤ En 2006 les prises de carburants, qui s'effectuaient via les pompes appartenant à la ville de Metz, se font désormais directement dans les stations services TOTAL, avec un système de cartes accréditives, permettant ainsi un suivi rigoureux des consommations, des kilométrages et de l'entretien des véhicules.

➤ Il en est de même pour le lavage des véhicules municipaux qui s'effectue depuis juillet 2006, dans deux centres de lavage (IMO pour les berlines et FLOTS CLAIR pour les utilitaires)

➤ Dans la composition du Parc automobile on relève :

VEHICULES LEGERS	
<i>Berlines</i>	151
<i>Utilitaires</i>	156
POIDS LOURDS (Dont balayeuses et arroseuses sur châssis)	40
PETITS ENGINES	723
MOTOS	23



➤ L'équipe du Parc Automobile regroupe 38 postes dont 1 responsable, 1 adjoint au responsable, dirigeant le personnel réparti sur trois ateliers distincts et un magasin.

Les différents ateliers :

* **l'atelier "poids lourds"** doté de 19 postes dont 1 chef d'atelier, 1 contremaître de maintenance, 2 chefs d'équipe, 1 carrossier, 12 mécaniciens et 2 aide-mécaniciens.

* **l'atelier "véhicules légers"** doté de 11 postes dont 1 chef d'atelier, 2 chefs d'équipe, 3 mécaniciens, 2 aide-mécaniciens, 3 carrossiers.

* **l'atelier "petits engins"** doté de 5 postes dont 2 chefs d'équipe et 3 mécaniciens.

* **le mouvement** doté d'1 agent de maintenance, responsable des carburants

3) La Division Signalisations et Equipements Urbains

Cette division est chargée de l'entretien et de la maintenance de tous les équipements relatifs à la circulation et au stationnement ainsi que de certaines études très spécifiques (régulation, carrefours à feux, contrôle d'accès, vidéosurveillance, jalonnement dynamique et directionnel).

Pour remplir ces différentes missions, elle dispose de 44 postes répartis sur trois cellules placées sous la direction d'un ingénieur.

a) La Subdivision Signalisation Routière

Cette subdivision regroupe sur 23 postes, 1 responsable, 3 chefs de travaux, 1 contremaître magasinier, 3 chefs d'équipes, 12 agents de maintenance et 3 agents espace public.

Elle se compose de deux sections distinctes :

- La Section Signalisation Horizontale et Verticale

Elle a en charge la création et l'entretien de la signalisation de police (stop, cédez le passage, etc...), des marquages routiers (passages piétons, axes, rives, etc...), du mobilier anti-stationnement (garde-corps, piquets boules, balisettes) et de la mise en oeuvre de l'ensemble des arrêtés temporaires et permanents.

L'activité de cette section peut se résumer par la prise en compte de 2 931 demandes de travaux spécifiques (2 750 en 2005). Les contrôleurs du domaine public ont émis 495 demandes d'I.D.P. (intervention sur le domaine public - 404 en 2005), auxquelles il a été donné suite dans un délai allant de 24 à 48 heures.

Elle assure :

* l'équipement, l'entretien et le renouvellement de la signalisation de police soit plus de 9 977 panneaux, 3 729 supports et 2 726 plaques de rues.

En 2006 : 7 plaques de rue, 124 supports et 246 panneaux nouveaux ont été mis en place
112 plaques de rue, 266 supports et 924 panneaux ont été renouvelés

* la réalisation et l'entretien de l'ensemble des marquages routiers soit environ 79 tonnes de produits pour l'essentiel mis en oeuvre en application manuellement. Ces marquages routiers ont nécessité l'application de 26 400 kg d'enduits à chaud à la machine ; 49 832 kg d'enduits à froid en application manuelle, 2 608 kg de peinture routière et 1 075 ml de bande collée et ont nécessité 240 recharges de gaz propane de 13 kg pour le séchage sous toutes conditions climatiques.

* la pose et l'entretien des mobiliers anti-stationnement sur un parc d'environ 1 777 garde-corps, 4 438 potelets et piquets boules et 670 balisettes.

En 2006 : 1 balisette, 385 piquets-boule et 89 garde-corps nouveaux ont été mis en place
104 balisettes, 283 piquets-boule et 25 garde-corps ont été renouvelés

* la mise en oeuvre de l'ensemble des mesures relatives aux arrêtés temporaires (736) et permanents (22).

- La Section Signalisation Directionnelle

Cette section a à sa charge la création et l'entretien de la signalisation de direction, de la signalisation des manifestations temporaires et des déviations, du jalonnement des nouveaux itinéraires et des organismes ayant droit.

Elle assume également :

- * l'entretien d'un parc de mobilier urbain permanent constitué de 628 mâts (644 en 2005) et 1723 caissons (1579 en 2005)
- * les déviations liées à l'exécution de travaux ou à des manifestations
- * la conception sur ordinateur et le découpage de textes pour le compte des autres cellules du service ou pour d'autres services
- * l'étude et la réalisation du jalonnement de nouveaux itinéraires ainsi que ceux d'organismes demandeurs et de nouveaux établissements
- * l'étude et la mise en oeuvre des plans de circulation liés aux manifestations (brocante, braderie, FIM, expositions, marchés de Noël, etc...)

Cette section a enregistré 2 demandes de jalonnement temporaire correspondant à la pose de 20 flèches et 26 panneaux gratuits pour les manifestations suivantes :

- Concert de Johnny HALLYDAY
- 71ème Foire Internationale de Metz

Elle a réalisé la conception et la découpe de 470 m2 d'adhésif.

Parmi ses activités 2006 on peut noter :

- * la reprise du jalonnement sur le secteur place de Chambre, rue du Faisan, place de la Comédie, rue des Roches
- * le jalonnement du Crématorium
- * le jalonnement du Centre Pompidou–Metz et du chantier
- * la reprise du jalonnement du cimetière de l'Est
- * le jalonnement de la Fourrière Automobile
- * le jalonnement de la Poste – Centre Courrier
- * le jalonnement de la Maison de retraite « Les Mirabelliers »
- * la reprise du jalonnement AFT / IFTIM
- * la reprise du jalonnement Office du Tourisme
- * la reprise du jalonnement de l'Hôtel Campanile
- * la reprise du jalonnement de l'Hôtel Holiday Inn
- * la reprise du jalonnement du Golf WTC de l'Est
- * la reprise du jalonnement de RTL9

b) La Subdivision Contrôle d'Accès, Vidéosurveillances et Jalonnement Dynamique

Cette équipe regroupe sur 5 postes, 1 responsable, 2 automaticiens/électroniciens et 2 électriciens.

Elle assume l'entretien, la maintenance, le dépannage et la réparation des installations de contrôle d'accès et du jalonnement dynamique des parkings. Ces installations sophistiquées sont en plein essor et demandent des compétences techniques poussées.

Elle assure :

- * le bon fonctionnement de tous les équipements de jalonnement dynamique pour diffuser en permanence le nombre de places disponibles dans chaque parking
- * le bon fonctionnement de tous les équipements de condamnation d'accès tout en assurant la partie étude, conception, programmation et supervision
- * le bon fonctionnement de tous les équipements de vidéosurveillance en assurant la partie étude, conception et programmation
- * les astreintes pour le jalonnement dynamique et plus encore pour le contrôle d'accès, domaine où l'intervention doit être pratiquement immédiate.

Pour le parc du jalonnement dynamique on dénombre :

- 9 caissons dynamiques monoblocs soit 36 afficheurs de 5 caractères
- 22 mâts dynamiques individualisés soit 39 afficheurs
- 16 caissons statiques
- 9 mâts de diamètre 175
- 22 mâts de diamètre 125
- 10 unités de comptage dans les parkings.

Pour le parc du contrôle d'accès on recense:

- 37 bornes automatiques sur 22 sites
- 17 bornes semi-automatiques sur 10 sites
- 81 bornes fixes
- 31 totems
- 58 boucles électromagnétiques
- 21 armoires d'automatisme de commande
- 20 armoires d'injection électrique
- 19 caméras fixes
- 10 caméras dômes
- 15 platines d'interphonie
- 6,8 km de fibre optique
- 30 km de réseaux divers

- 3 sondes de relevé de niveaux d'eau

L'entretien de ces deux parcs se caractérise par une tournée journalière sur l'ensemble des sites qui consiste en une vérification visuelle des installations et à une vérification des équipements de sécurité à laquelle se rajoute un entretien préventif mensuel. Le dépannage et les dégradations dus aux accidents ou au vandalisme appellent des interventions ponctuelles.

Parmi les travaux réalisés en 2006, on retiendra :

- le plateau piétonnier du Pontiffroy : contrôle d'accès et vidéosurveillance :
 - 3 bornes automatiques
 - 7 bornes fixes
 - 3 totems de feux
 - 2 armoires de commande
 - 1 armoire optique

- 2 caméras fixes
- 1 caméra dôme
- 950 ml de fibre optique

le rapatriement des images et de la phonie au C.S.U. – le rapatriement des informations automatiques sur notre superviseur à Teilhard

- la pose d'équipements de vidéo sur
 - o - la place Saint Louis : 2 caméras dômes
 - o - la place du Change : 1 caméra dôme
 - o - la place de la République: 1 caméra dôme

la pose d'une armoire optique rue de l'Abreuvoir et de tout l'actif réseau le rapatriement des images au C.S.U. sur fibre optique 600 ml

- la création du site de la place du Temple Protestant (borne, vidéo, interphonie) :
 - 1 armoire de commande
 - 1 borne automatique
 - 1 armoire optique
 - 1 borne fixe
 - 1 totem (feux et interphonie)
 - 1 caméra dôme

le rapatriement des images et de la phonie au C.S.U. – le rapatriement des informations automatiques sur notre superviseur à Teilhard

la pose d'équipements de vidéo dans la trémie de la place du Gaulle (5 caméras fixes rapatriées au C.S.U. sur fibre optique).

c) La Subdivision Régulation Signalisation Lumineuse

Cette subdivision est dirigée par un ingénieur chargé du suivi d'exécution des travaux, du suivi des dépenses, des études d'aménagement de carrefour à feux, des études de régulation d'axe, de l'organisation, du fonctionnement et de l'encadrement de la division qui se compose de deux cellules : la cellule Régulation du Trafic et la cellule Signalisation Lumineuse.

- La Cellule Régulation du Trafic

Cette cellule qui regroupe sur 4 postes, 3 techniciens, et 1 chef d'atelier a en charge l'étude du fonctionnement des carrefours à feux et leur intégration dans le système de gestion centralisée de trafic GERTRUDE.

Ses missions sont :

- * gérer de manière centralisée la commande des feux sur les carrefours situés en des points stratégiques du réseau (141 carrefours au total sur la Ville de Metz)
- * élaborer les plans de feux et les programmes de régulation du trafic

- * assurer le suivi des points de mesure et de contrôle du système de régulation (955 boucles électromagnétiques avec un taux de panne inférieur à 0,5 %)
- * exploiter les comptages et analyses de vitesse pour des besoins d'études ou suite à des demandes de riverains
- * assurer la création, l'entretien et le renouvellement du système de vidéosurveillance des carrefours (27 caméras)
- * assurer l'entretien du système de panneaux à messages variables et des trappes pompiers de la trémie, place de Gaulle
- * assurer la création, le suivi de l'entretien et le renouvellement du réseau de coordination, permettant la communication entre les carrefours et l'ordinateur de gestion (soit 48 km de réseau)
- * assurer les interventions d'urgence sur le matériel géré par la subdivision Régulation du Trafic et Signalisation Lumineuse dans le cadre d'une astreinte.

Parmi ses activités on trouve :

- * le raccordement de 1 carrefour au réseau de coordination
- * le remplacement de 3 contrôleurs vétustes
- * la mise à niveau technique de 4 contrôleurs (re-câblage, nettoyage et conformité électrique)
- * l'installation de 1 caméra de vidéosurveillance
- * la mise à niveau de la trémie (5 caméras)
- * l'optimisation de la régulation en temps réel des carrefours de la rocade
- * l'adaptation des programmes de micro régulation
- * le remplacement d'une partie du réseau de coordination (650 mètres)
- * l'analyse de 56 campagnes de comptage et d'analyse de vitesse
- * le suivi statistique et mise au point du Contrôle-santion Automatisé des franchissements de feux rouges place Mazelle
- * les 63 interventions d'astreinte représentant 87 h d'intervention (soit 1h22 en moyenne)
- * la participation aux études de modélisation des Déplacements (CA2M)
- * la participation aux études du Transport en Commun en site propre avenue de Strasbourg

- La Cellule Signalisation Lumineuse

Cette cellule qui regroupe sur 10 postes : 1 chef d'atelier, 1 chef d'équipe électricien, 7 électriciens, 1 agent de maintenance a en charge la création et l'entretien de la signalisation lumineuse (feux tricolores, panneaux clignotants aux abords des écoles).

Elle s'applique à assurer :

- * l'équipement, l'entretien et le renouvellement de la signalisation lumineuse soit 89 potences, 987 supports droits, 926 lanternes, 612 répétiteurs et 1097 panneaux piétons
- * l'équipement, l'entretien et le renouvellement de la signalisation aux abords des écoles soit 60 panneaux lumineux
- * l'équipement, l'entretien et le renouvellement de la signalisation pour malvoyants, soit 227 modules sonores
- * la création, le contrôle et le renouvellement des points de contrôle de gestion du trafic (boucles électromagnétiques) ainsi que le génie civil s'y rapportant (soit 955 boucles)

- * la sécurité des équipements suite aux actes de vandalismes et aux accidents
- * la pose et la dépose des compteurs d'analyse de trafic pour des besoins d'études
- * le relevé et le suivi de la base de données APIC regroupant les réseaux de la Ville de Metz.

Cette cellule a effectué différentes interventions à savoir : 24 suite à des actes de vandalisme, 36 suite à des accidents, 24 de mise en conformité électrique, 37 de mise en conformité du matériel de visualisation, 24 sur les équipements pour malvoyants, 148 d'entretien du matériel, 133 sur boucles électromagnétiques. De plus elle a réalisé 104 dépannages, 112 interventions de génie civil/maçonnerie ainsi que la pose de 69 points d'analyse de trafic (comptages et vitesses confondus).

4) L'Administration

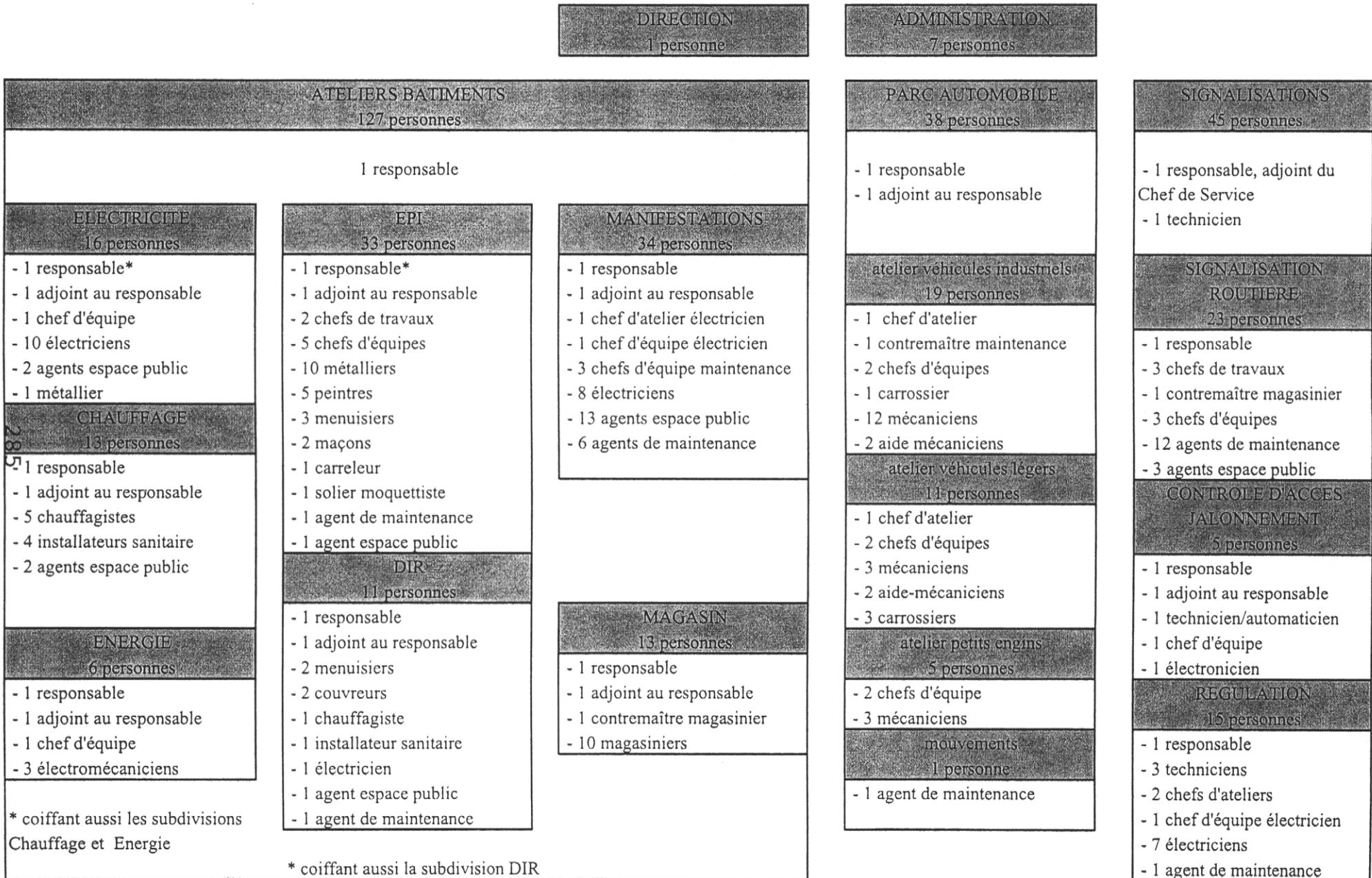
Elle regroupe 7 postes répartis de la façon suivante :

- 2 postes au secrétariat
- 2 postes de gestion du personnel
- 2 postes à la comptabilité
- 1 poste de gestion des interventions et statistiques

4 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Améliorer la pertinence de moyens mis en oeuvre aux résultats attendus dans un souci d'économie et de satisfaction des services demandeurs.

ORGANIGRAMME 2006



SERVICE ETUDES

Le service ETUDES participe en amont aux études générales, en relation avec la Direction de l'Urbanisme, puis réalise les études techniques dans les domaines de la voirie, de l'éclairage public, de la circulation, des espaces verts et du bâtiment, jusqu'à la signature des marchés de travaux. Il intervient, pour une bonne part de son activité, comme prestataire pour d'autres services. Il est également gestionnaire de l'éclairage public.

I – MISSIONS DU SERVICE

A - La Division Bâtiments

Les études techniques, les projets et les évaluations de travaux sont réalisés pour le compte des services gestionnaires du patrimoine bâti de la ville de Metz.

1. Bureau de dessin

Sur les indications des architectes mis à disposition par le service Environnement, il réalise :

- les études de faisabilité selon le programme défini par les services gestionnaires,
- les relevés des états existants,
- la conception proprement dite,
- les montages photographiques montrant l'intégration de l'équipement projeté,
- les plans, croquis de l'avant-projet au dessin de détail,
- l'archivage des plans de plus de 450 bâtiments municipaux,
- la numérisation progressive des plans d'archives.

2. Cellule Métrés

Elle procède aux estimations du coût des projets en amont, soit en vue des inscriptions budgétaires par les gestionnaires, soit pour des opérations ponctuelles en cours d'année.

Une fois le programme arrêté, elle prépare les dossiers de consultation des entreprises (DCE), selon un calendrier défini permettant de réaliser les travaux aux dates imposées (congés scolaires par exemple), en prenant en compte toutes les contraintes liées aux procédures réglementaires (permis de construire, fouilles archéologiques, autorisations diverses). Puis elle lance la consultation conformément aux dispositions du Code des marchés publics, procède à l'analyse des offres et prépare les propositions à la Commission des appels d'offres ou à l'Adjoint délégué.

Selon les cas, elle lance les consultations en vue de la désignation d'un contrôleur technique et d'un contrôleur S.P.S. conformément à la réglementation en vigueur.

Pour certains projets elle s'assure le concours de bureaux d'études spécialisés (structures, fluides, acoustique, géologue, géomètre,...).

B – La Division V.R.D. - Déplacements

Elle travaille essentiellement sur l'aménagement de l'espace public. Ses cinq cellules correspondent à autant de métiers de l'aménagement urbain.

1 - Cellule Sécurité Routière, Observatoires, Diagnostic

Elle recueille les données relatives aux accidents de la circulation, puis réalise des bilans et des diagnostics en vue d'améliorer la sécurité des déplacements soit en aménageant au mieux les lieux de conflits, soit par des actions de formation ou d'information auprès des publics les plus vulnérables.

La gestion des déplacements des P.M.R. constitue un second volet d'activités.

Enfin, la cellule participe aux réflexions et études concernant le vélo, en liaison avec le service Environnement.

2 - Cellule Déplacements

Elle est chargée :

- des études générales et sectorielles de circulation et de stationnement,
- de l'élaboration des projets d'aménagement de l'espace public sous leur aspect fonctionnel
- de l'étude de plans de circulation provisoire en raison de travaux ou de manifestations
- de donner son avis sur les permis de construire ou tout projet d'urbanisme pouvant avoir une incidence sur la circulation ou le stationnement.
- du fonctionnement de l'observatoire du stationnement.
- du recueil des données et enquêtes en matière de circulation et de stationnement

3 - Cellule V.R.D.

Elle réalise les études d'A.P.S. des zones d'aménagement ou de divers projets.

Pour les opérations retenues, elle élabore les plans d'exécution et les D.C.E., puis lance les consultations selon les procédures réglementaires. Sa mission s'arrête à la signature des marchés de travaux.

4 - Cellule Éclairage Public

Elle est gestionnaire du réseau d'éclairage public. A ce titre, elle a pour mission d'établir un état des lieux du patrimoine des 15 000 points lumineux et des 500 armoires d'alimentation et d'en assurer la pérennité. Elle réalise des diagnostics et propose les programmes de renouvellement. Elle assure la mémoire du réseau d'éclairage public et des différentes installations d'éclairage (terrains de sports, illuminations...) par l'archivage des plans du réseau. Elle participe également à la gestion du réseau de gaines municipales par la saisie et l'archivage sous forme numérique du plan des installations.

En tant que gestionnaire, elle assure le suivi d'exploitation réalisé par l'UEM pour garantir le bon fonctionnement des installations.

Elle réalise la conception de projets neufs ou de renouvellement d'installations existantes d'éclairage.

Enfin, elle répond aux demandes de renseignements des différents concessionnaires sur la position des réseaux de gaines et d'éclairage (obligation légale).

5 - Cellule Espaces Verts

Elle procède aux études d'espaces verts en étroite collaboration avec le service Espaces Verts - Cadre de Vie et les services demandeurs (Cimetières, Affaires scolaires, Jeunesse et Sports,...).

Par ailleurs, elle réalise les plans de récolement des espaces verts et espaces plantés.

II – LES MOYENS DU SERVICE

A – Les moyens humains

1 - Effectif

Il comprend 42 agents répartis comme suit :

Filière technique :

1 ingénieur en chef cl. exceptionnelle

1 ingénieur principal

5 ingénieurs

8 techniciens supérieurs chefs

3 techniciens supérieurs principaux

6 techniciens supérieurs

1 contrôleur territorial des travaux

8 agents de maîtrise

2 agents de maîtrise qualifiés

3 agents techniques qualifiés

1 agent technique principal

1 agent des services techniques

Filière administrative :

1 adjoint administratif principal 2ème classe

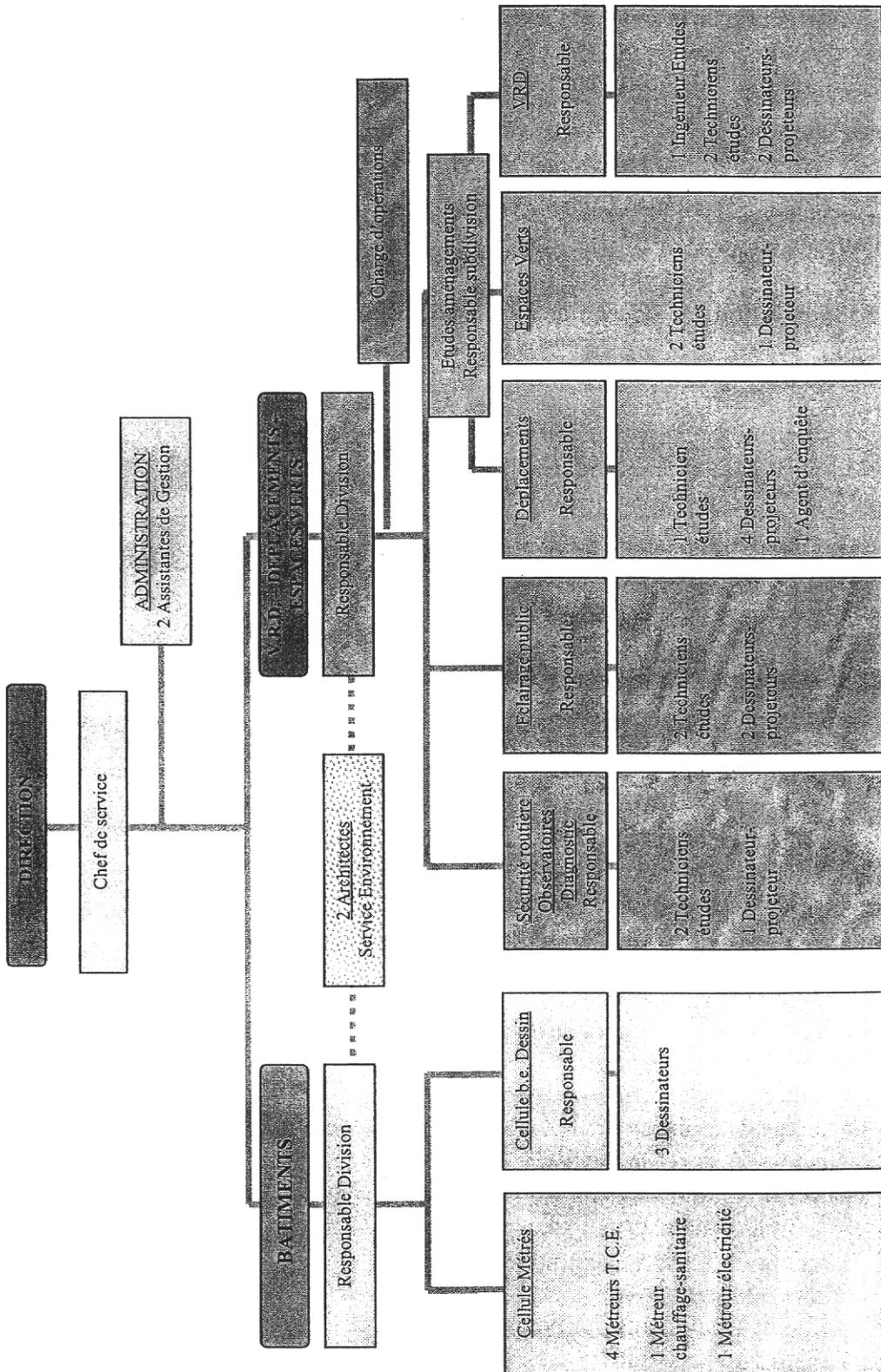
1 adjoint administratif

2. Organigramme

L'organigramme indique les « emplois-métiers » et non les grades.

Il intègre les modifications intervenues en cours d'année.

Les deux architectes du service Environnement sont mis à disposition du service Etudes pour moitié de leur temps de travail.



B - Moyens matériels

- 2 véhicules de service
- 1 tachéomètre électronique
- 1 vidéo-projecteur
- 7 appareils photos numériques
- 8 MacIntosh
- 37 PC
- 6 imprimantes
- 3 traceurs de plans
- 1 photocopieur à rouleaux

III – L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2006

A - La Division Bâtiments

Le Bureau d'études (dessinateurs - projeteurs et métreurs) est sollicité, dans le cadre du Programme d'Investissement ou en cours d'année sur demande des services, pour

- ◇ des études de faisabilité, avec l'assistance d'un architecte, qui établit les esquisses préalables et définit les principes techniques de réalisation,
- ◇ les plans des opérations envisagées et l'évaluation du coût des projets,
- ◇ la préparation des pièces techniques des marchés publics pour les opérations retenues au budget (plans de détail, dossiers de consultation des entreprises, analyses et vérifications des offres,
- ◇ le calendrier des réalisations, en collaboration avec les services gestionnaires et en tenant compte des contraintes liées aux procédures des marchés publics.

En 2006, le nombre d'opérations chiffrées est de 152 estimations et celui des consultations d'entreprises (Procédures Sans Formalités, Appels d'Offres) de 68 décomposé comme suit :

Estimations	Montant total estimé (en euros TTC)	Nombre d'opérations chiffrées
SERVICES OPERATIONNELS	532 550 €	7
PATRIMOINE	260 950 €	12
AFFAIRES SCOLAIRES	3 518 000 €	43
AFFAIRES CULTURELLES	728 250 €	32
JEUNESSE & SPORTS	1 381 420 €	26
AUTRES	987 375 €	29
HORS B.P.	51 500 €	3
TOTAL GENERAL BP 2006	7 460 045€	152

Marchés - Consultations 2006	Montant total budgété (en euros TTC)	Nombre d'opérations
SERVICES OPERATIONNELS	1 706 100 €	11
PATRIMOINE	336 950 €	11
AFFAIRES SCOLAIRES	1 623 385 €	15
AFFAIRES CULTURELLES	371 450 €	5
JEUNESSE & SPORTS	8 695 900 €	15
AUTRES	814 500 €	11
TOTAL GENERAL 2006	13 548 285 €	68

Opérations principales :

- Complexe Hauts de Blémont – construction d'une halle d'athlétisme (6500 m²)
- RS Magny – rénovation et extension des vestiaires football
- Gymnase Technopôle – remplacement sol sportif haut niveau
- Hôtel de Ville – réaménagement population accueil et salle audiovisuelle
- Ecole Coquelicots – transformation en crèche et locaux associatifs
- Centre Technique Municipal - construction d'un atelier PL

B – La Division V.R.D. - Déplacements

1 - Cellule Sécurité Routière, Observatoires, Diagnostic

a) Missions générales

◇ Accidentologie

- Saisie de l'ensemble des accidents corporels survenant à Metz, exploitation statistique et analyse
- Tenue des tableaux de bord d'évolution mensuelle
- Mise à jour de la banque de données "Sécurité routière"
- Exploitation des données et propositions d'actions
- Représentation de la Ville de Metz dans différents groupes de travail nationaux et lors de congrès thématiques (assises départementales de sécurité routière notamment)
- Présentation de l'étude d'enjeu "sécurité routière dans les quartiers GPV" (CERTU – DSCR – DIV)
- Collaboration au développement du site national "portail accidents"
- Collaboration à la rédaction d'un guide méthodologique "Diagnostic de sécurité routière" (CERTU – SETRA – DSCR)

- ◇ Animation du groupe de travail " Sécurité Routière " du Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
 - Coordination Ville-Etat (Police et Education) de la piste d'éducation routière du Bon Pasteur
 - Equipements en moyen technique et remise en état de la salle de cours
 - Organisation du Challenge piétons (journée de validation APER) rassemblant 400 enfants

- ◇ Participation au plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR)
 - Collaboration au diagnostic départemental de sécurité
 - Pilotage du groupe de travail départemental " Sécurité du piéton "
 - Représentation de la Ville de Metz à la structure d'appui technique du Plan Départemental de Sécurité Routière.
 - Représentation de la Ville de Metz au collège départemental des correspondants communaux de sécurité routière

- ◇ Participation à la mission REAGIR (enquêtes approfondies sur les accidents corporels mortels, à l'initiative de la Préfecture de la Moselle).

- ◇ Études spécifiques : (intégrées dans le bilan de la cellule Déplacements)
 - Présentation de la Ville aux Echarpes d'Or de la Prévention Routière 2006 (lauréat).
 - Participation l'étude préalable à la mise en place d'un Pédibus dans le quartier de la Grange aux Bois
 - Contrôle automatisé des feux rouges :
 - Suivi de la convention d'objectif et de moyen " Ville – Etat " relative au financement des équipements messins (130.000 euros)
 - Poursuite de l'expérimentation lancée en 2005
 - Zones 30
 - évaluation de l'existant
 - propositions de mise à niveau
 - proposition d'extensions
 - Stationnement 2 Roues
 - évaluation de l'existant
 - proposition d'extensions
 - Mise en conformité des dispositifs ralentisseurs

b) Cheminements piétons des personnes à mobilité réduite.

- ◇ traitement d'accessibilité stationnement et passages piétons (18 abaissements)
- ◇ équipement de feux sonores pour mal voyants sur 18 traversées (étudiés, implantés et testés)
- ◇ création de 20 places de stationnement réservé

- ◇ prise en compte des problèmes spécifiques de la " Mission Handicap " (4 projets)
- ◇ équipement de 80 passages piétons en bandes podo-tactiles
- ◇ accessibilité des transports en commun et des arrêts (étude des lignes 1 et 3)

c) Mission " Vélo "

- ◇ Animation technique du Groupe inter-services Vélo et de la Commission Technique sur le Déplacement des Vélos (instance élue)
- ◇ Réalisation de la troisième tranche de la Véloroute
- ◇ Etude de la liaison cyclable Metz Centre - Montigny
- ◇ Etude des extensions de la liaison Grange aux Bois Technopôle

d) Assistance technique à la Direction des Services Opérationnels

- ◇ instruction de 260 courriers, notes, soumis en termes de déplacement
- ◇ définition de 120 demandes de travaux (plans+photos) en vue de leur réalisation par les services internes
- ◇ études de 15 déviations et signalisation de gros chantiers et de manifestations diverses
- ◇ études et présentation des points de sous commission Voies et Circulation

e) Participation aux études de restructuration de voirie :

- ◇ 15 opérations liées à l'entretien

f) Participation aux études générales

2 - Cellule Déplacements

a) Études générales

72 études ont été réalisées dans divers quartiers. Elles concernent la restructuration de voiries, les aménagements destinés à améliorer la sécurité des usagers ou à organiser le stationnement.

Parmi ces opérations, on citera :

- ◇ Rue de la Pouponnière : élargissement de la voirie.
- ◇ Rue Xavier Roussel : déplacement de l'arrêt de bus "Félix Maréchal".
- ◇ Rue Dreyfus Dupont : aménagement du futur parking de la fourrière.
- ◇ Rue des Allemands : étude de stationnement et de signalisation.
- ◇ Rue de la Basse Seille : traitement de l'espace en cour urbaine.
- ◇ Rue Alfred Krieger: restructuration de l'arrêt de bus "Alsace-Lorraine".
- ◇ Rue Saint Maximin : élargissement des trottoirs et organisation du stationnement.
- ◇ Rues Coutié et Godron : mise à sens unique et élargissement de trottoir.
- ◇ Chemin Vert : étude des accès au centre de rétention depuis la rue du Fort Queuleu.

- ◇ Rue de la Seulhotte : création d'un trottoir entre Fort Queuleu et la prison.
- ◇ Place Saint Martin : étude de signalisation et d'implantation du mobilier.
- ◇ Avenue Jean XXIII : aménagement de la cour du Grand Séminaire.
- ◇ Boulevard Saint Symphorien : implantation de barrières sur les trottoirs.
- ◇ Allée Victor Hégly : implantation de barrières sur les trottoirs.
- ◇ Rue du Général Metman : création de trottoirs et de pistes cyclables.
- ◇ Rue de la Commanderie : mise en sens unique et aménagement du stationnement.

b) Études particulières

33 études de ce type ont été menées, parmi lesquelles on citera :

- ◇ Zone des Alliés : étude de l'accès à la parcelle « Toyota » depuis la rue des Alliés.
- ◇ ZAC de l'Amphithéâtre : étude des carrefours provisoires et des déviations induites par la construction du centre Pompidou.
- ◇ ZAC des Hauts de Queuleu :
 - Rue Montplaisir: aménagement de son prolongement entre la rue du Comte Emmery et le giratoire Hénot/Hauts Peupliers (création d'un plateau).
 - Rue Montplaisir/rue des Hauts Peupliers/rue Joseph Hénot : intégration des itinéraires cyclables dans le projet de giratoire.
 - Rue du Haut Noyer: aménagement et étude de la signalisation.
 - Rue du Comte Emmery : aménagement du stationnement dans le cadre de son parachèvement.
- ◇ ZAC de la Grange aux Bois : aménagement d'un plateau rue de la Baronète et extension de la « zone 30 ».
- ◇ GPV Borny: étude de la signalisation des voiries à aménager.
- ◇ ZAC Sébastopol: aménagement du prolongement de la rue de Colombey.
- ◇ ZAC de la Petite Voëvre: prolongement de la rue de la Mouée et étude du giratoire avec la RD4.
- ◇ Vidéosurveillance et contrôle d'accès : élaboration du dossier concernant la rue de la Paix.
- ◇ Liaison République – Gare : aménagement des rues Harelle et Gambetta, place Raymond Mondon et square Mangin.
- ◇ Parking Arsenal : création d'une voie d'accès le long du boulevard Poincaré.
- ◇ Aires d'arrêt : création d'emplacements supplémentaires (Dupont des Loges, Louis le Débonnaire, Capucins,...).
- ◇ Élaboration de l'observatoire du stationnement gratuit (quartier des Isles).
- ◇ Transports de fonds : aménagement d'aires réservées (rue du Sablon, Saint Livier, rempart Saint Thiébault, Robert Sérot,...).
- ◇ Deux Roues : création de parkings dans le centre ville.

c) Divers

Outre les études précitées, le service a participé aux réunions hebdomadaires (GTU), mensuelles (SAREM), à celles concernant les études ou le PDU.

Il a également instruit les dossiers de permis de construire ou d'occupation du domaine public.

Par ailleurs, il a répondu aux diverses demandes internes (comptages routiers, temps de parcours, implantation d'aménagements avant réalisation), extérieures (plans de signalisation pour les sociétés d'assurances, communication de comptages, mise à jour des plans-guides et des plans de quartier, implantation de mobilier urbain).

Enfin, il a réalisé le " Journal du stationnement ", en collaboration avec l'AGURAM.

3 - Cellule V.R.D.

Les principaux dossiers ayant été traités par cette cellule sont présentés ci-après.

◇ *Opérations Principales*

- Quartier de l'Amphithéâtre : suivi de dossiers et dévoiement des réseaux.
- Zone des Alliés (route de Woippy et rue des Alliés) dessertes de la zone.
- ZAC des Hauts de Queuleu - études de tronçons de rues
- ZAC de la Grange aux Bois : travaux de parachèvement des voiries
- ZAC Sébastopol : travaux de parachèvement des voiries
- ZAC de la Petite Voevre : 2^{ème} tranche
- GPV de Metz Borny : études APD - giratoire sur la RN3
- Liaison République-Gare : rues Harelle et Gambetta, square du Général Mangin
- Rue de la Fontaine et place du Quarteau
- Places Saint Louis et Saint Simplicie
- Rue des Allemands et place au Lièvre
- Rues aux Ours, Poncelet et En Nexirue
- Rue du Faisan
- Place de Chambre
- Piste cyclable de Metz Centre à Montigny

◇ *Opérations Diverses - Estimations*

- Estimation des travaux divers
- Mise en conformité des réseaux CTM
- Aires de nomades
- Pistes cyclables
- SIG : recherches de propriétaires
- Enquêtes de réseaux
- Tirages de plans
- Suivi des permis de construire et déclaration de travaux

4 - Cellule Éclairage Public

Compte tenu des impératifs de renouvellement du matériel vétuste, l'enveloppe budgétaire consacrée à l'éclairage public a été de 3 000 000 €, en augmentation de 100% par rapport à l'année précédente. Cet effort tout particulier a permis la réalisation de 106 opérations de remise à niveau ou de rénovation totale d'une partie du patrimoine.

Ce programme d'actions peut être décomposé comme suit :

- ◇ La rénovation des installations d'éclairage public
 - rue du Fort Gambetta et boulevard de Trèves,
 - avenue Foch et place Raymond Mondon,
 - les bretelles de l'échangeur de Metz Nord
 - diverses rues dans différents quartiers.

- ◇ Les tests de stabilité mécanique sur 820 candélabres dans plusieurs quartiers.

Par ailleurs, le service a participé à la mise au point de la deuxième tranche de l'opération de mise en valeur des berges de Moselle.

Enfin, 1127 demandes de renseignements et de déclarations d'intention de commencement de travaux ont été instruites pour les réseaux d'éclairage public et de gaines municipales pour les réseaux de télécommunications.

5 - Cellule Espaces Verts

L'activité de la cellule a consisté en :

- ◇ La prise de relevés topographiques et la réalisation des plans d'état des lieux
- ◇ La consultation des concessionnaires dans le cadre des enquêtes de réseaux
- ◇ L'élaboration des pièces techniques des marchés de consultation pour le Service Espaces Verts, la SAREMM, Jeunesse et Sports.
- ◇ L'enrichissement des projets Espaces Verts grâce à différentes approches (normes PMR, circulation vélo, éclairage, assainissement, etc.)
- ◇ L'établissement des devis à la demande des services gestionnaires (Population Accueil, Affaires Scolaires, Politique de la Ville)
- ◇ La participation aux études de voirie et de circulations en y intégrant une optique paysagère.
- ◇ La validation des projets menés par des BE extérieurs, QDA, CA2M
- ◇ L'élaboration de photomontages

Parmi les études 2005, retenons :

- ◇ Les abords de la salle de répétitions rue de Belletanche
- ◇ Le Bowl du Quartier de l'Amphithéâtre

- ◇ Les jardins familiaux des Hauts de Blémont
- ◇ Les abords du belvédère rue du Général Ferrié
- ◇ La rénovation de la placette rue des Courtes Pâtures
- ◇ La mise en valeur du Fort de Queuleu
- ◇ Les terrains synthétiques des Hauts de Blémont et du Technopôle
- ◇ La liaison Jousse – Corchade par le ruisseau de Vallières
- ◇ Le réaménagement de la promenade sur le Chemin des Corporations
- ◇ La mise en valeur paysagère des transformateurs UEM

IV – LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Dans un bureau d'études, l'effort de formation doit être permanent. Il s'agit tout à la fois d'assumer une veille technologique et réglementaire et de maîtriser au mieux les outils informatiques en perpétuelle évolution, notamment en matière de traitement d'image et de rendu en 3D.

Division Bâtiment :

La division bâtiment est soucieuse de voir s'améliorer la définition des programmes de la part des services gestionnaires des bâtiments municipaux, ainsi qu'une diminution des demandes d'estimations hors BP, qui retardent les projets programmés.

Elle a également un souhait collectif de sensibilisation et de formation à la démarche HQE.

En terme d'organisation, le service est en cours de développement de son serveur Etudes, afin de permettre un classement permanent et uniforme des dossiers, et ainsi améliorer l'archivage informatique des projets.

Division V.R.D. - déplacements

La qualité des projets peut encore être améliorée par une meilleure prise en compte de l'ensemble des contraintes.

Le service souhaite se doter prochainement d'un logiciel de simulation et de modélisation des déplacements, qui permettrait de calculer les affectations de trafic en cas de modification des conditions de circulation.

Dans le domaine de la sécurité routière, l'objectif est de donner réponse à la réalité de l'accidentologie locale en s'appuyant sur les analyses menées sur la base du fichier municipal des accidents. Les thèmes de travail privilégiés seront centrés sur

- le renforcement de la sécurité des usagers vulnérables (deux roues et piétons- zone 30)
- le développement des systèmes de contrôles sanctions automatisés en relation avec l'Etat,
- le développement des actions de formation dans le domaine scolaire.

Dans le cadre de sa mission de gestionnaire des réseaux d'éclairage public et de gaines municipales, la cellule Éclairage Public s'attachera à

- Poursuivre le diagnostic des installations et faire un bilan exhaustif de l'état du patrimoine.
- Rajeunir le parc et le sécuriser (risque électrique, chute de candélabres ou de luminaires).
- Réduire les coûts d'exploitation et de maintenance.

SERVICE TRAVAUX

I - LES MISSIONS DU SERVICE

Le service Travaux a pour missions de réaliser et d'assurer le suivi des chantiers de voirie, d'éclairage public, d'extension des réseaux d'eau, d'entretien des ouvrages d'art, de construction, de réhabilitation et de gros entretien des bâtiments.

Il intervient en qualité de prestataire de service pour le compte d'autres services municipaux gestionnaires (Patrimoine, Affaires Scolaires et Culturelles, Jeunesse et Sports, etc...) dès la notification des marchés jusqu'à la réception des travaux et la mise à disposition des ouvrages.

Il assure également la maîtrise d'oeuvre des projets de développement des zones d'aménagement pour le compte de la Direction de l'Urbanisme ou de la SAREMM à laquelle sont confiées certaines ZAC.

Dans le cas d'opérations de prestige qui font appel aux concours d'architectes, il effectue le suivi administratif et financier du dossier dès la phase travaux.

II - LES MOYENS DU SERVICE

1 - MOYENS HUMAINS

Le service Travaux, sous la responsabilité d'un Chef de Service, dispose d'un effectif de 65 agents ainsi répartis :

Administration

- 1 responsable administratif
- 1 secrétaire administrative
- 1 secrétaire comptable
- 2 agents de gestion administrative
- 2 agents de gestion comptable

Espaces Publics

- 2 responsables (Travaux Neufs et Entretien Voirie)
- 8 techniciens
- 4 conducteurs de travaux
- 3 chefs de travaux
- 6 chefs d'équipe
- 2 magasiniers
- 1 mécanicien de chantier

- 6 chauffeurs
- 5 ouvriers qualifiés
- 14 agents d'espaces publics

Bâtiments

- 1 responsable
- 6 techniciens

2 - MOYENS MATÉRIELS

Bureautique et outils informatiques :

Le Service est doté de :

- 26 MAC,
- 6 PC équipés des logiciels ORAGE et GESTINT spécifiques à la gestion de la voirie, ainsi que APIC, AUTOCAD et PHOTODELUXE,
- 1 table traçante
- 6 imprimantes laser
- 3 imprimantes jet d'encre
- 1 imprimante laser couleur
- 1 fax
- 1 scanner
- 1 photocopieur
- 3 appareils photos numériques

Production en Régie :

- Matériaux utilisés :
 - 2 600 T d'enrobés
 - 2 103 T de laitier
 - 1 035 M3 de béton prêt à l'emploi
- Parc matériel :
 - 5 camions
 - 2 camionnettes 3,5 T
 - 1 tracto-pelle
 - 1 pelle mécanique
 - 3 chargeurs
 - 2 manitous
 - 6 compresseurs
 - 1 émulsionneuse
 - 6 plaques vibrantes
 - 5 rouleaux vibrants
 - 6 coupes matériaux

Laboratoire :

L'équipement nécessaire aux investigations du Laboratoire comprend :

- 1 gammadensimètre dont l'utilisation ne peut être confiée qu'à un agent habilité du fait des radioéléments auxquels fait appel son fonctionnement
- 1 radiamètre permettant le contrôle du rayonnement émis par le gammadensimètre
- 1 pénétrromètre dynamique Panda avec marteau perforateur
- 1 appareillage pour essai à la plaque
- 1 poutre Benkelman
- 1 carotteuse - foreuse
- 1 thermomètre pour vérifier la température de mise en oeuvre des enrobés

Autres :

Les déplacements sur les sites des chantiers sont assurés grâce aux véhicules de service du pool Teilhard de Chardin.

III - L'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2006

L'activité présentée ci-après comporte une synthèse financière des opérations réalisées ou en cours pour un coût estimé à **24 585 000 € TTC**, ainsi qu'une présentation des tâches effectuées par chaque cellule.

•SYNTHÈSE FINANCIÈRE DE L'ACTIVITÉ 2006

EN ESPACES PUBLICS

17 029 200 €

1) Subdivision Travaux Neufs VRD

- Travaux spécifiques y compris prestations pour d'autres services municipaux	5 130 400	€
- Opérations suivies pour le compte de la SAREMM	<u>2 807 800</u>	€
	7 938 200	€

2) Subdivision Ouvrages d'Art, Réseaux et Prestations Diverses

- Entretien des ouvrages d'art et murs de quais	156 500	€
- Restauration des remparts médiévaux	128 000	€
- Programme d'éclairage public	3 245 000	€
- Aménagements de sécurité	75 500	€
- Amélioration et extension de la desserte en eau potable et défense incendie	629 000	€
- Réseaux Mobilier Urbain et fibres optiques	<u>27 000</u>	€
	4 261 000	€

3) Subdivision Entretien Voirie

- Travaux confiés à entreprises sur programmes globaux (Entretien) + coordination concessionnaires	3 662 000	€
- Travaux de production en régie	1 099 000	€
- Aménagement d'entrées charretières	<u>69 000</u>	€
	4 830 000	€

EN BÂTIMENTS

7 555 800 €

Subdivision Travaux Neufs et Entretien

- 17 opérations de plus de 100 000 €
- 41 opérations entre 15 000 et 100 000 €
- 43 opérations inférieures à 15 000 €
- 80 opérations ponctuelles (plomberie, chauffage, sanitaire, électricité)
- 3 opérations suivies au titre de contentieux :
 - . piscine de Belletanche
 - . archives municipales
 - . campus universitaire Bridoux

A - LA DIVISION ADMINISTRATION

Sous la direction d'un Attaché chargé de la préparation des budgets primitif et supplémentaire, du programme bi-annuel d'investissement, du suivi des comptes des sections fonctionnement et investissement, de la rédaction des rapports et courriers divers, de l'information des riverains et usagers sur l'engagement et le déroulement des chantiers relevant de la compétence du service, elle assure l'ensemble des fonctions de support aux activités des cellules techniques.

Dans ce cadre, le volume de travail fourni par les agents qui la composent peut être précisé par quelques chiffres significatifs et un rappel des tâches d'organisation, de coordination et de gestion administrative effectuées quotidiennement.

- Un agent est affecté au Secrétariat de la Direction (accueil public et téléphonique, messagerie, planning des réunions...). Il est également le "Correspondant Personnel" du Service et assure la gestion courante des 65 postes budgétaires d'agents du service (heures supplémentaires, congés, stages, maladies, suivi et mise à jour des dossiers personnels...).
- Deux agents de gestion administrative (à temps partiel) sont chargés principalement des travaux de frappe et d'enregistrement du courrier. Un de ces agents assure également la saisie du programme GESTINT.
- Deux agents affectés à la Cellule Comptabilité assurent, en relation avec le service des Finances et la Trésorerie Principale Municipale, le suivi du programme d'investissement, du budget de fonctionnement et la gestion des marchés gérés par le Service.

Le volume d'activité a porté pour l'année 2006 sur :

371 marchés en gestionnaire dont 145 procédures adaptées
20 émissions de titre de recette
1 535 engagements (ordres de service et bons de commande)
1 968 mandatements (factures) dont 1123 situations d'acompte
160 procès-verbaux de réception de travaux

B - LA DIVISION ESPACES PUBLICS RÉPARTIE EN 4 SECTIONS :

a) TRAVAUX NEUFS VRD

Cette subdivision assure la gestion des opérations spécifiques et des grands chantiers d'investissement, financés au moyen de crédits affectés pour des opérations individualisées (travaux VRD).

Divers programmes sont également suivis en tant que "prestataire" d'autres services municipaux (Urbanisme, Développement Economique, etc...).

Enfin, cette subdivision assure la mission de maîtrise d'oeuvre des travaux d'équipement des zones d'aménagement réalisés pour le compte de l'Urbanisme (PAE, ZAC en régie, Actipôle), ou confiés à la SAREMM (ZAC des Hauts de Queuleu, ZAC de la Grange aux Bois, ZAC Sébastopol, ZAC de la Petite Voëvre, ZAC de l'Amphithéâtre, GPV).

Pour l'année 2006, l'activité de cette subdivision, détaillée dans le récapitulatif ci-après, atteint un montant de travaux de l'ordre de **7 938 200 € TTC** dont la liste détaillée des opérations réalisées figure ci-après :

**RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS SUIVIES
PAR LA SUBDIVISION TRAVAUX NEUFS VRD**

Nature des travaux	Quartiers	Rues nouvelles M2	Rues aménagées M2	Assainissement ML	Montant approximatif en euros TTC
<u>SUBDIVISION TRAVAUX NEUFS VRD</u>					
<u>FINANCEMENT SERVICE TRAVAUX</u>					
<i>Programme 2005</i>					
Rue de Turmel	21				72 000
Pont St Georges	13		880		140 000
Place du Pont à Seille	31		1200		336 200
En Chaplerue	31		2020		605 000
Place Saint Clément	13		655		189 200
<i>Programme 2006</i>					
Rénovation Patrotte	12		1060		68 800
Rue Haute Seille - Charrons	21		380		41 700
Rue des Allemands	21		3100		656 000
Rue du Faisan	31		650		165 600
Chemin piétons Roussillon	42		106		6 700
					2 281 200
<u>FINANCEMENT SERVICE ETUDES</u>					
Rue de Tortue	11		1736		172 500
Rue Hannaux	33		524		73 000
Rue Charles Pêtre - rue de Toul	32		172		14 300
					259 800
<u>FINANCEMENT SERVICE GESTION FONCIÈRE</u>					
Parachèvement rue Clérisseau (suite)	23		158		53 300
<u>FINANCEMENT INFRASTRUCTURE</u>					
Giratoire RN3	42	11000			2 205 000
<u>FINANCEMENT SERVICE ENVIRONNEMENT</u>					
Véloroute 3 ^{ème} tranche	12	2750			239 000

<u>FINANCEMENT DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</u>				
Évitement PL rue de la Grange aux Dames	12			24 400
Conformité Assainissement Teilhard	12		160	53 600
				78 000
<u>FINANCEMENT FOIRES ET MARCHÉS</u>				
Borne place du Marché Borny	42			14 100
TOTAL TRAVAUX VILLE DE METZ				
		13750	12641	160
5 130 400				
<u>FINANCEMENT SAREMM</u>				
ZAC DE LA GRANGE AUX BOIS				
Rue du Pigeonnier (en cours)	42		3800	189 000
Parachèvement Longues Raies, Baronète	42		3850	212 600
ZAC DE L'AMPHITHÉÂTRE				
Dévoisement des réseaux	33	1310		680 500
Sondage archéologique	33			311 100
ZAC DES HAUTS DE QUEULEU				
Parachèvement partiel Montplaisir	42		870	56 800
Rue du Pré Condé	42		820	93 000
Rue du Comte Emmery	42		1494	98 300
GPV				
Liaison giratoire - Cloutiers	42	8600		1 166 500
TOTAL TRAVAUX SAREMM				
		9910	10834	1250
2 807 800				
TOTAL TRAVAUX SUIVIS PAR LA SUBDIVISION TRAVAUX NEUFS VRD				
		23660	23475	1410
7 938 200				

b) ENTRETIEN OUVRAGES D'ART, RÉSEAUX MUNICIPAUX ET PRESTATIONS DIVERSES

La Ville de Metz possède 4 barrages, 38 ponts, 9 passerelles, 7 ponceaux et 4 passages souterrains.

Cette subdivision assure le suivi des travaux d'investissement et d'entretien de ces ouvrages d'art, murs de quais ainsi que des remparts médiévaux. Elle réalise également les travaux d'entretien et d'extension de réseaux divers municipaux, (éclairage public, réseaux de génie civil), ainsi que des prestations diverses de modifications de voirie à la demande de riverains, promoteurs, d'aménagements de sécurité destinés aux personnes à mobilité réduites, de réparations après accidents ou dégradations.

Par ailleurs, en tant que prestataire du service Environnement, elle exécute le suivi technique des chantiers de conduite d'eau potable financé sur le budget annexe des Eaux, les extensions prises en charge par les divers demandeurs privés ainsi que l'entretien et le remplacement de poteaux d'incendie financés sur le budget général de la Ville.

Pour l'année 2006, l'activité de cette subdivision atteint un montant de travaux de l'ordre de **4 261 000 € TTC**, dont la liste détaillée des opérations réalisées figure ci-après :

**RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS SUIVIES
PAR LA SUBDIVISION OUVRAGES D'ART, RÉSEAUX MUNICIPAUX
ET PRESTATIONS DIVERSES**

Nature des travaux	Quartiers	Rues aménagées ML	Montant approximatif en euros TTC
OUVRAGES D'ART			
. Restauration des ouvrages d'art et murs de quais			125 000
. Abords de l'église "Immaculée Conception"	23		13 000
. Colonne MERTEN : pose plaques granit	31		5 500
. Mise en place de la sculpture de Franco ADAMI sur le site des Arènes	33		13 000
. Restauration Remparts Médiévaux	21		128 000
<u>Aménagements de sécurité</u>			
. Rue du Coffe Millet (élargissement trottoir)	21	14	8 300
. Rue Rabelais (élargissement trottoir)	32	18	8 600
. Carrefour rues Cheneau / Croix de Lorraine (élargissement trottoir)	23	30	21 000
. Création de P.M.R. sur divers sites			20 000
. Divers aménagements pour le compte de la CA2M sur les arrêts TCRM des lignes 1 et 3			17 600
TOTAL			360 000

ÉCLAIRAGE PUBLIC			
. Rue René Paquet	11	150	35 000
. Bretelle Metz-Nord	12	2700	380 000
. Ile du Saulcy	13		19 000
. Pont St Georges/Pont de Thionville	13		49 000
. Place des Charrons	21	10	12 000
. Blida / Trèves / Gambetta	21	770	265 000
. Boulevard Victor Demange	21		14 000
. Terrasse de Bellecroix	22	210	31 000
. Stade de Bellecroix	22	30	18 000
. Rue de l'Hérault	22	200	23 000
. Rue de Périgueux	22	180	28 000
. Rue des Trois Rois	22		18 000
. Rue de Berne	22	750	172 000
. Rue de Tivoli	23	580	110 000
. Bords de Moselle	31		20 000
. Illuminations Porte Serpenoise	31	30	20 000
. Remparts St Thiébault	31		36 000
. Ambroise Thomas / Marché Couvert / Cathédrale	31		46 000
. Promenade Hildegarde	31	330	41 000
. Quai Paul Vautrin	31		31 000
. Comédie / St Marcel / Place de la Préfecture	31		58 000
. Rue de la Garde - Poincaré	31	50	76 000
. Allée du Bras Mort	31	480	80 000
. Avenue Foch / Place Mondon	31	460	350 000
. Clercs / Serpenoise / Lancieu / Bonne Ruelle	31	100	325 000
. Rue Clovis	32	370	93 000
. Rue de la Marne	32	170	36 000
. Rue Tessie du Motay	33	120	30 000
. Avenue André Malraux	33	185	72 000
. Rue Eugène Jacquot	33	260	63 000
. Rue St Pierre (St Bernard / Chapelle)	33	130	29 000
. Sente à My	33	700	141 000
. Rue des Robert	33	200	75 000
. Rue Gouvy	33	75	14 000
. Rue des Messageries	33		18 000
. Stade Lothaire	33	80	12 000
. Rues Anne de Méjanès / Lorraine Sportive	33	80	12 000
. Route de Pouilly	34	500	64 000
. Rue Henri Dunant	41	400	90 000
. Rue de la Corchade	41	250	69 000
. Rue Charlotte Jousse	41		28 000
. Square des Trente Jours	44	90	26 000

. Boulevard Solidarité	44	50	10 000
. 18 opérations inférieures à 10 000 € soit			78 000
. Essais Roch			28 000
TOTAL			3 245 000
<u>RÉSEAU EAU POTABLE</u>			
FINANCEMENT BUDGET ANNEXE DES EAUX			
Secteur Metz			
Extension AEP chemin de la Haute Bévoye à Marly		377	39 400
Autres communes du service des Eaux			
Renforcement AEP de la commune de Mey			38 800
Détournement AEP rue Gabriel Pierné à Maizières		50	6 300
Extension AEP chemin des Brayes à Scy-Chazelles		199	14 000
Extension AEP lot. industriel du Malambas à Hauconcourt			57 000
Extension AEP chemin de Préchy à Vany		107	14 000
Détournement AEP RD 955 à Peltre et Jury		360	107 000
Renforcement AEP rue de Metz à Peltre		520	85 000
Extension AEP rue du 19 mars à Failly		104,5	15 000
Extension AEP ferme de Paouilly à Charly Oradour		162	17 000
Sécurisation des ouvrages du service			16 500
Travaux divers sur réseau			135 000
TOTAL			545 000
<u>DÉFENSE INCENDIE</u>			
FINANCEMENT BUDGET PRINCIPAL INCENDIE			
Réparation et remplacement de divers poteaux d'incendie			84 000
TOTAL			84 000
<u>MOBILIER URBAIN</u>			
Mise en conformité de mobiliers DECAUX (abribus et Mupi)			16 000
TOTAL SERVICE DSO			16 000

RÉSEAUX FIBRES OPTIQUES

Raccordement en fibres optiques Cimetière St Simon			11 000
TOTAL SERVICE DTIC			11 000

e) ENTRETIEN VOIRIE

Cette subdivision qui est la plus importante en moyens humains a en charge tout l'entretien de la voirie communale à travers, d'une part les travaux confiés aux entreprises (reconstruction de chaussée et application de revêtements routiers), et d'autre part les travaux des 4 équipes de production en régie (réfection de trottoirs, bordures et caniveaux). Son activité pour 2006 représente un montant de **4 830 000 € TTC**.

En 2006, le montant des travaux confiés aux entreprises qui s'élève à 3 662 000 €, a permis de réaliser :

- 151 440 m2 d'enrobés sur chaussée
- 61 020 m2 de structure de chaussée en enrobés à module élevé et en structure souple
- 2 602 m2 de trottoirs
- 1 435 ml de bordures
- 2 531 ml de caniveaux
- 81 m2 de chaussées pavées

Durant l'année 2006, une équipe de régie a été supprimée.

Les quatre équipes de production ont réalisé un chiffre d'affaires de 1 099 000 €, comprenant les coûts respectifs du personnel, des matériels et des matériaux, et qui correspondent à 49 chantiers significatifs représentant :

- 19 785 m2 de trottoirs en enrobés
- 298 m2 en pavés ou dalles
- 4 254 ml de bordures
- 1 890 ml de caniveaux
- 1 814 m2 de chaussées et parkings

Par ailleurs, une des 4 équipes a été utilisée pendant une période de 51 jours de travail pour les travaux décidés suite à l'Inspection du Domaine Public et autres demandes de divers services.

Ces travaux représentent :

- 120 ml de bordures
- 850 m2 de trottoirs, chemins et chaussées
- 36 m2 de dalles et pavés

Enfin, le montant des dépenses-recettes pour les confections d'entrées charretières (19 U) s'établit à 69 000 € en 2006.

d) LABORATOIRE

Le Laboratoire assure des missions de conception et dimensionnement des structures de chaussées, de conseil auprès des intervenants de la voirie et de contrôle des matériaux et produits appliqués sur les voies publiques.

Au cours de l'année 2006, son activité s'est traduite par :

Conception et conseil :

- 6 essais à la plaque, 91 carottages ont été nécessaires pour assurer un diagnostic précis de l'état des chaussées et pour permettre un dimensionnement au plus juste des structures de voies.
- Ces données ont été utilisées pour concevoir 41 structures de voies.

Contrôle de chantier :

- 776 essais de vérification de la qualité de compactage des remblais de tranchées au pénétromètre dynamique PANDA. Des non-conformités nécessitant la reprise de la fouille ont été mesurées sur moins de 0,5 % d'entre-elles ; les entreprises en cause ont corrigé ces défauts. En ce qui concerne les anomalies qui elles, ne demandent pas la reprise des tranchées, elles ont été constatées sur 13 % des fouilles testées.
- 3 072 mesures au gammadensimètre sur les structures de chaussées neuves. Elles ont permis de déterminer les masses volumiques en place des produits appliqués. Les valeurs obtenues sont conformes aux spécifications des normes.

Les contrôles permettent de qualifier la qualité des travaux réalisés et de conserver au niveau le plus bas les non-conformités.

C - LA DIVISION BÂTIMENTS

Cette Subdivision assume la responsabilité des grosses opérations en construction et en réhabilitation, pour le compte des divers services gestionnaires de la Ville de Metz.

Elle a la charge de la préparation et du suivi des travaux à tous les stades. C'est elle qui assure la coordination générale de tous les intervenants, gère le planning d'exécution des travaux, vérifie factures et décomptes, organise la réception des travaux et la levée des réserves.

Elle apporte les éléments techniques nécessaires au traitement des malfaçons dans le cadre des garanties légales, participe aux procédures d'expertise et de contentieux.

Enfin, hormis dans le cas de grosses opérations de prestige qui font l'objet d'un concours d'architecture, elle assure la maîtrise d'oeuvre.

Par ailleurs, concernant les travaux dits d'entretien, elle programme et supervise les remises en état des bâtiments (plus de six cents) appartenant à la Ville de Metz, les réparations ponctuelles et imprévisibles de moindre envergure : ascenseurs, réfection de toitures, peinture, sanitaires, électricité. Les chantiers plus importants de démolition, rénovation intérieure et réhabilitation, programmés à l'avance dans le cadre du budget annuel par les différents services gestionnaires, font l'objet, après une consultation spécifique par opération, d'un suivi de cette subdivision qui procède également aux ravalements dans le cadre ou non des campagnes obligatoires.

Enfin, lui sont dévolus, en tant que prestataire, les travaux de remise en état de chaufferies, les travaux de sécurité dans les établissements recevant du public (ERP) : conformité électrique, pose et entretien des alarmes incendie, désamiantage.

Pour 2006, l'activité de cette subdivision, y compris opérations 2005 en achèvement, atteint un montant de suivis de travaux de l'ordre de 7 555 800 € TTC, soit une progression de 7,9% par rapport à l'année précédente.

Les principales opérations sont :

1) Tous corps d'état

- École Clair Matin	15 000 €
- Église St Fiacre	40 000 €
- Église des Trinitaires	25 000 €
- Médiathèque du Pontiffroy	107 500 €
- 57 rue Chambière	47 500 €
- C.N.F.P.T.	42 000 €
- 13 rue Chambière	28 400 €
- École Louis Pergaud	70 000 €
- École Les Pépinières	128 500 €
- Self Louis Pergaud	60 000 €
- Self Quatre Bornes	60 000 €
- École maternelle Le Trimazo	62 000 €
- Piscine Lothaire	42 400 €
- Piscine Belletanche	27 000 €
- Caveau des Trinitaires	36 100 €
- Hôtel de Ville	442 000 €
- École Les Coccinelles	61 000 €
- Self École Les Coccinelles	19 300 €
- Gymnase Technopôle	281 200 €
- Porte Serpenoise	34 600 €
- Gymnase Arsenal	102 000 €

- Cuisine Bon Pasteur	26 600 €	
- Local boulistes	19 000 €	
- Grotte Fontaines "Boufflers" Esplanade	181 800 €	
- Arsenal	68 900 €	
- 5 rue Yvan Goll	40 000 €	
- D.T.I.C.	90 000 €	
- École primaire Chemin de la Moselle	188 800 €	
- École primaire de la Seille	298 300 €	
- École primaire Maurice Barrès	156 200 €	
- Bowl	200 000 €	
- M.J.C. Patrotte	55 800 €	
- Gymnase Patrotte	110 300 €	
- M.J.C. Metz Centre	15 900 €	
- M.J.C. St Marcel	20 000 €	
- Kiosque à musique Avenue de l'Amphithéâtre	50 200 €	
- La Vigneraie Chemin Sous Les Vignes	132 300 €	
- R.S. Magny	350 000 €	
- Vestiaires E.V. rue des Campanules	21 200 €	
- Rue Charlotte Jousse	15 900 €	
- Rue des Piques	21 900 €	
- Église St Bernard - Plantières	21 600 €	
- Église Ste Lucie - Vallières	23 300 €	
- 10, 12, 14 rue de Mercy	51 000 €	
- Église Immaculée Conception Queuleu	100 000 €	
- Église Ste Ségolène Centre Ville	150 000 €	
- Église Ste Lucie Vallières	44 100 €	
- Maternelle Le Pré Vert rue de Stoxey Bellecroix	64 000 €	
- Maternelle Le Domaine Fleuri rue de Borny	94 000 €	
- Marché Couvert	23 300 €	
- Bâtiment APM	20 700 €	
- Maternelle Le Domaine Fleuri et piscine Bon Pasteur	60 100 €	
- Maternelle Les Plantes	41 800 €	
- Salle R. OCHS	23 100 €	
- Maternelle Les Chardonnerets Vallières	23 900 €	
- Salle de répétitions rue Belletanche	1 707 500 €	
- Gymnase Paul Valéry Borny	479 600 €	
- École primaire Jean Monnet Bellecroix	86 000 €	
- Divers : 43 opérations inférieures à 15 000 € soit soit 101 chantiers pour un total de	262 500 € 7 071 100 € TTC	

2) Opérations ponctuelles : plomberie, sanitaire, chauffage et climatisation
67 chantiers, soit un total de 395 000 € TTC

3) Opérations ponctuelles : électricité, basse tension, alarmes, vidéosurveillance
13 chantiers, soit un total de 89 700 € TTC

IV - LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Les objectifs du Service pour 2007 consisteront comme pour les années précédentes :

- à respecter le plan de charges, notamment afin de suivre au mieux les prévisionnels de travaux pour la place de Chambre, les places Saint Louis et Saint Simplicie, la piste cyclable République-Montigny, la liaison Gare-République,
- à organiser les chantiers de construction et réhabilitation de bâtiments selon les plannings souhaités par les Services Gestionnaires, dans les enveloppes financières prévues tout en veillant au respect des prestations et à la qualité des finitions,
- à maîtriser avec le Service Etudes les imprévus de travaux selon définition architecturale des projets,
- à améliorer le déroulement des chantiers et les relations avec les usagers, riverains et utilisateurs des équipements réalisés,
- à poursuivre l'effort d'utilisation des moyens informatiques de communication et de gestion en temps réel,
- après l'approbation du document unique d'évaluation de risques professionnels, mettre en œuvre les mesures à prendre pour éviter les accidents ou en analyser les causes.

Par ailleurs, de nouvelles actions seront menées pour :

- répondre aux objectifs de l'Agenda 21 visant à favoriser le développement durable en particulier dans la gestion des déchets réutilisables, l'utilisation de matériaux recyclables, ...
- établir les propositions du prochain plan quinquennal à partir des besoins identifiés, des constats et banques de données diverses.